



HAL
open science

L'évolution des rapports au territoire de l'économie laitière et les collectivités locales. Etude de cas : Le Parc naturel régional du Massif des Bauges

Thibault Vaudaine

► To cite this version:

Thibault Vaudaine. L'évolution des rapports au territoire de l'économie laitière et les collectivités locales. Etude de cas : Le Parc naturel régional du Massif des Bauges. Sciences du Vivant [q-bio]. 2006. hal-02820063

HAL Id: hal-02820063

<https://hal.inrae.fr/hal-02820063>

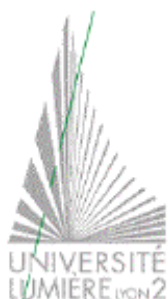
Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EVOLUTION DES RAPPORTS AU TERRITOIRE DE L'ECONOMIE LAITIERE ET LES COLLECTIVITES LOCALES

Etude de cas : Le Parc naturel régional du Massif des Bauges



Claire Delfosse

Université Lumière Lyon II

Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Tourisme (GHHAT)
5, avenue Pierre Mendès France
69676 – Bron cedex



Christine de Ste Marie

INRA – SAD

Unité d'Ecodéveloppement
Domaine Saint Paul
84914 - Avignon cedex 9

REMERCIEMENTS

Avant de débiter la présentation de mon travail, je voudrais remercier les personnes que j'ai pu côtoyer au cours de cette année.

Je pense tout d'abord à Carole Chazoule, professeur de l'ISARA-Lyon qui m'a accompagné au démarrage de mon travail. Je pense également à Cécile Praly qui a partagé mon bureau en début d'année. Les échanges que j'ai pu avoir avec elles ont été particulièrement intéressants et ont beaucoup contribué dans l'orientation de ce mémoire. Merci ensuite à toutes les personnes que j'ai pu rencontrer : Audrey Stucker et Philippe Mestelan du Parc naturel régional des Bauges ; Caroline Petite du SITOB et surtout Guy Burleraux de la Fédération Départementale des Coopératives Laitières de Savoie. Sans son aide précieuse, ce travail n'aurait pu être mené à bien. Merci également à l'ensemble des responsables de laiteries qui ont accepté de me recevoir et de répondre à mes questions.

Enfin, j'aimerais saluer Jean-Paul Chabert que j'ai pu rencontrer par deux fois. Il était une des personnes à l'origine de l'étude et son départ inattendu et brutal me conduit à lui dédier ce mémoire. Pour terminer, je remercie vivement Christine de Sainte Marie et Claire Delfosse qui m'ont accompagné tout au long de ce Master 2 Recherche. Les quelques jours de terrain que nous avons réalisé ensemble ont été particulièrement enrichissants et motivants. Ils m'ont permis de me plonger au cœur du monde laitier savoyard... Un univers plein de tensions et de surprises, qui se dévoile petit à petit comme au cours d'une enquête policière.

CONTEXTE DE L'ETUDE

Ce mémoire a été effectué durant un stage de Master 2 Recherche d'Etudes Rurales. Le sujet a été proposé par l'Institut National de la Recherche en Agronomie (INRA d'Avignon) et le Parc naturel régional du Massif des Bauges (PNR-MB) dans le cadre de leur programme de recherche commun intitulé « *Quelle articulation entre l'économie de l'élevage et l'économie de la biodiversité ?* ». L'objectif assigné était d'établir un état des lieux de l'économie laitière présente sur le PNR. Les commanditaires voulaient connaître l'impact des filières sur les Bauges : Comment fonctionnent-elles et comment valorisent-elles le territoire ? Quelles sont les contraintes auxquelles elles sont soumises et quelles conséquences cela peut avoir sur la valorisation du territoire ? Au final, ce bilan devait permettre de contextualiser les observations réalisées sur les pratiques d'élevage et leur impact sur la biodiversité.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE	5
1 LES EVOLUTIONS DES RAPPORTS AU TERRITOIRE DE L'ECONOMIE LAITIERE	5
1.1 Le territoire, son activité économique et les rapports qui les relient.....	5
1.2 Les enjeux de l'économie laitière française dans le monde contemporain.....	11
1.3 Les " rapports au territoire " de l'économie laitière.....	21
2 POSITIONNEMENT METHODOLOGIQUE.....	28
2.1 Les hypothèses de travail et le cadrage de la recherche	28
2.2 La quantification des " rapports au territoire " de l'économie laitière.....	32
2.3 La collectivité locale étudiée et les " rapports au territoire " du secteur laitier.....	42
CHAPITRE 2 ETUDE DE CAS : LE MASSIF DES BAUGES	48
1 LE TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE LOCALE & L'ECONOMIE LAITIERE	48
1.1 Le massif des Bauges : le territoire et son environnement.....	48
1.2 La structure du Parc naturel régional du Massif des Bauges	60
1.3 L'Économie laitière baujue.....	65
2 LES DYNAMIQUES A L'ŒUVRE AU SEIN DU TERRITOIRE ET DES FILIERES...	84
2.1 La chronique des filières laitières des Bauges	84
2.2 Les différents types de filières baujues et leur fonctionnement	94
2.3 Les dynamiques des territoires et les enjeux de demain	113
2.4 Les effets des politiques sur l'économie laitière des Bauges	129
CHAPITRE 3 CONCLUSIONS ET BASES DE REFLEXION POUR LA REALISATION D'UNE THESE.....	142
1 LES RAPPORTS AU TERRITOIRE DE L'ECONOMIE LAITIERE EN PLEINE MUTATION.....	142
1.1 L'impact géographique des Modèles Productifs Laitiers	143
1.2 La combinaison stratégique et économique des Modèles Productifs Laitiers	145
2 UN TOURNANT POUR LES DYNAMIQUES HUMAINES DE L'ECONOME LAITIERE	148
2.1 L'essoufflement des actions collectives et le besoin de renouveau	149
2.2 L'intervention publique à échelle locale sur le secteur laitier.....	151
2.3 Une ouverture encore possible des démarches Qualité ?.....	154
3 CRITIQUE DE LA METHODE EMPLOYEE	155
BIBLIOGRAPHIE.....	156
TABLE DES MATIERES.....	162
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX.....	165
ANNEXES.....	168

INTRODUCTION

L'Europe traverse actuellement une période marquée par des évolutions tant économiques qu'institutionnelles. Ces changements se font de façon parallèle et ne sont pas sans influence l'un sur l'autre. Nous nous proposons ici d'analyser un terrain de ces modifications dans le cadre d'un secteur à forte influence spatiale : l'économie laitière. Ce pan de l'agroalimentaire est en effet aujourd'hui confronté à un contexte changeant qui pousse à s'interroger sur son avenir et sur sa contribution à l'ensemble de l'économie française.

Depuis l'instauration de la Politique Agricole Commune (PAC) dans les années 1960, la structuration locale du système productif laitier est fortement conditionnée par des décisions extérieures prises au niveau national et européen -échelle globale. Or, les dernières évolutions politiques poussent aujourd'hui à une forte remise en cause de cette structure actuelle. Les décisions de libéralisation du marché (diminution des prix de soutiens, fin programmée des quotas laitiers) et l'éco-conditionnalité des soutiens à l'agriculture vont conduire à une concurrence accrue et à une réorganisation du secteur. Ces changements vont probablement entraîner la disparition de la production dans les régions les moins compétitives et pousser à la délocalisation / concentration de l'économie laitière vers les zones les plus favorables¹. La crainte de ce phénomène pousse de nombreuses collectivités territoriales à réagir dans le cadre de politiques de développement local.

Des changements interviennent d'ores et déjà, dans la continuité des mutations des années 1980. Ainsi, sous l'effet de la libéralisation progressive, certains secteurs productifs laitiers poursuivent leur expansion et leur intégration dans une économie mondialisée. Ils permettent une production de matière première à des prix de plus en plus bas ce qui présente un fort intérêt économique pour le consommateur. Pourtant, d'un autre côté, d'autres secteurs "résistent" au mouvement d'industrialisation. Ils se tournent vers le niveau local pour trouver des stratégies d'adaptation. Ainsi, ils conduisent à la (re-) "territorialisation" de pans

¹ Cette remarque est d'autant plus vraie avec la fin proche du système de contingentement de l'offre laitière.

entiers de l'économie laitière. Ces secteurs présentent un avantage socio-économique pour le citoyen : ils fixent les productions laitières sur un territoire, créent des emplois, rendent des services environnementaux, etc.

Il est intéressant de noter combien les rapports à l'espace du secteur laitier changent. Alors que certains décident d'assouplir, voir de s'affranchir des contraintes spatiales pour évoluer à une échelle plus large, d'autres décident de s'"ancrer" en trouvant ou en construisant dans leurs territoires, les sources de leur compétitivité. Ainsi, les liens entre le territoire et l'économie laitière évoluent, entre ancrage et détachement. Une des clefs de l'analyse de la situation actuelle est donc bien l'étude de ces rapports. En effet, plus les deux entités seront faiblement reliées, plus l'activité sera potentiellement mouvante, avec les conséquences que cela a en termes d'aménagement et de développement local. Le centre de notre réflexion va donc se baser sur cette problématique centrale, dans une perspective de "géographie aménagiste". On cherchera alors à observer l'action que peut avoir une institution locale sur ces rapports en vue de les renforcer.

Notre mémoire se divisera en trois grandes parties s'articulant entre elles pour former une réflexion à portée générale à partir de l'étude d'un cas de terrain.

Notre premier chapitre comprendra deux parties. La première a pour objectif de présenter de manière approfondie les différents questionnements qui nous amènent à formuler la problématique présentée en introduction. Ils se baseront sur une revue de littérature scientifique et sur un état des lieux de la filière laitière. A partir de ces éléments, on exposera ensuite notre méthodologie et son application lors de nos enquêtes de terrain. Le second chapitre sera axé sur une étude de cas. Nous présenterons les différentes caractéristiques du terrain d'étude en fonction de notre problématique. Nous analyserons alors la situation de l'économie laitière et nous verrons quelles sont les implications concrètes de nos interrogations. Enfin, dans notre troisième partie, nous tirerons les conclusions générales que notre analyse fait ressortir, pour le terrain considéré.

1. PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE

Pour bien appréhender les différents enjeux que suppose notre problématique, il est important d'avoir un aperçu des débats dans lesquelles elle s'inscrit. C'est à cet effet que nous présenterons dans la première partie de ce chapitre les notions essentielles qui ont alimenté notre réflexion. Dans la seconde partie, nous détaillerons la méthode que nous avons utilisé au cours de notre étude, afin de justifier la rigueur de notre raisonnement.

1.1. LES EVOLUTIONS DES RAPPORTS AU TERRITOIRE DE L'ECONOMIE LAITIERE

Les éléments rapportés dans cette partie sont issus d'une revue de littérature essentiellement géographique et économique. Nous y exposons les points de vue des deux disciplines et nous montrons comment ils se complètent et s'enrichissent mutuellement. Nous établissons tout d'abord un état des lieux sur les "rapports au territoire" de l'économie agroalimentaire, puis nous présentons des points clefs sur l'économie laitière française. Pour terminer, nous exposons la question des liens au territoire dans le cadre du secteur laitier et nous introduisons notre questionnement personnel, basé sur ces réflexions.

1.1.1. Le territoire, son activité économique et les rapports qui les relient

Pour commencer, il nous semble important de revenir sur les différentes manières de considérer les notions qui structurent le centre de notre analyse : le territoire et l'économie agroalimentaire qui s'y développe, ainsi que l'articulation entre les deux.

- **Les différentes approches du territoire et de sa composante économique**

Le terme de territoire est aujourd'hui quelque peu galvaudé, notamment à cause de son utilisation par une multitude d'acteurs. Pourtant il recouvre des faits précis et particulièrement importants pour la compréhension des phénomènes de développement.

- **Une notion qui s'impose petit à petit**

Le mot “ territoire ” est à l’origine une notion utilisée par les éthologues afin de définir les espaces de vie des animaux. Cependant, ce terme est petit à petit entré dans le vocabulaire des économistes et des géographes. L’apparition de cette notion remonte aux années 1970, avec la crise économique et la remise en cause d’un modèle de développement basé sur une croissance “ illimitée ”² (Santamaria, 2002). La diffusion du concept sera importante par la suite, notamment durant les années 1980 à 1990 (avec les mouvements de décentralisation), jusqu’à devenir une notion considérée comme fondamentale. Son succès peut s’expliquer par l’originalité de son approche dans les réflexions sur l’origine du développement. Elle intègre en effet de multiples dimensions complémentaires : l’histoire, la culture, la sociologie, etc. De plus, son intérêt est à trouver dans l’utilisation qui peut en être faite. Ainsi, le concept de territoire n’est pas un simple cadre d’analyse théorique, mais il est également un outil opérationnel mobilisable dans les projets de développement local.

Le territoire des géographes et des économistes

Les géographes ont d’abord travaillé sur les facteurs naturels et humains pouvant donner une unité à un certain espace (relief, pédologie, modes de culture, savoir faire, etc.). Leurs réflexions ont conduit à l’émergence de la notion de “ terroir ”. Celle-ci lie une économie de production à un espace géographique. Pourtant, on ne peut utiliser ce concept dans le cadre d’une réflexion générale sur les rapports au territoire d’une économie agroalimentaire. En effet, il n’existe pas systématiquement de “ terroir ” sur un lieu de production. L’approche théorique générale sur le sujet est à trouver dans les travaux de la “ nouvelle géographie socioéconomique ”. Ce mouvement analyse “ les fondements sociaux de l’économie spatiale et de la géographie humaine : l’ancrage des activités dans un territoire, les modes de fonctionnement, les systèmes de gouvernance et les relations de proximité ” (Praly, 2005). Ce courant de recherche charge le terme “ territoire ” d’un sens nouveau. Ce dernier devient un produit de l’activité humaine où s’imbriquent l’espace et les rapports sociaux (Santamaria, 2002). La société crée donc un territoire par l’action socioéconomique qu’elle projette sur un espace.

Les économistes agricoles ont d’abord travaillé à l’échelle d’une exploitation ou d’une filière. Leurs réflexions présentent l’agriculture comme une activité qui consomme de l’espace en vue de produire un bien alimentaire. En ce sens, elle est créatrice de territoire.

² Ce modèle fordiste développé dans les années cinquante aux Etats Unis, s’est diffusé en France après la fin de la Seconde Guerre, et avec la relance économique post-guerre.

D'autres travaux plus récents mobilisent la notion de territoire. Ils mettent en avant ses fonctions dans la régulation de l'économie (Prally, 2005). D'une part, le courant théorique de "l'économie des conventions" étudie à l'échelle micro-économique les phénomènes d'émergence locaux et régionaux. D'autre part, "la théorie de la régulation" étudie à l'échelle macro-économique les régulations locales et leurs rôles. J.P. Gilly et B. Pecqueur (1995) constatent que ces deux mouvements théoriques se complètent. Ils remarquent qu'apparaissent sur des territoires, des actions collectives de valorisation fondées sur des conventions et institutions locales. Dans ces cas, le territoire est le recouvrement partiel d'une proximité géographique, d'une proximité organisationnelle et institutionnelle : c'est un "espace projet" délimité.

▪Des approches qui se complètent et s'enrichissent

Les réflexions géographique et économiques ne sont pas déconnectées des travaux réalisés dans d'autres disciplines. Les historiens par leur approche temporelle et culturelle des découpages territoriaux ; les sociologues par leur contribution sur les sentiments d'appartenance ; les politologues par leurs travaux sur les questions de gouvernance ; tous ont touché des aspects qui se retrouvent aujourd'hui dans la notion de territoire. Ces points de vue combinés conduisent à considérer "le territoire" comme un acteur central dans le processus de développement. Chaque territoire a une évolution qui lui est propre, grâce à ses facteurs sociaux qui se traduisent au niveau organisationnel et institutionnel.

• L'articulation entre le territoire et l'économie

A l'heure où les échanges économiques s'intègrent dans un contexte de plus en plus large, où les marchandises parcourent des distances de plus en plus importantes et où la régulation de l'économie s'effectue à une échelle de plus en plus internationale (l'Europe, voire le monde), il est important de distinguer l'articulation entre le territoire et l'activité économique à deux niveaux : une échelle locale et une échelle globale. Chaque degré permet de distinguer les liens entre les entités sous des dimensions différentes.

▪Les rapports entre l'activité productive et le contexte local

Les activités économiques d'un territoire cherchent à valoriser des ressources locales afin d'élaborer des produits commercialisables sur le marché. Les tenants des rapports entre économie et territoire, au niveau local, sont donc à trouver dans une analyse de l'activité productive elle-même.

Pour pouvoir qualifier cette activité productive, les économistes font assez fréquemment appel à la notion de “spécificité”. G. Allaire et B. Sylvander (1997) font ressortir trois grands champs pour caractériser ce point : la technologie utilisée, le marché ciblé, et la gouvernance du secteur productif. Cette trilogie résume bien les différentes approches et travaux de recherche actuels repérés dans la bibliographie. Le premier champ, la technologie met en avant, au delà de l’existence de labels ou de protection juridique, l’opposition entre des techniques de production spécifiques (basées sur des ressources matérielles et immatérielles peu transférables³) et des techniques plus standardisées. Le deuxième champ, celui du marché, oppose un produit “dédié” à un marché spécifique⁴ à un produit générique, c’est à dire destiné à une consommation de masse. Enfin, la gouvernance⁵ fait état de l’ancrage territorial de l’activité économique. Ce dernier consiste en la porosité du rapport marchand vis-à-vis du reste des relations sociales (Pecqueur, 2005). On oscille alors entre une gestion de l’activité économique territoriale ou par le marché. On remarquera que pour chaque champ, il y existe une opposition entre deux modalités de rapports économie / territoire : l’une où les liens au territoire sont forts, et l’autre où ceux-ci sont faibles.

De leur côté, les géographes cherchent à mettre en avant l’ensemble des liens existants entre les produits et leur zone de production. Ils parlent de “liens au lieu” ou d’“ancrage territorial” et centrent généralement leur analyse sur les produits (Scheffer, 2002). L’étude de la bibliographie montre que ces notions sont encore en débat. Il n’y a pas véritablement de grille qui se soit imposée même si de nombreuses connaissances sont considérées aujourd’hui comme acquises. Les grandes lignes que nous pouvons faire ressortir ont trait aux déterminants physiques et humains de la localisation des activités. Il s’agit entre autres de l’environnement physique et climatique (le terroir⁶) et des caractéristiques biologiques des produits. De plus, ils insistent sur les ressources sociales issues des réseaux et organisations (solidarité, capacités d’adaptation et d’innovation) ; sur les ressources territoriales issues de l’histoire et la culture (dénomination, patrimoine, notoriété et identité locale), sur les aspects économiques (rapport aux villes, aux réseaux de distribution), etc. (Delfosse, 1996 a & 1996 b ; Letablier, Delfosse, 1994 ; Margetic, 2005 b ; Praly, 2005).

³ Ressources matérielles (infrastructures, matières premières, main-d’œuvre, capital) et immatérielles (connaissances, compétences, savoir-faire). C’est la combinaison de ces ressources qui fait la spécificité de l’activité économique d’un territoire. (Millat, Bataini, 2003)

⁴ Le produit “dédié” est réservé à un consommateur différencié par son attache géographique ou par ses références culturelles (habitudes de consommation alimentaire caractéristiques).

⁵ La gouvernance est un mécanisme de coordination et d’action collective qui mobilise différents types d’acteurs sur des champs divers et dans un objectif commun (Raillet, Torre, 2004)

⁶ On entend ici le terroir au sens pédoclimatique uniquement et donc sans intégrer la dimension humaine (technique, sociale, culturelle et historique) que proposent Bérard et Marchenay et l’Institut National des Appellations d’Origine.

Lorsque l'on compare les deux approches, on remarque que celle des géographes est plus diversifiée et détaillée que celle des économistes. Pourtant, on peut trouver des liens entre les deux points de vue. Ainsi, les critères des géographes peuvent se replacer dans la grille des économistes. Les déterminants physiques peuvent être considérés comme un actif spécifique de production et être ainsi rattachés au champ technique⁷. Les ressources territoriales, les rapports économiques et les ressources sociales se retrouvent dans les composantes des orientations politiques données à l'économie laitière. Ils font alors partie du champ de la gouvernance. Même si ces liens sont imparfaits ils soulignent toutefois la constance de certains thèmes.

De nombreuses analyses géographiques ont cherché tout d'abord à qualifier les liens entre les produits et leur origine. Aujourd'hui, leurs dernières approches se présentent plus dans la continuité des travaux des économistes. Ceux-ci travaillent en effet davantage sur les dynamiques spatiales à l'œuvre dans une optique de développement local. En conclusion, on fera remarquer que les approches géographiques et économiques se complètent et s'enrichissent mutuellement. Ceci explique d'ailleurs les nombreux travaux en commun que mènent aujourd'hui les deux disciplines.

▪ **Les modèles de gestion institutionnelle de la production**

L'économie agroalimentaire d'aujourd'hui est fortement dépendante de la gestion institutionnelle. Elle est touchée de trois manières différentes : en amont de la filière par les politiques sur l'agriculture, en aval par les politiques de gestion des marchés et enfin sur l'ensemble de la filière par les politiques de développement rural. Les tenants des rapports entre économie et territoire, au niveau global, sont donc à trouver dans une analyse de l'encadrement institutionnel de l'activité productive. On constate alors deux modèles schématiques : celui de la "convergence" et celui de la "divergence" (Pecqueur, Torre, Vandecandelaere, 2003).

Le premier modèle s'inscrit dans le cadre d'une mondialisation des échanges. Il sous-tend une universalisation des produits, des comportements de consommation et des goûts, tirée par une classe moyenne à pouvoir d'achat croissant. Il implique des politiques globales, pousse à une concurrence accrue par une libéralisation des marchés et donc entraîne les prix vers le bas. Ce type de politique est fortement appuyé par l'Organisation Mondiale du

⁷ Voir les contenus des cahiers des charges de certains produits qui incluent par exemple races, fourrages, délimitation de

Commerce (OMC). Le modèle de la divergence postule au contraire, que la globalisation implique une adaptation des acteurs économiques par différenciation pour échapper au “ laminage concurrentiel ”. Les différences culturelles et les spécificités des pratiques sont alors considérées comme des alternatives à la compétition entre produits standards et donc à la chute des prix. Elles sont des sources construites de développement endogène, ce qui est fondamental pour l’adaptation à l’échelle globale. En conséquence, ce modèle implique des “ politiques - cadres ” permettant aux initiatives locales⁸ de s’insérer dans le contexte international sans perturber la logique générale de concurrence (Sylvander et al, 2005).

On peut conclure de ces analyses que l’économie agroalimentaire est soumise à deux forces concomitantes : l’une conduisant à une industrialisation / uniformisation du secteur productif et l’autre préservant un tissu de production différencié à une échelle locale.

▪ Les rapports économie / territoire et l’articulation local / global

Au vu des analyses présentées ici, on considérera que les “ rapports au territoire ” d’une activité de production sont constitués par les phénomènes économiques et les constructions socio-historiques qui associent un système productif à un territoire. Ces rapports peuvent être le résultat de dynamiques localisées, mais également d’actions plus générales. Les questions concernant ces rapports sont fortement liées aux réflexions sur l’articulation entre le contexte local et le contexte global. On distingue alors deux grands types de liens au territoire⁹ :

- un “ ancrage ” : Liens forts entre le territoire et l’activité économique ; spécificité de la production et logique de différenciation (avec des politiques de “ divergence ”). Dans ce cas, le territoire contrôle au maximum son économie, notamment grâce à la gouvernance qui en est faite (Raillet, Torre, 2004 b). A ce moment, il s’“ insère ” dans le contexte global.
- un “ détachement ” : Liens lâches entre le territoire et l’activité économique ; la production est générique et la concurrence se fait par les prix (avec des politiques de “ convergence ”). Dans ce second cas, le territoire se soumet, s’“ adapte ” aux lois du

terroirs, etc.

⁸ Les initiatives locales sont indispensables pour ce type de développement. Cela implique le renforcement de la coopération territoriale entre les entreprises et les acteurs locaux. (Millat, Bataini, 2003)

⁹ Ces deux logiques sont bien entendu à tempérer selon les cas. Nous verrons également plus loin comment elles s’adaptent au cas particulier laitier.

marché global. Il possède alors une marge de manœuvre relativement faible pour contrôler son économie.

Ces réflexions théoriques portent d'une manière générale sur l'ensemble de l'économie agroalimentaire. Cependant, notre étude se base avant tout sur l'économie laitière. Ainsi, nous allons maintenant présenter cette branche particulière de l'agroalimentaire.

1.1.2. Les enjeux de l'économie laitière française dans le monde contemporain

L'économie laitière française est aujourd'hui confrontée à une évolution forte du contexte dans lequel elle s'inscrit. Le marché se segmente et tend à stagner, les régulations institutionnelles mutent... Tout pousse à une réorganisation de la chaîne économique pour faire face à une nouvelle donne. En conséquence, nous présentons ici les caractéristiques du secteur laitier bovin français et de l'environnement dans lequel il évolue aujourd'hui. Puis nous mettons en évidence les enjeux que cette situation implique.

- **Une filière importante mais fragile et des soutiens en pleine évolution**

L'appareil productif laitier français présente de nombreuses spécificités par rapport à ses concurrents européens. Cela est dû à un rythme de restructuration plus lent et plus tardif. L'encadrement institutionnel de la production est pourtant européen, mais les marges de manœuvre locales tendent à se développer.

L'organisation de la filière laitière française

Pour présenter la filière laitière française, il est nécessaire de rappeler quelques chiffres¹⁰. Le secteur laitier représente un poids important pour l'économie nationale tout d'abord en termes purement économiques de production de richesse. En effet, il collecte 22,5 milliards de litres de lait et réalise un chiffre d'affaire de 17,2 milliards d'euros¹¹. Il constitue ainsi la seconde Industrie Agro – Alimentaire (IAA) nationale (chiffres 2003, source : CNIEL). La filière laitière française a ensuite une importance socioéconomique (emplois et entreprises). Ainsi, elle compte 310'000 actifs permanents en 115'000 exploitations laitières et 76'000 salariés pour 1'504 structures de transformation¹². Nous allons maintenant présenter la filière dans son ensemble, pour chaque maillon de la chaîne économique, depuis la production jusqu'à la distribution.

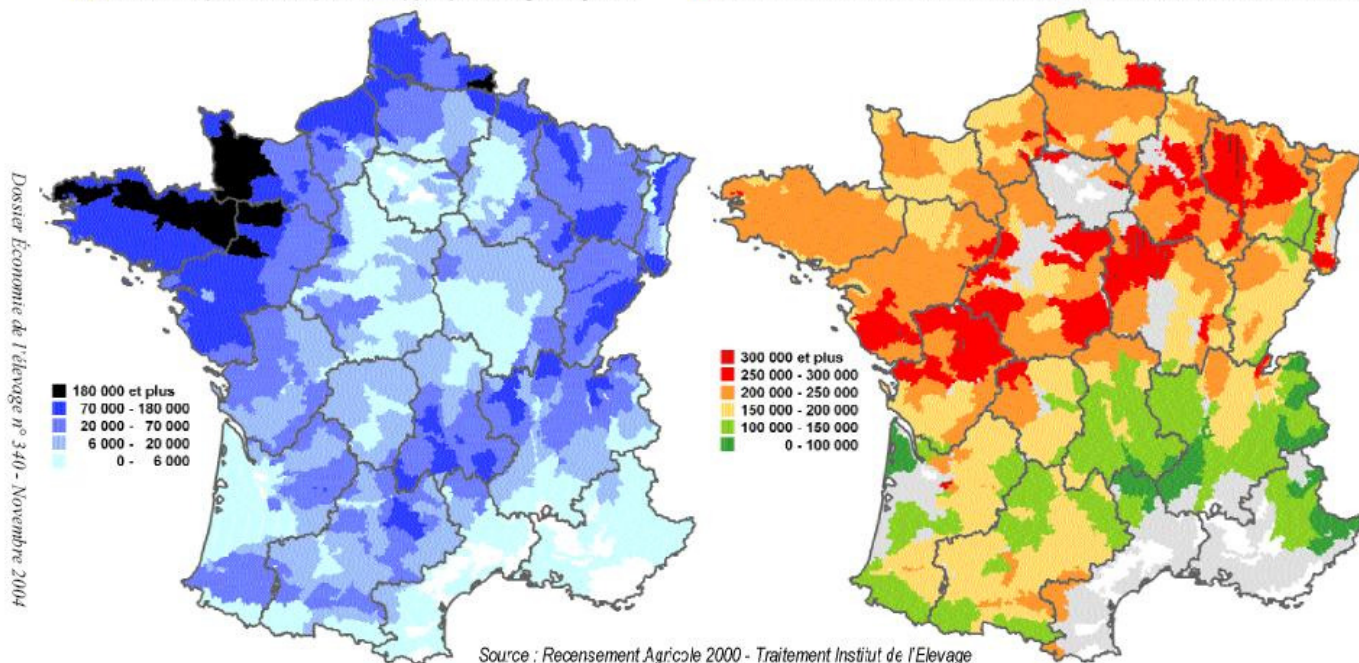
¹⁰ Sauf mention contraire, les chiffres et indications données dans l'ensemble de cette partie proviennent du rapport du Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts (2004).

¹¹ Sur ce chiffre, 5,1 milliards sont destinés à l'exportation. La balance commerciale laitière est positive de 2,5 milliards.

¹² A titre indicatif, le nombre total d'actifs français en 2005 est de 25 millions.

A Densité de quota laitier (litres/km²) par petite région agricole

B Quota moyen par exploitation laitière (litres) et par petite région agricole

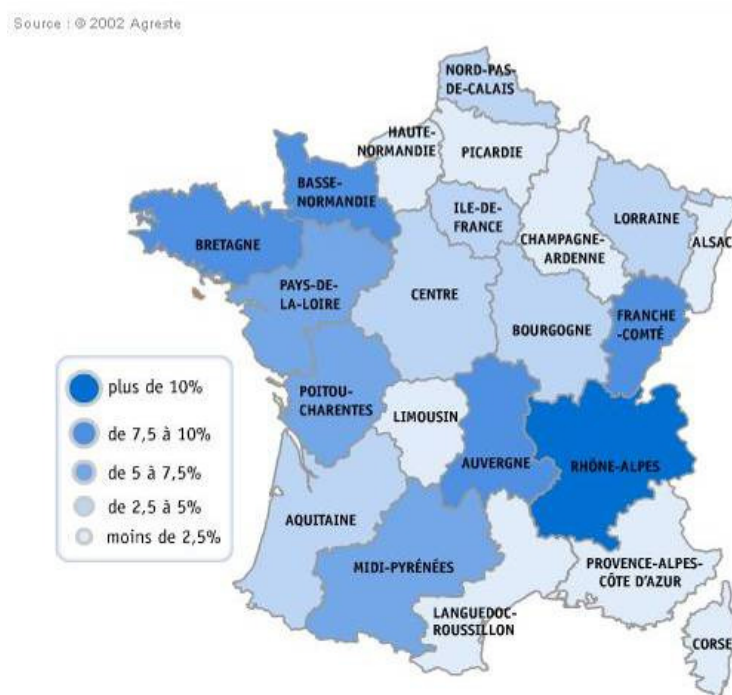


Carte 1 La géographie de la France laitière

La Carte 1.A permet de diviser la France de la production laitière en trois grandes zones. Cette division proposée par l'Institut de l'Elevage (2004 b) a été réalisée en fonction de la fragilité potentielle des exploitations face à une libéralisation du secteur. L'Institut distingue : les grands bassins laitiers ; les zones intermédiaires ; les régions de montagne. Les grands bassins laitiers de Bretagne, Normandie et du Nord disposent d'exploitations de tailles importantes. Ces régions produisent d'importants volumes (de 100'000 à plus de 180'000 L de lait par km²) et valorisent généralement leur production de lait intensive (à partir de 200'000 L de quota) grâce à une transformation en des produits industriels génériques. Les régions intermédiaires du Centre, de la Bourgogne, de la Champagne – Ardennes et Poitou – Charente ont des volumes de production assez importants (de 50'000 à 100'000 L en moyenne), mais la production laitière ne constitue pas l'orientation agricole principale de ces zones. Les régions de montagne comme les Vosges, les Alpes du nord et le Massif Central produisent entre 15'000 et 70'000 L et sont caractérisées par des exploitations de petites tailles et aux volumes faibles (moins de 200'000L de quota). Elles présentent des coûts de production élevés, de par la topographie de leur espace de production. Elles sont plutôt portées vers des productions fromagères ou à valeur ajoutée importante (Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts, 2004).

Ce qui caractérise avant tout l'industrie laitière française, c'est la concentration moindre qui existe au niveau de la transformation par rapport aux autres pays européens¹³. Ainsi cohabitent des acteurs économiques aux tailles économiques très diverses et aux degrés d'internationalisation variables. Les entreprises vont de moins de 20 salariés à plusieurs milliers. Plusieurs d'entre elles sont de dimension internationale et quatre comptent parmi les dix premières entreprises européennes du secteur, et les 20 premières mondiales : Danone (n°4), Lactalis (n°7), Bongrain (n°14), Sodiaal (n°17) (Source : CIDIL). La coexistence de l'artisanal (avec sa dimension locale) et de l'industriel fait partie des caractéristiques principales de la France. Par ailleurs, les statuts juridiques des entreprises sont également très variés (firmes, coopératives, etc.). Comme on le voit sur la Carte 2, les sites de transformation se situent le plus souvent sur des zones traditionnelles de production laitière (centre est) et dans l'ouest de la France où le modèle productiviste agricole a fait fleurir l'activité laitière à dimension industrielle (grands élevages, grandes unités de transformation).

Source : http://www.metiersdulait.com/www/entreprises/carte_entreprise.ht

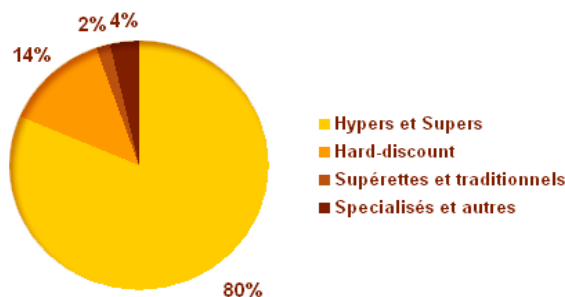


Carte 2 Répartition régionale des entreprises de l'industrie laitière en 2002 (en%)

L'avènement des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) ces vingt dernières années a bouleversé le paysage de la distribution. Il a notamment permis une importante diffusion des produits agroalimentaires (même des produits locaux). A l'opposé de la transformation, la

¹³ On fera arbitrairement l'amalgame entre les entreprises réalisant véritablement une transformation du lait (collecte, emballage, stockage, refroidissement, traitement, y compris le travail à façon) et celles collectant juste le lait (négoce). En effet, les statistiques utilisées par nos sources ne font pas la distinction entre les deux.

distribution des produits lactés est elle monopolisée par un seul type de structure. Ainsi, les GMS ont une influence considérable sur la filière laitière. Les distributeurs traditionnels et spécialisés (crémeries, etc.) qui étaient des acteurs majeurs sur les marchés laitiers il y a vingt ans sont devenus minoritaires et marginaux si l'on s'en tient aux parts de marché qu'ils détiennent aujourd'hui (voir Figure 1).



Source : CIDIL

Figure 1 Parts de marchés de la distribution en valeur (2003)

Malgré un poids économique faible se développent de plus en plus des magasins de vente directe et les filières courtes. Ces filières transforment et commercialisent directement le lait pour obtenir une meilleure valorisation. La grande distribution est évitée et la valeur ajoutée est conservée par les acteurs de l'amont de la filière.

La filière laitière française produit une importante diversité de marchandises. Cette diversité est culturelle (on dénombre en France plus de mille sortes de fromages), mais elle est également le résultat d'efforts en Recherche & Développement et en marketing (en 2002, 191 nouveaux produits laitiers ont été lancés sur le marché – Source : CIDIL). Le secteur laitier cherche toujours à s'adapter à la demande en termes de qualité, de goût, de santé, de praticité des produits, etc. Dans l'ensemble, on constate une évolution notable vers la production de produits frais au détriment des produits secs. Par ailleurs, les produits industriels (poudre de lait) diminuent, entre autres à cause la faible valorisation qui en est faite.

Pour conclure, il semble aujourd'hui que l'une des clefs de la consolidation du fonctionnement des filières laitières françaises tient dans la consolidation des relations entre l'amont et l'aval (Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts, 2004). En effet, avec le développement des produits de grande consommation, les marchandises sont de moins en moins valorisées. De plus, la valeur ajoutée est inégalement répartie entre les différents maillons de la filière. Cela peut s'expliquer par la puissance grandissante des GMS et par le désengagement progressif des acteurs publics dans la régulation de la filière laitière.

▪ Les régulations institutionnelles

L'agroalimentaire est fortement soumis à la régulation institutionnelle. Ainsi, de nombreuses politiques européennes influencent l'économie laitière. Elles sont appliquées ensuite au niveau national par chaque état membre.

Tout d'abord, les grandes orientations des Politiques Agricoles Communes européennes touchant à la production (PAC - 1^{er} pilier). Elles ont vu leurs orientations changer radicalement. En effet, les aides aux agriculteurs sont depuis le 1^{er} Janvier 2005 soumises au respect de normes de sécurité sanitaires et environnementale et n'ont plus de lien avec le volume de production réalisé. Cela s'applique au niveau global avec peu d'adaptation au niveau local. Ces dernières décisions vont conduire à l'élimination des structures non adaptées aux exigences du marché concurrentiel (pas assez de financements pour la mise aux normes). La restructuration imposée va en grande partie conduire à plus de productivisme (Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts, 2004). En ce sens, on peut estimer qu'elle répond à une logique libérale du type "convergence".

Ensuite, la régulation des marchés laitiers. L'Organisation Commune de Marché (OCM) du lait et des produits laitiers a été mise en place en 1968. Elle a d'abord été instaurée pour soutenir le marché. Cependant, conjuguée aux progrès techniques des années 1970, elle a conduit à produire de nombreux excédents. Elle a donc été modifiée par l'établissement en 1984 des quotas laitiers en vue de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande (Source : ONILAIT). C'est ce que l'on appelle le "contingentement de l'offre". Depuis les réformes de l'Agenda 2000, les prix d'intervention de l'Europe diminuent régulièrement dans l'objectif d'ajuster le prix du lait intérieur à celui, beaucoup plus bas, du marché mondial. De plus, la limite des volumes à produire autorisés a été augmentée. Cette politique correspond à une logique libérale du type "convergence". On notera cependant que celle-ci est appliquée différemment suivant les Etats de l'Union (Barthélemy, Boinon, Wavresky, 2000). Ainsi, si certains jouent le jeu d'une politique des quotas très libre, d'autres l'administrent beaucoup plus de manière à limiter les effets de la libéralisation. Par exemple, en France la gestion des quotas est réalisée par les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) suite aux décisions nationales de l'ONILAIT¹⁴. Les services déconcentrés du ministère de

¹⁴ L'Office National Interprofessionnel du Lait et des produits laitiers ONILAIT est l'organisme responsable de la gestion de la production laitière française. Il est mandaté par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Affaires Rurales.

l'agriculture se chargent de les redistribuer ensuite aux acheteurs de lait (industries et négociants) conformément à La Loi d'Orientation Agricole de 1999.

Après ces deux grandes politiques européennes penchant vers le “ libéral ”, on fera remarquer que l'Union possède également des instruments relevant du modèle de type “ divergence ”. On peut le voir notamment au travers de la promotion et de la protection qui sont faites des Indications Géographiques (IG)¹⁵. Il s'agit essentiellement des Appellations d'Origine Protégée européennes (AOP) ; de leur équivalent dans la législation française : les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ; et des Indications Géographiques Protégées (IGP). Ces outils juridiques servent de politiques – cadres en articulant local et global et en encourageant une différenciation de la production. Ils sont gérés en France par l'Institut National des Appellation d'Origine¹⁶. Par ailleurs, les politiques de développement rural européennes (2^{ème} pilier PAC) cherchent la plupart du temps à adapter les contextes locaux aux enjeux globaux grâce à la territorialisation de l'activité. Ces politiques sont de plus en plus portées par des collectivités territoriales (Berrec, Déprés, Trouvé; 2005).

Aujourd'hui, le rapport entre “ convergence ” et “ divergence ” change. Cette évolution va de pair avec les mutations institutionnelles en cours.

Tout d'abord, le pouvoir Etatique n'est plus seul dans la gestion du secteur agroalimentaire. “ Le paysage politico – administratif est aujourd'hui marqué par des systèmes pluri – niveaux, multi – acteurs et inter – procédures ”. (Berriet-Sollic, Déprés, 2004). Du coup, la tendance est au renforcement des interventions publiques au niveau territorial (Berrec, Déprés, Trouvé, 2005). Cela s'est confirmé en 1999 avec la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Celle-ci prend acte de ces évolutions en favorisant l'émergence d'“ espaces construits ” ou “ territoires de projets ” (“Pays”, intercommunalité, “Parcs naturels régionaux”, etc.) se superposant aux espaces administratifs préexistants (Pecqueur, Torre, Vandecandelaere, 2003). Ensuite, la crise structurelle des années 1980 autour du modèle productiviste agricole a remis en cause la gestion sectorielle menée traditionnellement par l'Etat central. Aujourd'hui, on est passé d'une demande de productivité en vue d'une autosuffisance alimentaire, à une demande de produits diversifiés et de qualité, associant des biens et services collectifs (tels que le maintien des paysages, la qualité de l'eau, etc.). Or l'action publique territorialisée prend davantage en

¹⁵ Les produits avec Indications Géographiques sont des marchandises fortement liées à leur espace de production. Ils mettent en avant leur origine dans leur dénomination : “ les lentilles vertes du Puy ” ; le “ Beaufort ” ; etc.

compte la diversité des situations locales. Elle constitue donc un outil particulièrement adapté pour intervenir en faveur de ces nouvelles demandes envers l'agriculture.

A ce changement de niveau d'intervention, on peut également ajouter le changement des méthodes utilisées. En effet, se développent aujourd'hui des techniques de gestion novatrices qui contrastent avec les politiques normatives et directives habituelles. Ainsi, RAILLET et TORRE (2004 a) soulignent l'importance prise par les "procédures contractuelles", les "coordinations résiliantes" et la "démocratie participative". L'intérêt de ces méthodes réside dans la concertation et donc l'intégration des acteurs de la société civile aux procédures de réglementation. Ainsi, dans le cadre des procédures contractuelles, on peut citer pour exemple les conventions régionales conclues entre l'ONILAIT et un maître d'œuvre local dans le cadre des contrats de plan Etat / Région. Elles visent le financement de programmes d'actions sur les filières régionales. De plus, les coordinations résiliantes se multiplient, notamment avec l'émergence des marques collectives de qualité.

Malgré tous ces efforts de territorialisation, les politiques de type "convergence" ont un impact de plus en plus fort, notamment à cause du renforcement de leurs actions de libéralisation. Les politiques locales de "divergence" en émergence sont donc déstabilisées et leurs actions sont encore fragiles et ont une portée limitée. Pourtant, elles peuvent constituer un levier d'action important pour répondre aux nouveaux enjeux qui se présentent face à l'économie laitière française.

- **Les enjeux pour l'avenir de l'économie laitière française**

Les perspectives à moyen et long termes de la filière laitière sont déterminées par deux facteurs principaux : l'évolution de la consommation et l'impact des politiques sur le secteur.

- **L'évolution des marchés laitiers vers des produits à faible valeur ajoutée**

D'une manière générale, le marché laitier se porte bien. Les sommes dépensées par les ménages français sur l'ensemble des produits laitiers ont progressé de 9% en moyenne depuis 1998. Elles représentent 16,6% du budget alimentaire en 2003 (Source : CNIEL / Secodip). Pourtant, on constate ces dernières années une légère baisse de la croissance.

¹⁶ L'INAO est l'organisme officiel français en charge du suivi réglementaire des démarches de qualité d'origine.

Source : CIDIL

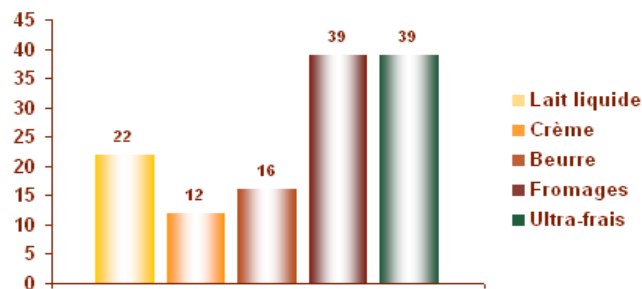


Figure 2 Nombre d'actes d'achat par acheteur et par an (2003)

Source : CIDIL

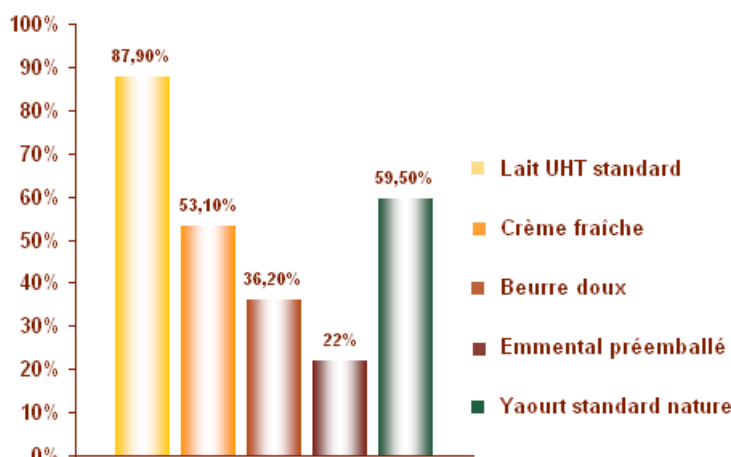


Figure 3 Part de marché du produit phare de chaque famille (2003)

Ces observations nous permettent de mettre en avant le caractère particulièrement difficile et concurrentiel du marché du fromage. On remarquera toutefois qu'il n'entre pas en compétition avec le reste des produits laitiers, sauf éventuellement avec les produits frais qui constituent son concurrent direct.

Il est intéressant d'apporter une dimension géographique à ces considérations sur la consommation. En effet, on remarque que les habitudes alimentaires sont encore assez variées d'une région à l'autre de la France. Cela est lié aux habitudes culturelles et culinaires et aux productions locales. On trouve dans l'ouest les consommations les plus élevées en beurre et en lait. En revanche à l'est, c'est la crème qui domine et l'ultra frais prédomine dans le centre est. Globalement, les variétés sont le plus consommées dans leurs zones de production respectives, en particulier pour les fromages. Ces différences constatées à grande échelle tendent néanmoins à s'assouplir et la consommation tend à s'homogénéiser (Source : CIDIL).

Comme on peut le voir sur la Figure 2, les fromages sont la famille laitière la plus achetée par les Français avec l'ultra – frais. Suivent ensuite, le lait, le beurre et la crème. On peut remarquer sur la Figure 3 que le secteur du lait liquide est particulièrement homogène. En effet, le lait UHT monopolise le marché. A l'inverse celui du fromage est particulièrement éclaté. En effet, l'emmental, produit phare récolte à peine un quart des marchés.

En ce qui concerne les productions dites “ de qualité ”, une stagnation du marché (voire une régression) est observée depuis 2002. Cela concerne tant les AOC que le reste de la production. Cette tendance semble structurelle et liée à l’importante hausse des prix (Frayssignes, 2005). Par ailleurs, leur situation politique est fragile notamment suite aux négociations en cours au sein de l’OMC¹⁷. Enfin, la compréhension du grand public sur ces démarches reste faible, ce qui fragilise l’image positive qu’elles ont acquises auprès des consommateurs. Face à ces enjeux, les produits liés à une origine ont donc fortement besoin de reconnaissance et de légitimité, surtout de la part des acteurs publics qui ont contribué à leur création.

▪ Les perspectives des évolutions politiques sur la filière

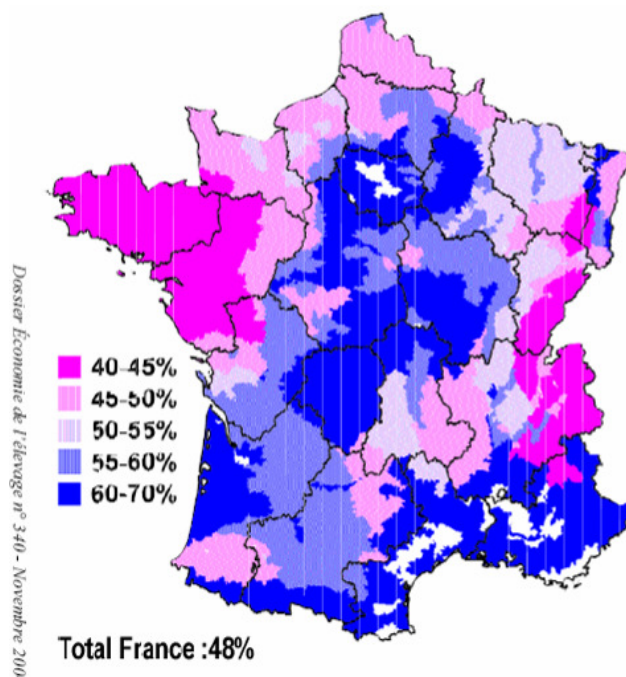
L’impact de plus en plus fort des politiques de libéralisation aura d’importantes conséquences en terme d’aménagement du territoire. Cette remarque fondamentale est à l’origine de notre réflexion.

La politique des quotas qui avait pour objectif de contrôler le marché et limiter la surproduction a eu également un effet structurant puisqu’elle a permis de contrôler le phénomène de concentration au niveau départemental (échelle où était géré la répartition des quotas) (Plet, 1991). La suppression envisagée des volumes autorisés rendra libre la réorganisation géographique de la production laitière à l’échelle nationale. Cela générera donc de graves problèmes d’aménagement du territoire. De plus, cela entraînera un risque de décalage entre l’offre et la demande, donc de surproduction et de baisse des prix. Les décisions déjà prises de l’augmentation des volumes autorisés iront aussi dans cette direction.

Par ailleurs, le Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts (2004) montre que la baisse des prix d’intervention européens sur le marché du lait se traduira au final par une baisse du prix au litre estimée entre 10 et 20%¹⁸. Cela entraînera une augmentation de la concurrence européenne et pourra avoir de fortes conséquences sur la structuration de l’offre. Par exemple, les espaces de montagne (aux conditions géographiques difficiles) seront fragilisés dans une stratégie “ par les prix ”. L’Institut de l’Elevage a réalisé une simulation des impacts que pourraient avoir ces évolutions sur les exploitations françaises (Voir Carte 3).

¹⁷ Les produits bénéficiant d’une protection géographique sont depuis longtemps sujet de désaccord à l’échelle mondiale. Cela est dû aux enjeux économiques (protectionnisme caché ?), mais également à des différences culturelles.

¹⁸ L’accord de Berlin de 1999 et le compromis de Luxembourg de 2003 ont programmé une réduction des prix d’intervention de 25 % pour le beurre et de 15 % pour le lait écrémé en poudre. En revanche, ils ont instauré en compensation un soutien aux producteurs sous la forme d’une aide directe laitière représentant un peu plus de 10% du prix avant réforme.



Carte 3 Prédiction de diminution du nombre d'exploitations laitières à l'horizon 2010 – 2012 (Scénario bas)

On remarque sur cette carte, que les régions montagneuses ainsi que les régions intermédiaires (Massif Central, Pyrénées, Alpes du sud, Centre, Bourgogne, etc.) connaîtront une diminution très importante de leurs exploitations laitières. Cette réduction sera moins grave dans les grands bassins laitiers, où se concentre déjà l'appareil industriel de transformation¹⁹. Il y aura donc un réaménagement global de la géographie laitière française qui se concentrera alors à l'ouest. Dans cette réorganisation, certaines zones *a priori* fragiles (Alpes du nord et quelques zones du Massif Central) trouveront un répit. Cela est dû à la bonne valorisation qu'elles font de leur lait. Cette caractéristique s'explique par l'importance des systèmes de qualité en ces endroits marqués par les démarches d'Indications Géographiques (Fleury et al. 2005).

Ces difficultés liées au prix de vente du lait ont des conséquences directes sur les exploitations laitières, mais également sur l'ensemble de la filière. En effet, les entreprises de transformation, pressées par la concurrence des marchés, attirées par les prix de matière première attractifs délocalisent leurs productions vers les zones les moins chères, abandonnant leurs fournisseurs habituels. " Afin de réduire les frais de collecte et de livraison, elles favorisent la concentration économique des exploitations et la concentration géographique des productions " (Diry, 1987, p.287). De plus, les GMS font pression pour poursuivre la

¹⁹ Ces exploitations présenteront toutefois des difficultés en raison de leur dépendance envers la PAC.

diminution des prix. Au final, le gain des évolutions politiques devrait se faire au bénéfice des consommateurs en se traduisant par une diminution générale des prix des produits laitiers. Il devrait également profiter aux puissantes industries de transformations qui n'hésiteront probablement pas à profiter de cette opportunité pour augmenter leur part dans la valeur ajoutée finale des produits laitiers.

Au final, les perspectives évoquées pour l'économie laitière nous confortent sur le bien-fondé de notre réflexion sur les rapports au territoire dans le cadre de l'économie laitière.

1.1.3. Les “ rapports au territoire ” de l'économie laitière

Nous avons vu que les rapports au territoire d'une activité économique pouvaient être distingués en deux grands types : l'“ ancrage ” et le “ détachement ”. Nous montrons donc ici les “ Modèles Productifs ” tels qu'ils se déclinent dans le cas de l'économie laitière. Nous présentons les deux modèles identifiés, puis nous soulignons les questions qu'implique leur application sur le terrain.

- **La coexistence de Modèles Productifs aux rapports au territoire opposés**

Le secteur laitier et le secteur viticole sont des domaines précurseurs de l'économie agroalimentaire où les questions du rapport au territoire se sont exprimées très tôt. Les géographes ont rapidement identifié ces problématiques, reprises ensuite par les économistes.

Des approches géographiques et économiques qui se complètent

Delfosse repère les prémisses de distinctions entre deux cultures de l'économie laitière au début du XX^{ème} (1995 a). Chacune possède ses caractéristiques : son type d'entreprise laitière (industrie privée ou coopérative fermière) ; son fromage préférentiel ; son mode de commercialisation, etc. Elle souligne ensuite l'apparition de deux conceptions de la qualité laitière - plus particulièrement fromagère - pendant l'entredeux guerres. Il s'agit d'un contraste entre “ un fromage sûr et sain maîtrisé par les sciences et les techniques ” (fromage industriel) et “ un fromage typique, qui de rustique devient traditionnel ” (fromage fermier).

Cette approche géographique et historique montre la création de deux modèles de l'économie laitière combinant rapports à la qualité et à l'espace. L'auteur montre dans ses écrits (Delfosse, 1993, 1998, et autres) comment ces modèles sont partagés entre un désir d'ubiquité et un désir de rattachement au lieu. Ainsi, elle met en avant la différenciation entre : une industrie cherchant à commercialiser des marchandises productibles et consommables en

tous lieux (ubiquistes) ; et un secteur misant plus sur la typicité de ses produits et l’ancrage de son appareil productif (territorialisés). Il y a donc une opposition entre deux pans de l’économie laitière : un pan “ localisé ” et un “ aspatialisé ”.

De son côté, Pecqueur (2005) souligne la coexistence de Modèles Productifs Laitiers (MPL) théoriques aux approches différentes dans les logiques commerciales et les rapports au territoire. Il distingue ainsi un modèle dit “ de productivité ” à celui dit “ de qualité ”.

Modèle de productivité (“ P ”)	Modèle de qualité (“ Q ”)
Baisse des coûts et des prix	Maintien des prix élevés
Individualisation de la productivité	Globalisation de la productivité
Généricité des produits	Spécificité des produits
Gouvernance globale (logiques de firmes)	Gouvernance locale (logiques d’acteurs pluridimensionnels)
Entreprises reliées entre elles dans une filière	Sites productifs (territoire)
Concurrence comme dynamique dominante	Echapper à la concurrence comme stratégie
Mobilité des sites de production	Immobilité, ancrage du système productif
<i>Logique de firmes</i>	<i>Logique de territoires</i>

Tableau 1 Les deux Modèles Productifs Laitiers types (Pecqueur, 2005)

Remarque sur le Tableau 1
Nous avons complété le tableau en ajoutant la ligne sur la mobilité et sur les acteurs du modèle (entreprises ou sites productifs). L’auteur ne les fait pas apparaître dans la grille de son article, mais il la mentionne dans son texte. Nous avons décidé de les ajouter car elles ont selon nous une forte importance sur la distinction entre les deux modèles.

L’auteur replace ses modèles dans le contexte de l’évolution des théories économiques. Pour lui, le point central est le glissement progressif réalisé depuis l’“ avantage comparatif ” vers l’“ avantage différenciatif ”. Selon Pecqueur, le premier concept, issu des réflexions ricardiennes des années 1800 sur le commerce international, n’est plus suffisant pour comprendre l’économie d’aujourd’hui où les produits contiennent de plus en plus d’offres de service. Par ailleurs, il remarque que les territoires productifs n’ont plus intérêt à jouer la carte de la compétitivité par les coûts dans un contexte de trop forte compétition. Leur salut se trouve plutôt dans la différenciation pour échapper aux lois de la concurrence. Cette alternative est généralement plutôt portée par des zones présentant des difficultés économiques et souffrant depuis longtemps d’un retard dans la course à la compétitivité (Pecqueur, 2002). Les régions qui présentaient des avantages dans la compétition par les prix vont soit continuer dans cette direction, soit se réorienter si la pression du marché se fait trop forte.

On peut conclure que les approches présentées par les deux auteurs sont véritablement complémentaires. Elles montrent clairement la traduction laitière des oppositions entre l'“ ancrage ” et le “ détachement ”. On a d'un côté une économie laitière industrielle, mondialisée et normalisée (modèle productif de type “ P ”) et de l'autre un secteur laitier plus artisanal, territorialisé et caractérisé par la typicité de ses productions (type “ Q ”).

▪ Les concurrences et complémentarités existant entre les modèles

A partir du moment où ont été repérés ces deux modèles avec leurs types de rapport au territoire, se pose la question de leurs relations géographiques et économiques. Peuvent-ils se situer sur un même territoire ? Sur un même bassin de production ? Peuvent-ils coexister dans une même entreprise ? Sur un même marché ?

Au début du XX^{ème} siècle, le contraste entre les deux modèles est patent car ceux-ci sont relativement étanches (Delfosse, 2000). L'auteur repère ainsi des zones clairement identifiées, plutôt enclines à tel ou tel idéal-type. Elles peuvent aisément se représenter sur une carte. L'étude des *marches* (ou aires de recoupement) montre que les deux “ types ” peuvent coexister sur un même territoire, mais pas dans une même entreprise. La raison de cette opposition est sociale et culturelle : il y a compétition entre les deux. Cependant, l'auteur souligne que le pouvoir croissant des consommateurs, les évolutions techniques et économiques tendent à diminuer les contrastes pour arriver à une conciliation. Ainsi, elle met en évidence que les stratégies industrielles se tournent de plus en plus vers une différenciation par référence à un territoire et à des usages traditionnels. Elle souligne aussi la modernisation des pratiques des laitiers produisant des produits théoriquement “ typiques ” (Delfosse, 1995 b). On arrive alors à une interpénétration relative des deux logiques. Les modèles s'influencent sur leurs techniques de production et sur leurs mobilisations d'éléments territoriaux (différenciation par référence à un espace, modes d'organisation de la filière). Il y a là un *emboîtement stratégique* des Modèles Productifs Laitiers.

De son côté, Pecqueur insiste bien sur le fait que les deux modèles qu'il dégage sont des “ idéaux-types ”. Il souligne la complexité de leur articulation. Pour lui, cette dernière suppose une imbrication et non une juxtaposition. Ainsi, on pourrait répartir spatialement les modèles sur un territoire (*emboîtement géographique*²⁰) mais on pourrait également le faire au

²⁰ Cette remarque d'emboîtement géographique se retrouve également chez Pilleboue (2000) : “ On peut formuler l'hypothèse que les produits de qualité n'élimineront nullement les produits de masse : comme aujourd'hui, leurs bassins de production respectifs continueront à se côtoyer, se chevaucher ou s'enchevêtrer. ”

sein même de certaines entreprises et filières (*emboîtement économique*). Cette remarque implique que les différents types de relation au territoire sont complémentaires au sein même des actions d'acteurs économiques qui ont tempéré en pratique les oppositions des modèles. En effet, ils peuvent jouer à la fois la stratégie " productivité " et celle " qualité ", pour des raisons techniques ou économiques. Les deux modèles seraient donc totalement imbriqués, rendant d'autant plus complexes les rapports entre l'économie laitière et l'espace.

Nous appuierons bien ici sur le fait que ces analyses montrent systématiquement une différenciation progressive de modèles, qui ensuite tendent à se rejoindre en s'influençant ou en se combinant. Le trouble apporté par la disparition des frontières entre les MPL conduit à renouveler les questionnements posés par l'économie et la géographie aménagiste.

- **Les interrogations posées par la distinction de deux Modèles Productifs**

Les liens au territoire du secteur laitier pourraient être simples s'ils ne se résumaient qu'en deux logiques pures. Leur application sur le terrain montre pourtant que leur distinction n'est pas aussi aisée. On peut le remarquer en analysant les démarches qualité que les deux MPL mettent en œuvre.

▪ Quel MPL et donc quelle qualité pour quels rapports au territoire ?

La présentation des modèles de Delfosse et Pecqueur ajoute une dimension supplémentaire aux modèles de relations économie / territoire précédemment identifiés. En effet, on remarque l'apparition de la notion de " qualité ". L'enjeu qui se profile derrière est bien entendu le plus souvent, une meilleure valorisation des produits avec une augmentation de la valeur ajoutée. Surplus qu'il faudra répartir entre les différents acteurs de la filière.

Dans le milieu laitier, les industriels et les associations de producteurs sont fortement intéressés par les systèmes de qualification. Ils ont mis en place deux grands types de démarches. Les premières ont pour objectif de segmenter le marché en mettant en avant des propriétés particulières attribuées au produit. Les secondes sont plus basées sur un objectif de maîtrise de la qualité (Institut de l'Elevage, 2004 a). Le modèle " Q " a placé très tôt le lien au territoire comme source de qualité. Il s'est donc placé dans une démarche de segmentation. Cependant, il a également dû avancer sur les questions de maîtrise de la qualité avec l'évolution de la réglementation (sécurité alimentaire). Le modèle " P " était à l'origine plutôt orienté vers des définitions de la qualité basées sur des aspects sanitaires (maîtrise de la qualité). Pourtant, il a repris aujourd'hui l'argumentaire du " lien au lieu ".

Praly a montré (2005) qu'il existe différents moyens de qualifier et valoriser des produits en mobilisant des éléments du rapport au territoire. Cela se fait en fonction des ressources disponibles et des logiques d'acteurs qui les mobilisent. Elle distingue deux formes principales d'outils. Le premier type (F) est soutenu par des outils commerciaux formels (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine -SIQO, marques privées, etc.). Le second consiste en des constructions informelles (IF) et complexes où la production est mise en scène²¹. De plus, dans ce cas, elle peut être articulée avec d'autres offres locales pour former des " biens complexes territorialisés " (Hirczack et al. 2005)²².

On peut utiliser les analyses de Praly pour classer les différents modes de qualifications suivant les deux MPL précédemment exposés, on obtient alors le Tableau 2.

²¹ Par la mise en scène d'une production, l'auteur entend l'introduction d'une valeur symbolique à un produit au travers de deux types de pratiques : la création d'une Dynamique Patrimoniale (visite à la ferme, démonstrations de fabrication, sentiers thématiques, événementiels gastronomiques) et la Vente Directe.

²² Les " biens complexes territorialisés " sont des offres localisées combinant plusieurs biens et services. (Pecqueur, 2000).

Modèle de productivité (P)	Modèle de qualité (Q)
<u>Systèmes de production à logique industrielle</u>	<u>Systèmes de production à logiques artisanales</u>
(F) : Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) avec peu de contraintes techniques et facilement automatisables	(F) : Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) avec fortes contraintes techniques et conservant un aspect artisanal
(F) : Marques Commerciales Privées (MCP) (F) : Marque De Distributeurs (MDD) “ terroir ” (F) : Indications Géographiques Protégées (IGP) (F) : Certification de Conformité Produit (CCP) (F) : Label Rouge (LR) (F) : Agriculture Biologique (AB)	(F) : La Marque Parc Naturel Régional (MPNR) (IF) : Dynamique Patrimoniale (IF) : La Vente Directe (IF) : Biens Complexes Territorialisés (BCT)

Tableau 2 Outils de qualification utilisés pour valoriser les produits agroalimentaires

La première colonne du Tableau 2 met en avant l'interpénétration des logiques avec la reprise des arguments territoriaux par les systèmes de production à logique industrielle. Cela illustre précisément *l'emboîtement stratégique* des modèles tel que le décrit Delfosse. Par ailleurs, on peut parfaitement imaginer un acteur économique s'engager dans une production mobilisant différents types de valorisation. On retrouve alors *l'emboîtement économique* de Pecqueur.

On remarque sur le Tableau 2 que le modèle de la productivité n'utilise pas la totalité des liens au territoire dans ses modes de qualification. Si l'on reprend les liens retenus par G. Allaire et B. Sylvander (1997) on remarque que ce modèle insiste plus sur les caractéristiques techniques du produit (matière première et savoir faire). Le marché ciblé est “ dédié ”, mais la gouvernance de ces systèmes est le plus souvent dominée par les industriels ou la grande distribution. Dans l'autre cas, les trois dimensions de rapport au territoire sont mobilisées. La gouvernance rattache bien le produit au lieu car ce sont souvent des réseaux locaux qui gèrent les outils de qualification au travers de Syndicats de produit ou d'organisation de producteurs²³. Cela donne un contenu d'identification fort à ce type de produits (Letablier, Delfosse, 1994). Enfin, on peut noter que les outils du modèle de la productivité ne font pas systématiquement appel à un lieu bien précis (MCP, CCP, LR, AB, ISO). En revanche, le lieu est un élément fondamental dans les démarches du modèle dit “ de la Qualité ”. Par ailleurs, il est à noter que les qualifications territoriales s'appliquent

²³ On remarquera que le modèle de la Qualité utilise beaucoup plus d'outils informels. Cela peut s'expliquer par une question de moyens des acteurs concernés. Les locaux ont en effet des budgets mobilisables qui sont généralement inférieurs à ceux

généralement dans le cadre laitier pour les produits fromagers. Les produits frais se démarquent encore peu en utilisant cette stratégie²⁴.

On conclura en soulignant l'ambiguïté et la complexité des rapports entre les Modèles Productifs. C'est dans cette tension que réside la difficulté de notre question d'évaluation des rapports au territoire.

Les mutations institutionnelles peuvent-elle modifier les rapports au territoire de l'économie laitière ?

Selon les prospectives réalisées par le Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts (2004) et l'Institut de l'élevage (2004), l'économie laitière à l'échelle nationale va évoluer vers une combinaison des deux types de Modèles Productifs Laitiers présentés. Vue à l'échelle nationale (globale), la combinaison opposera des espaces à type dominant " P " et d'autres à type dominant " Q ". Cependant, à l'échelle plus fine (locale, voire à l'intérieur d'une entreprise), les combinaisons entre ces modèles seront, on vient de le voir, plus complexes. Ainsi, des démarches qualité pourront se trouver en situation de complémentarité ou de concurrence sur des territoires productifs. L'objectif principal de cette étude est donc de bien appréhender cette *combinaison géographique, économique et stratégique* afin d'évaluer les rapports au territoire d'un système productif laitier local. Cette évaluation nous permettra de repérer les zones où l'économie laitière est fragile face à la libéralisation des marchés et donc où elle risque de disparaître progressivement.

Par ailleurs, les interventions institutionnelles sur le secteur laitier évoluent considérablement. Si les politiques dites " de convergence " ont toujours plus d'impact, à l'opposé les interventions locales se développent de plus en plus, mettant en place des politiques relevant plutôt du modèle de la " divergence ". Dans ce cadre, les pouvoirs publics locaux jouent un rôle très important. Les démarches qualité sont alors au centre de nombreuses actions institutionnelles car elles permettent une meilleure valorisation des produits et donc une meilleure compétitivité de l'économie laitière d'un territoire. Le second enjeu posé pour cette étude est donc de repérer comment ces actions vont influencer les rapports au territoire de l'économie laitière.

des agroindustriels. Ceux-ci peuvent plus facilement jouer sur des démarches qualifiantes nécessitant l'intervention d'un organisme tiers certificateur.

²⁴ Il existe une exception à noter : les démarches réalisées pour faire passer le beurre et la crème de Bresse en AOC.

1.2. POSITIONNEMENT METHODOLOGIQUE

Nous avons cherché au cours de notre étude à répondre aux questionnements de notre problématique en nous appuyant sur le cas concret d'une étude de cas. Celle-ci constitue la base de notre réflexion. Nous présentons ici la méthode que nous avons employée pour cette étude de terrain. Nous exposons d'abord nos hypothèses de travail, en reprenant les éléments apportés par la revue de littérature. Ensuite, nous déclinons les raisonnements qui nous ont amené à construire notre guide d'entretien²⁵.

1.2.1. Les hypothèses de travail et le cadrage de la recherche

Notre méthodologie repose sur deux choix de travail principaux : la définition des objets de l'étude et le choix des critères permettant d'évaluer les liens entre le système productif laitier et son territoire. Par ailleurs, nous justifions ici le choix du type d'intervention institutionnelle qui a été étudié pour répondre à la problématique.

- **Le choix des objets d'étude et de la méthode utilisée**

Nous parlons depuis le début de ce document des rapports au territoire de l'économie laitière. La mobilisation de cette terminologie nécessite une certaine clarification. Ainsi, on peut légitimement se poser les trois questions suivantes : Qu'est-ce que "l'économie laitière" ? Comment peut-on évaluer ses liens avec son territoire ? Comment collecter les informations nécessaires à cette évaluation ?

Qu'est-ce que "l'économie laitière" ?

Nous considérons dans cette étude le "*système productif laitier*" ou le "*secteur laitier*" ou l'"*économie laitière*" comme étant l'ensemble des personnes morales (entreprises) contribuant directement au travers de leur activité professionnelle à la fabrication de produits laitiers. Ainsi, cette entité est composée de filières. Ces chaînes économiques sont des successions d'entreprises reliées entre elles par des flux de matière première ou transformée. Dans notre cas, ce sont des flux de lait qui lient les entreprises considérées.

Nous proposons de diviser schématiquement les filières laitières en trois parties : P - la production de lait en exploitation agricole ; T – la transformation de lait²⁶ ; D – la distribution

²⁵ Ce dernier est présenté en ANNEXE 1 avec le détail des questions posées.

²⁶ Cette partie T pourra être divisée ensuite en plusieurs étapes en fonction du produit laitier réalisé. Dans l'exemple de la production fromagère on distinguera lorsque cela sera nécessaire la fabrication du fromage et son affinage. On aura donc une unité de transformation ainsi qu'un atelier d'affinage. Aujourd'hui, cette distinction n'a plus souvent lieu d'être car les entreprises de transformation affinent souvent elles-mêmes leur production.

des produits laitiers. L'économie laitière est donc constituée des entreprises P-T-D des filières laitières (voir Figure 4). Dans ce mémoire, nous ne nous attacherons qu'à la filière laitière bovine (la filière caprine pourra faire l'objet d'une autre étude).

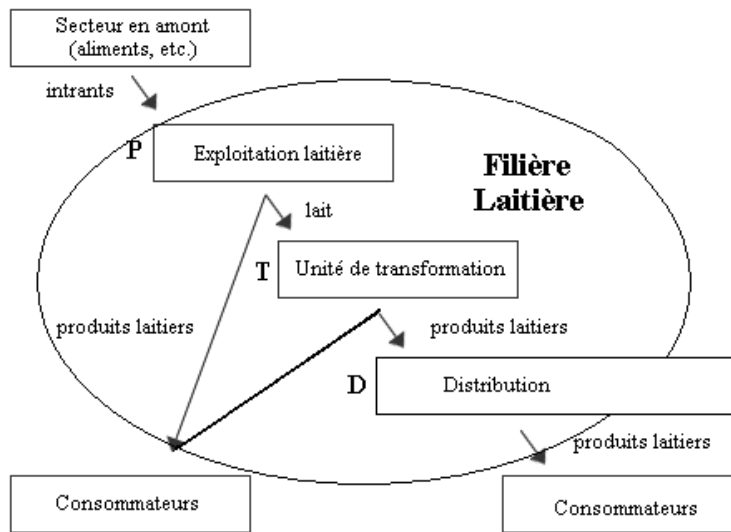


Figure 4 Schéma d'une Filière Laitière

Commentaires de la Figure 4 :

On notera sur ce schéma que la filière laitière est en interaction directe avec l'extérieur grâce au secteur amont, aux consommateurs, mais aussi grâce à la distribution qui n'est pas totalement incluse dans le cercle. En effet, celle-ci peut travailler avec d'autres produits que ceux laitiers et peut faire partie d'autres filières. On remarquera aussi la présence de trois circuits reliant la chaîne économique au consommateur "C". Celles qui relient P à C et T à C sont considérées comme étant des filières courtes. Celle liant D à C est une filière dite "longue".

Nous posons comme hypothèse que la partie transformation constitue le centre de la filière : elle est une plaque tournante liant P à D et donc décidant le chemin parcouru par le lait entre le lieu de production et celui de distribution. Ainsi, la transformation choisit ses fournisseurs en lait (P) et ses clients distributeurs (D). La réalité est parfois différente de ce schéma, mais ce cadre nous permet de normaliser nos objets d'étude. Il s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des remarques de Pilleboue (2000) lorsqu'il constate que le pouvoir de décision au sein des filières a été transféré progressivement depuis les agriculteurs vers les transformateurs qui jouent aujourd'hui un rôle central.

La représentation spatiale que nous retenons pour l'économie laitière est celle d'un "bassin de production"²⁷. De ce bassin global, nous ne conservons que l'éventail de la convergence du flux de matière première vers le centre de transformation : le "bassin laitier" ou "bassin de collecte". Nous ne prenons pas en compte l'autre composante du bassin de production : le bassin de distribution. En effet, dans notre optique de "géographie aménagiste", nous nous intéressons principalement à la production des produits laitiers puisque c'est cette partie de la filière qui est potentiellement délocalisable.

²⁷ "Les bassins de production sont des espaces géographiques spécialisés, structurés par des flux entretenus entre les exploitations productrices, entre ces dernières et les acteurs économiques et institutionnels de la filière considérée, entre l'ensemble ainsi formé et les acteurs du territoire support" (Vaudois, 2000)

▪ Comment évaluer les liens entre le secteur laitier et le territoire ?

La définition que nous donnons pour le terme “ économie laitière ”, nous conduit à nous interroger sur la méthode à employer pour analyser ses liens avec le territoire.

Tout d’abord, dans l’idéal, nous devrions analyser les positions de chaque entreprise du secteur laitier étudié. En effet, toutes possèdent un rapport au territoire particulier au travers de leurs activités. Cependant, pour des raisons pratiques, nous n’avons pas procédé ainsi (trop de cas). Ayant présenté plus haut les entreprises de transformation comme étant le centre de la chaîne économique, nous avons choisi de ne traiter que leurs données. Nous avons décidé de les considérer comme représentatives de l’ensemble du système productif laitier. En effet, ces agents économiques ajustent leur stratégie en fonction de l’amont et de l’aval de leur filière.

Ensuite, pour étudier les rapports au territoire du secteur laitier, nous avons du choisir des critères bien particuliers. Pour cela, nous avons repris les trois champs du rapport au territoire qui ont été identifiés dans la revue de littérature : la technique, le marché et la gouvernance. Ils présentent l’avantage de fournir une grille simple, intégrant plus ou moins tous les types de liens. Les questions retenues pour la réflexion menée sont donc :

- *Le marché : Quelle maîtrise possèdent les acteurs locaux du secteur laitier sur leur activité économique ?* Si celle-ci est faible, cela veut dire qu’elle peut disparaître aisément sous une impulsion extérieure et donc que les liens au territoire sont faibles.
- *La gouvernance : Quelle est l’ampleur des liens entre le système laitier et les autres acteurs du territoire ?* Si celle-ci est faible, cela veut dire que le territoire est interchangeable et donc que les liens au territoire sont faibles²⁸.
- *La technique : Les caractéristiques techniques liant le secteur laitier au territoire sont – elles contraignantes ou non ?* Si elles ne le sont pas, les méthodes de production peuvent être automatisées, limitant ainsi la typicité et l’ampleur des liens au territoire.

Les enquêtes que nous avons menées ont systématiquement cherché à répondre à ces questions centrales. Nous avons voulu le faire de manière qualitative et quantitative. L’analyse quantitative a été réalisée grâce à un indicateur synthétique que nous avons mis sur pied à partir de données chiffrées sur la production laitière et ses marchés. Nous avons

²⁸ Les modes de coordination en vigueur sur le territoire reflètent son degré d’autonomie. Il s’agit en effet de sa capacité, en tant que système, à gérer ses relations avec son environnement et à orienter sa politique de développement économique de manière à maintenir sa compétitivité (Millat, Bataini, 2003)

également eu une approche qualitative approfondie, grâce à une série d'entretiens. Nous allons maintenant préciser ces choix en présentant le contexte méthodologique de notre enquête.

- **Comment collecter les informations nécessaires à l'étude ?**

Pour obtenir des éléments de réponse à nos questionnements théoriques, nous avons réalisé une étude de cas avec enquête de terrain. Ainsi, nous avons choisi un lieu d'investigation et des personnes à interroger.

- **Le choix du lieu et de l'acteur public étudié**

Nous avons sélectionné pour terrain le massif des Bauges. Il s'agit d'une région particulièrement adaptée à notre problématique puisqu'elle possède de nombreux produits laitiers aux rapports au territoire divers et variés. Nous présenterons plus en détail ses caractéristiques dans la partie 2.1.

Par ailleurs, un point important nous a conduit à choisir ce lieu : la présence d'acteurs publics particulièrement dynamiques et engagés dans la filière laitière (Communautés de Communes, etc.). Comme nous l'avons vu dans la partie 9.512.5.□, les régulations institutionnelles du secteur laitier changent et les "territoires de projets" prennent un rôle de plus en plus important. Parmi les acteurs publics présents, nous avons donc décidé d'étudier le "Parc naturel régional du Massif des Bauges" (PNR-MB). Nous avons cherché à analyser au cours de notre étude, l'influence que peut avoir cette structure sur les rapports au territoire de l'économie laitière baujue.

Le choix de cette collectivité locale nous a permis de définir les contours de notre terrain d'enquête. Ainsi, nous avons choisi de suivre les contours de la révision de la charte du Parc naturel régional du Massif des Bauges²⁹. Nous avons fait ce choix car il nous a permis de travailler sur un espace cohérent au niveau des dynamiques laitières.

- **Les personnes interrogées et les méthodes de collecte d'information**

Nos interviews ont été réalisées auprès de différents acteurs de l'économie laitière ainsi qu'auprès des responsables travaillant directement avec eux.

²⁹ La collectivité locale étant actuellement en pleine évaluation, son contour est en pleine révision.

Nous avons d'abord interrogé des responsables institutionnels de la filière. Nous avons ainsi rencontré dans un premier temps les animateurs des Fédérations Départementales des Coopératives Laitières (FDCL) concernées. Puis, nous avons contacté les animateurs d'associations interprofessionnelles de produits laitiers présents sur le terrain d'étude : le Syndicat Interprofessionnel de la TOME des Bauges (SITOB), l'Association des Fromages Traditionnels des ALPES savoyardes (AFTALP). Ces acteurs ont pu nous livrer une vision globale du secteur laitier local en prenant en compte l'ensemble des filières. Dans un deuxième temps, nous avons interviewé les responsables des unités de transformation des filières étudiées. Lorsque celles-ci étaient gérées conjointement par une coopérative de producteurs et une entreprise de transformation, nous avons systématiquement cherché à rencontrer les responsables des deux entités³⁰.

Les entretiens ont été systématiquement enregistrés sur support audio et ont fait l'objet de prise de note. Ce matériel a ensuite été analysé (reprise des notes, écoute des enregistrements) et chaque interview a fait l'objet d'un compte rendu détaillé. L'ensemble a été trié suivant une grille d'analyse qui sert de plan à la présentation des résultats dans le chapitre suivant. Les données présentées ici ont fait l'objet de nombreux traitements et agrégations. Il a en effet été convenu avec chaque personne rencontrée que les données confidentielles seraient anonymes.

1.2.2. La quantification des “ rapports au territoire ” de l'économie laitière

Pour pouvoir évaluer l'importance des rapports au territoire de l'économie laitière, nous avons mis en place un indicateur. L'objectif posé était de nuancer les perceptions classiques selon lesquelles les Indications Géographiques inscrivent systématiquement le secteur laitier dans un espace. De plus, nous avons voulu revaloriser les productions locales non labellisées. Pour ce faire, nous avons d'abord constitué une typologie de produits laitiers plus ou moins liés au territoire. Ensuite, notre terrain d'étude étant délimité géographiquement, nous avons ajouté une composante spatiale afin de bien appréhender les rapports entre le secteur laitier et le territoire en question.

- **Les Modèles Productifs Laitiers et leur expression au travers des produits**

Pour établir notre raisonnement, nous sommes repartis de la grille de lecture des Modèles Productifs Laitiers (MPL). Nous avons estimé que les modèles “ P ” et “ Q ” constituaient les extrêmes, sur une échelle graduée des rapports au territoire de l'économie

³⁰ Certaines personnes n'ont pas désiré répondre à nos questions. Voir l'ANNEXE 2.

laitière. Nous avons donc cherché à reconstituer des cas intermédiaires en quantifiant les *combinaisons stratégiques* pouvant exister entre ces “ idéaux-types ”. Pour cela nous avons décomposé les MPL suivant les dimensions de nos hypothèses de travail : le marché et la gouvernance. Le critère technique a été ajouté a posteriori dans chacune des situations obtenues³¹.

▪ **Les acteurs, les produits et les actions des Modèles Productifs Laitiers**

Les MPL classent des acteurs avec des stratégies individuelles, mais également des produits et des actions résultant de logiques collectives³². Nous avons estimé qu’en faisant le choix de produire un type de marchandise, un opérateur fait le choix de s’engager dans les logiques techniques, commerciales et territoriales qui lui sont attachées. En conséquence, le choix d’un produit est aussi le choix d’un système productif³³. Nous avons donc considéré que les productions du secteur laitier synthétisaient en elles les rapports au territoire des acteurs de l’économie laitière. Pour la suite de la constitution de l’indicateur, nous avons centré notre attention sur les produits laitiers.

▪ **La stratégie commerciale comme grille de lecture**

Une des oppositions entre les Modèles Productifs se retrouve dans la stratégie commerciale : échapper ou non à la concurrence d’un marché global grâce à une différenciation en référence à un espace géographique. Nous avons distingué trois cas :

- Concurrence globale : Dans ce cas nous sommes dans une logique de concurrence et les opérateurs acceptent de suivre les orientations imposées par la consommation de masse. C’est le marché national sur lequel est distribuée la marchandise qui oriente les prix et définit les produits. Il n’y a aucune référence à l’espace.
- Différenciation locale : Dans le cas contraire, le choix a été fait d’une différenciation par référence à un espace géographique. Cela permet d’échapper à la concurrence globale pour définir et réguler en interne (au niveau local) les caractéristiques du produit. Celui-ci est d’ailleurs préférentiellement vendu sur place (parfois en vente directe), toujours dans un objectif de différenciation.

³¹ Dans cette partie, le territoire n’est vu que sous ses aspects socioéconomiques (délimitations spatiales non prises en compte). Cela explique pourquoi nous parlons de rapports “ potentiels ” au territoire et non de rapports réels.

³² Par exemple, les AOC proviennent de logiques d’échappatoire à la concurrence et sont le résultat d’un choix commun des opérateurs. Les produits génériques eux, sont fabriqués dans une logique de concurrence par les prix sur un marché global.

³³ Cette remarque est à tempérer. C’est là l’objectif des données qualitatives recueillies lors de nos entretiens.

- Différenciation concurrentielle : Nous avons distingué un niveau intermédiaire entre les deux. Il s'agit des produits qui, tout en restant démarqués du marché général (grâce à une différenciation géographique), sont sur des marchés très concurrentiels³⁴. Cela tend à réduire la limite entre marché global et marché différencié.

Nous avons ici un premier axe relevant de la stratégie commerciale adoptée (différenciation géographique ou non et plus ou moins forte). Ce critère définit l'emprise des acteurs locaux sur leur marchandise et son marché. Nous avons ainsi un aperçu de la force des liens entre produit et territoire.

La coordination entre acteurs comme grille de lecture

Une autre opposition entre les modèles peut se voir dans les rapports qu'entretiennent les acteurs impliqués (de près ou de loin) dans l'activité de production du produit : des entités distinctes reliées entre elles par le marché ou par une coordination d'acteurs. Nous avons distingué là encore trois cas³⁵ :

- Marchand : Dans le premier cas, ce sont des opérateurs économiques isolés qui interagissent au sein d'une filière pour produire et vendre une certaine marchandise. Le marché est le lien principal entre les maillons de la filière laitière.
- Intégré : Dans l'autre cas, il s'agit de groupements d'acteurs coordonnés au sein de structures de dialogue et de gestion plus ou moins formalisées. Les partenaires sont issus de différents secteurs privés (coopération intersectorielle) et publics (coopération mixte). L'économie laitière dialogue alors avec tourisme, environnement, etc. (Pecqueur, Roux, Vollet, 2004)
- Sectoriel : Le type intermédiaire est constitué par les démarches de coordination au sein de la filière (coopération sectorielle). Il existe peu d'interactions avec d'autres secteurs.

Nous avons ici un second axe relevant des coordinations entre acteurs (marchand ou intégré) et du mode de gouvernance qui s'est instauré. Ce critère définit le degré de mobilisation du territoire dans la définition du produit et donc la force du lien entre ces deux entités. Si l'échelle de régulation du produit est "*localisée*", on pourra parler de mode de régulation *territorial* plutôt que d' "*intégré*".

³⁴ Il s'agit par exemple de produits où les cahiers des charges n'ont pas été définis de manière suffisamment stricts. Ils ont ainsi laissé une ouverture à l'industrialisation de la production et à de grands groupes alimentaires. Ceux-ci viennent de l'extérieur pour profiter de la rente locale instaurée et rendent alors l'espace délimité beaucoup plus concurrentiel (Barjolle, 2002). Le développement d'un industriel peut également se faire en interne lorsqu'un acteur local évolue dans sa stratégie.

³⁵ Cette typologie recoupe des éléments de Pecqueur, Torre, Vandecastelaere, 2003

▪ Les produits laitiers et leurs Rapports Potentiels au Territoire (RPT)

La définition des deux axes nous permet de réaliser le Tableau 3 des Rapports au Territoire potentiels des produits laitiers p. 36. Ce dernier présente les différents cas de figures identifiés dans la mobilisation d'éléments territoriaux (différenciation par référence à un espace, modes d'organisation de la filière).

Durant notre enquête, le classement des produits du territoire dans les différents cas de figure a été réalisé de manière la plus objective possible. Cependant, il est entendu qu'il ne s'agit que d'un modèle de la réalité, avec des choix parfois discutables. Pour ajuster au mieux notre jugement lors des quelques cas limites, nous avons récupéré un maximum d'informations sur les produits à partir d'études de marché : prix moyen au poids ; coefficient de transformation³⁶ ; échelle du marché visé (local, régional, national) ; mode de distribution.

Enfin, toujours en cas d'incertitudes, nous avons ajouté une troisième dimension au tableau en intégrant des éléments sur la " technique de production ". Nous avons alors pris pour hypothèse que seul le modèle " Q " des MPL ne pouvait pas subir d'intensification de la production³⁷. En ajoutant ce dernier critère, notre tableau nous permet de modéliser *l'emboîtement stratégique* des MPL³⁸. Ainsi, les cases intermédiaires entre " P " et " Q " représentent les différentes combinaisons que nous avons pu identifier entre les modèles. On retrouve là les éléments présentés en partie 2089944429.1751680.1751680.□. Nous avons donc réalisé une grille complémentaire en intégrant les modes de qualification des produits repérés par C Praly (2005). Cette grille est présentée dans l'ANNEXE 3.

(Produit, valeur RPT)		<u>Le mode de coordination entre acteurs</u>		
		<u>Marchand</u>	<u>Sectoriel</u>	<u>Intégré</u>
<u>La stratégie commerciale</u>	<u>Concurrence globale</u>	(P, 0) - produits génériques sans connotation géographique et sans liens forts entre les opérateurs ; soumis à la concurrence du marché global (produits ubiquistes) avec des exigences minimales et réglementaires de qualité	(B, 0) – Idem P mais avec une gestion coordonnée de la filière (lien entre opérateurs de la filière)	(C, 0) - Idem P avec une gestion coordonnée de la filière et en lien avec les différentes parties intéressées (collectivités locales, etc.)

³⁶ Nombre de litres de lait à transformer / nombre de kilos transformés

³⁷ Ce choix a été réalisé de manière à conserver le modèle original de Pecqueur indemne de toute modification. Ainsi, notre grille de lecture préserve la cohérence de celles qui lui ont servi de support.

³⁸ Situation où les " techniques de production " et " la mobilisation d'éléments territoriaux " sont issues de MPL différents.

	<u>Différentiation concurrentielle</u>	(D, 0.25) - produits à connotation géographique et sans liens forts entre les opérateurs ; logique de concurrence	(E, 0.35) - produits à connotation géographique gérés par des filières laitières sans liens avec d'autres acteurs du territoire ; logique de concurrence	(F, 0.5) - Idem E mais avec mobilisation d'acteurs du territoire dans la gestion du produit (autres secteurs)
	<u>Différenciation locale</u>	(G, 0.5) - produits locaux (à connotation géographique affichée ou non) vendus en circuits courts par des opérateurs indépendants ; logique de différenciation	(H, 0.75) - produits à connotation géographique gérés par une association laitière sans lien avec d'autres acteurs du territoire ; logique de différenciation	(Q, 1) - produits à connotation géographique gérés par une association laitière en lien avec d'autres acteurs du territoire ; logique de différenciation

Tableau 3 Les Rapports Potentiels au Territoire des produits laitiers (indicateurs RPT)

Compléments du Tableau 3

Nous appelons ici “ connotation géographique ” toute différenciation de produit basée sur la référence à un espace. Voir les éléments d’analyse présentés en partie 9.512.5.□.

Les chiffres présentés dans chaque case sont les valeurs RPT quantifiant approximativement le lien au territoire.

Commentaires du Tableau 3 p.36

Les deux MPL du schéma initial (P & Q) sont présents avec leur expression sous forme de produits.

La case P est réservée aux produits de masse indifférenciés par rapport à l’espace. Les exigences en termes de qualité sont liées à la législation européenne sur la sécurité alimentaire. Les techniques de production peuvent être automatisées.

La case Q, regroupe des produits différenciés et très fortement ancrés dans leur territoire. Ils sont gérés par une association d’acteurs laitiers ayant des liens renforcés avec d’autres acteurs du territoire. Par ailleurs, ils participent à des “ Biens Complexes Territorialisés ”³⁹ (Hirczack et al, 2005) et sont achetés sur place. Leur fabrication se fait selon des techniques contraignantes, limitant l’automatisation.

La case n°E regroupe les produits à connotations géographiques “ concurrentielles ”. Ces produits sont entrés dans une forte logique de concurrence. Les méthodes de production sont automatisées. Des groupes industriels participent à la production et viennent biaiser la maîtrise du produit par les acteurs locaux. Les filières fabriquant ces produits sont liées entre elles par une association plus ou moins formelle. Ils n’ont pas de liens avec les autres acteurs du territoire. De tels liens existent en revanche dans le cas F (tourisme, par exemple).

La case H est remplie par des produits à connotation géographique restants. Ils sont gérés par un groupement laitier. Ils ont une logique de différenciation sur le marché national, mais n’entrent pas dans une logique de territorialisation forte. Par ailleurs, on les différencie de la case Q car il n’entrent pas dans la composition de BCT. En effet, la valorisation des liens avec le territoire est trop faible. De plus, leurs méthodes de productions peuvent être automatisées.

La case G touche aux produits vendus sur des circuits courts par des opérateurs indépendants. Ils pourront faire explicitement référence à un espace ou non. Leur provenance locale devra être visible (le cas des marchés de producteurs) pour qu’il y ait localisation. En jouant sur la proximité du consommateur, les acteurs peuvent avoir une meilleure maîtrise de leurs produits et de leurs prix.

La case D réunit des produits laitiers se différenciant sur le marché par une connotation géographique sans démarche spécifique associée. Ils ne sont pas gérés par les acteurs économiques au travers d’une quelconque organisation. Leurs techniques de productions peuvent être automatisées.

La case B est une réalité aujourd’hui car la traçabilité est devenue obligatoire, incitant les acteurs de la filière laitière industrielle à collaborer. De plus, de nombreuses démarches qualité privées sectorielles existent aujourd’hui avec pour objectif de mieux coordonner la filière. Elles sont néanmoins sectorielles et sans lien réel avec le territoire.

La case C quant à elle, se base sur les travaux de Margetic (2005 a) : l’intégration de la dimension territoriale dans les stratégies des firmes industrielles. Ses analyses montrent que ce type logique tend à se développer avec un renforcement de l’intégration de l’échelle locale. Néanmoins, on restera prudent quant à sa diffusion actuelle et on considérera que le lien au territoire est faible.

³⁹ Les Biens Complexes Territorialisés (BCT), sont des associations informelles de produits faisant rapport à leur territoire de production. Ces associations apparaissent lors de la commercialisation : ces produits font généralement l’objet d’un achat groupé ou du moins renvoient le consommateur de l’un vers l’autre.

- **L'économie laitière et ses rapports à un territoire étudié**

Un produit peut avoir potentiellement un fort rapport au territoire et pourtant être faiblement relié au terrain que l'on étudie. En effet, à partir du moment où l'on étudie une zone délimitée, il y a un " dedans " et un " dehors ". Ainsi, si le produit est réalisé par une filière extérieure à la zone de référence, il aura moins d'attache au territoire étudié. L'objectif de cette partie est donc d'intégrer une dimension spatiale à la grille réalisée plus haut.

Le secteur laitier et son Rapport à une Zone Etudiée (RZE)

Pour traduire la délimitation de la zone d'étude dans notre indicateur, nous avons réalisé un modèle remplaçant schématiquement des filières laitières sur un endroit donné. Différentes situations ont été identifiées.

- 1) Nous avons tout d'abord les filières dont le trio P-T-D (Producteurs – Transformateurs – Distributeurs) est situé sur l'espace. Ces filières ont un impact direct et exclusif sur la région car leur activité principale conduit à travailler son sol, à créer des emplois et de la Valeur Ajoutée dans son domaine⁴⁰. Nous ajouterons une petite variante à ce type de filière laitière : appelée type " 1' ". Dans ce cas, P est situé à l'extérieur de la zone.
- 2) Nous avons ensuite les filières dont seuls les maillons P-T sont situés sur l'espace. La partie D est externe. Dans ce cas, seul les deux premiers maillons ont un impact direct et exclusif sur le territoire⁴¹. D a un impact direct (apport économique extérieur), mais non exclusif (il peut également agir sur d'autres zones en se fournissant ailleurs en produits laitiers). Là aussi, nous ajouterons une variante à ces filières : celle de type " 2' ". Dans ce cas (et comme pour les filières 1'), P est situé à l'extérieur de la zone étudiée.
- 3) Enfin, nous avons les filières dont seule la partie P est située sur l'espace. Les deux autres maillons : T et D sont à l'extérieur de la zone. Dans ce cas, T a un impact direct sur la région, mais non exclusif (il peut se fournir en lait auprès d'autres territoires). Pour sa part, D a un impact économique indirect et non exclusif. Les filières laitières 3 ayant leur P à l'extérieur du territoire, n'ont aucun lien avec celui-ci et ne sont pas considérées.

⁴⁰ Nous noterons ici un cas particulier où P, T et D sont concentrés dans un même agent économique. Il s'agit des producteurs fermiers en vente directe. Ils constituent à eux seuls une filière concentrée de type 1.

⁴¹ Comme dans la note n°40, on peut trouver des cas de concentration. On a alors P et T présents sur une même exploitation.

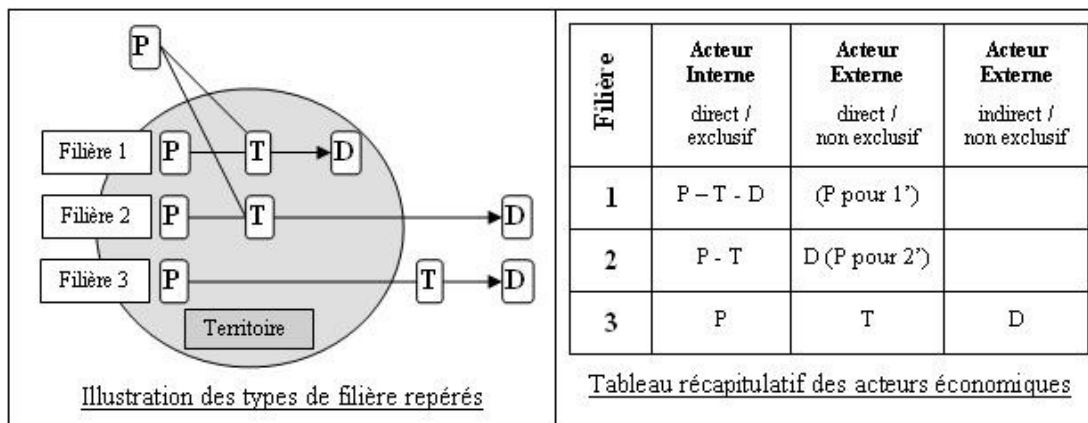


Figure 5 Schéma illustrant les Rapports des filières laitières à une Zone de Travail

Au vu des éléments présentés, nous complétons la définition du “secteur laitier” en spécifiant que celui-ci est constitué de l’ensemble des entreprises ayant une *action directe et exclusive* sur celui-ci (Acteurs Internes). Ces acteurs sont en effet les plus concernés par l’ancrage de leur activité sur la zone délimitée.

Ensuite, nous proposons d’établir une nuance entre les “filières internes” (FI) et les “filières externes” (FE). Si l’agent T (“centre de la filière”) est un Acteur Interne, nous appellerons alors la filière “interne” (filières de types 1 et 2). Dans ce cas, le lien au territoire est fort et on leur attribuera une valeur RZE de 1 (Rapport à une Zone Etudiée). Les autres cas seront des FE au lien au territoire très faible (valeur RZE = 0,25). Enfin, les chaînes économiques de type 1’ et 2’ seront des “filières intermédiaires” car leur lien à la zone étudiée est limité (valeur RZE = 0,5).

Les Filières Intermédiaires sont très importantes dans certaines régions françaises (notamment en Savoie), c’est pourquoi nous avons décidé de les maintenir dans la méthodologie générale. Néanmoins, on peut d’ores et déjà prévenir que ce cas est marginal sur notre terrain. Ainsi, nous avons classé nos objets d’étude entre FI et FE.

Le rapport entre acteurs économiques laitiers, produits et territoire d’étude

Après avoir présenté deux approches différentes de l’inscription du secteur laitier dans son territoire, nous allons les synthétiser dans une troisième grille afin d’intégrer la *combinaison économique* entre les Modèles Productifs Laitiers. Cette nouvelle grille débouche sur la quantification des rapports au territoire de binômes “acteurs économiques & produits” (A&P). Ainsi, si un acteur décide de combiner différents MPL en produisant différents types de produits, il aura plusieurs valeurs de “rapport au territoire” pour le

qualifier. On les appellera des Rapports Unitaires au Territoire (RUT)⁴². Nous verrons dans la partie suivante comment utiliser ces chiffres pour obtenir l'indicateur final quantifiant les rapports entre économie laitière et territoire.

	produits du marché global : de base et à valeur ajoutée				produits locaux sur marchés de proximité	Les produits à connotation géographique gérés collectivement			
	P : 0	B : 0	C : 0	D : 0,25	G : 0,5	E : 0,25	F : 0,5	H : 0,75	Q : 1
Filières Externes 0,25	α , - produits et acteurs laitiers non reliés au territoire				β - produits et acteurs laitiers peu reliés au territoire	γ - produits et acteurs laitiers moyennement reliés au territoire			
Binômes A&P =	P / α	B / α	C / α	D / α	G / β	E / γ	F / γ	H / γ	Q / γ
Valeurs RUT =	0	0	0	0,06	0,12	0,06	0,12	0,18	0,25
Filières intermédiaires 0,5	α' , - produits et acteurs laitiers non reliés au territoire				β' - produits et acteurs laitiers peu reliés au territoire	γ' - produits et acteurs laitiers moyennement reliés au territoire			
Binômes A&P =	P / α'	B / α'	C / α'	D / α'	G / β'	E / γ'	F / γ'	H / γ'	Q / γ'
Valeurs RUT =	0	0	0	0,12	0,25	0,12	0,25	0,37	0,5
Filières Internes 1	δ - produits et acteurs laitiers non reliés au territoire				ϵ - produits et acteurs laitiers fortement reliés au territoire	ζ - produits et acteurs laitiers très fortement reliés au territoire			
Binômes A&P =	P / α'	B / δ	C / δ	D / δ	G / ϵ	E / ζ	F / ζ	H / ζ	Q / ζ
Valeurs RUT =	0	0	0	0,25	0,5	0,25	0,5	0,75	1

Tableau 4 Les Rapports de l'économie laitière au Territoire considéré (Indicateurs RT)

Remarques sur le Tableau 4
<p>Dans le cas des FE et des F inter, les liens au lieu sont faibles à moyens. Cela est dû à leur impact limité sur le territoire. Dans les cas α et α', il n'y a quasiment aucun rapport entre les deux entités. Les filières sont trop déconnectées du territoire et le produit est trop "ubiquiste". Dans les cas, β et β', le lien est plus prononcé. En effet, le marché est de proximité et, même s'il n'est pas compris dans le territoire, il sera situé aux alentours. La maîtrise du marché est relative (concurrence possible par des produits de GMS), mais elle existe. Enfin, pour les cas γ et γ', le lien est moyen. La connotation géographique protège le système productif laitier d'une concurrence des régions laitières très compétitives, mais la délocalisation peut exister au sein même du territoire qu'elle représente⁴³. Or si le territoire connoté est différent de celui étudié, il peut y avoir délocalisation en défaveur de la zone analysée.</p> <p>Les Filières Internes sont assez bien reliées à leur territoire. La seule exception est constituée par le cas δ, où le lien est quasi-nul. En effet, même si le secteur laitier est totalement intégré au territoire, son activité économique est soumise au marché global et le rapport du produit au lieu est limité. Le cas particulier (D, δ) est celui d'un industriel fortement attaché à son territoire (site unique de l'entreprise par exemple). Le cas ϵ en revanche est lié moyennement. Les opérateurs peuvent y jouer la carte de la proximité avec le consommateur pour s'assurer débouchés et revenus. Enfin, ζ est le cas optimal du rapport au territoire car les acteurs économiques sont inscrits dans le territoire et produisent des marchandises fortement reliées à celui-ci.</p>

⁴² La grille combine les deux valeurs précisées plus haut pour en les synthétiser en une troisième : RPT * RZT = RUT

⁴³ Ce phénomène de délocalisation en interne existe surtout dans le cas E du Tableau 3. Voir Barjolle & Thévenod-Mottet, 2002 dans la lignée des réflexions de Rieutort

▪ **La quantification des Rapports au Territoire (RT) de l'économie laitière**

Après avoir intégré dimensions commerciales et économiques (indicateur RPT) et dimension spatiale (indicateur RZE) pour qualifier des binômes “ acteurs économiques & produits ” (indicateur RUT), nous avons ensuite établi l'indicateur final évaluant l'ampleur des Rapport au Territoire (RT) des entreprises laitières. Cet indicateur n'a été calculé dans notre cas que pour les unités de transformation. Ce calcul peut néanmoins être réalisé pour tout type d'entreprise intégrée dans une filière laitière.

Une entreprise pouvant être intégrée à plusieurs types de filière et pouvant produire plusieurs types de produits, elle possède différents rapports au territoire. Cela se matérialise par la mobilisation de plusieurs valeurs RUT pour calculer la valeur RT finale. Ainsi, pour connaître l'importance de chaque binôme A&P au sein de l'entreprise, nous avons demandé au cours de nos entretiens : le diagramme répartissant sur chaque type de produits le volume total de lait transformé en une année par l'entreprise ; les volumes de lait exportés ou importés ainsi que leur utilisation.

Une fois ces données collectées, nous avons pu calculer la valeur de l'indicateur RT final en multipliant le pourcentage de lait transformé en chaque type de produit par la valeur RUT qui lui correspondait. Nous avons ensuite additionné l'ensemble des valeurs obtenues pour en déduire la valeur RT de l'entreprise. Cet indicateur final a ensuite été reporté sur une carte afin de représenter spatialement l'ancrage de l'économie laitière sur le territoire. La carte obtenue nous a permis de repérer la *combinaison géographique* des MPL. Les unités de transformation ont été symbolisées par un point coloré et ont été entourées par des aplats représentant les zones de collecte des laiteries. Ces derniers ont été plus ou moins colorés en fonction de la valeur RT.

Ce système présente l'avantage d'intégrer de manière indirecte des informations sur les maillons P. En effet, les aplats surfaciques représentent la manière dont sera transformé le lait collecté chez elles. De plus, si les exploitations laitières sont collectées par plusieurs unités de transformation (et sont dans des filières différentes) on pourra le repérer grâce aux superpositions des zones⁴⁴. Cette méthode présente quelques difficultés au niveau des limites des bassins de collectes. Ceux-ci englobent en effet des structures ponctuelles et non des surfaces. Il aurait été bienvenu pour une meilleure précision, d'utiliser le parcellaire des

⁴⁴ Les zones de superposition se sont vues attribuer une valeur RT égale à la moyenne des RT des bassins se recoupant.

exploitations laitières pour réaliser les aplats. Cependant, ces données étant difficiles à récupérer, nous nous sommes contentés d'un contour de collecte adapté au mieux lors de l'entretien avec les structures de transformation.

1.2.3. La collectivité locale étudiée et les “ rapports au territoire ” du secteur laitier

Pour vérifier, compléter et affiner les résultats donnés par l'analyse quantitative, nous avons collecté un maximum d'informations qualitatives au cours de nos entretiens. De plus, nous avons cherché à connaître l'impact que peut avoir la collectivité locale étudiée sur les rapports au territoire de l'économie laitière. Cet impact n'a pas été mesuré (de par la difficulté de l'opération), mais il a en revanche été décomposé afin de bien évaluer son orientation et sa portée.

- **Les rapports au territoire de l'économie laitière : Approche qualitative**

Les logiques influant sur les rapports au territoire pouvant se combiner, nous avons voulu repérer les raisons des choix effectués et les stratégies qui les ont guidés. Pour cela, nous avons repris les trois critères utilisés précédemment : la technique, la stratégie commerciale (le marché) et la gouvernance. Pour terminer, nous avons posé des questions d'ordre général sur les enjeux actuels de l'économie laitière.

- **Les composantes techniques des stratégies développées**

Les contraintes techniques et temporelles inhérentes à chaque type de produit influencent les décisions stratégiques de chaque entreprise tant au niveau de la production de lait que de sa transformation. Pour bien comprendre ces aspects, nous nous sommes renseignés sur les cahiers des charges de chaque marchandise : Quelles sont les méthodes de production de lait et de transformation ? Quelles sont les contraintes existant sur la matière première ? Par ailleurs, nous avons interrogé les acteurs sur la chronologie de la production au cours de l'année⁴⁵. Cela nous a permis de bien comprendre les transferts de lait pouvant exister entre les productions et donc les raisons qui ont conduit les entreprises à s'engager dans un certain type de production. Ces informations nous ont permis de repérer les logiques “ P ” ou “ Q ” développées par les entreprises.

	Sectoriel / Industriel Logique “ P ”	Territorial / Artisanal Logique “ Q ”
--	---	--

⁴⁵ Prise en compte des problèmes de saisonnalité de la production (Napoleone, 2004)

<u>Norme</u>	<u>Cahier des charges :</u> génétique animale standard ; alimentation standard ; maîtrise scientifique du process ; accélération du process ; ferments sélectionnés ; hygiène maîtrisée.	<u>Cahier des charges :</u> races, lien au terroir ; alimentation : pâtures ; contraintes de collecte ; savoirs codifiés ; flore native ; hétérogénéité de la matière première.
	<u>Produit :</u> régularité ; homogénéité ; variantes technologiques	<u>Produit :</u> irrégulier ; variantes par tri

Tableau 5 Critères techniques déterminant les logiques “ P ” ou “ Q ” dans les productions fromagères

Remarque sur les Tableaux des critères techniques, commerciaux et organisationnels déterminant les logiques “ P ” ou “ Q ” dans les productions fromagères (p. 43 ; 44)
Les auteurs de ce tableau constatent que les logiques sectorielles et industrielles (soit le modèle “ P ”) sont très proches ainsi que les logiques territoriales et artisanales (soit le modèle “ Q ”).

Pour bien classer les informations retenues suivant notre raisonnement, nous nous sommes basés sur les grilles d’analyse de Sylvander et Marty (2000) qui différencient les deux types de logiques dans les déterminants techniques des productions (Tableau 5).

Les composantes commerciales des stratégies mises en place

Les stratégies des entreprises sont fortement influencées par des questions commerciales. En conséquence, nous avons cherché à savoir si les acteurs interrogés se positionnaient sur une logique de “ concurrence globale ”, de “ différenciation concurrentielle ” ou de “ différenciation locale ”. Pour nous aider dans la constitution de notre guide d’entretien, nous avons récupéré des éléments de la grille d’analyse de Sylvander et Marty (Tableau 6) ainsi que des questionnements issus d’Allaire et Sylvander (1997, p.16).

Pour commencer, nous avons interrogé les acteurs sur *leurs choix stratégiques en matière de gestion de la production*. Jouent-ils la carte de la qualité en cherchant une différenciation géographiquement ? Ou travaillent-ils avant tout sur la maîtrise technique pour diminuer les coûts ? Lorsque les deux stratégies se mêlaient dans le discours proposé, nous avons cherché à repérer quelle était la dominante et comment se réalisait l’articulation entre les deux. Ainsi, nous avons tenu à connaître systématiquement l’historique des activités de l’entreprise depuis sa création. Ensuite, nous nous sommes renseignés sur *les stratégies de commercialisation* des entreprises. Quelles sont les actions de communication réalisées sur les produits ? Nous avons interrogé les entreprises sur le segment de consommation qu’elles visaient. Enfin, nous avons étudié *les stratégies de distribution*. Nous nous sommes renseignés sur l’échelle à laquelle ils réalisent leurs ventes (locale, régionale, nationale) et sur

l'importance de chacun de ces marchés. De même, nous avons voulu connaître quelle était la forme de distribution utilisée (vente directe, magasins spécialisés ou GMS) et la part de chacune d'entre elles dans le Chiffre d'Affaire annuel réalisé.

	Sectoriel / Industriel Logique “ P ”	Territorial / Artisanal Logique “ Q ”
<u>Concurrence</u>	Marché spot encadré par des institutions nationales ; marché générique ; domination par les coûts ; différenciation technologique	Gestion collective (zones, déclassements...) par l'interprofession ; pilotage de la qualité sur le haut de gamme ; segmentation par le tri
<u>Relations verticales</u>	<u>Aval :</u> marché spot ; grandes surfaces <u>Amont :</u> [...] abaissement des coûts de collecte ; contrats standards ; agrément AOC difficile ; pas de rémunération à la qualité fromagère	<u>Aval :</u> marché dédié ; spécialistes <u>Amont :</u> [...] relations interpersonnelles ; agrément AOC possible ; rémunération à la qualité fromagère ; pilotage institutionnel des prix amont selon la qualité avale

Tableau 6 Critères commerciaux déterminant les logiques “ P ” ou “ Q ” dans les productions fromagères

Les composantes organisationnelles des stratégies laitières

Pour bien appréhender les composantes organisationnelles des stratégies des acteurs économiques interrogés, nous les avons interrogés sur leurs relations avec le reste des acteurs du secteur laitier et du territoire. L'objectif était d'identifier le mode de coordination qu'ils privilégient (“ marchand ”, “ sectoriel ” ou “ territorial ”) et de connaître l'influence que peut avoir le réseau sur les stratégies de l'entreprise (Fillipi, 2002).

Pour commencer, nous avons cherché à évaluer les relations sectorielles des acteurs économiques. Nous nous sommes renseignés sur *les relations existantes entre l'unité de transformation et l'ensemble des entreprises du secteur laitier*. Comment se concrétisent ces relations, tant avec les producteurs de lait qu'avec la distribution ? Quelles informations circulent entre les acteurs ? De même, nous avons voulu savoir si les responsables de la laiterie faisaient parti d'un syndicat interprofessionnel. Et si oui, quelle y était leur action. Ensuite, nous nous sommes renseignés sur *les relations avec les acteurs non économiques du secteur laitier*. Quelles sont les relations entre l'entreprise et les organismes professionnels du secteur (FDCL, DDAF, etc.) ? Ensuite, nous avons posé des questions sur les relations territoriales. Nous avons donc voulu savoir si l'entreprise avait des relations avec le tourisme

(Office de Tourisme, gîtes ruraux, etc.), mais également avec d'autres secteurs pour la commercialisation (restaurants, alimentation, etc.) ou la promotion conjointe des produits (le secteur viticole par exemple), voire avec des secteurs sans lien avec la filière laitière (filiale bois pour l'énergie ou autre). Enfin, nous nous sommes renseignés sur les relations existant entre la laiterie et les collectivités locales (essentiellement dans notre cas, le PNR-MB).

▪ **Replacer l'économie laitière dans son évolution : le passé et l'avenir**

Le secteur laitier étudié ne peut être bien compris dans sa situation actuelle sans connaître son histoire et le cheminement qui l'a conduit à devenir ce qu'il est aujourd'hui. Ainsi, nous avons complété notre bibliographie avec des documents retraçant l'histoire de notre objet d'étude. Par ailleurs, nos entretiens avec la FDCL et le SITOB nous ont permis de reconstituer la chronologie des quinze dernières années. Nous avons pour cela utilisé des données chiffrées sur la production laitière des campagnes 1987 / 1988 ; 1999 / 2000 et 2005 /2006⁴⁶ et des commentaires sur des événements clefs survenus dans le passé.

La dimension historique apportée à notre étude ne peut être complète si nous n'y ajoutons pas des éléments de perspectives. Ainsi, nous avons voulu interroger les personnes rencontrées sur *leur perception de l'avenir du secteur laitier en France*, et plus particulièrement sur le marché dans lequel ils s'insèrent (lait de consommation, produits lactés, fromage, etc.). De même, nous avons tenu à décliner cette question à l'échelle locale, sur le secteur laitier des Bauges. Nous avons alors voulu savoir quelles stratégies ils imaginaient pour faire face à cette évolution. De plus, nous avons questionné nos interlocuteurs sur le contexte territorial dans lequel ils s'insèrent, notamment sur l'urbanisation.

- **L'influence d'une collectivité locale sur les rapports au territoire de l'économie laitière**

Après avoir collecté des informations sur les acteurs économiques faisant partie intégrante du secteur laitier, pour répondre à notre problématique, nous avons également dû analyser l'activité de la collectivité locale étudiée : le Parc naturel régional du Massif des Bauges. Nous avons d'abord procédé à un travail préalable à l'enquête de terrain, afin de bien connaître notre sujet d'étude. Nous avons ensuite voulu connaître la stratégie développée par le Parc quant au secteur laitier. Enfin, nous nous sommes renseignés sur les actions ayant été menées et celles devant se mettre en place à l'avenir.

▪ **Le travail de préparation pour connaître le PNR-MB**

Avant de pouvoir aborder le cas précis des Bauges, nous avons fait *un état des lieux sur le type de structure que nous étudions* : les PNR. Nous avons cherché à connaître la position habituelle de ces organisations sur le sujet que nous étudions. Pour cela, nous nous sommes référés à des articles de recherche et à des documents officiels. Nous avons ensuite *examiné les documents de travail de la collectivité* (rapports d'activité), afin de connaître les actions qui ont déjà eu lieu sur le domaine. Cela nous a permis d'orienter les questions durant nos entretiens.

▪ **La stratégie de la structure quant au secteur laitier**

La manière dont l'institution locale considère le sujet laitier est déterminante dans sa manière d'agir sur le terrain. Nous avons d'abord cherché à connaître *la perception des enjeux actuels de l'économie laitière* chez les personnes interrogées. Ont-ils une approche purement économique ou mobilisent-ils des notions de territorialité (de rapports au territoire) ? Ensuite, nous avons voulu voir *comment l'institution qu'ils représentent peut répondre aux enjeux laitiers*. Quelle est leur manière d'aborder le sujet au travers de leur mission d'institution publique ? Quels sont les choix stratégiques réalisés en amont ?

▪ **Les actions menées sur l'économie laitière**

Le positionnement de la structure étudiée se traduit par la mise en place de politiques et d'actions. C'est donc sur ces éléments qui influent directement sur le terrain que nous avons cherché à nous renseigner. Nous nous sommes renseignés sur *les différents types d'actions mis en place* (Berriet-Sollic, Déprés, 2004). Nous les avons classés en différents types : la valorisation d'actifs spécifiques (travaux sur la filière ou démarches qualité, par exemple) ; la circulation et les échanges d'information (les mises en réseau) ; l'internalisation des effets externes de production (contractualisation type Contrats d'Agriculture Durable - CAD) ; la restauration de la confiance entre producteurs et consommateurs (actions de communication et d'animation auprès du grand public). Enfin, nous avons interrogé nos interlocuteurs *sur la grille que nous avons mobilisé jusque là : la technique, la commercialisation et l'organisation*, l'objectif étant de réaliser des passerelles avec les

⁴⁶ Ces données nous ont été gracieusement fournies par les FDCL de Savoie et Haute Savoie. Nous ne les présenterons pas ici autrement que sous une forme agrégée, de manière à conserver la confidentialité des renseignements.

informations collectées avec les acteurs économiques laitiers. Ainsi, nous avons voulu savoir comment ils pouvaient influencer sur ces trois points.

Après avoir présenté la manière dont nous avons abordé le terrain et traité l'information récoltée, nous allons maintenant exposer les résultats de notre étude de cas.

2. ETUDE DE CAS : LE MASSIF DES BAUGES

Le massif des Bauges est un terrain d'étude particulièrement intéressant pour la réflexion que nous menons. Il contient des éléments particuliers qui exacerbent les enjeux repérés dans le chapitre précédent. Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord dans une première partie l'espace d'étude, ses caractéristiques, ses potentiels, ses acteurs. Puis, nous nous attacherons dans une seconde partie à montrer les dynamiques qui le traversent.

2.1. LE TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE LOCALE & L'ECONOMIE LAITIERE

Cette première partie vise à bien situer le terrain des Bauges par rapport à notre problématique concernant les rapports au territoire du secteur laitier. En conséquence, nous nous attachons ici tout d'abord à présenter le territoire des Bauges en lui-même. Nous nous attardons ensuite sur la structure Parc qui s'y appose. Enfin, nous terminons par une description générale de l'économie laitière baujue.

2.1.1. Le massif des Bauges : le territoire et son environnement

Dans cette partie, nous replaçons tout d'abord le PNR-MB dans son contexte régional et départemental. Nous observons ensuite plus en détails l'environnement géographique et naturel du site avant d'étudier les dynamiques humaines qui le traversent.

- **Le contexte régional et départemental**

La mise en situation réalisée dans cette partie permet de faire ressortir les différentes caractéristiques baujues vis-à-vis des territoires aux identités fortes qui l'englobent : la région Rhône-Alpes et les deux Savoie. On notera également les points communs qui le relie à l'espace construit appelé : " Sillon alpin ".

- **Un territoire Rhône Alpin au cœur des deux Savoie**

Le massif des Bauges est situé dans l'est de la France, au cœur de la région Rhône-Alpes, à cheval sur la Savoie et la Haute-Savoie. La région, tout comme les deux départements, est caractérisée par la diversité de ses paysages, espaces naturels et climats. Les

industriel en Rhône-Alpes et en zone savoyarde. Par ailleurs, l'agriculture régionale est diversifiée et performante. Sa production se distingue plus par sa valeur ajoutée que par ses volumes. La qualité est effectivement un critère phare puisque 80% de la région sont concernés par une AOC (proportion qui se retrouve dans les départements savoyards).

Le secteur laitier possède une place importante dans l'économie régionale car il représente 17% de la valeur agricole produite (12% au niveau national). Sa place est encore plus centrale dans les Savoie où il participe à hauteur de 39% (Chatelier, Delatre, Grosrey, 2002). Pourtant, si la valeur ajoutée qu'apporte l'économie laitière savoyarde est importante, la place du secteur laitier est à relativiser en termes de volumes (Voir Tableau 7).

	<u>Rhône-Alpes</u>	<u>Les deux Savoie</u>	<u>France</u>
<u>Lait collecté</u> (en L)	1'420 millions	341 millions	22'500 millions
<u>Référence moyenne par livreur</u> (en L)	153'000	110'000	205'000

Tableau 7 Le secteur laitier en France, Rhône-Alpes et départements savoyards (Ageste, 2005)

La filière laitière savoyarde a traditionnellement fondé l'essentiel de sa compétitivité sur des AOC fromagères (reblochon, beaufort, abondance, tome des Bauges) et IGP (tomme de Savoie, emmental de Savoie). Ces démarches représentent deux tiers du lait de ces départements. Les Indications Géographiques savoyardes sont donc importantes dans la filière laitière régionale (Chatelier, Delatre, 2003). Elles devraient renforcer leur poids notamment avec les démarches en cours pour la reconnaissance d'une IGP Raclette de Savoie et une AOC Gruyère⁴⁹. Par ailleurs, pour renforcer leur poids et leur présence dans le secteur, les syndicats de produits qui gèrent ces IG sont associés au travers de l'Association des Fromages Traditionnels des Fromages des Savoie (AFTALP). Ils travaillent sur des problèmes communs au niveau des techniques, de communication et de la commercialisation.

La grille de lecture du " Sillon alpin "

⁴⁹ Cette dernière devrait concerner la Savoie, l'Ain, le Jura et la Haute Saône.

Le massif des Bauges peut être analysé outre dans son contexte classique administratif, au sein d'un espace construit appelé "Sillon alpin". Cette zone traverse quatre départements : les deux Savoie, l'Isère et la Drôme (Figure 6). Elle cinq massifs de pré-Alpes : le Vercors, la Chartreuse, les Bauges, les Bornes-Aravis et le Chablais Giffre.



Figure 6 Situation du Sillon alpin

Cette caractéristique géographique engendre des externalités positives (paysages, attraction de catégories socioprofessionnelles élevées, etc.), mais également une difficulté : la pression urbaine. Ce point est un fait majeur du développement territorial et de l'agriculture de ces régions. On constate qu'en 2000, 85% de la population et 66% des exploitations agricoles sont situées dans l'urbain ou le périurbain (selon la définition de l'INSEE). Pour la France ces chiffres s'élèvent à 82% de la population et 44% des exploitations⁵⁰. Le phénomène d'urbanisation se traduit d'abord par une augmentation massive de la population : entre 1990 et 1999 celle-ci a cru de 8,7% (contre 3,6% en France et 5,5% dans la région Rhône-Alpes). Elle tend à se concentrer dans le Sillon alpin, faisant augmenter la densité à un niveau double de celui de la moyenne française (jusqu'à 178 habitants par km² en 1999). Suite à cette croissance rapide et spectaculaire du nombre de résidents, les centres urbains⁵¹ s'étalent ce qui conduit à une périurbanisation des zones rurales environnantes. Pourtant, l'étalement est contraint par les reliefs montagneux et on assiste au final à une augmentation généralisée de la densité d'habitations, enclavant toujours plus les exploitations agricoles⁵². Ce phénomène a des contraintes sur l'agriculture, mais également sur les espaces naturels qui composent la région.

⁵⁰ L'ensemble des chiffres proposés sur l'urbanisation est issu de Fleury, & al., 2005.

⁵¹ Ces grandes villes sont Annecy, Chambéry, Grenoble, Valence.

⁵² L'urbanisation a moins de conséquences sur l'agriculture savoyarde qu'elle n'en a sur d'autres zones urbaines françaises. En effet, la diminution d'exploitation qu'elle engendre y est moins importante qu'ailleurs (Delatre & al.2005).

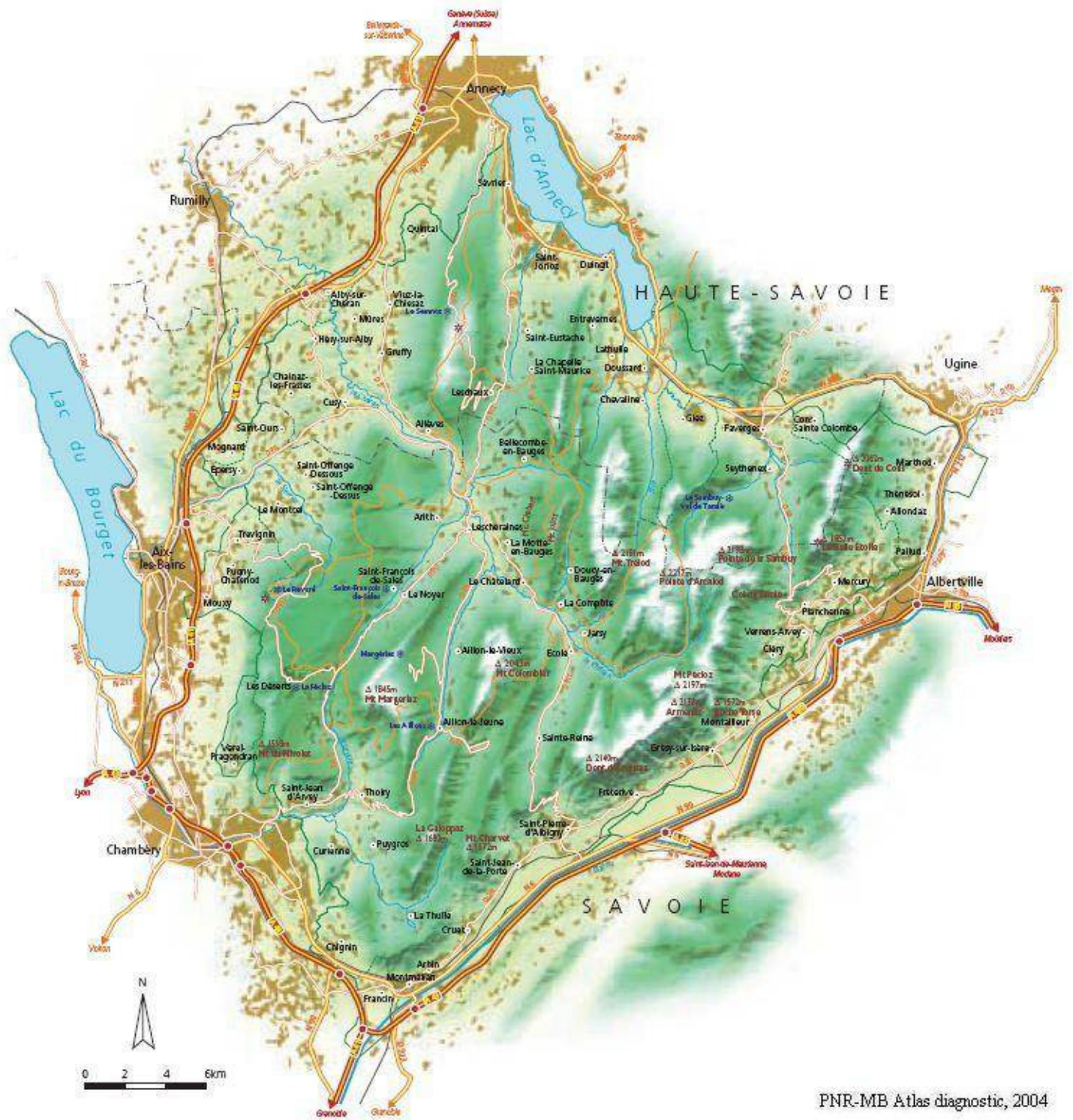
- **Des montagnes moyennes aux espaces naturels préservés**

L'espace étudié forme un territoire qui trouve sa cohérence autour du massif de moyennes montagnes qui se trouve en son centre : “ les Bauges ”. Ce dernier lui confère une forte image environnementale grâce aux paysages ruraux montagneux et aux espaces naturels remarquables qu'il engendre. Nous présentons ici la topologie de l'espace avant de décrire son intérêt de patrimoine naturel.

- **Un massif de pré-Alpes**

Le massif de pré-Alpes des Bauges voit son altitude varier entre 270 et 2200 mètres. Il se situe dans la continuité nord du massif de la Chartreuse et est placé à la base sud des Aravis. Il est séparé à l'est de la partie la plus élevée des Alpes par la Combe de Savoie. A l'ouest s'étale l'Avant Pays savoyard et la plaine de Rumilly.

Le massif est organisé en interne par une succession de vallées orientées du sud au nord. Celles-ci sont ensuite traversées d'ouest en est par le torrent du Chéran. Les contreforts ouest des Bauges forment une barrière avec la montagne du Semnoz côté Haut Savoyard (1699 m) et le plateau du Revard côté Savoie (1438 m). Ce mur est percé d'une ouverture formée par le Chéran sur la plaine de l'Albanais (Rumilly) et le lac du Bourget (Aix-les-Bains). Les premières vallées à l'ouest forment “ les Basses Bauges ”. Elles sont ouvertes au nord sur le lac d'Annecy par un col peu marqué : celui de Leschaux. La sortie au sud, plus abrupte, se fait au col des Aillons pour redescendre sur le plateau de la Leysse et Chambéry. Enfin, du côté est, les vallées des “ Hautes Bauges ” se ferment sur un ensemble montagneux qui culmine à son plus haut niveau avec la pointe d'Arcalod (2217 m). L'accès à la ville d'Albertville est difficile car il faut faire un détour par le col du Frêne (Ste Reine) pour rejoindre la Combe de Savoie. Enfin, à l'ouest se trouve Belle – Etoile (2062 m). Ce petit massif est séparé des Bauges par le Val de Tamié, mais il fait également partie de notre terrain d'étude.



PNR-MB Atlas diagnostic, 2004

Carte 6 La topologie du Parc naturel régional du Massif des Bauges

La topologie présentée ci-dessus nous permet de mettre en avant certaines remarques importantes. Tout d’abord, les contreforts du massif (ou le “ pourtour ”) sont bien desservis par le réseau routier et autoroutier. Le “ coeur ” des Bauges en revanche (Basses et Hautes Bauges) reste encore relativement isolé. On remarque également que le coeur constitue un nœud qui relie les différentes parties du pourtour : du centre, on peut accéder à toutes les zones du massif. Seules les zones de Faverges et d’Albertville sont relativement à l’écart du coeur des Bauges. Enfin, on conclura qu’un tel espace géographique est idéal pour le développement d’un tourisme vert, rural et familial (possibilité de ski de fond et de pistes, de randonnées à pied et en Vélo Tout Terrain, proximité de lacs, etc.).

▪ Des espaces naturels sensibles, mais préservés

L’espace étudié constitue une véritable zone rurale avec des lieux naturels d’une importance incontestable. Certaines zones sont totalement préservées de l’artificialisation humaine : les Hauts sommets. On y trouve la plupart des nombreux “ Espaces naturels majeurs ” du territoire ainsi que la plus grande “ Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage ” de France (située dans le massif des Hautes Bauges).

“Les unités bio-géographiques sont de grands ensembles définis par les milieux naturels qui les composent et les pratiques humaines qui leur sont appliquées.”

Unité	Enjeux naturels	Enjeux économiques principaux
Bassins agricoles	*Nature ordinaire*	Activité agricole, urbanisation
Massifs occidentaux	forêts montagnardes, grande faune, karst	Activité sylvicole, tourisme blanc, spéléologie, ressource en eau
Rebords méridionaux	Côteaux secs et falaises	Viticulture, urbanisation, sport de pleine nature (vol libre, escalade)
Vallées de piémont	Zones humides	Activité agricole, urbanisation, voies de communication
Hauts sommets	Alpages, falaises et rochers, forêts montagnardes et subalpines	Activités agricole et sylvicole, sport de pleine nature (randonnée)

PNR-MB Atlas diagnostic, 2004



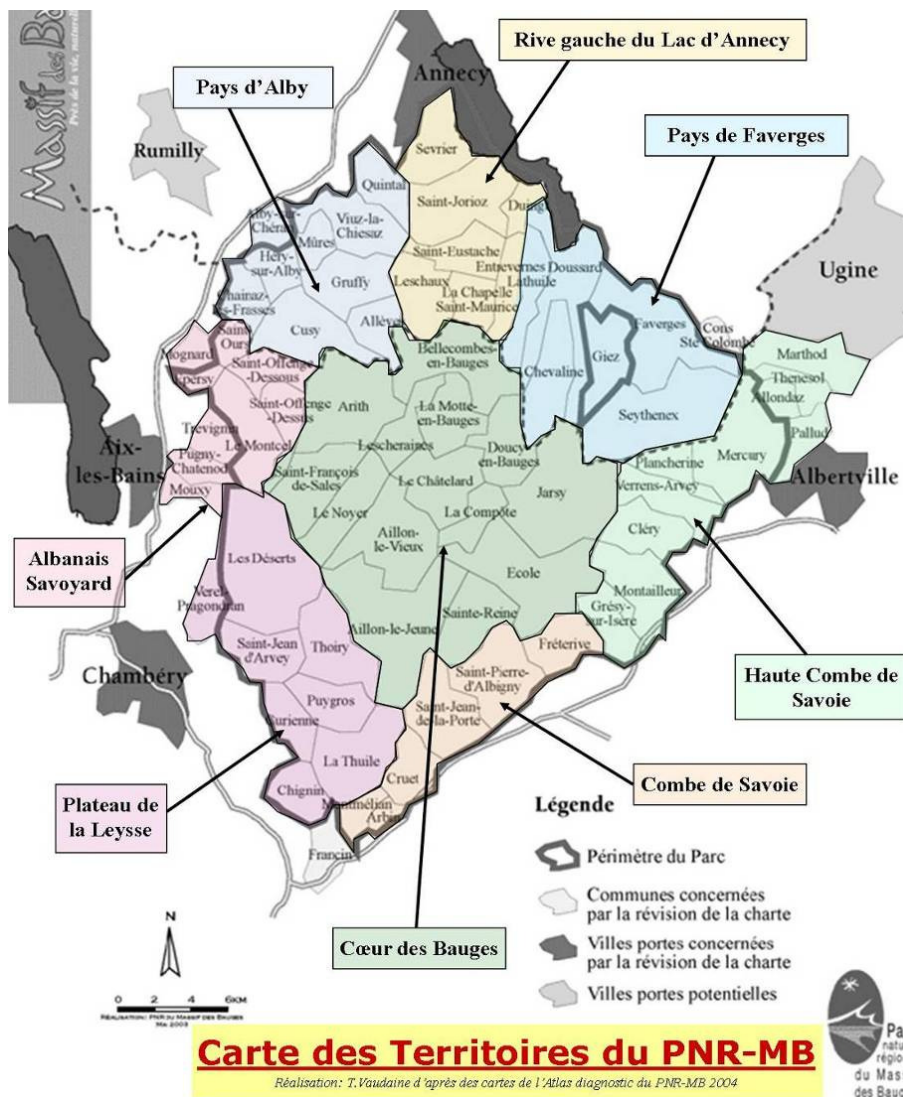
Carte 7 Les unités bio – géographiques du territoire

Les bassins agricoles et les massifs occidentaux possèdent des intérêts paysagers remarquables suivant la classification du PNR-MB. Ici, les activités économiques des territoires (agriculture, sylviculture ; voir Carte 7) sont productrices de ressources environnementales. D’un autre côté, certains secteurs des vallées de Piémont font l’objet

d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope ou sont classés en Réserve Naturelle, notamment dans les zones les plus humides. Dans ces cas là, les zones naturelles sont plutôt menacées par les enjeux économiques qui les entourent. On peut donc conclure que l'espace du Parc possède des espaces naturels riches valorisables pour le tourisme de randonnée, de chasse / pêche ou pour des naturalistes. Ils restent toutefois fragiles et menacés.

- **Un territoire rural entouré d'agglomérations urbaines**

L'espace étudié est constitué de 71 communes (48 en Savoie et 23 en Haute-Savoie). Il couvre une surface de plus de 81'000 hectares pour plus de 52'500 habitants soit une densité moyenne de 65 hbts / km². Il est limitrophe de cinq villes : Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry, Rumilly et Ugine.



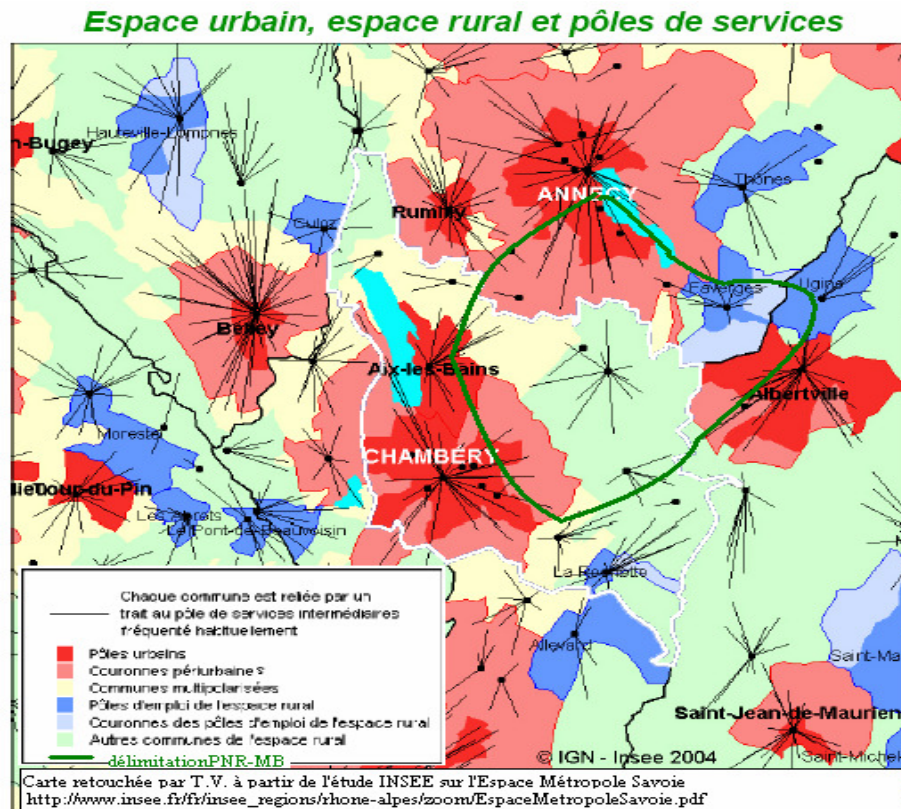
Remarques sur la Carte 8

On notera que les territoires délimités par le PNR-MB suivent des limites physiques (falaises, montagnes, cols, etc.), mais également la limite administrative départementale qui suit le cours du Chéran. Ainsi, la plaine de l'Albanais est divisée en deux parties : l'Albanais Savoyard et le Pays d'Alby.

Carte 8 Communes et territoires de l'espace étudié

▪ Le tiraillement entre villes et campagnes

Le massif des Bauges est polarisé par les espaces urbains aux alentours. La Carte 9 nous permet de visualiser l'impact des métropoles sur le territoire. Ainsi, on peut observer le tiraillement vers l'extérieur que subit le Parc : les dynamiques humaines sont essentiellement centrifuges. Ce fait a de fortes conséquences sur le territoire étudié, en termes de composition sociale, d'identité politique et culturelle. Il a également des conséquences sur l'urbanisation.



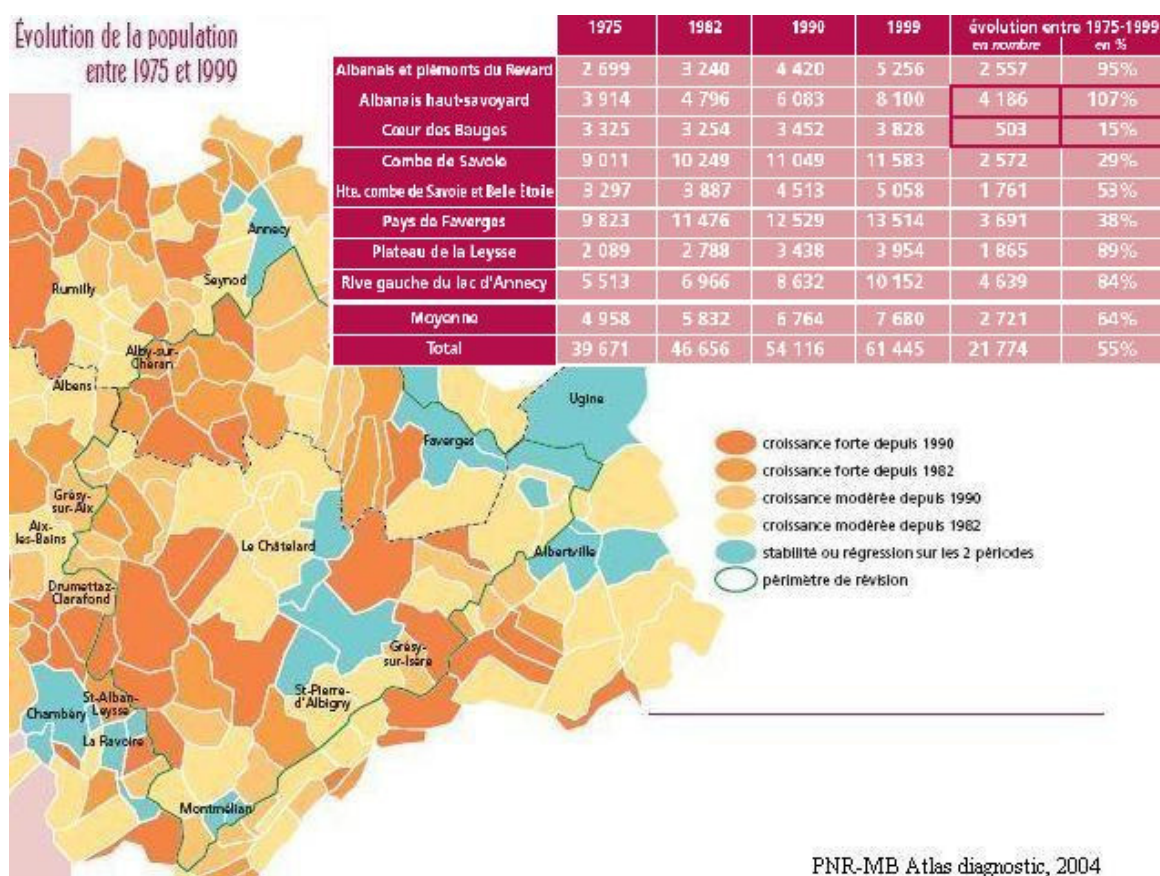
Carte 9 Espace urbain, rural & pôles de services en Bauges

Tout d'abord, on peut étudier les conséquences sociales de ce phénomène. Les habitants qui résident à proximité des cités dynamiques de l'ouest sont souvent plus jeunes et d'un bon niveau de formation : ils travaillent en ville dans le tertiaire. Les habitants du pourtour est en revanche sont plutôt des ouvriers d'une cinquantaine d'années travaillant en ville moyenne. Enfin, les habitants du coeur sont généralement des agriculteurs ou retraités. Cependant, la population du coeur des Bauges évolue grâce à l'accès aux agglomérations qui s'améliore (PNR Bauges, 2004 a).

Ensuite, si l'on s'attache à l'aspect culturel. Un territoire de projet comme celui que nous étudions ici est un regroupement volontaire de plusieurs municipalités autour d'un projet

commun. Sa constitution permet à des territoires aux identités légèrement différentes de s'unir autour de racines culturelles communes. Dans le cadre du PNR-MB c'est le massif géographique qui fixe l'unité et le nom de la structure. Il est à noter toutefois que ce regroupement politique n'a pas permis la création d'une véritable culture commune. Ainsi, les différents territoires présentés sur la Carte 8 ont leur identité propre, bien plus prégnante que celle proposée par le Parc. Par conséquent, être bauju ne signifie pas être originaire du PNR du même nom, mais plutôt, être originaire du coeur des Bauges (Palisse, 2000).

Par ailleurs, le phénomène de tiraillement est à associer également avec la multiplicité des entités politiques qui coexistent sur le territoire : les Pays "loi Voynet"⁵³, les communautés de communes, les communauté d'agglomération, les syndicats intercommunaux, etc. Tous suivent les grandes lignes des bassins de vie repérés dans la Carte 9 et regardent donc vers l'extérieur du territoire. Au final, il est difficile de mettre tous ces éléments en cohérence. On ajoutera à ces divisions, celle existant entre les deux départements. Cette opposition a des conséquences sur les politiques agricoles (gestion et fonctionnements différents).



⁵³ Ces structures sont appelées en Rhône Alpes : Contrats Globaux de Développement

Carte 10 Evolution de la population sur le massif des bauges entre 1975 et 1999

Enfin, en parallèle à ces difficultés d'unité, la présence d'agglomérations induit également d'importants problèmes d'urbanisation comme dans le reste du Sillon alpin. Ce phénomène conduit à la forte augmentation de population essentiellement autour d'Annecy, Chambéry et Rumilly ou sur le pourtour du Parc (Carte 10). L'étalement urbain s'opère d'une manière générale en défaveur des espaces agricoles (Figure 7 ; Figure 8).

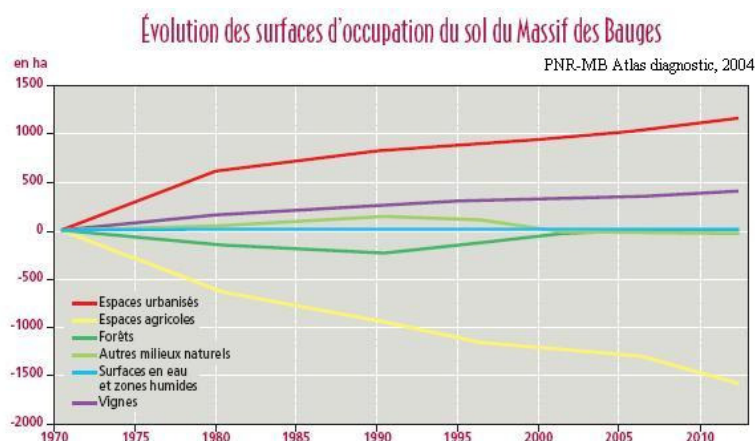


Figure 7 Evolution des surfaces d'occupation du sol du PNR-MB

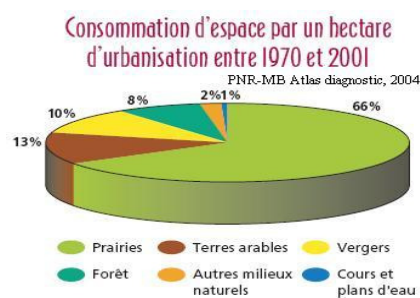


Figure 8 Impact de l'urbanisation sur les surfaces agricoles

Malgré ces différentes difficultés, la présence de grandes villes constitue un atout important. Elles représentent en effet un potentiel conséquent en termes de marché et d'emplois. Dans le premier cas, l'économie du Parc trouve un débouché à l'extérieur ; dans l'autre, l'arrivée d'argent permet de faire vivre des emplois à l'intérieur du massif. Enfin, la présence des villes constitue un intérêt, notamment en termes de partenariats pour des actions de développement. La mise en place du système même des "villes portes" en est la preuve la plus évidente puisqu'il permet aux villages ruraux de voir leur développement financé en partie par les villes alentours⁵⁴.

Des activités économiques entre tourisme et activités rurales traditionnelles

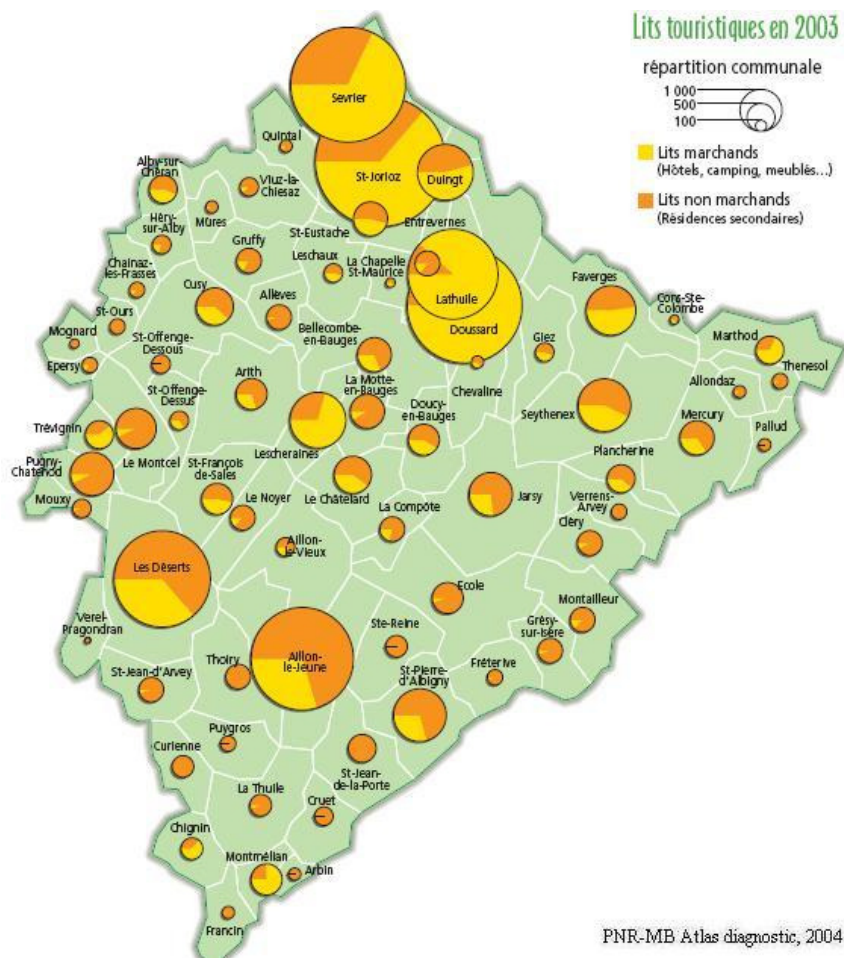
L'économie baujue est constituée d'un important tissu de PME – PMI travaillant sur les secteurs clefs de l'agriculture, du bois. Ces domaines sont porteurs d'une identité rurale forte : ils structurent le paysage local et l'image que le territoire donne de lui-même. En ce sens plutôt social, ils sont particulièrement importants. Par ailleurs, du point de vue

⁵⁴ Une "ville –porte" participe financièrement et politiquement au fonctionnement d'un PNR (voir plus de détails dans le 2089949968.1228684.5.□).

économique, ils constituent des filières génératrices de valeur ajoutée. Nous ne détaillerons pas ici le cas de l'agriculture (pour cela, voir 5990952.0.5.□). En revanche, on notera la présence de huit scieries, ainsi que le lancement progressif d'une filière de "bois énergie". Cette activité possède de fortes complémentarités avec l'agriculture qui produit une importante quantité de bois dans le cadre de l'entretien de ses espaces (tailles de haies, etc.).

En parallèle de ces deux activités, le tourisme tient un rôle central. Celui-ci est lié au développement des résidences secondaires pour un tourisme "régulier" et des entreprises telles que les hôtels, stations de ski, gîtes, etc. pour un tourisme "ponctuel"⁵⁵. Le territoire se visite tant en été qu'en hiver sauf pour la partie lacustre. Cette particularité assure une activité régulière pour les entreprises du territoire.

On remarque sur la Carte 11 que le tourisme ponctuel se concentre surtout dans la partie nord du Parc, en bordure du lac d'Annecy. Le cœur des Bauges est également concerné, mais avec une ampleur moindre, sauf pour les stations de ski des Déserts, d'Aillon-le-Jeune, de Seythenex. Les résidences secondaires concernent surtout les communes des domaines skiables (précédemment citées).



Carte 11 Le tourisme en Bauges

⁵⁵ Nous faisons ici la nuance entre un tourisme "régulier", c'est à dire où les vacanciers sont propriétaires de résidences secondaires baujues et viennent donc régulièrement sur le territoire ; et un tourisme "ponctuel", où les vacanciers viennent en Bauges sans toutefois y être rattachés par un lien de propriété (les Bauges sont alors un lieu de vacance parmi d'autres).

Il est à noter que la proximité entre les domaines touristiques et les villes avoisinantes est particulièrement intéressante. En effet, cela permet l'existence d'un tourisme de week-end en plus du tourisme saisonnier.

2.1.2. La structure du Parc naturel régional du Massif des Bauges

Les PNR existent depuis le début des années 1970⁵⁶. Ces structures ont d'abord été décriées, puis ont finalement réussi à gagner en légitimité et en importance, notamment grâce au mouvement de décentralisation des années 1980. Les années 1990 et les réflexions institutionnelles sur l'environnement ont confirmé cet essor. Cela a abouti en 1993, sur une reconnaissance juridique de leur principal outil d'action : la Charte. Aujourd'hui, le PNR-MB fait partie d'un ensemble de 44 Parcs en France. Dans cette partie, nous présentons le Parc en général (son histoire, son fonctionnement, ses objectifs) avant de voir quelles sont ses méthodes d'interventions et ses actions sur le terrain.

- **Le PNR, une collectivité locale particulière**

Pour débiter la présentation, nous replaçons la structure dans sa dimension historique afin de bien appréhender son fonctionnement actuel et ses objectifs pour les années à venir.

- **La création d'un Parc naturel sur le territoire du massif**

Au début des années 1990, les structures Parcs sont en pleine voie de reconnaissance. A ce même moment, les communes du coeur des Bauges cherchent des soutiens externes pour leurs projets de développement. Etant donnée l'échelle appropriée pour traiter ces problèmes (le niveau intercommunal ne suffit pas), étant donnée les ressources valorisables (espaces naturels, intérêt touristique), l'idée de la mise en place d'un PNR voit petit à petit le jour.

La création d'un tel territoire de projet nécessite un espace relativement large et cohérent. Les baujus se tournent donc vers les communes du pourtour du massif. Ces dernières sont soumises de leur côté à une importante pression urbaine. Elles cherchent à se trouver une identité et un positionnement qualitatif pour leur propre développement. Face à ces dynamiques, coeur et pourtour ont décidé de travailler ensemble et après cinq ans de démarches communes, ils créent le 7 décembre 1995 le PNR du Massif des Bauges. La création de la structure résulte donc de démarches convergentes d'acteurs économiques, associatifs et politiques de différentes zones du massif (PNR Bauges, 2000). Pour la suite de l'étude, il est important de noter le rôle clef du secteur agricole dans la mise en place du Parc.

Celui-ci était structuré en association et réalisait déjà à l'époque des démarches de développement agricole à l'échelle du massif des Bauges. Il s'agissait de la future Association des Agriculteurs du Parc qui deviendra même la commission agricole du PNR. Le lien entre la collectivité et l'agriculture a donc été très tôt mis en place et il constitue toujours aujourd'hui un point fort du territoire.

▪L'organisation générale de la structure " Parc "

Le PNR est une collectivité locale gérée politiquement par un Syndicat Mixte, lequel est constitué d'un Comité Syndical et d'un " bureau ". Les membres du premier sont des délégués au Parc des collectivités locales engagées (communes du territoire et acteurs extérieurs) ; ils élisent parmi eux treize représentants qui constituent le bureau. Ces élus prennent les décisions d'orientation, de gestion et veillent à la mise en œuvre de la Charte.

Il faut souligner l'importance des acteurs extérieurs dans le fonctionnement du Syndicat. Il s'agit des " villes - portes " (Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry⁵⁷), des départements (Savoie et Haute-Savoie) et de la région Rhône-Alpes. Ces partenaires ont un rôle non négligeable puisqu'ils participent aux décisions, ainsi qu'au financement des investissements et du fonctionnement⁵⁸.

⁵⁶ Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, *Historique des Parcs*.

⁵⁷ Celles ci seront bientôt rejointes par Rumilly et Ugine.

⁵⁸ Le financement des investissements est réalisé à hauteur de 11% par les départements et à 41% par le région. Le fonctionnement est financé à 5% par les villes portes, à 16% par les départements et 47% par la région. (Période 96 – 2000).

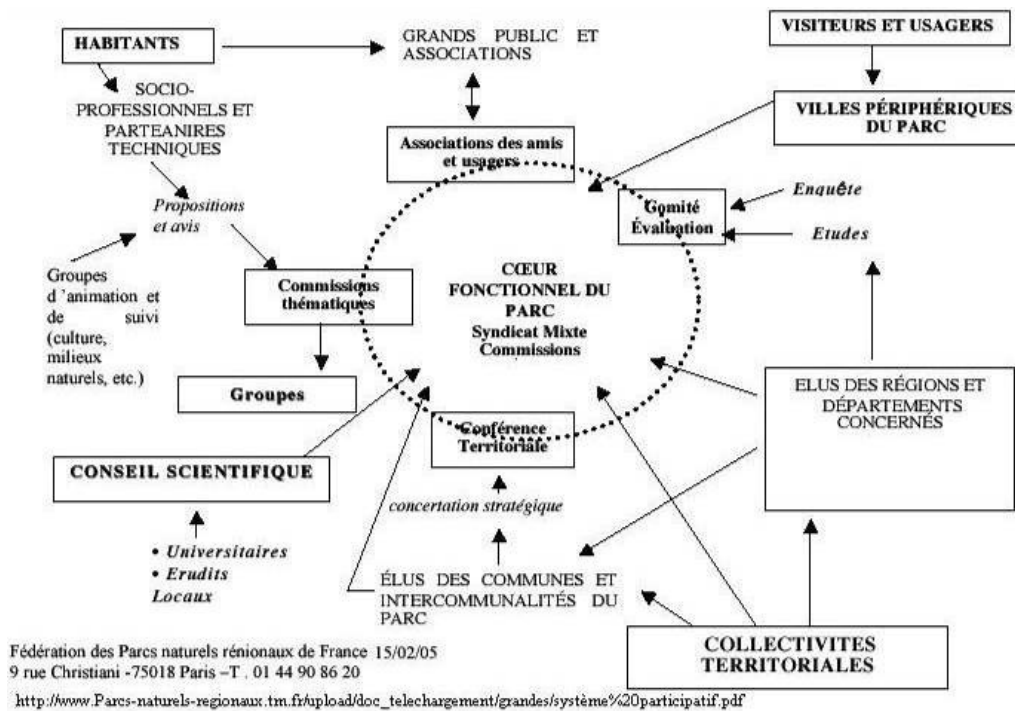


Figure 9 Système participatif dans le fonctionnement d'un Parc naturel régional

Pour ses actions et réalisations, le Syndicat du Parc s'appuie sur une équipe technique pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes. Chacun des grands domaines d'action inscrits dans la Charte possède un spécialiste référent au sein de l'équipe. De plus, huit commissions thématiques ont été instaurées sur les différentes compétences du PNR afin de renforcer la concertation. Les thèmes recensés sont les suivants : l'agriculture ; l'aménagement du territoire ; la communication ; le développement économique et l'emploi ; la forêt / filière bois ; le patrimoine naturel ; le patrimoine culturel rural et le tourisme. Ces commissions sont assurées par des acteurs socioprofessionnels du territoire et par des particuliers.

Les objectifs et la Charte Constitutive

Les objectifs du Parc sont définis dans sa Charte constitutive. Ce document constitue la pierre d'angle de la structure puisqu'elle est approuvée par le Syndicat Mixte, soumise à enquête publique et validée par l'Etat (ministère de l'environnement et autres ministères concernés). Ce dernier délivre le label PNR à la fin de la procédure pour une décennie. Le document est un "contrat" qui concrétise le projet de protection et de "développement durable" élaboré pour le territoire.

Les objectifs de l'actuelle Charte du Parc (période 1996 – 2006) sont à replacer dans leur contexte de définition. Dans les années 1990, le territoire se trouvait dans une situation

fragile, une phase de mutation difficile à maîtriser. Celui-ci s'était plus ou moins dévitalisé et les ressources naturelles et culturelles étaient menacées. Pour répondre à cette situation, les porteurs du projet de PNR du Massif des Bauges s'étaient alors fixé deux grandes lignes directrices : la préservation du patrimoine naturel et culturel (source de dynamisme économique), et la dynamisation de l'espace (pour un développement équilibré)⁵⁹. On retrouve là les ambitions générales des PNR. Le premier axe passe par un travail avec les différents acteurs influant sur l'environnement (élus, chasseurs, agriculteurs, collectivités locales...) par une action sur le tourisme (information, maîtrise...). Le second axe s'attarde plus sur un travail autour des filières locales (agricoles, agroalimentaires, bois)⁶⁰.

- **Les actions du PNR comme structure de développement**

Un Parc naturel régional possède une organisation de collectivité locale puisqu'il demande l'engagement de ses communes adhérentes pour exister. Cependant, il a également des fonctions de structure de développement puisqu'il met en oeuvre des programmes financés en grande partie par les partenaires institutionnels (Europe, Etat, région, etc.). Nous montrons ici quelles ont été les actions menées jusqu'à aujourd'hui dans ce cadre-là et quelles sont les orientations pour demain.

- **Les opérations menées par le Parc jusqu'à aujourd'hui**

Le Parc possède trois modes d'intervention différents : le "faire", l'"aider à faire" et le "faire faire mieux" (PNR Bauges, 2000). Ces trois modalités sont importantes à repérer pour bien appréhender la marge de manœuvre du Parc dans ses agissements sur le terrain.

Dans le premier cas ("faire"), le Parc réalise lui-même les interventions ou en est le maître d'ouvrage. Il les finance alors grâce à son budget d'investissement. Dans le second cas ("faire faire"), les maîtres d'ouvrage sont des partenaires du Parc (collectivités, socioprofessionnels) et la structure intervient alors en tant que conseiller technique et parfois en tant que financeur. Enfin, le troisième cas ("faire faire mieux") correspond à l'action que le PNR peut avoir auprès des structures politiques de niveaux supérieurs (Etat, établissements publics, grandes collectivités territoriales...). Dans cette situation, le Parc les invite à prendre en compte son action sur le terrain et les entraîne à avoir des démarches en synergie avec les siennes (les compléter ou les renforcer). On notera que l'objectif de la structure est d'insuffler

⁵⁹ Ces objectifs ont ensuite été déclinés en différents sous objectifs que nous ne reprendrons pas ici car la Charte ne sera bientôt plus valable et sera remplacée par sa suivante.

⁶⁰ PNR Bauges, *Résumé du projet de Charte constitutive*

des dynamiques, mais également de les pousser à devenir autonomes. Elles doivent par la suite s'entretenir seules, permettant au PNR de s'orienter vers d'autres domaines.

Il est aujourd'hui aisé de prendre du recul face à ce qui a été réalisé, en faisant un bilan des interventions directes depuis 1995 (les deux premiers modes d'intervention). C'est ce qui a été effectué avec l'évaluation de la Charte (Eureval-C3E, 2003). Cette étude porte les constats suivants : le nombre de projets portés par le Parc (directement ou indirectement) a considérablement augmenté depuis sa création. En effet, 30% d'entre eux ont été réalisés au cours des trois premières années, alors que l'année 2002 comptabilise à elle seule 25% du total. Les deux premières années du Parc ont surtout été consacrées à son inscription dans l'espace préexistant au travers d'actions de communication et de coordination. Les deux années suivantes ont vu le lancement d'actions dans le domaine agricole et du tourisme. Depuis les années 2000, les projets menés touchent à tous les domaines de travail du Parc.

▪ Les actions du Parc demain

L'évaluation des actions a mis en avant un bilan plutôt positif. Le rapport réalisé souligne que “ par la dynamique politique créée au fil des années [...], et par son dynamisme opérationnel, le Parc est considéré, par la plupart des financeurs, comme une réussite exemplaire. ”. Cette forte crédibilité acquise auprès des institutions n'est pas encore reconnue par l'ensemble des acteurs de la société civile (habitants, associations). Cela peut s'expliquer par le fait que les premiers bénéficiaires de ses actions sont essentiellement les professionnels du tourisme, de l'agriculture et du bois. Les particuliers sont rarement concernés directement. Cependant, ce constat tend à s'atténuer avec le renforcement de l'équipe technique et des moyens disponibles. Les actions du PNR ont permis de mettre en place de nombreux éléments structurant le territoire. Ces acquis stabilisés (matériel et immatériel) lui permettront, dans les prochaines années, de modifier la hiérarchie des priorités et des efforts.

Après l'opération de révision de la Charte, le Parc se propose de rebondir sur le bilan positif et d'enchaîner sur des objectifs redéfinis. Ce chantier devrait déboucher sur un nouveau texte qui sera soumis à approbation, puis mis en application début 2007. L'adoption de ce document permettra de prolonger l'action du PNR pour dix ans. Les documents provisoires⁶¹ de la Charte définitive peuvent nous donner d'ores et déjà un aperçu des politiques qui orienteront demain le travail de la collectivité. Se distinguent tout d'abord trois

⁶¹ PNR Bauges, *Nouvelle Charte 2007/2017*

lignes directrices : Le renforcement de l'activité socio-économique et culturelle du territoire (affirmation de l'identité rurale et consolidation des structures des bassins de vie) ; La préservation du patrimoine naturel (protection et valorisation durable du potentiel) ; Le développement de la fonction touristique du territoire (tourisme local, voire national et international). On retrouve dans les deux premiers axes les orientations de la première Charte. Le troisième point, en revanche insiste beaucoup plus sur l'aspect touristique. Celui-ci était initialement plutôt considéré comme un moyen pour remplir les deux premières lignes directrices⁶². Il y a donc eu évolution dans la manière d'aborder les choses, et on sent que le tourisme est désormais devenu un enjeu-clef sur lequel repose la stratégie du Parc.

2.1.3.L'Économie laitière baujue

L'élément central de notre étude est le " secteur laitier ", soit l'ensemble des personnes physiques et morales contribuant directement au travers de leur activité professionnelle à la fabrication de produits laitiers. Nous nous proposons ici de présenter les différentes chaînes économiques constitutives du système productif laitier bauju ainsi que les acteurs qui le composent. Par ailleurs, une des caractéristiques les plus marquées de la zone d'étude est l'orientation vers les démarches de qualité territoriale. Nous développons donc ce point dans une deuxième partie.

- **L'importance du secteur laitier dans le PNR-MB**

L'économie laitière est un élément structurant du territoire bauju. Nous montrons ici que la production bovine de lait constitue l'orientation agricole principale de la plupart des communes du Parc. Ensuite, nous exposons quelques caractéristiques des filières en place.

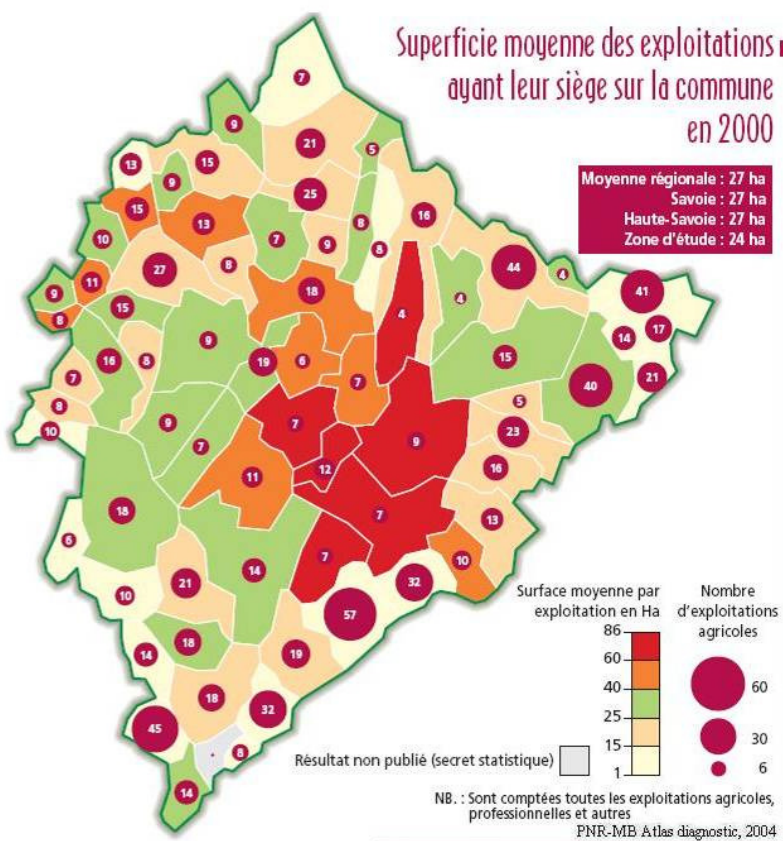
La place de la production laitière bovine dans l'agriculture des Bauges

L'agriculture est une activité fondamentale pour le territoire étudié. On peut considérer qu'elle possède trois fonctions essentielles : l'activité économique avec la création d'emplois dans les quelques 800 exploitations agricoles ; la conservation des paysages et l'occupation de l'espace avec l'utilisation de 16500 ha de Surface Agricole Utile / SAU (soit 20.4% de la surface du Parc) ainsi qu'une fonction sociale de " représentation " grâce aux démarches qualité mises en place sur différents produits agricoles (5 AOC ; 3 IGP pour des fromages et fruits)⁶³.

⁶² On ne développera pas les déclinaisons des lignes directrices, mais il est certain que si certains points se retrouvent, leurs traductions concrètes ont fortement évolué du fait du changement de contexte.

⁶³ Les chiffres donnés ici proviennent de l'étude PNR Bauges, 2000a. Ils ont donc six ans d'ancienneté.

Le secteur agricole bauju fait preuve d'une dynamique forte. Aujourd'hui, malgré des questions sur le renouvellement des exploitations agricoles dans certaines zones du Parc et malgré des problèmes concernant l'accès au foncier, l'agriculture semble globalement adaptée pour les évolutions à venir. L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 46 ans et plus de 60% de ceux-ci ont moins de 50 ans. La plupart des exploitations sont "professionnelles" et le chiffre d'affaire moyen par exploitation se situe aux alentours de 400 K€. Les exploitations sont spécialisées et peu d'entre elles sont encore en système "polyculture élevage". Il y a aujourd'hui une importante proportion d'exploitations en GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun). De plus, l'outil de production a été modernisé pour une meilleure efficacité du travail et de nombreuses CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole) ont été mises en place.



Carte 12 Les exploitations agricoles du PNR-MB

Les surfaces moyennes d'exploitations ont augmenté pour atteindre 24 ha. Ainsi, elles ont suivi le mouvement national de restructuration du foncier, tout en restant faibles au regard de la moyenne française (42 ha). On constate sur la Carte 12 que les exploitations les plus étendues se situent dans les Hautes Bauges, et en une moindre mesure, dans les Basses Bauges et la plaine de l'Albanais. Cela peut s'expliquer par l'orientation laitière bovine de ces communes.

Par ailleurs, face à ce changement de configuration, on observe un changement dans les stratégies de conduite d'exploitation. En effet se développent des stratégies tournées vers des activités à forte valeur ajoutée (vente directe ; productions non traditionnelles comme des

plantes aromatiques ; accueil à la ferme⁶⁴, etc.). Si ce point est plutôt positif, il reste à tempérer par le manque de dynamique collective dans ces domaines. Ces actions sont pour le moment plutôt le fait d'individualités (PNR Bauges, 2000a).

Par ailleurs, les exploitations disposent d'un bon réseau de structures de développement agricole (Figure 10).

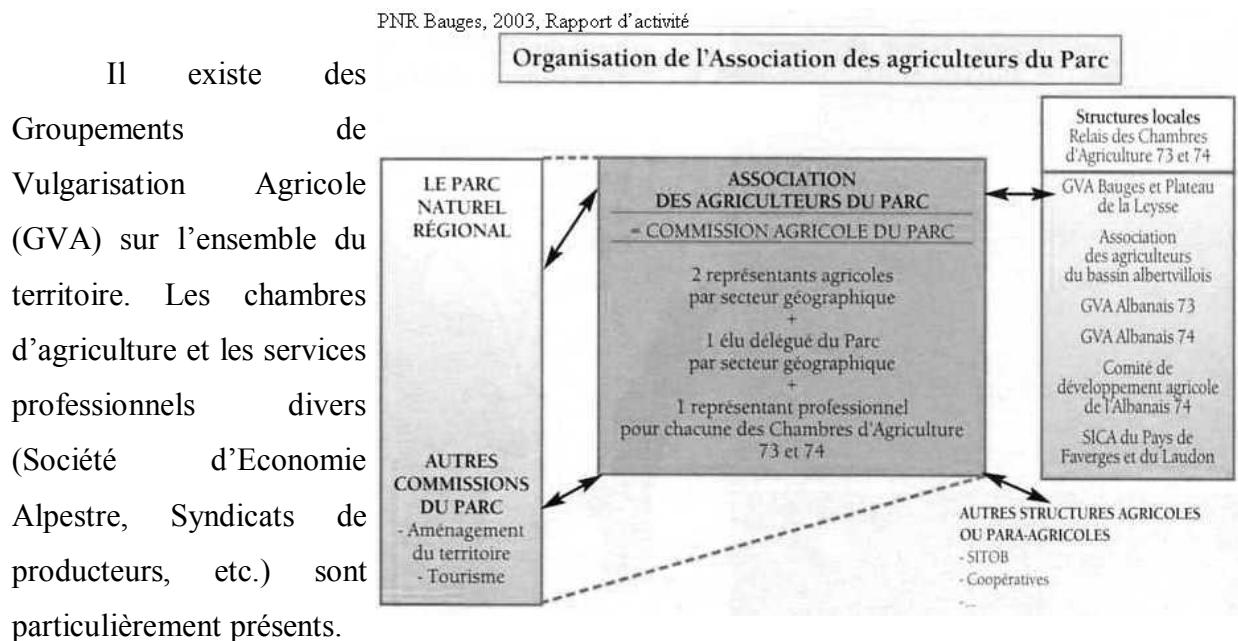


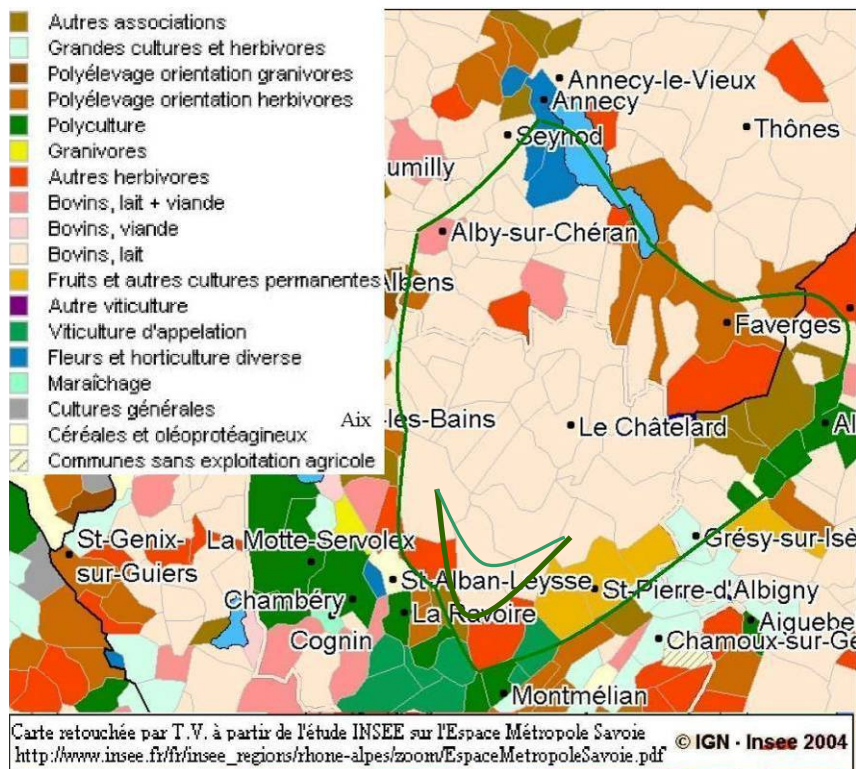
Figure 10 Les structures de développement et de suivi agricole

Ces organisations sont souvent spécialisées par secteur de production, ce qui présente l'inconvénient de cloisonner les actions menées. Cependant, il existe également une structure traitant de l'ensemble des problématiques agricoles. Il s'agit de l'« Association des Agriculteurs du Parc ». Cette organisation travaille en partenariat fort avec le PNR-MB⁶⁵ et met en place des actions transversales de développement agricole, liant ainsi l'agriculture au patrimoine et au tourisme.

Les productions réalisées sur le territoire, sont très diverses. Deux d'entre elles sortent néanmoins du lot : le secteur viticole qui concerne 33% des exploitations et la production laitière qui est présente dans 32% des exploitations. On trouve ensuite des bovins viande (10%), des génisses (7%), des caprins (4%), des ovins (4%) et de l'arboriculture (2%) (PNR Bauges, 2000a). On constate sur la Carte 13 que les productions ne sont pas présentes en tous points du territoire des Bauges.

⁶⁴ Le PNR a d'ailleurs mis en place une démarche « Marque Parc » pour les exploitations pédagogiques de son territoire.

⁶⁵ Nous rappelons qu'elle est également la commission agricole du PNR.



Carte 13 L'orientation agricole des communes du PNR-MB

Ces données sur l'agriculture baujue permettent d'évaluer l'importance de la production laitière bovine en Bauges. On fera remarquer qu'en plus de son impact économique (nombre d'exploitations concernées par cette activité), la production laitière a également un impact spatial. En effet, les exploitations laitières occupent environ 50% de la SAU dont 6000 ha d'alpages⁶⁶. Par ailleurs, l'activité laitière a un impact conséquent en termes paysagers puisque la stratégie dominante locale est basée sur la valorisation de l'herbe.

Les caractéristiques des filières laitières bovines

L'économie laitière du Parc regroupe 217 exploitations laitières qui livrent à 9 unités de transformation situées à l'intérieur du PNR-MB (avec une trentaine d'employés) et 7 unités situées à l'extérieur. Par ailleurs, on dénombre 32 exploitants réalisant une transformation fermière. Le secteur laitier travaille 36,6 millions de litres de lait par an dont 1,9 millions de litres de production fermière (quotas fermiers). Sur le total de lait produit,

⁶⁶ Ces espaces sont pour le moment sous utilisés dans leurs vocations laitières (production de lait) et sont plutôt mobilisés pour l'élevage des génisses. Seulement 2% des exploitations réalisent une transformation en alpage.

61% sont transformés à l'intérieur du Parc. La production moyenne par exploitation est de 170'000 L.



Photographie 1 les bâtiments d'une unité de transformation baujue

Le lait bauju est essentiellement transformé en fromage. Les entreprises fabriquant des produits frais (crème, beurre, yaourt...) sont marginales et le volume utilisé à cet effet est négligeable (3%). Le lactosérum⁶⁷ issu de la production de fromage était utilisé il y a encore une dizaine d'année pour l'alimentation de porcs : il y avait systématiquement une porcherie accolée aux fromageries. Aujourd'hui, celui-ci est généralement exporté pour être traité à l'extérieur du Parc afin d'y être transformé en poudre de lait. Il n'y a donc plus de production porcine associée directement à la transformation laitière.

Par ailleurs, la moitié des ateliers de fabrication sont bi produits. Ils associent la fabrication d'une pâte pressée non cuite avec celle d'une pâte pressée cuite ayant une durée d'affinage plus longue. Ce système permet de tamponner les variations de volumes durant l'année. Ainsi, lors d'un surplus de production de lait face à la consommation, une partie est transformée en fromage à durée d'affinage courte (en fonction des besoins du marché) et le reste est stocké en fromage à durée d'affinage longue. Ce décalage entre l'offre de lait et la demande en fromage est particulièrement important au printemps, lors de la mise à l'herbe des troupeaux. Les filières ne possédant pas ce système de " tampon " présentent une certaine rigidité dans leur production et ont donc plus de difficultés à gérer leur production. Elles peuvent néanmoins compenser en mettant en place un paiement du lait différencié en fonction

⁶⁷ Il s'agit du " petit lait ".

du mois de l'année (prix du lait moins important au printemps). Cela a un effet incitatif auprès des producteurs laitiers pour qu'ils ajustent leur production en fonction des besoins du fromager.

- **Les acteurs de l'économie laitière baujue**

Le secteur laitier des Bauges est constitué de différents acteurs qu'il semble nécessaire de présenter rapidement avant d'exposer leur implication dans le territoire d'étude. Ainsi, nous passerons en revue les acteurs de la production laitière et de la transformation. Nous compléterons ce panorama par les acteurs institutionnels qui encadrent l'économie laitière.

- **Les acteurs de la production et leur rapports aux transformateurs**

Les filières laitières baujues (hors production fermière) sont caractérisées par l'importance toujours prégnante du système des "fruitières". Cette organisation est basée sur le mode coopératif : les producteurs de lait se regroupent pour mieux contrôler leur position dans la filière, ce qui est caractéristique des départements savoyards⁶⁸. Il y a donc un fort engagement du milieu agricole dans l'économie laitière. Sur ce système, deux variantes existent : la "gestion directe" et la "gestion indirecte" (Letablier, Delfosse, 1994).

Dans le cas des coopératives en gestion directe, les producteurs de lait sont propriétaires de l'outil de transformation. Ils embauchent un salarié qui travaille leur lait dans leurs locaux : il est leur fromager. Il s'occupe également de la commercialisation avec la participation des coopérateurs. Ce cas-ci demande un investissement en temps et en énergie assez important, car il nécessite un engagement des agriculteurs dans la gestion de l'entreprise. L'intérêt pour eux réside cependant dans le contrôle de la totalité de la chaîne économique. Etant donné qu'ils gèrent l'ensemble de la filière, ils fixeront eux-mêmes le prix de leur lait en fonction des résultats de la fruitière. Dans l'économie laitière des Bauges, ce système existe pour la SICA des Aillons (à Aillon-le-Jeune)⁶⁹, pour la coopérative de Lescheraines, pour celle de Bissy (à Chambéry) et celle du Val d'Arly (située à Flumet). (Voir Carte 14)

Dans le cas de la "gestion indirecte", les producteurs de lait ne maîtrisent qu'une partie de la filière. Le fromager n'est pas employé par la coopérative, mais celle-ci lui met à disposition ses bâtiments. Il est propriétaire des appareils de transformation et l'ensemble des frais d'exploitation est à sa charge. Il s'occupe de la commercialisation de ses fromages et reçoit donc l'ensemble des bénéfices de cette activité. Le fromager achète le lait des coopérateurs regroupés en "coopérative de vente de lait" au travers d'un contrat annuel. Le

⁶⁸ Voir dans la partie 2089943049.512.5. □ plus de détails sur l'apparition de cette organisation.

⁶⁹ La fruitière des Aillons possède le statut d'une SICA (Société d'intérêts Communs Agricoles). En effet, la commune d'Aillon-le-Jeune possède des parts dans cette société, fait suffisamment rare pour être signalé.

prix de la matière première relève donc d'une négociation entre producteurs et transformateur en fonction d'un prix de base départemental fixé par les associations interprofessionnelles. Ce système fonctionnait il y a encore quelques années avec des fromagers installés en entreprise individuelle. La fromagerie de St Eustache jusqu'en 2004 était la dernière unité du territoire à avoir cette dimension artisanale. Le système a évolué et le partenaire des coopérateurs est maintenant une entreprise qui met un gérant fromager en fromagerie. Ce système permet aux coopérateurs d'être dégagés des contraintes de gestion de l'entreprise. Cela leur libère du temps pour leurs activités agricoles. Dans le Parc des Bauges, ce système concerne plusieurs coopératives (Voir Tableau 8)

<u>Coopératives de vente de lait</u>	<u>Entreprises fromagères</u>
La coopérative de Chapeiry (1 seul producteur intra Parc)	Fromageries Masson
La coopérative de la Compôte	Fromageries Verdannet
La coopérative de Salles	Fromageries Verdannet
La coopérative de St Offenge	Fromageries Masson
La coopérative de St Ours	Entreprise Schmidhauser
La coopérative des Trois Massifs (Gruffy) ⁷⁰	Fromageries Chabert
La coopérative du Mont Revard (Trévignin),	SLHS (Société Laitière des Hauts de Savoie).
La SICA des Fermiers Savoyards (Frangy et Domancy) ⁷¹	

Tableau 8 Les coopératives de vente de lait baujues et leurs fromagers

Deux unités sortent du cadre traditionnel des fromageries. Il s'agit de l'Abbaye de Tamié (à Plancherine) et des Fromageries de Tarentaise (de La Bathie). Dans les deux cas, les transformateurs ont des contrats d'achat de lait pour chaque producteur laitier. Les agriculteurs ont alors des relations individuelles avec leur fromager : ils ne font pas partie d'une coopérative.

Enfin, le cas de la coopérative de St Eustache est particulier. En effet, sa fromagerie est aujourd'hui en attente de reprise de production. Pour l'instant, la coopérative vend son lait directement aux Fermiers Savoyards qui le font ensuite travailler par leur propre fromager. On pourrait donc les considérer comme des vendeurs de lait indépendants, mais nous les assimilons la plupart du temps aux Fermiers Savoyards.

⁷⁰ La coopérative des Trois Massifs possède en réalité deux unités de transformation aux fonctionnements bien séparés (bassins de collecte et productions différents). Nous ne nous intéresserons dans ce mémoire qu'à la fromagerie de Gruffy : toutes les informations données ici ne concernent que cet établissement, indépendamment de son équivalent extra Parc.

⁷¹ Les Fermiers Savoyards possèdent le statut d'une SICA puisque les adhérents sont tant des coopératives de vente de lait que des producteurs indépendants, non affiliés à d'autres coopératives.

▪ **Les acteurs de la transformation (hors gestion directe)**

La transformation laitière des coopératives en gestion indirecte est assurée par des entreprises spécialisées dans ce domaine.

Ainsi, les fromageries Masson, Verdannet et Chabert travaillent la production de différentes coopératives en Savoie & Haute-Savoie et ont donc plusieurs fruitières à gérer. Leur dimension économique est variable, mais il s'agit essentiellement de PMI familiales, de tailles modestes. Ces industriels emploient généralement une centaine d'employés et leur chiffre d'affaire varie entre 50 et 100 Millions d'euros. Si la société Schmidhauser présente les mêmes caractéristiques que les fromageries précédentes, elle possède toutefois un statut quelque peu à part. En effet, son cœur de métier est l'affinage. Néanmoins, elle a décidé de s'associer avec des producteurs de lait et de leur mettre à disposition un artisan fromager. Elle devient ainsi une entreprise fromagère travaillant dans le cadre d'une gestion indirecte.

Deux entreprises se détachent des autres par leur dimension économique. Ainsi, les Fromageries de Tarentaise et SLHS ont une dimension de PMI (plus ou moins importante), mais elles appartiennent toutefois à des groupes industriels d'importance internationale. Ainsi, la première est affiliée à " Entremont Alliance ", entreprise implantée partout dans le monde et qui représente un chiffre d'affaire de 1,7 milliards d'euros. La SLHS est elle propriété des Fermiers Savoyards (à 34%) et de l'entreprise Pochat (à 66%), laquelle appartient entièrement à la multinationale Lactalis depuis 2005. Or, comme on l'a vu dans le 9.512.5.□, Lactalis est un géant des produits laitiers : son capital est de 6 milliards d'euros. La présence de ces deux acteurs n'est pas sans conséquence sur le secteur laitier bauju.

▪ **Les acteurs institutionnels du secteur laitier bauju**

Les acteurs de l'économie laitière sont encadrés dans leur activité productive par plusieurs organismes institutionnels. Ainsi, les coopératives voient leur déclaration annuelle de production gérée au niveau départemental (Savoie et Haute-Savoie) par le " GIE quotas laitier " (Groupement d'Intérêt Economique), un détachement des Fédérations Départementales des Coopératives Laitières (FDCL). Ces organismes professionnels sont en contact très régulier avec leurs adhérents. Ils s'occupent de les aider dans leurs démarches administratives et dans leurs décisions stratégiques. Par ailleurs, ils travaillent en étroite collaboration avec les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) afin

de gérer les mouvements de quotas liés au foncier. Leur rôle dans la gestion des droits à produire est central. Cette dernière se fait dans un objectif de concertation et de protection des petites structures de production. Les Syndicats des Alpagistes et Vendeurs Directs s'occupent, eux de la gestion de la production fermière (quotas de lait en production fermière, relation avec la Direction des Services Vétérinaires, etc.). Enfin, le SITOB est également présent. Il s'occupe de l'animation de l'appellation d'origine tome des Bauges, tant au niveau technique que commercial et promotionnel (définition de stratégies communes).

- **Des produits laitiers misant sur la qualité liée à l'origine**

Le territoire étudié est particulier puisqu'on peut y produire des fromages sous Indications Géographiques. Sur les quatre AOC savoyardes, trois peuvent se fabriquer en Bauges : l'abondance, le reblochon et la tome des Bauges. On doit ajouter les deux IGP : tomme de Savoie et emmental de Savoie. Ces marchandises coexistent avec d'autres produits laitiers sans démarches spécifiques. Nous présentons d'abord les caractéristiques des produits fabriqués en Bauges puis nous montrons les enjeux qu'induisent la présence d'IG.

▪ **Les différents produits et leurs Rapports Potentiels au Territoire**

Les différents produits réalisables sur les Bauges ne relèvent pas tous des mêmes logiques et n'ont pas tous les mêmes liens au territoire d'étude. Ainsi, si l'on regarde plus précisément les critères déterminant des logiques sectorielles et territoriales dans les IG fromagères (Sylvander et Marty, 2000), on constate les éléments suivants⁷².

L'emmental de Savoie présente des contraintes de production plutôt lâches. La tomme de Savoie est un peu plus stricte, mais autorise la thermisation du lait, ce qui réduit considérablement les liens au terroir (Tableau 9). Ces produits sont fabriqués en laiteries. L'essentiel de la distribution se fait en " libre service " en GMS (60% pour la tomme et 80% pour l'emmental). La tomme représentait 6'500 tonnes en 2004 et l'emmental 3'200. Ils sont consommés en moyenne chez 17% des foyers français (AFTALP, 2005).

⁷² Les tableaux présentant les caractéristiques de production des fromages sont issus de Sainte Marie, Chabert, 2004.

	<u>tomme de Savoie</u>	<u>emmental de Savoie</u>
<u>Type</u>	Pâte pressée non cuite	Pâte pressée cuite
<u>Poids</u>	1,2 à 2 kg	> 60 kg
<u>Affinage</u>	> 42 j	> 70 j
<u>Matière d'oeuvre</u>	Lait de vache cru ou thermisé entier	Lait de vache cru ou thermisé standardisation
<u>Délais de mise en œuvre après la traite la plus ancienne</u>	36 heures à 48 heures si T < 4°C	?
<u>Troupeau laitier</u>	Abondance ; Tarine ; Montbéliarde ; autres limitées, mais non exclues	nr ⁷³
<u>Alimentation troupeau laitier</u> (alimentation de base + appoint)	Été : herbe + maïs vert, sorgho, culture dérobée et concentré sans limite Hiver : foin, regain, paille + maïs humide, betterave et concentré sans limite (interdiction ensilage et produits fermentés)	nr

Tableau 9 Caractéristiques de production de la tomme de Savoie et de l'emmental de Savoie

L'abondance présente des contraintes de production globalement assez fortes (Tableau 10). La vente s'effectue pour 68% des ventes "à la coupe" en GMS. Seulement 3% des foyers français sont acheteurs. En 2004, 1'500 tonnes ont été produites. Sur le total de la production, 36% sont fabriqués à la ferme. (AFTALP, 2005).

	<u>abondance</u>
<u>Type</u>	Pâte pressée demi cuite
<u>Poids</u>	7 – 12 kg
<u>Affinage</u>	> 90 j
<u>Matière d'oeuvre</u>	Lait de vache mis en œuvre à l'état cru entier
<u>Délais de mise en œuvre</u>	24 heures à 36 heures en hiver
<u>Troupeau laitier</u>	Abondance ; Tarine ; Montbéliarde
<u>Alimentation troupeau laitier</u>	Usages locaux, loyaux et constants (interdiction ensilage et produits fermentés)

Tableau 10 Caractéristiques de production de l'abondance

Le reblochon présente des contraintes de production assez fortes (Tableau 11). La vente s'effectue pour 66% en "libre service" en GMS et 31% des foyers en mangent. La production annuelle totale en 2004 était de 16'600 tonnes dont 20% de produits fermiers. (AFTALP, 2005). Ce fromage est le plus connu des IG savoyardes, mais il est fortement concurrencé par "le fromage de tartiflette". Il s'agit de son équivalent non AOC, sans contraintes de localisation ou de techniques de production et donc beaucoup moins cher.

	<u>reblochon</u>
<i>Type</i>	Pâte pressée non cuite à croûte lavée
<i>Poids</i>	450 à 500 g
<i>Affinage</i>	> 15 j
<i>Matière d'oeuvre</i>	Lait de vache mis en œuvre à l'état cru et entier
<i>Délais de mise en œuvre et autres contraintes</i>	24 heures ou après chaque traite (production fermière) Fermiers : < 500'000 L / an (opérations non mécanisables, fromage entier)
<i>Troupeau laitier</i>	Abondance ; Tarine ; Montbéliarde
<i>Alimentation troupeau laitier</i>	alimentation de base : Été : herbe pâturée et Hiver : foin à volonté + appoint : > 25% besoins annuels du troupeau (interdiction ensilage et produits fermentés)

Tableau 11 Caractéristiques de production du reblochon

La tome des Bauges présente des contraintes de production extrêmement strictes. La vente s'effectue pour 15% du total en vente directe sur le territoire. Le reste du marché est rhône alpin. En 2005, la tome représentait 690 tonnes dont 20% de production fermière (SITOB, 2006).

	<u>Tome des Bauges</u>
<i>Type</i>	Pâte pressée non cuite croûte fleurie
<i>Poids</i>	1,1 à 1,4 kg
<i>Affinage</i>	> 35 j
<i>Matière d'oeuvre</i>	Lait de vache mis en œuvre à l'état cru entier ou partiellement écrémé
<i>Délais de mise en œuvre et autres contraintes</i>	12 heures si T>10°C à 28 heures si 6 < T < 10°C Aire de collecte < 15 km autour de la fromagerie quantité transformée < 5 millions de litres / an (300'000 L en fermier)
<i>Troupeau laitier</i>	Abondance ; Tarine ; Montbéliarde (< 50%) Elimination des autres races Moyenne de production troupeau < 5500 L / vache en lactation / an
<i>Alimentation troupeau laitier</i>	alimentation de base : Été : herbe pâturée (> 120j) et Hiver : foin + appoint : < 30% besoins annuels troupeau / luzerne hydratée < 3kg / jour (interdiction ensilage et produits fermentés)

Tableau 12 Caractéristiques de production de la tome des Bauges

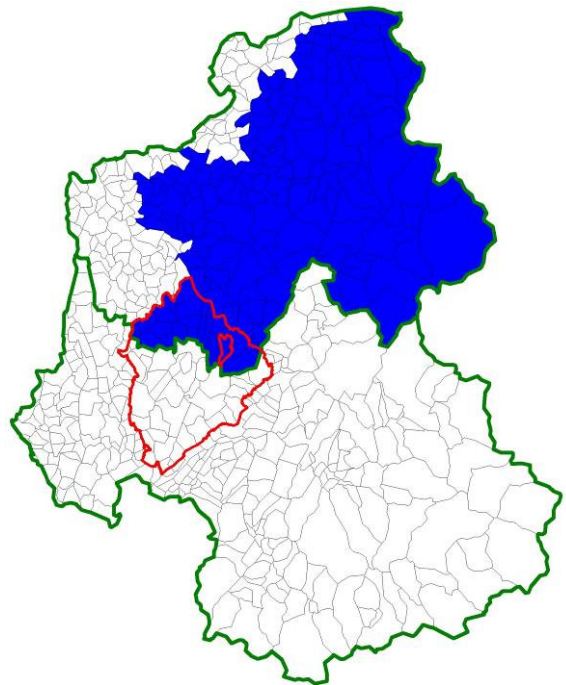
Au final, on a des situations assez diverses. Les IGP se situent très clairement dans une logique de production "sectorielle"⁷⁴. Leur marché est d'ailleurs différencié par rapport au marché national, mais il reste concurrentiel étant donné les modes de commercialisation adoptés et la population touchée. Le reblochon, lui possède une démarche de production plutôt de type "territoriale". Cependant ses marchés et son public de consommateurs en font

⁷³ Pour la suite de ce mémoire, "nr" signifie "non renseigné"

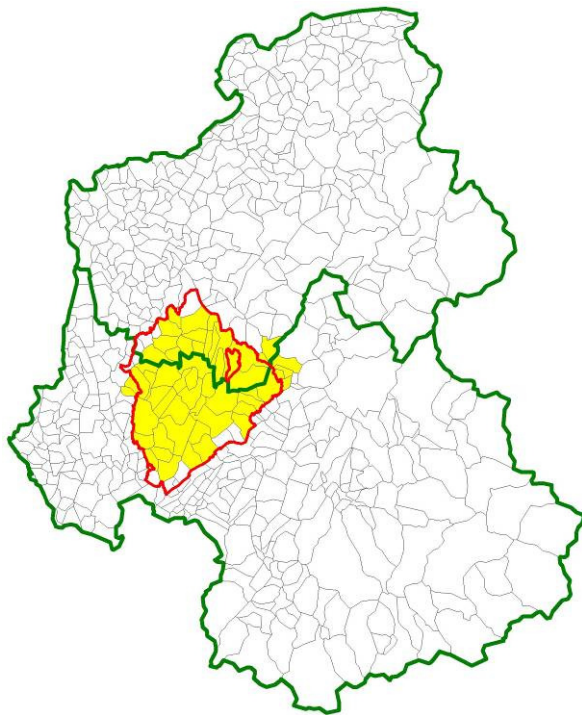
⁷⁴ On reprend ici les termes utilisés dans la typologie mise en place par Sylvander et Marty.

plutôt un produit de masse penchant vers des méthodes “ sectorielles ”. Enfin, l’abondance et la tome des Bauges sont plutôt orientées vers une logique “ territoriale ” avec un marché dédié (la tome constituant l’extrême dans ce type de démarches). On obtient ainsi un premier classement des produits en fonction de leurs liens aux Bauges.

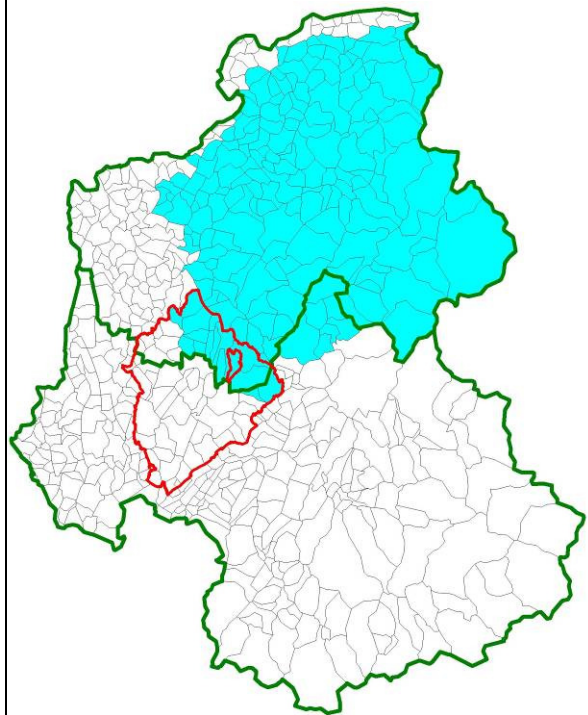
Après ce premier état des lieux, il peut être intéressant d’analyser les zonages de production de ces IG. Ainsi, si l’on étudie les cartes suivantes, on remarque que seule l’AOC tome des Bauges est vraiment spécifique du PNR-MB. L’abondance et le reblochon sont plus reliés à la Haute-Savoie. Par ailleurs, le périmètre des IGP englobant l’ensemble des deux départements savoyards, ces produits ne sont pas rattachés aux Bauges en particulier (Cartes issues de Sainte Marie, Chabert, 2004).



Carte 15 Aire de l’AOC abondance



Carte 16 Aire de l’AOC tome des Bauges



Carte 17 Aire de l’AOC reblochon

Le massif des Bauges est le lieu de production d'Indications Géographiques sous protection juridique, mais également de produits sans lien reconnu au lieu. On trouve ainsi des produits génériques, d'autres à connotation géographique et enfin des produits locaux.

Certaines unités utilisent du lait bauju pour produire de la raclette et du gruyère destinés à la vente sur des circuits de distribution longs. Dans ce cas, il n'existe aucune référence au territoire d'origine pour le consommateur⁷⁵. On peut donc considérer qu'il s'agit de produits génériques. En revanche, lorsque ces produits sont vendus "en direct", on les considérera comme des produits locaux. On fera ainsi la nuance entre un "gruyère générique", commercialisé sur des circuits longs ne faisant pas appel à son territoire de production et un "gruyère gras", nom vernaculaire local pour le même produit. L'entreprise Bissy commercialise des produits frais avec une "Marque Privée Commerciale" portant son nom (produits Bissy). Or cette dénomination fait référence à un espace géographique puisqu'elle correspond à un quartier de Chambéry. Le marché des produits frais est extrêmement concurrentiel, mais on considérera toutefois qu'il y a différenciation pour un marché local. Pour terminer, certaines entreprises fabriquent des spécialités (produits aux modes de fabrication originaux et spécifiques). Ainsi, on peut trouver du Montpela, Margéraz ou Tamié. Ces "Marques Privées Commerciales" reprennent des noms de lieux baujus et jouent souvent la carte de la vente directe. Il s'agit dans ce cas de produits locaux.

<u>Le mode de coordination entre acteurs</u>				
		<u>Marchand</u>	<u>Sectoriel</u>	<u>Intégré</u>
<u>La stratégie commerciale</u>	<u>Concurrence globale</u>	raclette, gruyère et produits frais en filière longue		
	<u>Différenciation concurrentielle</u>	Produits frais différenciés localement	tomme de Savoie et emmental de Savoie reblochon	
	<u>Différenciation locale</u>	raclette, gruyère, Spécialités et produits frais en filière courte		abondance tome des Bauges

Tableau 13 Les Rapports Potentiels au Territoire des produits fabriqués en Bauges

Pour conclure, on pourra classer les produits réalisés dans les Bauges suivant notre grille des Rapports Potentiels au Territoire (Tableau 13). Ce tableau nous donne un premier aperçu du lien entre les produits laitiers baujus et le territoire d'étude. Ce classement sera à

réévaluer ensuite en fonction des caractéristiques de chaque filière qui les fabrique⁷⁶, néanmoins on repère d'ores et déjà des logiques de lien au territoire complètement opposées.

La localisation d'Indications Géographiques en Bauges et ses enjeux

La présence d'IG sur un espace de production est loin d'être anecdotique. La description que l'on a pu faire du contexte laitier national dans le premier chapitre montre tout leur intérêt : elles permettent de lutter contre le risque de délocalisation de la production. Elles cherchent à maintenir une filière en un lieu donné et luttent ainsi contre l'effet économique "naturel" de concentration de l'appareil productif en faveur des zones aux avantages comparatifs en termes de coûts de production (Sylvander et al, 2005). Ces effets positifs sur l'aménagement du territoire sont rendus possible grâce à deux éléments fondamentaux : la protection des produits, ainsi que leur meilleure valorisation.

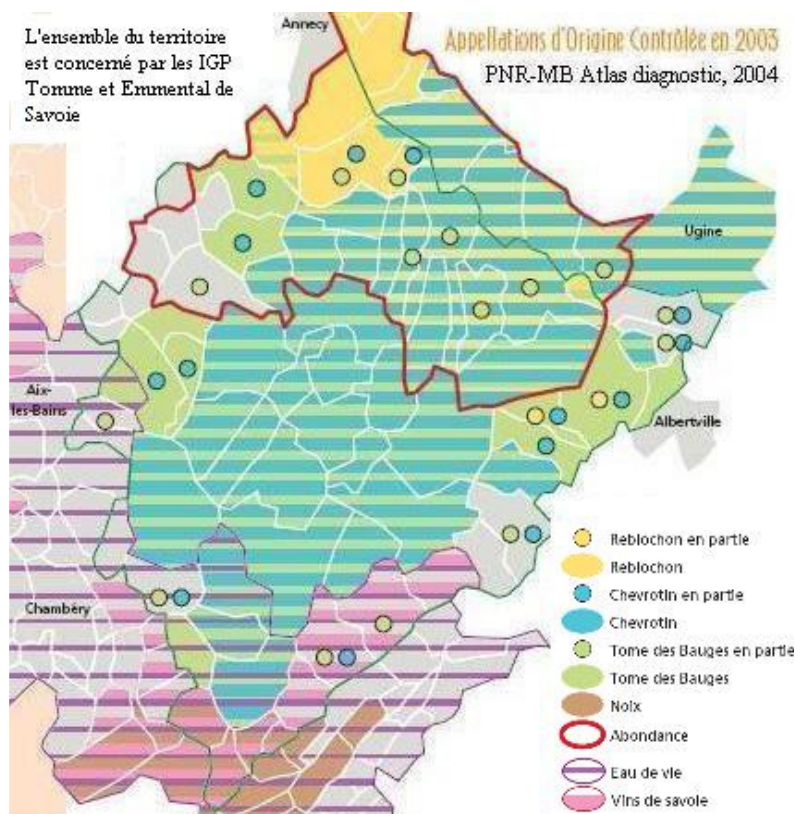
Tout d'abord donc, ces Indications Géographiques insistent sur le lien entre un produit bien différencié de ses concurrents de substitution et son territoire de production (délimité précisément par un zonage légal restrictif). Grâce à cela, les quelques opérateurs du territoire impliqués dans la production du produit possèdent un "monopole" sur le marché spécifique dégagé. Ensuite une "valeur ajoutée" est conférée à la marchandise grâce à l'impact positif du signe de qualité sur le consommateur et grâce à l'image que renvoient les lieux de production sur l'acheteur. Ce système est souvent réalisé dans une zone "défavorisée" avec une forte image culturelle, patrimoniale ou environnementale (montagne, zone dévitalisée, etc.). La mise en place d'IG permet au final d'améliorer les chances de rentabilité de la production "sous signes de qualité" (Barjolle, Sylvander, 2003).

Les AOC et IGP ont des intérêts notoires, mais ils présentent également des contraintes fortes. Dans le premier cas, le produit est entièrement élaboré dans sa région d'origine, depuis la production de sa matière première jusqu'à sa réalisation finale. Le terroir lui donne sa typicité et son authenticité. Avec l'IGP, au moins une étape de production doit se dérouler dans sa région d'origine. Ce sont les savoir-faire locaux qui lui confèrent son identité. Dans les deux cas, les conditions de production sont définies précisément et réglementées par un cahier des charges. Ce dernier est réalisé conjointement par un Syndicat de défense (qui gère le produit) et par l'INAO.

⁷⁵ On rappelle que des démarches sont en cours pour créer une IGP Raclette de Savoie et une AOC Gruyère.

⁷⁶ On ajustera sur la coordination au sein de la filière ("sectorielle" ou "territoriale") et sur l'intensification ou non de la production en fonction de nos entretiens. Cela nous permettra de calculer les valeurs RT des unités de transformation.

La présence d'IG offre la possibilité de réaliser une production à forte valeur ajoutée. Cela peut donc entraîner des compétitions entre opérateurs pour exploiter des zones concernées, ainsi que des concurrences entre les produits finis eux-mêmes (Carte 18).



Carte 18 Zonage des AOC présentes sur le PNR-MB

Comme on peut le voir dans le Tableau 14, les Bauges transforment leur lait à 46% en AOC et à 31% en IGP. On remarque que les produits les moins rattachés aux Bauges suivant le Tableau 13 (la raclette, le gruyère, les deux IGP, le reblochon et les produits frais) représentent environ la moitié du litrage total bauju. D'ailleurs, si l'on évalue l'apport des Bauges dans la production totale de ces produits, on constate qu'elle ne dépasse pas les 15%. En revanche, les produits les plus reliés ont une proportion de lait provenant des Bauges variant entre 25% et 100%.

Remarques méthodologiques sur le Tableau 14

Le tableau présenté ici affiche les valeurs pour chaque produit, toutes les filières étant confondues (la production fermière est donc incluse). Les résultats sont issus d'un recouplement entre les informations des bases de données des FDCL de Savoie et Haute-Savoie et les interviews qui ont été menées durant l'enquête. Les "volumes de lait baujus" sont donc des estimations pour la campagne 2005/2006. On fera remarquer que nous n'avons pas fait ici la distinction entre le gruyère gras et le générique ainsi qu'entre la raclette en filière longue et celle en filière courte. En conséquence, la colonne des spécialités locales est sous estimée puisqu'elle ne contient que les produits locaux sous " Marques Privées Commerciales ".

Les “ rendements fromagers ” sont des moyennes qui ont été estimées en fonction de nos entretiens. Ils nous ont permis de calculer le “ tonnage produit par les Bauges ”, puis d’évaluer la “ part baugue du tonnage total des Savoie ”. Pour cela, nous avons utilisé comme référence les données de l’AFTALP présentées plus haut (années 2004 et 2005). Le “ prix de vente moyen constaté ” résulte d’une moyenne des prix de vente constatés sur les différentes catégories de distributeurs : hypermarchés, supermarchés, superettes, etc. (AFTLAP, 2005). Enfin, le “ prix de vente moyen constaté ” pour les spécialités locales a été qualifié de “ variable ”, mais nos enquêtes de terrain nous ont conduit à l’estimer inférieur à 11€/ kg.

Produits laitiers	Volumes de lait bauju (L)	Part du volume total bauju	Rendements fromagers (Kg / 100L)	Tonnage produit par les Bauges	Part baujue du tonnage total des Savoie	Prix de vente moyen constaté (€ / kg de marchandise)
emmental IGP	4'981'000	14%	8	400	15%	10,35
tomme IGP	6'367'000	17%	9	570	10%	10,68
reblochon	5'475'000	15%	10	550	3%	12,11
abondance	4'222'000	12%	9	380	25%	13,48
tome des Bauges	7'287'000	20%	11	730	100%	11,28
gruyère (générique et gras)	4'154'000	11%	10	415	di	nr
raclette	1'538'000	4%	11	170	di	nr
Spécialités locales	1'444'000	4%	Variable	Variable	100%	Variable<11
Produits frais	1'153'000	3%	Variable	Variable	Variable	Variable

Tableau 14 Données sur les produits laitiers fabriqués avec du lait bauju en 2006

Les chiffres présentés ci-dessus nous permettent de prendre conscience des enjeux qui se jouent dans les rapports au territoire de l'économie laitière baujue.

Ainsi, les produits les moins reliés représentent environ la moitié du litrage du territoire et ont des prix de vente parfois supérieurs aux produits fortement reliés. Dans ces conditions, les marchandises peuvent potentiellement se faire une forte concurrence entre elles et faire ainsi varier l'attache au territoire de l'économie laitière baujue. Au final, les zones dont l'économie laitière est peu rattachée au territoire vont présenter de forts risques en termes de délocalisation / disparition de la production laitière.

Nous verrons dans la partie suivante comment les acteurs du secteur laitier mettent réellement en œuvre les stratégies de lien au territoire sur le terrain et nous verrons à quelles tensions cela peut conduire.

2.2. LES DYNAMIQUES A L'ŒUVRE AU SEIN DU TERRITOIRE ET DES FILIERES

Les filières laitières sont en constante évolution et doivent systématiquement s'adapter aux changements de la société et des marchés. De ce fait, leur intégration au reste du territoire a évolué au cours du temps et changera encore certainement demain. Des enjeux importants apparaissent donc en ce qui concerne le maintien d'un lien fort entre les Bauges et leur secteur laitier. Cette partie présente les résultats de nos enquêtes de terrain. Nous y présentons l'histoire de l'économie laitière baujue avant d'établir une typologie des filières actuelles. Nous enchaînons ensuite sur un descriptif des dynamiques géographiques du secteur laitier et nous terminons sur l'étude de l'impact des politiques sur le secteur laitier local.

2.2.1. La chronique des filières laitières des Bauges

Le secteur laitier des Bauges possède une forte antériorité. La production fromagère faisait partie autrefois de la vie sociale des villages baujus. Elle constituait une dimension essentielle de l'économie de ce massif qui, à l'époque, était fortement enclavé. Avec l'ouverture du territoire sur l'extérieur, l'économie laitière a subi de profonds changements. Nous montrons d'abord dans une première partie comment le secteur est passé du stade artisanal et familial à un stade plus entrepreneurial, puis nous présentons dans un second temps l'évolution de chaque territoire laitier bauju.

- **L'histoire fromagère du massif des Bauges**

Les Bauges sont souvent présentées comme un massif où existent encore de nombreuses petites fruitières communales. Pourtant, cette image d'Epinal n'est plus une réalité. L'identité du secteur laitier des Bauges est maintenant centrée sur les démarches de qualité d'origine⁷⁷.

⁷⁷ Les données de cette partie sont issues pour la plupart de la thèse de Claire Delfosse (1993). Les éléments ajoutés ont leur source indiquée entre parenthèses. Nous ne possédons malheureusement que très peu de données historiques sur les zones du pourtour du massif.

▪ L'âge d'Or des fruitières et son déclin (1872 – 1970)

Les Bauges sont connues pour leur adoption extrêmement rapide du modèle d'organisation de "la fruitière". Ainsi les premières fruitières du coeur des Bauges apparaissent dans les communes de Noyer et Jarzy dans les années 1860. Elles collectent le lait de plusieurs coopérateurs et placent le centre de la vie des villages non plus dans les fermes et alpages, mais autour de la fromagerie communautaire (Photographie 2). En plus de ce changement social, l'arrivée du système a d'importantes conséquences sur l'économie agroalimentaire locale. L'élevage finit par descendre dans les plaines, près des villages. L'orientation laitière des troupeaux est de plus en plus marquée. Enfin, les produits fabriqués changent et le gruyère gras, fromage de commerce nécessitant une quantité importante de lait, se développe au détriment des nombreux fromages familiaux (vacherins, etc.). Cette propagation du système fruitier peut s'expliquer par les conditions naturelles du coeur des Bauges. En effet, les vallées abondent de près aux conditions de sol et de climat particulièrement favorables. Cela permet une alimentation du troupeau régulière au cours de l'année grâce aux pâturages et à la production de céréales.



Photographie 2 La vie villageoise de la fin des années 1800

Le système coopératif entraîne rapidement les Bauges vers une intégration dans l'économie de marché. Ainsi, dès 1872, le massif des Bauges possède les fruitières les plus importantes de Savoie. En 1901 on compte 58 établissements laitiers, ce qui place les Bauges parmi les territoires les plus dynamiques de Savoie. Enfin, la production de fromages baujus est l'une des plus importantes du département (Tableau 15).

Source : *Enquête sur l'industrie laitière*, 1903, Département de Savoie d'après Delfosse, 1993

L / an	gruyère	Autres fromages	Total de fromages	Beurre
Canton du Châtelard (cœur des Bauges)	324'161	39'234	363'395	94'235
Arr. de Chambéry	764'679	92'984	857'663	242'982
Canton de beaufort	227'500	500	228'000	7'850
Total département	1'732'987	407'433	2'140'420	870'375

Tableau 15 La production de fromages en Savoie au début du XX^e siècle

La production fromagère des Bauges est collectée chaque semaine par des marchands en gros qui approvisionnent les grandes villes des alentours. Petit à petit, les coopératives de hameaux se regroupent pour améliorer leurs rendements. Toute solution technique extérieure source de progrès est adoptée. Ainsi, on passe rapidement au début du XX^e siècle à la fabrication d'emmental. Le développement de cette production ira jusqu'à toucher l'ensemble du lait bauju au milieu du siècle. Enfin, l'évolution du système continue et la forme " pure " des fruitières finit par céder place à la vente de lait. On passe d'un modèle originel de gestion directe à un système de gestion indirecte.

Cette modernisation du secteur laitier aura été, tant la cause de l'âge d'Or des fruitières dans les années 1950, que la raison de son déclin dans les années qui suivirent. En effet, en s'intégrant dans l'économie nationale, voire internationale, du marché des fromages, les Bauges deviennent dépendantes de l'évolution de cette dernière.

Petit à petit l'exploitation des alpages diminue, à cause de la difficulté de leur exploitation. La mécanisation des zones pentues est difficile et les aides de l'Etat peinent à compenser les handicaps naturels. Le secteur agricole se dévitalise, notamment avec l'exode rural massif qui marque l'après-guerre. Incapable de suivre dans la modernisation de son économie laitière, le massif des Bauges doit faire face au développement de la production d'emmental de Bretagne à moindre prix. L'activité fromagère a donc de plus en plus de difficultés. L'organisation des fruitières (qui était passée de la gestion directe à l'indirecte) évolue petit à petit vers la vente de lait à l'extérieur du territoire (jusqu'à 10% de la production du cœur des Bauges). Les ateliers de transformation diminuent en nombre et deviennent de plus en plus vétustes : il ne reste plus que 28 fruitières dans le cœur du massif en 1960. Les fromagers artisanaux qui s'occupaient des gestions indirectes sont remplacés par un industriel d'Annecy : Verdannet. La dépendance du centre du massif envers l'extérieur est

alors son comble. De son côté, le secteur agricole de la Haute-Savoie s'en sort mieux : en 1958, l'AOC reblochon voit le jour.

▪ Une issue au déclin bauju : les démarches de qualité d'origine (1970 – 2002)

Depuis les années 1960, les jeunes baujus sont poussés par les initiatives de la Jeunesse Agricole Chrétienne (JAC) et par l'exemple des coopératives iséroises (ORLAC), pour relancer le système originel de fruitière en gestion directe. Ces pressions se font d'autant plus importantes que Verdannet étend son emprise sur les Bauges en développant un atelier à la Compôte au détriment des fruitières restantes. Malheureusement, les nombreuses querelles de clochers et l'inertie des anciens limitent la portée de ces discours. Seule la fruitière des Aillons passe le cap en 1974 (elle stoppe sa vente à l'extérieur), suivi par Lescheraines dix ans plus tard.

Dans les années 1970, le modèle de développement agricole basé sur la modernisation se répand rapidement en plaine et sur les contreforts des Bauges. A ce moment se développent les démarches de l'AOC beaufort. Les Bauges auraient pu être intégrées dans l'aire d'appellation, mais la société locale tenue par les anciens n'est pas encore prête pour ce genre de démarche, très moderne pour l'époque. Les agriculteurs des Bauges ratent le coche et le massif ne fera pas partie du zonage. Le traumatisme est fort pour les jeunes qui sentent avoir raté une occasion (Entretien Aillons). Néanmoins, ils commencent à entrevoir la revendication des spécificités de leurs productions comme des sources de développement endogène. Ils pensent pouvoir convertir leur retard dans la course à la productivité en avantage comparatif. Avec la chute des cours de l'emmental, la transformation est orientée maintenant vers le gruyère gras⁷⁸ (69%) et la tome des Bauges (13%). Au début des années 1980, des démarches commencent à s'organiser pour créer une AOC tomme de Savoie. Les zones de plaines étant trop intensives, le projet échoue (trop peu de contraintes sur le cahier des charges). Cependant, les baujus qui étaient associés à la démarche décident de poursuivre les réflexions sur l'Indication Géographique en prenant cette fois pour base le produit "tome des Bauges" (Entretien SITOB). Celle-ci bénéficiait déjà depuis 1972 d'une marque collective. Première tentative qui ne fut pas suivie d'une meilleure valorisation du lait car les copies du fromage se développaient et la marque n'était pas gérée par un syndicat unifié.

⁷⁸ Ce dernier ressemble fortement au Beaufort, ce qui explique pourquoi les Bauges auraient pu faire parti de l'appellation.

L'arrivée des quotas laitiers et la limitation de la production en 1984 imposent définitivement le raisonnement sur la valorisation maximale du litre de lait. L'enveloppe de "droits à produire" est gérée au niveau départemental par la FDCL et les quotas sont attribués avant tout aux zones laitières dynamiques. Les Bauges perdent des droits à produire au profit de territoires plus actifs comme le Beaufortin (qui vient de recevoir son AOC). Lorsque la FDCL passe à une gestion des références laitières par massif, la situation devient moins critique pour les Bauges : elle dispose alors d'un volume minimum garanti. Pour bénéficier au mieux de cette opportunité et pour ne pas perdre du lait au profit de l'extérieur, les agriculteurs baujus évoluent dans leur organisation. Ils mettent en place une "retenue" sur le prix du lait pour rénover leurs unités de transformation et préserver un potentiel de valorisation sur place. En parallèle se développe la création d'ateliers de transformation fermière pour valoriser le lait sur le lieu même de l'exploitation.

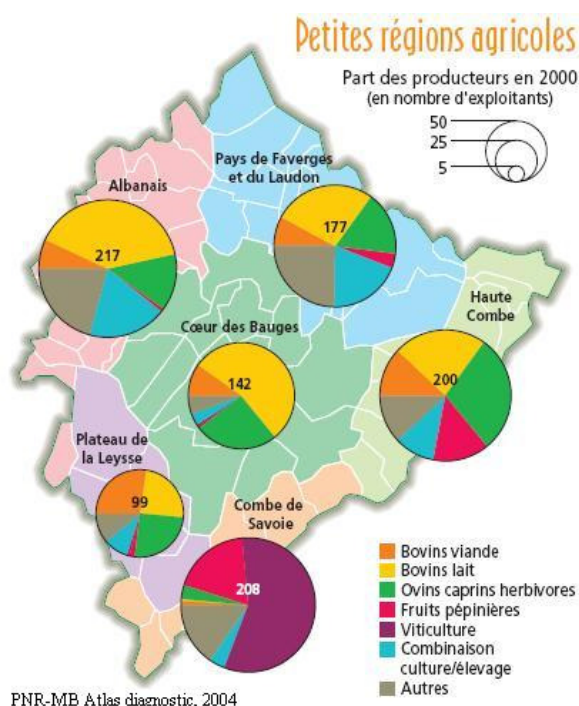
Par ailleurs, les quotas renforcent les agriculteurs baujus dans leur motivation à défendre la tome. Un Syndicat de défense est créé le 9 juin 1986. Il réunit les coopératives en gestion directe (Aillons et Lescheraines) ainsi que quelques alpagistes. Au début des années 1990, un premier cahier des charges est mis en place pour une labellisation "Provenance montagne". Puis, en 1995, grâce aux financements du PNR nouvellement créé, le Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges (SITOB) lance véritablement une démarche pour faire reconnaître la tome en AOC (Entretien Lescheraines). Cela aboutit finalement sur le décret du 12 novembre 2002 (voir ANNEXE 5)⁷⁹.

Durant les années 1990, les démarches du coeur des Bauges évoluent un peu à l'écart du reste des Savoie. De son côté, la Haute-Savoie vient de faire passer l'abondance en appellation d'origine, ce qui ajoute une deuxième démarche qualité dans la zone du reblochon. Ensuite, les zones de plaines se remettent de l'échec sur l'AOC tomme de Savoie et mettent en place les deux IGP actuelles (tomme et emmental de Savoie). Celles-ci sont reconnues en 1996 (AFTALP, 2005). Elles profitent de l'expansion très forte des produits de Savoie dans le marché national. La phase de décollage a plus ou moins coïncidé avec les Jeux Olympiques d'Albertville de 1992 qui ont permis une gigantesque publicité (Entretien SLHS). Le glas de cette période a été sonné au début des années 2000 avec les premières difficultés sur le marché du fromage. Celui-ci est progressivement devenu très concurrentiel : les acteurs se sont multipliés et la gamme de produit a explosé (problèmes de sur - segmentation).

- **L'évolution des différents territoires laitiers**

Nous venons de voir quelles évolutions a subi la production laitière baugue depuis la fin du XIXème à aujourd'hui. Il nous semble maintenant important de replacer ces évolutions globales dans le contexte géographique des différents secteurs agricoles du PNR. Nous présentons donc d'abord l'évolution du secteur dans le coeur des Bauges avant d'appréhender celle des territoires du pourtour du massif⁸⁰.

Pour comprendre les enjeux laitiers qui se jouent sur le massif des Bauges, il est important de le décomposer en plusieurs sous territoires laitiers. Pour cela, nous nous sommes basé sur la Carte 19 établie par le PNR-MB et le GIS Alpes du Nord (PNR Bauges, 2000 a). Parmi ces sous divisions, nous avons retiré de notre étude la « Combe de Savoie » qui ne possède presque pas d'activité laitière. De plus, nous avons agrégé le « Plateau de la Laysse » et la « Haute Combe » dans les mêmes analyses. En effet, ces territoires ont des dynamiques laitières similaires (moins actives).



Carte 19 Les petites régions agricoles

▪ **Le coeur des Bauges : la restructuration et les démarches qualité**

Le centre montagnard du massif est, de par son histoire, à l'origine de la réputation fromagère du massif. Cependant, la place centrale des Bauges dans l'économie laitière savoyarde ne pouvait être valable que dans le cadre d'une économie locale. La nationalisation des marchés et le développement du modèle d'intensification qui s'ensuivit ont mis à mal cette position dominante et le territoire n'a pas su se mettre à niveau (Allagnat, Clavel, 1980).

Ainsi, au début des années 1990, JC. Bontron et C. Delfosse décrivent une agriculture sclérosée dans des schémas de production de l'avant guerre. La technicité est encore faible

⁷⁹ Pour plus de détail sur l'AOC TB, voir sur le site de l'INAO à l'adresse suivante : http://www.inao.gov.fr/public/produits/detailProduit.php?ID_PRODUIIT=3353

⁸⁰ Les données chiffrées de production laitière proposées dans cette partie nous ont été fournies par les FDCL 73 et 74. Les autres données proviennent de PNR Bauges (Oct, 2000) et de nos entretiens (les sources sont alors citées).

pour de nombreux agriculteurs et les litrages de lait s'en ressentent fortement (7'453'998 L pour 135 exploitations, soit une moyenne de 55'215 L). Les regroupements de fruitières se font de manière irréfléchie, gênés par des animosités locales ancestrales toujours fortement présentes. Ainsi, la fusion entre les coopératives d'Arith et de Lescheraines produit des discordes profondes et durables. Elle débouche sur le départ de producteurs vers la coopérative du Noyer qui livre son lait aux Fermiers Savoyards à Frangy (10% du total de l'époque). En 1988, quatre fruitières transforment le lait du secteur : Bellecombe, la Compôte, Lescheraines, les Aillons. La valorisation du lait est moyenne. Les réflexions sur la tome des Bauges cherchent à résoudre ce problème.

En 2000, l'étude du PNR montre que la situation a quelque peu évolué. Elle met ainsi en avant que l'agriculture traditionnelle familiale est en diminution au profit de deux nouvelles orientations : l'intensification ou la recherche d'une meilleure valorisation. Le prix du lait est de 2,63 FR / L. On est sur la fin des démarches pour la certification de l'AOC tome des Bauges. Il ne reste plus que 75 exploitations laitières qui livrent un total de 8'721'009 L aux trois dernières fruitières et à Frangy (Bellecombe a fusionné avec la Compôte en 1989). On constate que la productivité a augmenté de 211%, ce qui est signe d'une bonne amélioration technique (116'280 L en moyenne par exploitation). Par ailleurs, le secteur possède dans les 110'000 L de quotas fermiers. Ils se concentrent dans les Hautes Bauges.

Part des coopératives dans la production de lait du Cœur des bauges (campagne 2005/2006)

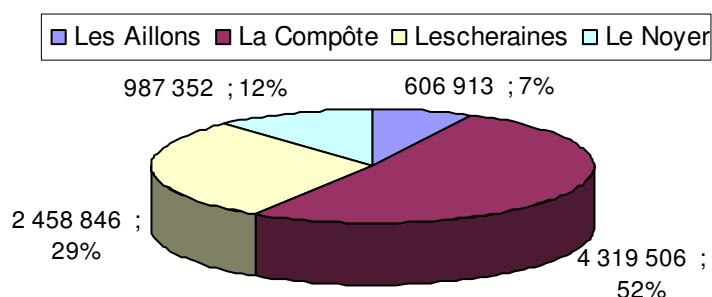


Figure 11 La production du lait du coeur des Bauges en 2006

Réalisation : T Vaudaine

Enfin, en 2006, l'agriculture est fortement restructurée grâce à l'installation de nombreux jeunes. Cependant, il ne reste plus que 55 producteurs sur la zone. L'augmentation de productivité de 131% n'est pas parvenue à compenser la diminution du nombre de livreurs (152'229 L en moyenne). Le litrage total transformé en fruitières est redescendu à 8'372'617 L alors que la production fermière a augmenté à une moyenne de 180'000 L. Au final, le cœur

des Bauges produit 28% du lait du PNR-MB. Une évolution a changé la donne d'il y a six ans : la présence de l'AOC "tome" qui s'est bien développée. Le prix moyen du lait est d'ailleurs passé à 2,75 FR / L soit 420 € / 1000 L. Cette nouvelle opportunité a influencé la coopérative du Noyer qui a révisé sa position (Entretien FDCL Savoie). En effet en 2004, les Fermiers Savoyards s'allient à Lactalis et demandent dans ce cadre un engagement de livraison de douze ans à tous leurs fournisseurs. Le Noyer préfère stopper sa vente à Frangy pour se réorienter vers Gruffy, coopérative de l'Albanais qui fabrique de la tome.

Le nord ouest du Parc : la restructuration et l'intensification

L'Albanais a fortement été marqué par le phénomène d'intensification de la production. Les réflexions sur l'annexion des Bauges dans le périmètre du beaufort ont semble-t-il constitué un tournant à ce sujet. Ainsi, certains producteurs auraient pu être concernés par l'appellation et auraient alors probablement maintenu une tradition d'alpage aux méthodes extensives (Entretien St Offenge). L'opportunité étant passée, cet espace fortement laitier s'est lancé dans un modèle quasi-productiviste de plaine⁸¹. La production fermière a petit à petit été abandonnée.



Source : T V

Photographie 3 Les contreforts du Revard et la plaine de l'Albanais

En 1988, la zone possède une production moyenne de 66'176 L soit environ une fois et demi de plus que dans le reste du territoire des Bauges, ce que montre déjà une forte avance dans le modèle de productivité. Le litrage total est de 12'044'110 L pour 182 exploitations. Les fruitières sont une dizaine avec parmi celles de St Ours, St Offenge et Trévignin, celles d'Allèves, Cusy la Pallud, Quintal, Gruffy Corbet, Gruffy le Centre, Mures et Viuz la Chiesaz. La totalité du lait du futur Parc est transformée sur place. Néanmoins, depuis

l'arrivée des quotas en 1984, une forte restructuration est en cours. Ainsi, en 2000, il ne reste plus que six unités de transformation dont deux nouvelles situées à l'extérieur du PNR : Chapeiry et Sales. Ces dernières font sortir 13% du lait Albanais. Les coopératives de Gruffy Corbet, Gruffy Centre, Mures et Viuz ont fusionné pour donner " le Massif du Semnoz ". Le litrage total est de 13'384'751 L pour 82 producteurs soit une moyenne de 163'229 L. La restructuration est donc très forte avec une division par deux du tissu agricole pour une augmentation de productivité de 247%. Le tissu laitier est jeune et dynamique. Les nouvelles IGP valorisent le lait à 2,3 FR / L. L'évolution vers 2006 est moins importante en termes de chiffres : le volume total est de 14'698'650 L pour 72 agriculteurs (moyenne de 204'148 L), ce qui représente 40% du lait bauju. Le prix du lait est à 2,5 FR / L soit 380 € / 1000 L. Les structures de collecte par contre ont évolué. Sous l'impulsion de son fromager Chabert, la coopérative du massif du Semnoz a fusionné avec celle de St Germain la Chambotte et Marigny St Marcel à l'extérieur du territoire. Cette opération permet de restructurer les bassins de collecte et débouche en 2002 sur la construction de l'atelier de Gruffy. Celui-ci se lance dans la production de tome des Bauges et ne transforme que du lait intra Parc. Il récupère d'ailleurs le lait du Noyer (non comptabilisé dans les chiffres du territoire).

Part des coopératives dans la production laitière de l'Albanais en Litres (campagne 2005/2006)

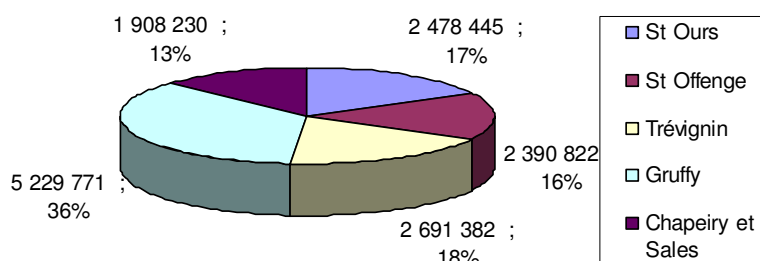


Figure 12 La production de lait de l'Albanais en 2006

Réalisation : T Vaudaine

Le Pays de Faverges et du Laudon⁸² est marqué avant tout par l'urbanisation avec la proximité du lac d'Annecy. Ainsi, en 1988, on dénombre 84 exploitations pour 4'421'000 L. Cinq fruitières fonctionnent encore : Entrevernes, Faverges Centre, St Eustache, St Jorioz le Villard, la Chapelle St Maurice et Leschaux, avec la collecte de l'Abbaye de Tamié. Une coopérative de l'extérieur du territoire collecte sur place : celle de Flumet. En 2000, le nombre

⁸¹ Dans la suite des événements, la valorisation de l'herbe restera toutefois comme une contrainte minimum de la production.
⁸² Note méthodologique sur les données laitières du Pays de Faverges et Laudon. Les chiffres de la coopérative du Val d'Arly ne sont pas aussi précis que pour les autres unités. La production donnée ici est une estimation donnée par l'animateur de la FDCL Savoie. Les données dans le temps ont été évaluées par nous sur la base de l'année 2006.

d'exploitations est tombé à 55 et la production moyenne est passée de 52'600 L à 107'500 L, soit une productivité par exploitation multipliée par deux. La restructuration est profonde et les exploitations se professionnalisent. Le lait est transformé en reblochon avec une valorisation de 2,63 FR / L. Les petites fruitières disparaissent sous le coup de la démographie agricole : désormais, il ne reste plus que St Eustache et St Jorioz sur le territoire du Parc. Les Fermiers Savoyards, se développent sur la disparition des petites unités : ils descendent ramasser les exploitations restantes⁸³. Par ailleurs, on peut noter que certains producteurs se font désormais collecter à l'est, du côté de St Ferréol. Au final, 86% du lait de ce territoire est exporté pour être transformé. En 2006, il ne reste plus que des Filières Externes et Tamié est la dernière unité sur le territoire. Elle transforme 15% du lait qui y est produit. Les volumes totaux ont augmenté de 147% (on est passé de 5'911'000 L à 6'465'000 L), mais le nombre de producteurs est descendu à 41 avec 157'000 L en moyenne par exploitation. Le prix du lait est monté à 2,83 FR / L soit 431 € / 1000 L. La production fermière est quasiment absente du territoire. L'espace qui produit 18% du lait bauju ne valorise pas son potentiel en tome des Bauges et en abondance. Il lui préfère de loin le reblochon, dont le prix du lait est supérieur.



Source : T V

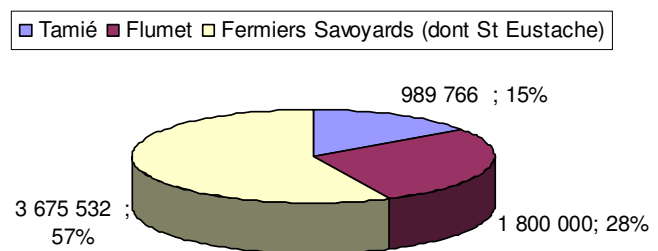


Figure 13 La production de lait du Pays de Faverges et du Laudon en 2006

Photographie 4 L'urbanisation à St Jorioz Réalisation : T Vaudaine

Le sud et l'est du Parc : la perte de vitesse et la fragilisation

Sur les territoires de la Combe de Savoie et du Plateau de la Leysse⁸⁴, un tiers des exploitations sont laitières. En 1988, deux acteurs principaux sont présents : Bissy et les Fromageries de Tarentaise. Ces deux structures se développent dans les années 1990 sur la fermeture de petits ateliers de transformation. Puis, suite aux aléas de la gestion de la

⁸³ Se faisant, ils complètent leur bassin de collecte de Haute Savoie. Désormais, ils maîtrisent la quasi-totalité du lait AOC reblochon fruitier et possèdent presque un monopole sur le marché.

⁸⁴ Note méthodologique sur les données laitières de la Combe de Savoie et du Plateau de la Leysse. Les chiffres des Fromageries de Tarentaises sont des estimations de la FDCL Savoie. Il ne nous a pas été possible de réaliser une extrapolation de l'évolution des chiffres dans le temps au vu du peu de données dont nous disposions sur cette entreprise.

coopérative de Chambéry, en 1996 les agriculteurs les plus productifs situés sur la Leysse partent aux Fermiers Savoyards. En 2000, environ 6 millions de litres sont collectés pour quelques 80 producteurs soit une moyenne de 72'000 L. Les trois quarts des exploitations sont non professionnelles et fonctionnent encore sur un mode traditionnel (petite taille, peu d'investissements). La valorisation du lait est faible (1,94 FR). En 2006, la production descend à 5'185'000 L pour 49 producteurs soit une moyenne de 106'000 L, ce qui montre qu'une forte restructuration est en cours. Bissy vend du lait aux Fromageries de Tarentaise qui transforment 59% de la production de la zone. Le reste se partage entre Chambéry et Frangy. Au final, ces deux territoires sont concernés par l'AOC tome des Bauges, mais aucun ne la valorise. Pourtant, le prix moyen du lait n'est que de 2,3 FR / L soit 350 € / 1000 L. Le secteur qui produit 14% du lait des Bauges est en passe de se restructurer fortement dans les années à venir, voire à disparaître lentement. Les difficultés économiques qu'éprouve aujourd'hui Bissy en sont une illustration concrète.

2.2.2. Les différents types de filières baujues et leur fonctionnement

L'histoire du massif des Bauges a conduit à la formation de filières laitières très différentes dans leurs approches du marché du lait. On retrouve néanmoins parmi celles-ci des grands types aux structurations communes et aux stratégies semblables. Pour établir notre classification, nous avons repris la typologie des chaînes économiques (voir 0.0.0.□) pour étudier leurs rapports à un espace de référence. Dans chaque cas, nous avons analysé les rapports entre acteurs (production, transformation) et nous avons utilisé les données sur la commercialisation (distributeurs et produits fabriqués) pour bien connaître les rapports entre le centre et l'aval des chaînes. Les résultats de cette typologie sont repris dans l'ANNEXE 4 Tableaux de synthèse sur la typologie des filières baujues.

Remarques méthodologiques sur la typologie des filières baujues

Notre étude porte seulement sur une petite dizaine de filières. L'échelle de notre terrain d'étude fait donc ressortir de nombreux cas particuliers. Nous avons dû parfois atténuer des singularités au sein d'une même catégorie de filière dans l'objectif d'obtenir un modèle cohérent. Néanmoins, nous avons opéré de manière à conserver un maximum d'informations afin de bien retranscrire la complexité du terrain.

- **Les Filières Internes en bord de “ Détachement du territoire ”**

On distingue en premier lieu les “ Filières Internes en bord de Détachement du territoire ” que nous nommerons “ FID ”. Ce cas qui représente 49% du lait et 46% des producteurs laitiers baujus, est constitué de cinq Filières Internes en gestion indirecte⁸⁵ : St

⁸⁵ Le Mont Revard et les Trois massifs pratiquent des transferts pour transformation à l'extérieur du territoire (environ 10% du volume total des FID). On pourrait donc considérer qu'elles forment des Filières Externes. Cette pratique ne faisant pas partie de leur stratégie principale, mais plutôt d'adaptations temporaires, nous resterons sur leur dimension Interne.

Ours, St Offenge, le Mont Revard, les Trois Massifs et la Compôte. Elles arborent des logiques qui fragilisent de plus en plus leur lien au territoire. Nous montrerons ici que leurs stratégies les forcent à s'adapter aux contraintes du marché national, donc à atténuer l'emprise des locaux sur la filière et à diminuer la typicité des produits.

▪ Des filières de taille moyenne jouant sur un marché national

Ce type de filière est constitué d'une base agricole de 92 exploitations produisant 18,1 millions de litres. Ces entreprises agricoles sont portées sur des stratégies de production de lait intensives (181'000 L de quota laitier en moyenne). Pour cela, elles se fondent sur une forte valorisation de l'herbe grâce à la pratique du "gazon court". Individuellement, les producteurs seraient tentés d'augmenter leur volume de lait afin de pouvoir atténuer leurs charges et augmenter leur trésorerie. Néanmoins, ils sont conscients des difficultés que cela imposerait (problèmes de débouchés ; moindre valorisation du litre de lait...). Ils sont donc tenus entre eux par un équilibre fragile entre productivité et maîtrise des volumes. Par ailleurs, une logique de cohésion forte est indispensable au bon fonctionnement de leur activité coopérative. Le bassin de collecte représente en moyenne six communes.

Source : TV

La transformation est gérée par des PMI fromagères extérieures au territoire. Elles transforment en moyenne 3 millions de litres (sauf Gruffy dont le volume est double) et génèrent une vingtaine d'emplois en Bauges. Les productions sont des Indications Géographiques. La problématique de la qualité gustative et sanitaire est centrale dans les raisonnements. Les transformateurs associent tradition et modernité, au travers la fabrication de produits "du terroir" par des techniques très modernes⁸⁶. Il s'agit là d'un emboîtement entre les modèles "Q" (fromages se voulant "traditionnels") et "P" (automatisation des méthodes de fabrication). Il s'agit donc de la combinaison stratégique qu'avait repéré C. Delfosse dans ses écrits (1995 b).



Photographie 5 Panneau d'accueil de fromagerie moderne

Les transformateurs ne cherchent pas à augmenter leurs volumes de production étant donné les difficultés actuelles du marché du fromage et l'investissement que cela nécessiterait

⁸⁶ De nombreuses caves d'affinage sont robotisées afin de diminuer les frais de personnel. Cependant, l'automatisation n'a pas pu se faire sur les AOC à fortes contraintes techniques.

(recalibrage de l’outil de production). L’objectif actuel est de maintenir le volume pour pallier à la disparition des exploitations laitières. La diversification de l’atelier est parfois envisagée, mais elle n’aboutit généralement pas, de peur de ne pas trouver de débouchés pour rentabiliser les investissements. Les ateliers sont bi produits trois fois sur cinq. La production se répartit entre : les IGP (47% du volume de lait) et les AOC abondance et tome des Bauges (44%). Le reste est utilisé pour du gruyère générique. Seule une des fruitières associe dans sa fabrique une AOC à un produit générique. La *combinaison économique* des Modèle Productifs Laitiers est donc quasiment nulle.

Les marchés de distribution exploités sont le plus souvent des centrales d’achat de GMS⁸⁷ couvrant l’ensemble du territoire national, ainsi que des grossistes. Ils conservent toutefois quelques débouchés dans des grandes surfaces locales. Les marchandises sont vendues dans un contexte concurrentiel pour un marché de moyenne à haute gamme.

Si l’on replace maintenant les acteurs de la filière dans leur contexte territorial, on constate qu’ils raisonnent avant tout de manière sectorielle. En effet, ils entretiennent des liens importants avec les référents coopératifs (FDCL et GIE laitiers) et les Syndicats de produits. Les acteurs publics et du tourisme ne sont souvent pas pris en compte : il n’y a pas de territorialisation des relations. L’objectif principal de ces opérateurs économiques est centré sur l’activité de production pour une vente en filière longue. Les liens entre la production fromagère et le territoire sont donc rarement mobilisés.

Source : T V



Aussi, toutes les filières possèdent un magasin de vente directe sur les lieux de production de fromage (Photographie 6). Pour les fromagers soucieux de l’image de leur entreprise, l’objectif est d’insérer la fruitière dans la vie locale. Cependant, cette dimension n’existe pas trois fois sur cinq et le magasin est donné en gérance à un crémier indépendant et extérieur au territoire.

Photographie 6 La fruitière et son magasin

⁸⁷ Les GMS concernées varient entre Hypermarchés et Supermarchés. Les systèmes Discount ne sont pas encore présents sur les fromages savoyards. La tendance risque cependant de changer. En effet, ces opérateurs ayant de moins fortes exigences sur les produits et sur leurs marges à prendre, les fromagers leur trouvent un intérêt. Ils restent toutefois méfiants par peur de devenir dépendants. Ces distributeurs sont donc mobilisés pour écouler du volume et non pour faire du chiffre d’affaire.

On notera que les coopérateurs en gestion indirecte ne régissent pas d'activité de vente directe. Si crèmerie il y a, ils ne s'en chargent pas et n'en tirent aucun bénéfice direct.

Au final, si l'on reprend la typologie des Rapports de l'Économie laitière au Territoire considéré (voir 5963785.512.5.□), on se retrouve sur des produits " E " (les IGP), des produits " H " (des AOC fortement différenciées produites par des acteurs peu territorialisés) et d'autres de types " P " (génériques). Les filières étant internes, on se retrouve donc avec des valeurs des Rapports au Territoire (RT) variant globalement entre 0,25 et 0,75 suivant les combinaisons existantes. La moyenne des filières concernées se situe à 0,45 ce qui montre un ancrage moyen sur le territoire.

Des rapports fromagers / coopérateurs sous la pression du marché

Les problématiques qui secouent les FID sont les conséquences directes de leurs caractéristiques : l'engagement sur des marchés compétitifs, la gestion indirecte et la faible territorialisation de leurs relations.

Tout d'abord, il est important de faire remarquer la pression des marchés qui s'exerce sur ces filières. La différenciation limitée de leurs produits (pour les IGP) ou les marchés très compétitifs ciblés pour les produits typés (abondance et tome des Bauges) les exposent aux grandes tendances du marché, c'est-à-dire à une baisse des prix généralisée pour satisfaire le consommateur moyen. Pour suivre les évolutions et rester compétitifs, les fromagers réduisent plusieurs postes comptables : les coûts de main d'œuvre, de collecte et le prix du lait. Ces conséquences vont contribuer à rendre délicates les relations entre fromagers et producteurs.

Dans un premier temps, la réduction des coûts de main d'œuvre va se traduire généralement par une automatisation / normalisation des procédés de fabrication et donc par une diminution de la typicité / qualité qui constituait un des liens au lieu. Cette opération est encore la mieux acceptée par la base agricole. Ensuite se posent les questions liées au ramassage du lait, notamment avec l'augmentation du prix du pétrole. Le seul moyen de réduire ces coûts est de rationaliser les bassins de collecte et de fermer les unités " superflues ". Ces fermetures sont extrêmement mal perçues par les agriculteurs. La fruitière a en effet un rôle identitaire et stratégique fort⁸⁸. Enfin, dans le contexte d'un marché difficile, les négociations sur le prix du lait deviennent conflictuelles.

⁸⁸ Nous reviendrons en détail sur ces aspects dans l'analyse géographique du secteur laitier (2089943049.512.5.□).

Par ailleurs, on peut ajouter à ces difficultés de relations agriculteurs / fromager le poids croissant des GMS sur l'amont agricole et fromager (phénomène récent mais capital). Etant donné les volumes à écouler, les fromagers commercialisent certains de leurs produits sous des Marques De Distributeurs dites " de terroir " (Photographie 7).

Ces marchés aux capacités de distribution importantes sont très contraignants pour le fonctionnement de la filière. En effet, en contrepartie de l'opportunité offerte aux fabricants en termes de marché, les GMS imposent leur propre cahier des charges. Celui-ci est généralement mal perçu par les agriculteurs car il est considéré comme une intrusion extérieure dans des affaires locales et une source de contraintes supplémentaires.



<http://www.carrefour.fr/marques/Carrefour/article.do?subAction=voirArticle&ID=3245390020000>

Photographie 7 tomme de Savoie commercialisée sous la MDD " terroir " de Carrefour

Ce que l'on retiendra surtout de cette tendance, c'est la formalisation de la position dominante de la distribution. Cela a des conséquences dans l'organisation de la filière, dans l'image donnée du produit (disparition de la marque du fromager " savoyard ") et sur le prix final. Enfin, les marchés gagnés sont toujours à la merci d'un revirement du distributeur.

▪ **Les particularités de St Ours**

Comme nous l'avons vu, les FID sont caractérisées entre autres par leur engagement sur des marchés nationaux. Pourtant, en parallèle de cette activité d'"exportation de lait transformé", une coopérative a développé une activité de vente directe.

La crèmerie de la fruitière de St Ours est gérée par une SICA locale. Cette dernière regroupe les coopérateurs de la fromagerie, ainsi que des producteurs fermiers du coeur des Bauges et de la plaine de Rumilly. On peut trouver dans le magasin une offre diversifiée de fromages permettant de constituer un véritable plateau de produits laitiers. Ainsi, la coopérative de vente de lait achète à Schmidhauser les produits qu'il fabrique à St Ours pour les revendre (activité de négoce). L'offre est complétée par de nombreux produits apportés par les autres adhérents de la SICA. L'entreprise fonctionne bien et s'insère dans la vie locale

(clientèle régulière). Elle permet d'ancrer la filière au territoire et rapporte en moyenne 3 cts de FR / L soit 4,5 cts d'€ / 1000 L aux coopérateurs.

- **Les Filières Internes qui renforcent leur “ Ancrage au territoire ”**

En second lieu, nous avons différencié les “ Filières Internes renforçant leur Ancrage au territoire ” que nous avons nommées FIA. Ce cas concerne des Filières Internes en gestion directe (les Aillons et Lescheraines) et les Productions Fermières. Elles représentent 14% du lait bauju et 24% des exploitations. Leurs logiques cherchent à renforcer le lien existant entre le système productif laitier et le territoire. Nous montrons ici que leur objectif est de se replier sur une “ niche économique ” locale. Cependant, l'exploitation de cette niche suscite de nombreux débats en interne.

- **Des filières de petites tailles pour des circuits courts**

La base agricole des deux fruitières concernées représente 20 agriculteurs pour un total de 3 millions de litres. Les pratiques agricoles sont encore relativement extensives (153'000 L de quota moyen). Les producteurs montrent un fort esprit de coopération. La gestion des volumes est raisonnée en fonction des débouchés que peuvent se permettre les outils de transformation possédés en commun. Ces entreprises ont des tailles économiques très faibles (moins de 1,5 million d'euros de chiffre d'affaire) mais emploient une quinzaine de personnes. Leurs méthodes de transformation sont encore artisanales car il y a peu d'automatisation dans les procédés (beaucoup de manipulations manuelles). Ces fruitières transforment 62% de leur litrage en tome de Bauges, 34% en gruyère gras des Bauges et le reste en spécialités. Il y a donc une forte volonté de diversification, dans l'objectif de répondre à la demande d'une clientèle locale. Si les liens au lieu de ces deux types de produits sont différents, la logique reste globalement de type “ Q ” et la combinaison économique est donc peu importante. Par ailleurs, la qualité des produits est essentielle à la survie de ces fruitières.

Les 38 producteurs fermiers quant à eux ont une moyenne de 60'000 L de quota fermier⁸⁹. La transformation à la ferme est presque systématiquement associée à de la livraison en laiterie (ces agriculteurs ont deux quotas : des laitiers et des fermiers). Parmi les trente huit exploitations possédant des quotas fermiers, six ne fabriquent pas du tout. Il s'agit d'un choix où le producteur a décidé de s'engager totalement dans la livraison en coopérative pour mieux gérer son activité de production de lait. Ainsi, la fabrication fermière n'est qu'une

⁸⁹ La moyenne de quota fermier du département de Savoie est de 70'000 L.

particularité qu'il faut replacer dans le contexte plus large des systèmes d'exploitation et des stratégies qui leurs sont associés. La technicité de ces micros entreprises est très variable. Certaines peuvent réellement tirer profit de leur activité fermière quand d'autres ont du mal à tirer une marge en rapport avec le fort engagement de main d'œuvre qu'elle suppose. En effet, en plus de produire du lait, il faut le transformer et trouver des débouchés. Les méthodes de transformation sont encore très artisanales et traditionnelles, cependant, l'obligation de " mise aux normes " a sélectionné les producteurs les plus compétents. Sur le total, 80% des volumes produits sont transformés en tome des Bauges et le reste en spécialités. La possibilité de diversification est ici plus limitée étant donnée les difficultés techniques que cela suppose au niveau de l'organisation des productions sur une exploitation. Pour les fermiers aussi la question de la qualité est primordiale puisque lors de la vente directe, le consommateur est face à face avec le fabricant.

Les marchés de distribution sont les mêmes pour les fermiers et fruitières. Une grande partie du volume est écoulee en vente directe (20 à 50%). Le reste est vendu à des grossistes, demi-gros⁹⁰ ou des affineurs et restaurateurs⁹¹. Le magasin de vente est fondamental pour la gestion des entreprises : il peut représenter jusqu'à 50% du chiffre d'affaire. Il permet aussi de développer une activité de négoce sur des produits non laitiers du territoire. Les magasins sont adaptés pour recevoir le touriste de passage : muséographie, visites des ateliers, accueil d'enfants, etc. La diversification ne se joue donc pas seulement au niveau des produits, mais également sur les prestations offertes aux clients.

Source : T.V



Photographie 8 Fruitière adaptée pour les visites de touristes: exposition / vente / animations

Enfin, si le magasin est surtout orienté sur la vente de produits aux touristes, il possède aussi une fonction de " petite épicerie locale ". Ainsi, il constitue une alternative aux centres

⁹⁰ Des vendeurs ambulants de fromage qui circulent dans les régions environnantes.

⁹¹ On notera que ce marché est difficile à conserver, notamment à cause de la forte compétition imposée par les grossistes qui fournissent la restauration à des prix très bas.

d'alimentation de Chambéry et du Châtelard, lorsque le consommateur désire s'approvisionner sans se déplacer ou en dehors des horaires d'ouverture des grands magasins.

Au final, l'utilisation de la qualification AOC n'est pas essentielle au fonctionnement des entreprises : c'est la dimension " vente directe " qui est primordiale. Cette remarque est vraie tant pour les fromageries où l'AOC est un " *produit d'appel* " (Entretien Aillons), que pour les vendeurs directs qui font surtout ressortir l'appellation " *fermière* " (Entretien Syndicat des Vendeurs Directs). Dans chacun des deux cas, l'objectif est de se détacher le plus possible du marché national en mettant en avant le territoire de production (les Bauges) et une gamme de produits élevée pour relever au maximum le prix du lait.

Si l'on replace maintenant les acteurs de la filière dans leur contexte territorial, on constate que les fermiers sont assez peu impliqués dans leur territoire : ils mettent généralement en place des stratégies individuelles en participant peu à des actions en partenariat avec des organismes de développement.

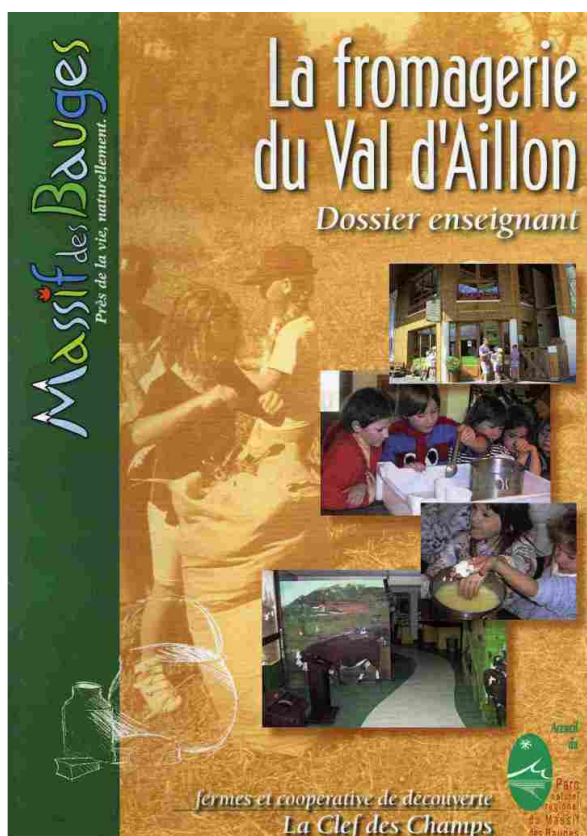


Figure 14 Dossier pédagogique pour la visite de fromagerie

Les coopératives sont en revanche elles beaucoup plus engagées vis-à-vis de ces structures. Elles mobilisent les acteurs publics (comme la commune dans la SICA des Aillons) ainsi que ceux du tourisme (Offices de tourisme, stations de ski...) : " *On est trop petits pour pouvoir se passer de qui que ce soit* " (Entretien Aillons). A ce titre, les actions de diversification sont souvent menées avec le soutien du PNR-MB. Par exemple, celui-ci est sollicité pour la réalisation du matériel pour l'accueil du public (voir Figure 14). Par ailleurs, les coopérateurs des fromageries en gestion directe sont moteurs au sein du SITOB et ils entretiennent des liens étroits avec la FDCL.

Enfin, les fromageries entretiennent de fortes relations avec les autres coopératives en gestion directe du département de Savoie. Il s'agit là d'un axe de travail majeur car un

véritable réseau se développe actuellement où les entreprises s'aident mutuellement en échangeant leurs produits. Leur objectif est d'étoffer leur magasin en produits AOC non fabricables sur place (reblochon, abondance, beaufort). Les fruitières tiennent ainsi à mieux satisfaire leurs consommateurs.

Au final, si l'on reprend la typologie des Rapports de l'Économie laitière au Territoire considéré pour les fruitières et les fermiers, les produits réalisés sont de type " Q " et " G ". En effet l'association de produits sous AOC et de produits locaux, la mobilisation d'éléments territoriaux (paysages, tourisme, proximité, etc.) permet la création d'un " effet panier de biens ". Ainsi, le terme " Bauges " se retrouve sur tous les dépliants où une tome est présentée avec une photographie du territoire (Figure 15). L'appellation d'origine constitue le " produit phare " de qualité qui sert de moteur pour la vente d'autres produits locaux et pour relever leur prix : on est dans le cas de " Biens Complexes Territorialisés " (Pecqueur, 2000).



Figure 15 La mobilisation d'éléments territoriaux pour la vente de produits locaux

Les filières étant internes, on se retrouve avec des indicateurs RT de rapports au territoire variant entre 0,5 et 1 suivant les combinaisons et les stratégies adoptées. Les producteurs fermiers se situent à 0,48 et les fruitières à 0,82.

Stratégies collectives et individuelles pour un marché différencié localement

L'élément qui rassemble les FIA est l'utilisation d'outils de qualification du modèle " Q " (AOC, Vente Directe, Biens Complexes Territorialisés ; voir Tableau 2 p.22). Les fruitières en gestion directe et les producteurs fermiers sont d'ailleurs à l'origine de la création de la tome des Bauges. Pourtant, deux éléments fondamentaux les divisent : la dimension collective et l'importance de la vente en filière longue.

Le premier point symptomatique est lié à l'AOC locale. En effet, si tous les acteurs jouissent de l'appellation " tome des Bauges ", les positions quant à sa gestion et à son orientation conduisent à des tensions politiques. En premier lieu, la composition du cahier des charges constitue un point extrêmement épineux qui suscite de nombreux débats internes.

Certains veulent de fortes contraintes de production⁹² quand d'autres n'en veulent pas. Une première polémique tourne autour de la composition du troupeau.

Le règlement de l'appellation mentionne un pourcentage obligatoire d'une race locale rustique, la Tarine, à côté des Montbéliardes et Abondances⁹³. Cette race cristallise les positions car certains la considèrent comme garante de la typicité du fromage quand d'autres lui préfèrent la Montbéliarde, race Franco-comtoise aux meilleurs rendements laitiers.



Photographie 9 Le troupeau source de polémiques

Une autre polémique concerne la limitation de la production laitière (5'500 L de moyenne économique troupeau⁹⁴). Certains considèrent cette mesure comme “*peu motivante*” alors que d'autres insistent sur son importance pour limiter l'intensification de la production. En second lieu, l'engagement des ayants droit à l'appellation pose problème. Les fermiers négligent l'AOC et viennent rarement aux réunions du SITO. Pour eux, les contraintes et les coûts de la démarche sont trop forts au vu de la valeur ajoutée que l'appellation leur rapporte. Certains ont d'ailleurs décidé de se passer de l'achat de plaques de caséine certifiant les fromages produits pour ne plus vendre qu'avec une dénomination “*fromage fermier*”⁹⁵. En effet, cette désignation leur suffirait comme argument commercial. Au final, la démarche de qualité d'origine durement acquise est fortement remise en cause par des dynamiques internes qui la dénoncent dans son état actuel.

Le second point de discordance touche quant à lui aux prix pratiqués pour la vente de la tome. En effet, les fermiers vendent leurs produits à des prix plus bas que les fromagers (41 cts d'€ de différence pour les ventes directes et 13 cts d'€ pour les ventes en gros – SITO, 2005). La logique voudrait que le rapport soit inversé. Les fermiers qui bénéficient d'un rapport au consommateur plus fort devraient normalement “tirer les prix vers le haut”. Ce phénomène inhabituel s'explique et par l'importance des filières longues chez les producteurs fermiers (70% de leurs tomes partent chez l'affineur Provent à Chambéry). Ainsi, ils produisent d'importantes quantités de tome AOC et les vendent en gros et “en blanc” à des

⁹² En effet, la mise en place de contraintes sévères aboutit idéalement sur une bonne valorisation du produit.

⁹³ Les Prim' Holstein ne sont pas acceptées pour la production de lait AOC tome des Bauges.

⁹⁴ Cette moyenne correspond à la production moyenne par vache et par an d'un troupeau laitier.

⁹⁵ On observe une diminution de 12 tonnes de tome des Bauges fermières AOC entre 2003 et 2005.

affineurs qui vont terminer la maturation du produit et le commercialiser. Cette situation met les fermiers en situation de dépendance face aux affineurs. En effet, ces derniers peuvent décider de ne pas acheter les produits qui leur sont proposés. Les producteurs fermiers sont donc très fragiles et ne peuvent pas véritablement défendre des prix élevés⁹⁶.

Les conflits qui agitent les FIA sont, on le voit, très politiques. Ils illustrent parfaitement l'hésitation des acteurs au sein d'une stratégie " Q " : est-il possible d'introduire certains éléments de logique " P " sans dénaturer la démarche AOC ? Malgré ces bémols, l'évolution globale porte vers un recentrage de la distribution au niveau local. L'objectif est de diminuer l'importance des filières longues pour conserver un maximum de valeur ajoutée.

▪ Le cas particulier de l'Abbaye de Tamié

La fromagerie de Plancherine est un cas particulier parmi toutes les Filières Internes du PNR-MB. L'Abbaye représente 3% du litrage bauju pour 3% des exploitations. Cette structure au statut de Société par Actions Simplifiées transforme 1 million de litres. Elle collecte depuis de nombreuses années huit agriculteurs indépendants aux pratiques extensives pour fabriquer une seule spécialité : le " Tamié ". L'entreprise ne possède pas de véritable volonté d'expansion car l'activité doit se faire sans empiéter sur la vie monastique. La méthode de transformation est artisanale et repose sur le savoir-faire traditionnel des moines cisterciens. Une petite partie des produits est commercialisée sur place avec d'autres productions de la communauté (quelques produits alimentaires et des articles de spiritualité). Le reste de la vente (94%) se fait en GMS régionales.

Tamié ne présente pas véritablement de stratégie liée au " territoire des Bauges " dans son ensemble. L'Abbaye joue en revanche fortement sur sa renommée et sur son nom (premier site touristique visité du Parc). Il s'agit donc là d'une niche très fermée et ancrée au territoire. Elle est exploitée de manière complètement déconnectée du reste de l'économie laitière savoyarde. L'unité de Tamié a toutefois décidé d'adhérer aux démarches collectives des fromages traditionnels savoyards (AFTALP) et a donc dû se soumettre aux conditions minimales d'entrée (contraintes des IGP de Savoie). En conclusion, si cette fromagerie est à part, elle rejoint les FIA dans leur stratégie de différenciation locale. Si l'on calcule son indicateur RT, on arrive à une valeur de 0,5 (produit de type " G " en Filière Interne).

⁹⁶ Au vu du rapport de force de cette situation, on peut assimiler ce système à une Filière Externe. C'est ce que nous avons fait dans le calcul de leur indicateur RT, ce qui explique un chiffre beaucoup moins élevé que pour les fruitières.

- **Les Filières Externes**

Les Filières Externes (FE) ont des statuts et des situations extrêmement variées : l'entreprise privée des Fromageries de Tarentaise, les gestions indirectes des Fermiers Savoyards⁹⁷, de Sales et Chapeiry, la gestion directe de Bissy. Elles sont toutes l'œuvre d'entreprises extérieures au territoire mais représentent malgré tout 29% du lait bauju et 36% des exploitations laitières. Elles sont orientées vers des stratégies sans lien affirmé au territoire. On montrera que ce point est fortement lié à leur configuration et nous exposerons les rapports de force qui les traversent.

▪ **Des filières à la voilure importante pour des marchés régionaux à nationaux**

Les FE sont constituées d'une base de 78 exploitations produisant 10,7 millions de litres. On distingue parmi ces entreprises agricoles deux cas différents : quelques unes sont très intensives (jusqu'à 230'000 L de quota) alors que d'autres ont des systèmes d'exploitation d'ampleur plus réduite (110'000 L). La moyenne s'établit à 138'000 L. D'une manière générale, l'engagement dans la filière est plutôt limité. Le tissu ne présente pas de cohésion très affirmée et les stratégies sont plutôt individuelles. On fera remarquer la forte étendue des bassins de collecte. Ceux-ci touchent en moyenne onze communes du Parc, mais ils s'étalent bien au-delà avec de nombreux villages en dehors du territoire. Les Bauges ne correspondent donc qu'à une petite partie des bassins de collecte et des volumes de ces entreprises.

La transformation est réalisée par des usines de fabrication aux importantes capacités de traitement de lait (entre 10 et 30 millions de litres). On rappelle que derrière SLHS et Fromageries de Tarentaise se cachent des groupes laitiers privés d'importance internationale : Lactalis et Entremont Alliance.



Photographie 10 Usine de transformation laitière

Les laiteries fabriquent des produits qu'elles commercialisent comme des produits "de terroir". Cependant, il s'agit plutôt d'une stratégie de communication puisque les méthodes traditionnelles de fabrication ont été remplacées par des procédés en grande partie automatisés. L'objectif de ces entreprises est de produire à des volumes importants et à des

prix adaptés pour un marché “ grand public ”. Enfin, le raisonnement de la qualité est bien présent, mais le discours fait ressortir un niveau plutôt moyen (standard). Il s’agit en réalité du minimum pour être compétitif sur les marchés. Par ailleurs, la diversification est parfois envisagée, mais rarement pour aboutir à des produits faisant référence au territoire.



Photographie 11 Des produits frais pour une marque locale

La production de ces filières se répartit entre des produits génériques (gruyère, raclette, produits frais⁹⁸) pour 39%, des IGP pour 27% et du reblochon pour 34%. Aucune de ces entreprises ne réalise de *combinaison économique* des Modèles Productifs Laitiers : les entreprises fabriquent exclusivement des IGP ou AOC ou produits génériques.

Les marchés de distribution exploités sont prioritairement des GMS au niveau national. Les débouchés locaux existent en supérettes de stations de ski et en quelques magasins de vente directe. Les marchandises sont vendues dans un environnement très concurrentiel (étalages en “ libre service ”).

Si l’on replace maintenant les acteurs de la filière dans leur contexte territorial⁹⁹, on constate qu’ils n’ont aucun lien avec les acteurs touristiques ou publics des Bauges. Les seuls liens qui ont été mis en avant lors de nos entretiens sont la taxe professionnelle, la publicité¹⁰⁰ et le sponsoring. Néanmoins, en dehors de cela, les entreprises entretiennent de nombreux liens sectoriels. Cela se traduit par des relations entre opérateurs économiques (vente de lait, services de transformation, etc.). De même, on les retrouve au sein des Syndicats de produits savoyards pour participer à la gestion des marques collectives. Par ailleurs, on peut faire remarquer les difficultés qu’éprouvent les opérateurs privés dans leurs relations avec les fruitières coopératives qui travaillent sur le même territoire qu’eux. Il y a là un clivage qui

⁹⁷ Pour les calculs, nous avons inclus St Eustache dans les Fermiers Savoyards, puisqu’ils ne constituent plus aujourd’hui une filière à part entière, même s’ils conservent un petit atelier de vente directe en rachetant des produits fabriqués avec leur lait.

⁹⁸ En plus de son activité de produits frais, l’entreprise Bissy fait également transformer son lait en fromages IGP et spécialités par des entreprises clientes. Cependant, cette activité ne concerne pas le lait collecté dans la zone du Parc.

⁹⁹ On parlera uniquement ici des transformateurs puisque l’amont agricole n’est pas très engagé dans la filière.

traduit la méfiance du milieu agricole envers les industriels (Entretien Fromageries de Tarentaise). Pourtant, ces derniers mettent en avant des possibilités de partenariats bénéfiques pour l'ensemble des parties. Pour finir, on retiendra que les Bauges ont peu d'influence sur les stratégies de ces filières.

Au final, si l'on reprend la typologie des Rapports de l'Économie laitière au Territoire considéré, on se retrouve sur des produits " P " (génériques), " E " (IGP et AOC reblochon produite par des filières peu rattachées au territoire) et " D " (produits frais). Sachant que les filières sont externes, les valeurs de l'indicateur RT de Rapports au Territoire varient entre zéro et 0,5. La moyenne se situe à 0,08 ce qui montre un faible ancrage sur le territoire.

▪Des filières guidées principalement par les orientations du marché global

Les problématiques qui touchent ces chaînes économiques sont dues à leur faible intégration d'amont en aval. Lorsque le marché est porteur, le développement des transformateurs est lié à leur assise agricole. En périodes difficiles, l'amont est soumis aux décisions des laiteries. Ainsi, cette caractéristique se traduit par une variation des rapports de force d'un extrême à l'autre.

Durant plus de dix ans, le segment de marché des fromages de Savoie a été extrêmement porteur. Les produits étaient bien repérés sur le marché et la demande affluait. Les transformateurs se sont donc livrés à des " guerres des prix " pour pouvoir étendre au maximum leurs aires de collecte. A cette période, l'amont agricole avait " l'avantage " dans les négociations sur le prix du lait. Or, depuis les difficultés des années 2000, les industriels font le constat d'un surplus de 15 à 30 millions de litres de lait dans les deux Savoie face à ce que peut absorber le marché. Par conséquent, ils rabaisent fortement les prix et n'hésitent pas à se débarrasser de " *producteurs encombrants* " ou à les proposer à d'autres transformateurs.

Aujourd'hui, face à la récente sur-segmentation des marchés laitiers, la différenciation des produits de ces filières s'est considérablement réduite. Cela est d'autant plus vrai que ces entreprises produisent encore pour des marchés de grande consommation (produit de gamme faible à moyenne). Cet état de fait rend les opérateurs de plus en plus dépendants des orientations du marché global. Ainsi les problématiques qui agitent les FID se retrouvent ici avec des ampleurs bien supérieures par l'importance des volumes brassés.

¹⁰⁰ Diffusion de spots radios en stations de ski, utilisation des logos des stations de ski sur l'emballage des fromages, etc.

▪ **L'exception de la coopérative du Val d'Arly**

La coopérative du Val d'Arly située à Flumet est une gestion directe avec 12 producteurs (3% des Bauges) pour 1,8 millions de litres (4%). Certaines caractéristiques permettent de la rapprocher des autres Filières Externes : un bassin de collecte étendu et un produit phare qui tend à perdre sa différenciation (l'AOC reblochon). Cependant, nous avons décidé de la distinguer des autres pour plusieurs raisons : la dimension de la fabrication qui reste encore artisanale ; la dynamique de coopérative qui fonctionne bien ; les fortes relations avec les acteurs publics¹⁰¹. Enfin, on constate une stratégie marquée de repli sur les filières courtes. Ce point est la caractéristique qui montre un ancrage sur le territoire que peinent à réaliser les autres Filières Externes. D'ailleurs, le calcul de l'indicateur RT donne une valeur de 0,13 (produits " F " pour une Filière Externe).

• **La situation actuelle au regard des dynamiques passées**

Le tableau que nous dressons aujourd'hui des différentes filières laitières bauges peut être mis en parallèle avec les prospectives qu'avaient établies JC. Bontron et C. Delfosse à la suite de leurs enquêtes en 1990. A cette période, ils prévoyaient trois types d'évolution pour le coeur des Bauges : une adaptation maîtrisée de la structuration laitière ; un développement géré de l'extérieur ; ou des Bauges sans agriculture et donc sans secteur laitier. Nous analysons ici chacun des scénarii qui avaient été envisagés et nous réalisons une comparaison avec nos observations sur l'ensemble du territoire du PNR-MB.

▪ **Une adaptation maîtrisée de la structuration laitière**

Dans le premier cas proposé, les auteurs prévoyaient une restructuration de l'appareil productif (fruitières et exploitations) avec une forte modernisation et réorganisation du bassin laitier. La tome et le gruyère gras étaient repérés comme marchés potentiels, mais avec une crainte de l'industrialisation. Aujourd'hui, nous constatons que de nombreux éléments de ces prospectives se sont réalisés.

Si nous observons l'économie laitière d'une manière générale à l'échelle du massif des Bauges, la restructuration s'est opérée sur une grande partie du territoire, excepté à l'est. Les fruitières se sont assez bien maintenues et modernisées¹⁰², mais il reste encore beaucoup de superposition de bassins de collectes. La production laitière est loin d'avoir disparu et malgré

¹⁰¹ Certaines communes subventionnent la collecte des coopérateurs de leur territoire.

la baisse du nombre d'exploitations, le litrage total a augmenté de 132% (Tableau 16). Le système des quotas n'a pas bridé la croissance du secteur laitier local : il lui a au contraire été bénéfique puisqu'on constate une augmentation non négligeable des références autorisées. Celles-ci ont dû être attribuées après redistribution de volumes perdus en d'autres lieux de production. La moyenne de production par exploitation pour l'année 2005/2006 a ainsi triplée, ce qui montre une évolution considérable. Les Bauges se situent donc aujourd'hui au dessus de la moyenne départementale et régionale (Voir Tableau 7).

	1987 /1988	1999/2000	2005/2006
Litrage	27'755'000	32'906'000	36'622'000
Exploitations	530	280	217
Moyenne / exploitation	52'500	117'500	168'800

Tableau 16 L'évolution de La production laitière des Bauges de 1988 à 2000 et 2006 Sources : DCL, Savoie et Haute Savoie

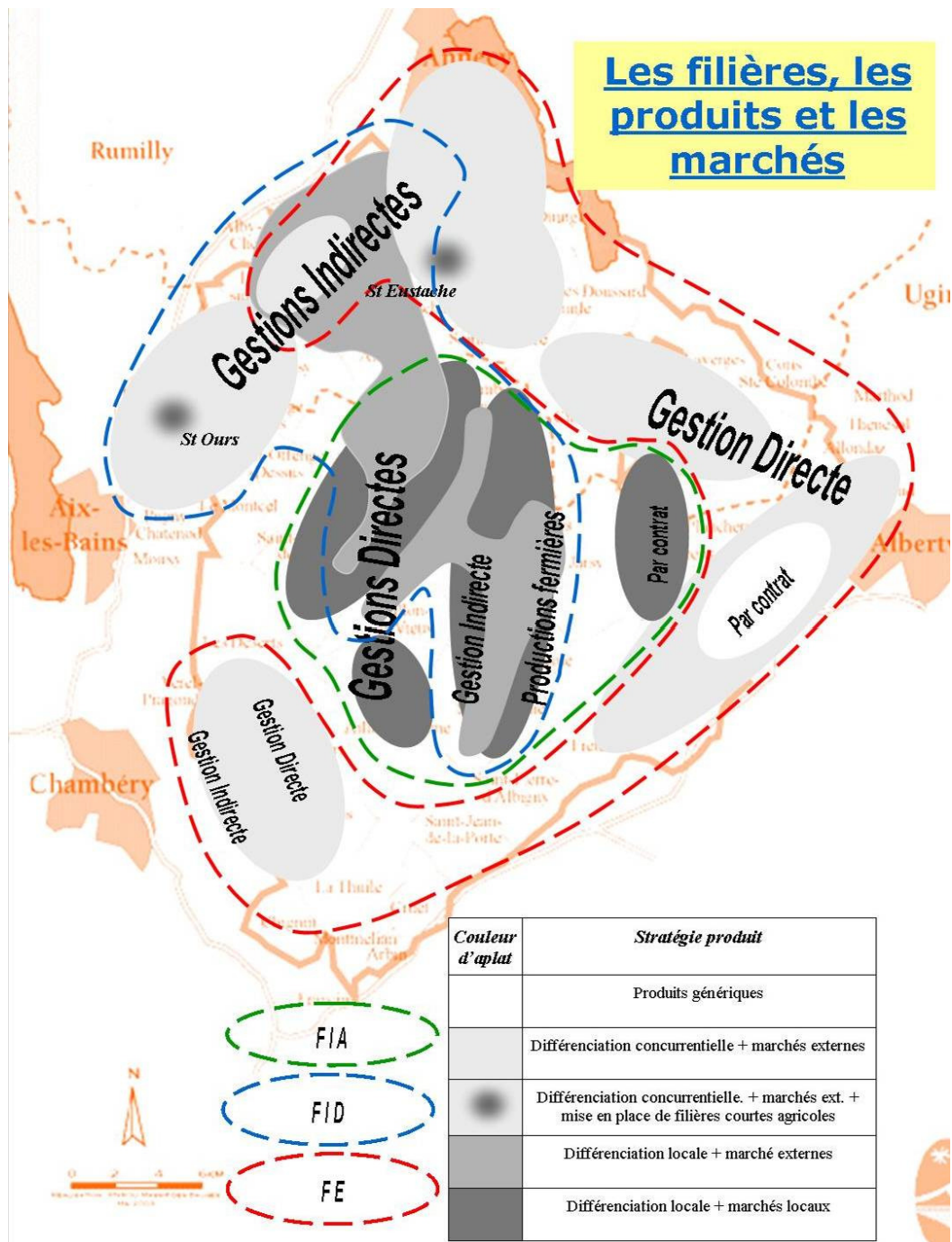
Le pourtour du Parc est composé de vallées et de coteaux. Le contexte géographique est donc compatible avec une certaine intensification de la production laitière. Les acteurs laitiers se sont tournés vers des marchés nationaux en accroissant leur productivité à chaque maillon de la chaîne économique. Ainsi, depuis les années 1990, les filières se sont modernisées et ont évolué vers les modèles que nous avons appelé FID et FE.

Le coeur des Bauges, plus montagneux a modernisé son appareil de production, mais s'est axé sur des produits traditionnels fortement différenciés en se basant sur la tome et le gruyère gras (comme l'avaient prédit Bontron et Delfosse). Les filières concernées sont alors celles de type FIA et FID suivant si leurs marchés sont locaux ou externes. Cette cohabitation des deux types de filières sur le marché de la tome des Bauges matérialise la crainte de l'industrialisation qu'exprimaient les deux auteurs (visualisation sur la Carte 20). Pour terminer, on fera remarquer que le mouvement qui avait été lancé par les Aillons pour un retour à la gestion directe n'a pas été suivi hormis par Lescheraines. Le système de gestion indirecte est toujours fortement présent. De même, la fabrication fermière s'est maintenue dans le temps, voire s'est développée.

Remarques méthodologiques sur la Erreur ! Référence non valide pour un signet.

La zone de la coopérative du Val d'Arly a été considérée comme ayant un marché externe. En effet, même si cette entreprise commercialise de plus en plus en vente directe, elle ne fait pas partie du territoire du PNR-MB et possède donc des marchés externes aux Bauges. De plus, par souci de simplification, nous avons rapproché le Val d'Arly des Filières Externes et Tamié des FIA.

¹⁰² Seule exception : le nord ouest qui c'est encore beaucoup restructuré entre 1990 et 2000.



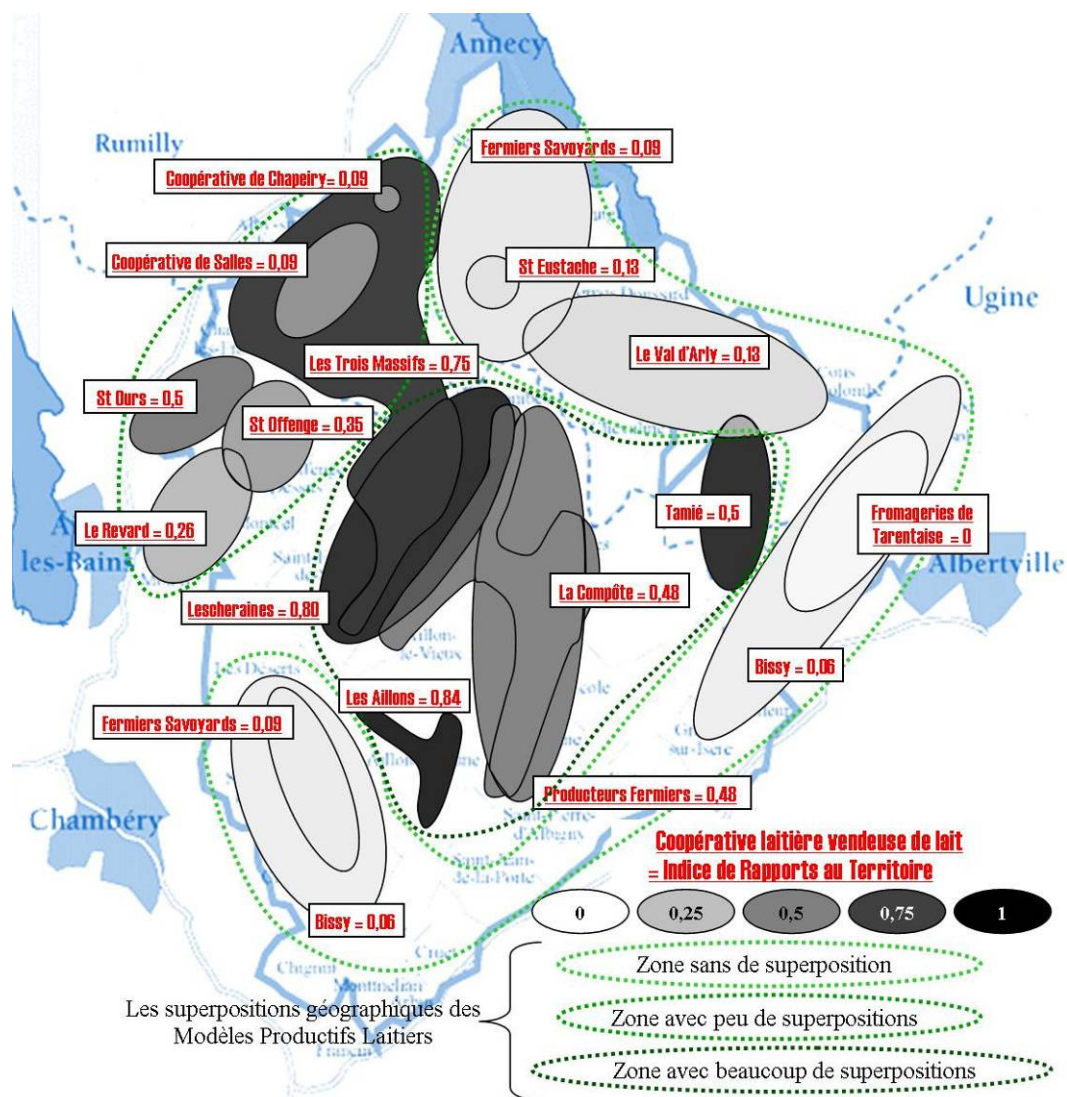
Carte 20 Les filières, produits et marchés du secteur laitier bauge

Réalisation : T. Vaudaine

Un développement toujours géré de l'intérieur

Le deuxième pronostic des auteurs prévoyait une non modernisation qui devait conduire à l'abandon des fruitières. Le lait aurait été transformé hors du territoire et les techniques de production se seraient intensifiées (retour de l'ensilage). Les auteurs ont craint un développement du territoire géré depuis l'extérieur et donc un détachement entre l'économie laitière et son territoire.

Aujourd'hui, nous constatons que leur crainte s'est confirmée pour certaines zones du pourtour du territoire (nord, sud et est). Ces zones sont totalement incluses dans des Filières Externes et présentent peu de liens aux Bauges (indices RT inférieurs à 0,15). Elles sont soumises à la concurrence nationale et présentent, pour certaines, un risque de disparition de la production. Cependant, à côté de ces espaces fragiles, nous remarquons que les agriculteurs des Bauges contrôlent encore bien leur économie laitière, notamment dans le centre et à l'ouest. Les filières ont réussi à se maintenir sur le territoire et à sécuriser leur avenir. Nous ferons toutefois une distinction entre les FIA fortement rattachées à leur territoire (indices RT supérieur à 0,45) et les FID moyennement rattachées (indices RT compris entre 0,25 et 0,45). (Voir Carte 21)



Carte 21 Carte des Indices des Rapports au Territoire et des superpositions géographiques des MPL

Au final, nous constatons que les filières laitières faiblement rattachées au territoire ne se superposent pas avec celles ayant un lien moyen à fort. La *combinaison géographique* des Modèles Productifs Laitiers est donc faible dans le Pays de Faverges et Laudon, dans la Haute Combe et sur le Plateau de la Leysse. En revanche, les filières moyennement rattachées et celles fortement ancrées se superposent complètement dans le cœur des Bauges, ce qui conduit à des tensions. Enfin, l'Albanais est le lieu d'une légère *combinaison géographique* entre les filières moyennement rattachées (FID) et celles faiblement rattachées (voir Carte 21).

▪ **Une activité touristique en faveur du secteur laitier**

Le dernier scénario prévoyait une reconversion totale du territoire vers une fonction récréative et de préservation de la nature, au détriment de l'activité agricole. Or, nous observons aujourd'hui que ces deux fonctions n'ont pas été antagonistes au développement des filières lait. Au contraire, ces fonctions se sont stimulées l'une l'autre et sont aujourd'hui fortement interdépendantes. D'un côté, la bonne santé de l'économie laitière du cœur des Bauges est subordonnée à l'arrivée de consommateurs extérieurs pour sa vente directe. Les FIA ont en effet misé sur le tourisme pour assurer leur maintien. D'un autre côté, le PNR-MB joue beaucoup sur l'activité laitière pour son image touristique. Elle lui assure une identité rurale essentielle à son image de marque (Photographie 12). De plus, les démarches agro-environnementales font partie des nombreuses actions menées par la collectivité pour préserver la biodiversité de son territoire (lutte contre la friche, préservation des alpages...).



Photographie 12 Le Bauges : un espace rural au patrimoine naturel riche

2.2.3. Les dynamiques des territoires et les enjeux de demain

Nous avons décrit jusqu'ici les filières baujues actuelles et leurs modes de fonctionnement et nous les avons replacées dans leur contexte historique. Nous allons maintenant étudier les dynamiques géographiques qui les traversent afin de repérer les enjeux des années à venir. Nous exposons d'abord dans une première partie les problématiques liées à l'ancrage des territoires laitiers du pourtour. Dans un second temps, nous étudions dans un second temps les relations entre les filières produisant l'AOC tome des Bauges. Enfin, nous nous attardons sur le phénomène de l'urbanisation.

- **Le pourtour entre ancrage et détachement de l'économie laitière**

Les filières des contreforts du massif des Bauges sont aujourd'hui tiraillées entre le mouvement des laiteries qui cherchent à les externaliser et la résistance des producteurs qui visent à les maintenir sur place. Nous montrons tout d'abord quels sont les effets des stratégies des industriels, puis nous présentons les stratégies mises en place par le secteur agricole pour contourner cette évolution. Enfin, nous présentons comment certaines chaînes économiques hier externalisées cherchent aujourd'hui à se ré - ancrer sur le territoire.

- **Les effets de la restructuration laitière sur les territoires laitiers**

Les transformateurs situés sur les territoires du pourtour du Parc font généralement partie de filières type FID ou de Filières Externes. Ils subissent de plein fouet la pression du marché. Face à cela, ils réagissent en cherchant à diminuer au maximum leurs coûts de collecte. Ces évolutions ne sont pas en faveur d'un maintien à long terme des filières sur les Bauges. Nous avons déjà aperçu des exemples de leurs décisions : l'abandon de producteurs, leur redirection vers d'autres transformateurs ou enfin la fermeture d'unités de fabrication.

Dans le premier cas, l'objectif est de ne plus faire passer deux camions de collecte d'entreprises différentes dans les mêmes communes. Ainsi, deux laiteries concurrentes peuvent s'entendre pour se redistribuer les producteurs d'une même zone où les conduire à cesser la livraison en laiterie. Dans les Bauges, c'est le cas de Bissy et des Fromageries de Tarentaise qui ont réussi à trouver un accord sur leur zone commune de Haute - Combe. La laiterie de Bissy avoue avoir “ *ouvert les yeux* ” sur la question des bassins de collecte suite à ses importantes difficultés financières¹⁰³. Pourtant, selon la responsable des ateliers, tous les

¹⁰³ Bissy reproche d'ailleurs aux coopératives de Savoie d'“*aller trop bien*” pour se poser de réelles questions sur ce sujet.

acteurs de Savoie devront y réfléchir, sous peine d'en subir les conséquences. A ce titre, SLHS déclare qu'“ *il vaut mieux anticiper la restructuration que la subir, de manière à conserver des possibilités dans ses choix* ”.

Dans le second cas, le lait des producteurs ramassé par les petites unités de transformation est redirigé vers d'autres unités plus importantes gérées par l'industriel. C'est aujourd'hui le risque que court la coopérative du Mont Revard si elle ne trouve pas de remplaçant à son fromager actuel qui risque de partir fin 2006. En effet en 2005, 35% de son lait est envoyé à Frangy pour y être transformé. De même, l'affinage des emmentals fabriqués sur place se fait au centre de la SLHS. La fermeture des fruitières revient pour les producteurs “ *à perdre la main* ” sur la transformation : “ *En perdant la maîtrise des lieux de production, on perd la maîtrise de la production* ” (Entretien St Offenge). Ce faisant, ils deviennent des livreurs de lait sans réel impact sur la filière. Cette situation leur est difficilement acceptable. Ils ont d'abord peur de ne plus pouvoir maîtriser le prix du lait. Ensuite, en fermant leur atelier, ils prennent un risque : celui de se retrouver sans débouchés, abandonnés par leur transformateur au bout de quelques années. Pour eux, le maintien d'une fruitière locale leur assure une solution de repli en cas d'effondrement du marché. Ils espèrent ainsi pouvoir repartir “ *à tout moment* ” en gestion directe, comme essaie aujourd'hui de le faire St Eustache. Toutefois, certains seraient prêts à accepter une telle évolution si elle se traduisait par un maintien du prix du lait à son niveau actuel (Entretien Mont Revard)

Par ailleurs, la politique de restructuration menée par les industriels est accompagnée d'un autre “ phénomène naturel ”. La baisse des prix du lait conduit en effet à une diminution du nombre d'exploitations. Celles-ci sont moins nombreuses mais produisent de plus en plus car elles récupèrent les références laitières qui se libèrent autour d'elles. Ce phénomène de concentration tend à morceler de plus en plus les bassins de collecte et à diminuer considérablement leur étendue. Cela a de fortes conséquences sur l'entretien du paysage ainsi que sur le dynamisme des réseaux collectifs agricoles. Pourtant, les industriels soutiennent ce mouvement (Diry, 1987, p.287). En effet, c'est la “ collecte primaire ” qui rend le ramassage du lait cher. Une fois toutes les exploitations prélevées, le coût du transport au litre est faible (Entretien SLHS). Les transformateurs ont donc intérêt à avoir peu de producteurs, mais qui produisent plus.

▪ **Les stratégies employées pour maintenir les filières**

Les agriculteurs des FID menacés d'externalisation mettent en place des contractualisations plus ou moins formalisées liant durablement les fromagers à leur coopérative et au territoire des Bauges. Leurs réussites conditionneront le maintien de filières laitières dans certaines zones du Parc.

Le cas le plus structuré de cette stratégie est celui de St Ours. N'ayant pu bénéficier de l'AOC tome des Bauges et étant au bord de la fermeture, ils ont contractualisé en 2002 avec un nouveau fromager et son distributeur. Ils ont ainsi mis en place une démarche de qualité privée : la "Filière Qualité Carrefour" (Photographie 13). Ce système qui s'apparente aux MDD "terroir" classiques nous a toutefois été présenté avec des différences significatives : un cahier des charges validé par les trois partenaires ; un partenariat s'inscrivant dans la durée et un prix du lait supérieur (+ 7 cts FR / L soit 4,5 € / 1000 L).



Photographie 13 L'alliance entre fromager, coopérateurs et distribution

Chacun des maillons de la filière trouve un contentement dans ce partenariat. En se lançant dans cette opération, la coopérative de St Ours s'assure des garanties importantes (maintien de la fruitière sur le territoire, prix du lait) en contrepartie de nombreuses contraintes (cahier des charges). De son côté, le fromager obtient un marché fortement différencié, au potentiel particulièrement intéressant. Enfin, le distributeur peut jouer sur l'image de l'IGP, de la petite coopérative et mettre en avant le bénéfice social de son opération. A ce titre, il n'hésite pas à mobiliser ses partenaires agriculteurs pour réaliser des opérations de communication. Les producteurs avouent "faire les guignols", mais ne sont pas dupes du système : "Carrefour se sert de nous et nous nous servons de Carrefour" (Entretien St Ours).

A côté de ce système, d'autres coopératives jouent sur l'engagement financier de leur fromager. Ainsi, ils effectuent avec lui d'importants investissements dans l'outil de transformation créant des intérêts communs entre l'amont et le centre de la filière¹⁰⁴. L'amortissement se réalisant sur plusieurs années, ils obtiennent un contrat tacite liant le fromager à leur coopérative et au territoire. Le cas le plus remarquable de cette opération est visible dans la nouvelle fruitière de Gruffy (Photographie 14). Là encore, le fromager compte

bien jouer sur l'image de ses " *petites fruitières* " (Entretien Fromageries Chabert). Pour cette entreprise, le partenariat avec les coopérateurs est fondamental car il permet de dynamiser les énergies agricoles. Il explique avoir fortement besoin d'elles pour faire tourner ses unités, même si cela induit des coûts importants. Le développement de petites unités fait partie de la politique d'entreprise de ce transformateur et il compte rentabiliser cet investissement en se plaçant dans le " haut de gamme " des fromages savoyards.



Photographie 14 La nouvelle fruitière de Gruffy

▪ Les possibilités d'internalisation de certaines Filières Externes

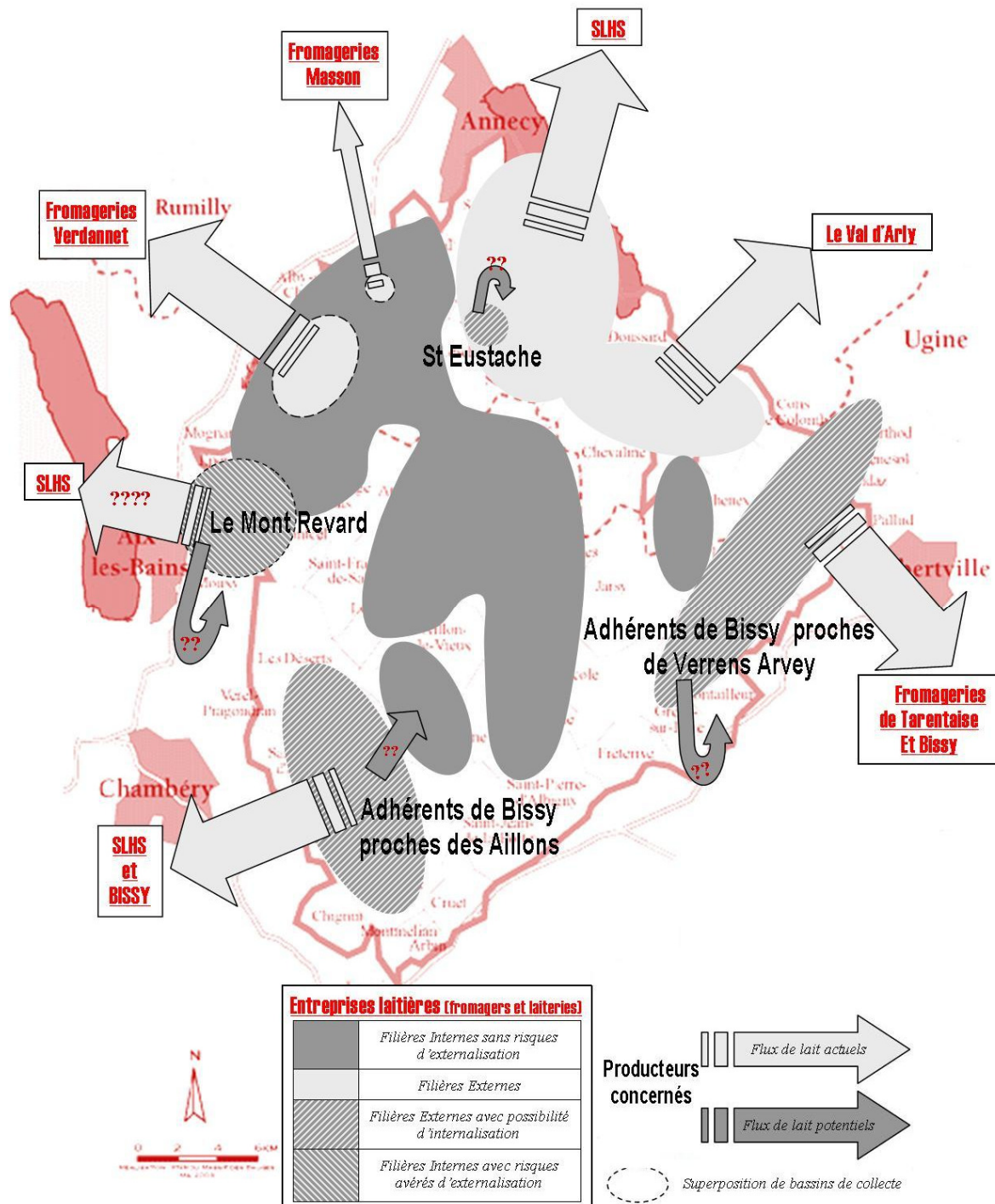
Pendant que certaines coopératives se battent pour maintenir leur fruitière locale, d'autres déjà enrôlées dans des Filières Externes cherchent à trouver des solutions pour faire travailler leur lait dans les Bauges. Leurs démarches permettraient un retour de lait sur le Parc et une meilleure maîtrise de la filière par les agriculteurs baujus.

La coopérative de St Eustache qui a du stopper son activité en 2004 pour passer à la vente de lait cherche aujourd'hui à repartir en gestion directe. Elle compte pour cela s'appuyer sur l'aide de Lescheraines et des Aillons pour certaines opérations d'affinage et de commercialisation (Entretien St Eustache). Cette reprise d'activité permettrait un retour de 800'000 L sur le territoire (2% du total). Néanmoins, la possibilité de réaliser cette opération semble aujourd'hui difficile étant donné l'ampleur des investissements à réaliser pour la relance du site¹⁰⁵.

De son côté l'Association des Agriculteurs du Bassin Albertvillois cherche à s'appuyer sur les financements de communautés de communes et du PNR pour construire à

¹⁰⁴ Dans ce cas-ci, il n'y a pas de contact entre l'amont et l'aval de la filière comme dans le cas de St Ours.

Verrens Arvey un atelier de transformation en tome des Bauges (Entretien AABA). Ce projet permettrait au mieux un retour de 2 millions de litres de lait aujourd'hui livrés à Bissy (5% du total bauju). Cela se ferait dans le cadre d'une réorganisation interne de cette entreprise. Ce projet est aujourd'hui la cause de nombreux débats. Beaucoup doutent de la faisabilité d'une telle opération (doutes sur l'existence réelle de bassins de collecte et de distribution).



Réalisation : T Vaudaine

Carte 22 les sorties et entrées de lait possibles à l'avenir sur le territoire du PNR-MB

¹⁰⁵ La fruitière devra en effet construire de nouvelles caves d'affinage pour s'adapter à la croissance de son litrage.

Enfin, une autre possibilité d'internalisation existe sur le Plateau de la Leysse. La coopérative des Aillons a en effet de moins en moins de lait et sa pérennité est compromise pour les deux ans à venir (départ de la moitié des associés –cessation d'activité ou retraite). Celle-ci essaie donc de combler son déficit pour assurer son avenir. Les difficultés relationnelles entre les agriculteurs d'Aillon-le-Jeune et d'Aillon-le-Vieux (deux communes voisines) lui interdisent de chercher des volumes dans le coeur des Bauges. C'est pourquoi elle se tourne vers des producteurs situés au sud de sa commune. Ainsi, la coopérative a acheté en 2005, 30'000 L de lait certifié AOC tome des Bauges à la coopérative de Bissy (Entretien Aillons). Cet achat avait pour objectif de rappeler aux producteurs concernés qu'ils pourraient voir leur lait mieux valorisé dans la petite coopérative. Demain, avec la réorganisation de Bissy, ces producteurs décideront peut-être de livrer aux Aillons. Ils pourraient représenter un total de 760'000 L (2% du total). Cette opération suppose toutefois un important travail d'animation.

Les éléments décrits dans cette partie sont représentés sur la Carte 22. Cette illustration nous permet de remarquer que le cœur des Bauges n'est pas menacé d'externalisation. L'Albanais est en position plutôt stable, notamment grâce aux stratégies présentées dans la partie précédente. Seule la coopérative du Mont Revard peut craindre pour son ancrage si elle ne trouve pas de solution à sa situation décrite plus haut. Le pays de Faverges et Laudon devrait rester globalement dans sa configuration de Filière Externe. La possible internalisation de la coopérative de St Eustache n'aura qu'un impact limité sur le territoire. Enfin, l'avenir de la coopérative de Bissy étant incertain, les volumes qui la concernent font l'objet de nombreuses spéculations. Les projets des Aillons et de Verrens Arvey pourraient permettre de réinternaliser une part assez importante du litrage bauju, mais aucune certitude ne peut être émise à ce sujet.

- **L'émulation entre Filières AOC tome des Bauges pour un meilleur développement**

Les filières produisant de la tome des Bauges ont entre elles des relations complexes et tendues. Nous montrons ici que ces difficultés sont liées autant à des différences culturelles qu'à des conflits de personnes et à des oppositions idéologiques. Malgré ces divergences, des dépendances existent entre filières et entre fruitières et production fermière. Elles sont la source d'un dynamisme indispensable pour l'avenir de l'appellation.

▪ L'hostilité des acteurs du cœur des Bauges envers l'extérieur

Les débats qui mobilisent les acteurs de la tome des Bauges sont à replacer dans leur contexte sociologique et historique. En effet, depuis le début de l'aventure de la tome, le SITOBI est tenu politiquement par les coopératives en gestion directe du cœur des Bauges.

Ainsi, au début des démarches, le premier cahier des charges "Provenance montagne" restreint l'aire de fabrication au cœur des Bauges. A ce moment, le Syndicat de produit délimite sa propre zone. Ensuite, il passe à la seconde étape, celle de l'agrément INAO. Il mobilise son temps et son argent¹⁰⁶ pour structurer petit à petit le dossier portant son fromage. La démarche ne trouve pas encore de répondant chez les agriculteurs des Hautes Bauges : à l'époque, la Compôte ne fabrique pas de tome. La commission d'experts de l'INAO vient ensuite réaliser son enquête pour délimiter le zonage de la future appellation. L'étendue du périmètre doit alors être revue à la hausse et des enquêtes sont menées dans les communes des contreforts du massif. Certaines personnalités porteuses du "projet tome" présentent de fortes réticences. Il leur est difficile d'accepter que des producteurs de l'"extérieur" puissent bénéficier du fruit de leur travail et de leur investissement. Malgré cela, des zones du pourtour du massif sont retenues, permettant ainsi à certains territoires de produire de la tome. Le contour de l'AOC est sujet à de nombreux débats où les relations personnelles et les positions politiques jouent probablement fortement (acceptation ou non de St Ours, de Belle-Etoile, etc.).

Pour faire face à cette ouverture potentielle sur l'extérieur, le SITOBI décide de placer de fortes contraintes sur la localisation des filières. Il réalise donc un cahier des charges serré. Ainsi, il est spécifié dans l'article 10 du décret tome des Bauges du 12 novembre 2002 que "*l'aire de collecte de chaque fromagerie doit être constituée d'exploitations dont le siège ne peut être éloigné du site de fabrication de plus de 15 kilomètres par la route.*"¹⁰⁷. Par ailleurs, l'article 2 précise que "*la production de lait, la fabrication, l'affinage, le conditionnement et le préemballage des fromages*" doivent être réalisés dans la zone d'appellation. Cette dernière contrainte fait rapidement l'objet de dérogations¹⁰⁸ afin de permettre aux acteurs externes des filières de s'ajuster sur les décisions avant novembre 2007.

¹⁰⁶ Les pionniers de la tome payent leur plaque de caséine depuis 1996 quand le produit n'était pas encore reconnu en AOC.

¹⁰⁷ Les autres appellations de montagne se contentent habituellement d'un rayon de 15 km à vol d'oiseau. Néanmoins, pour préserver l'existence de trois fruitières dans le Cœur des Bauges et éviter une absorption de l'une par l'autre, il était nécessaire de placer cette précision.

¹⁰⁸ Arrêté du 6 mai 2003 relatif à l'appellation d'origine contrôlée "tome des Bauges" - J.O n° 124 du 29 mai 2003 page 9199

Ces astreintes fortes ont aujourd'hui un impact fort sur tous les opérateurs de la tome, baujus ou non baujus. Ainsi, deux affineurs importants¹⁰⁹ vont devoir faire le choix entre sortir du marché ou investir dans des caves en Bauges. S'ils décident de partir, le marché de l'AOC en sera profondément désorganisé. Par ailleurs, la contrainte des 15 km par la route limite aujourd'hui la SICA des Aillons dans sa recherche de nouveaux volumes. Du coup, il trouble le développement de l'appellation en gênant son renouvellement.

Les leaders à l'origine de la tome des Bauges ont tout mis en œuvre depuis le début pour garder un maximum d'emprise sur leur produit. Ils bataillent ferme pour contrer toute tentative extérieure d'intrusion, au risque comme on vient de le voir d'en payer les conséquences. Or, depuis 2002 ils doivent partager leur monopole avec la coopérative de Gruffy située dans la plaine de l'Albanais. Cela n'a pas manqué de susciter jalousie et agacements pour les tenants d'un produit né du "cœur des Bauges". Néanmoins, cela a constitué un nouveau souffle pour le dynamisme de la tome.

▪ Les complémentarités et compétitions entre FID et FIA

Au-delà des divergences humaines qui agitent le secteur de la tome des Bauges, les filières qui la produisent sont incontestablement liées. Elles se complètent et se concurrencent en produisant un même produit avec des conditions de production et des marchés différents. Dans le cadre de l'AOC tome des Bauges, nous avons deux sortes de filières : les Trois Massifs et la Compôte en FID et les Aillons, Lescheraines et les producteurs fermiers en FIA.

Pour commencer, il est intéressant de constater combien les bassins de collecte se *complètent et s'emboîtent géographiquement*. La restructuration, cheval de bataille des laiteries industrielles ne semble pas encore être d'actualité dans le massif des Bauges. Il semble y avoir là le résultat de difficultés relationnelles persistantes entre villages. Les deux types de filières se concurrencent donc sur les adhérents et sur le volume de lait, surtout en "Basses Bauges", dans le cœur du massif. Par ailleurs, un débat a lieu sur les prix. Ainsi, les FID pratiqueraient des prix moindres que les FIA¹¹⁰, bradant ainsi des produits de qualité¹¹¹. Enfin, l'opposition est également politique puisque les FIA maîtrisent le SITOB.

¹⁰⁹ Schmidhauser basé à Alex et affine près de la moitié des tome de Verdannet et Provent de nombreux producteurs fermiers

¹¹⁰ Il y a également une autre polémique sur les prix pratiqués pour les tomes en blanc des producteurs fermiers. Nous n'en parlerons pas ici puisque nous l'avons déjà évoqué dans le 2089943049.512.5.□

¹¹¹ " [Les industriels] cherchent à écouler du volume quand on cherche à augmenter le prix du lait "

Malgré ces différentes remarques, nous soulignons des dépendances particulièrement intéressantes au niveau de l'image du produit. Ainsi, les filières des plaines ont fortement besoin de celles du coeur pour la reconnaissance de leurs tomes. En effet, c'est le centre des Bauges qui est à l'origine du lien historique au lieu et qui fonde la légitimité du produit AOC. De leur côté, les FIA ont besoin de l'importante productivité des FID pour diffuser leur produit à l'échelle régionale. Effectivement, ces filières de faibles dimensions ne peuvent produire à elles seules des quantités suffisantes pour faire connaître la tome des Bauges. A ce titre, l'animatrice du SITOBS explique que l'appellation semble avoir atteint la " taille critique " (de l'ordre de 700 tonnes) pour réaliser un travail efficace à ce niveau.

Un point important est également la complémentarité commerciale entre les filières, car les marchés mobilisés ne sont pas les mêmes géographiquement. Pour certains responsables du SITOBS, les FID touchent des consommateurs en leur foyer, à l'extérieur du territoire, au travers des GMS. Une fois le produit repéré hors des Bauges, ceux-ci viendront peut-être le consommer sur le lieu de production, durant leurs vacances. Ils se fourniront alors certainement dans les filières courtes des FIA¹¹². Ils retourneront ensuite chez eux et achèteront alors à nouveau de la tome de filière longue. Selon eux, il y aurait là un effet de renvoi du client entre les filières et entre les lieux d'achat.

L'opposition qui se joue pour le moment entre les différents acteurs de la tome des Bauges semble plus relever d'un blocage de principe que d'un réel raisonnement basé sur le bénéfice global de l'AOC. Nous remarquons cependant que les tensions commencent petit à petit à s'amoinrir. L'arrivée de la fruitière de Gruffy a participé à l'augmentation de 38% des volumes de tome en deux ans. Cette évolution est favorable au financement du SITOBS au travers de l'achat des plaques de caséines certifiant les fromages AOC. Le bénéfice commun s'en ressent fortement. Les FIA commencent à reconnaître le rôle de leurs partenaires FID et ceux-ci apportent de nouvelles approches sur la tome. " *Tout doucement, on fait notre place et cela ne peut aller que de mieux en mieux* " (Entretien Trois Massifs en FID).

▪ Les liens entre production fermière et production en fruitière

La fabrication fermière est fortement liée à celle des fruitières. Cela n'est pas seulement dû à leur démarche commune à travers de l'AOC. Deux autres points se dégagent : les transferts de lait et la synergie autour de la vente directe.

¹¹² Les magasins de vente directe des FID ne font pas partie de leur stratégie principale et donc fonctionnent moyennement.

Le premier point est le plus important car il lie structurellement les deux types de production. Il est important de savoir que le système des quotas n'est pas totalement étanche entre références laitières et fermières. Celles-ci ne sont pas gérées par les mêmes organismes et ne relèvent pas des mêmes enveloppes, toutefois il est possible de transférer des volumes de l'un à l'autre. Ainsi, une exploitation ayant les deux quotas peut transformer plus que ce qui ne lui est autorisé, à condition qu'elle puise sur ses réserves laitières et qu'elle ne dépasse pas l'enveloppe totale qui lui est attribuée. L'ajustement inverse existe également. Les deux doivent faire l'objet d'une déclaration officielle. Ce système légal reconnaît donc officiellement la coexistence des deux systèmes (Entretien la Compôte).



Photographie 15 La production fermière est-elle toujours aussi artisanale que sur les clichés anciens ?

La plupart de la fabrication fermière est réalisée dans les Hautes Bauges, où les exploitations sont calibrées pour produire en moyenne 200'000 L, tous quotas confondus¹¹³. Ce chiffre remet en cause l'image d'extensification associée à la vente directe. La mise aux normes des ateliers et des bâtiments, l'évolution du marché, l'évolution des techniques de productions et le contexte social moderniste sont à l'origine de cette "industrialisation" de la production fermière (Entretien SITOB).

Sur les deux cent mille litres, 70% partent en laiterie et le reste est transformé sur l'exploitation. On voit donc bien que les exploitations fermières de la Compôte ne peuvent se passer de Verdannet. Même s'ils déprécient l'activité de vente de lait, ils en sont fortement dépendants. Les producteurs fermiers ayant voulu s'en passer se sont retrouvés avec d'importantes difficultés pour écouler leurs stocks. Ainsi, la livraison en fruitière assure un certain rééquilibrage des volumes pour l'activité fermière. Toutefois, cette fonction de "tampon" ne peut être profitable aux deux parties que si des règles claires sont établies. En effet, les installations collectives ne peuvent assurer correctement leur travail si les volumes livrés varient fortement au cours de la semaine ou de l'année, au gré des besoins fermiers (Entretien FDCL Savoie). Il faut donc une certaine régularité et prévisibilité dans les apports. C'est pourquoi les coopératives mettent en place une contractualisation avec les fermiers pour arriver à un équilibre et pérenniser le partenariat.

A côté de ce lien par les flux, on trouve une attache au travers de l'activité de vente directe. Ainsi, toute promotion sur les filières courtes bénéficie tant à l'une qu'à l'autre. Pourtant, certains fustigent la coexistence des producteurs fermiers et des fruitières. Ils arguent d'une éventuelle concurrence entre les deux. Ce raisonnement est légitime, mais il est à tempérer.

Tout d'abord, les produits vendus ne sont généralement pas les mêmes dans les deux cas. Le gruyère gras est difficilement réalisable pour les fermiers car il demande de manipuler d'importantes quantités de lait et nécessite un temps d'affinage beaucoup plus long. Ce marché est donc plutôt l'apanage des unités collectives (Entretien Lescheraines). Les tomes en revanche sont plutôt le domaine des fermiers. Au final, les marchés se complètent plus qu'ils ne se concurrencent. Ensuite, la présence simultanée des deux offres de vente directe crée une démultiplication dans l'effet d'annonce auprès des consommateurs. Cela permet d'attirer plus d'acheteurs qui se répartiront ensuite selon l'offre du territoire. Chacun y gagnera en débouchés directs.

En conclusion, pour un meilleur développement de leurs activités respectives, les fruitières et les producteurs fermiers devraient renforcer leurs synergies. Certains remarquent qu'il est encore possible de réaliser de nombreuses améliorations au niveau de la vente fermière (Entretien Syndicat des Vendeurs Directs). L'essentiel de cette dernière tourne encore selon des schémas traditionnels, sans véritable démarche commerciale ou d'accueil du public. Un travail commun pourrait donc être réalisé sur la vente directe, dans la continuité des panneaux d'indications installés par le Parc pour assurer la visibilité de l'activité. Cela renforcera l'effet d'appel auprès des consommateurs, locaux ou touristes.

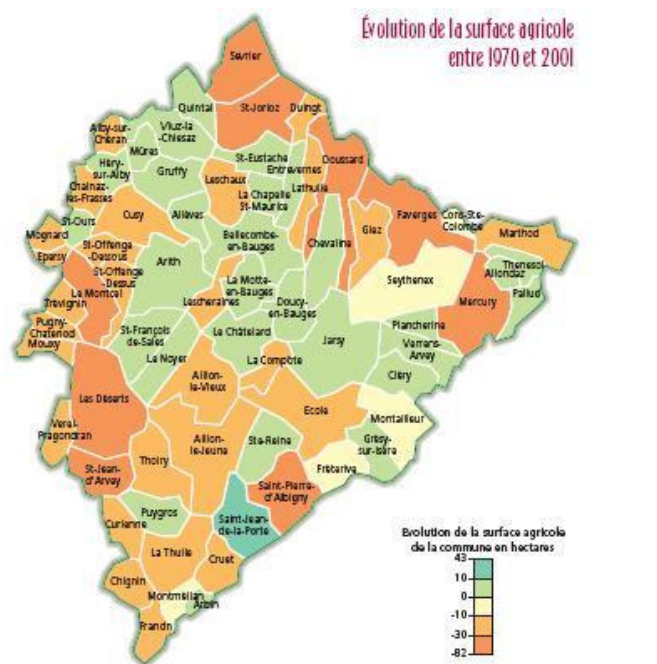
- **Le secteur laitier sous la pression de l'urbanisation**

On ne peut parler des enjeux de l'économie laitière baugue sans évoquer l'urbanisation. Nous montrons que ce phénomène qui touche l'ensemble du Sillon alpin se manifeste également dans les Bauges, influant directement sur la structure même des filières laitières. Puis, nous présentons les effets bénéfiques que cela peut apporter en termes de marchés.

- **Les impacts sur la structure de la chaîne économique laitière**

¹¹³ Ce volume est une estimation. Elle prend en compte le volume moyen laitier de la Compôte plus le volume moyen fermier. A titre de comparaison, les Basses Bauges ont une moyenne à 150'000 L (y compris le Noyer).

Ces effets, de type géographique, touchent essentiellement les exploitations agricoles et n'ont pas de conséquences directes sur l'aval de la chaîne économique¹¹⁴. L'élevage pastoral est une activité consommatrice d'espace caractéristique de la fonction traditionnelle de l'espace rural : la production agricole. Cependant depuis ces dernières années, elle entre en concurrence avec la fonction résidentielle qui prend de plus en plus d'importance.



Évolution de la surface agricole entre 1970 et 2001 PNR-MB Atlas diagnostique, 2004

	Surface en 1970 en ha	Surface en 2001 en ha	Évolution entre 1970 - 2001 en ha	en %
Albanais et piémonts du Revard	2 800	2 650	-150	-5%
Albanais haut-savoie	3 800	3 700	-100	-3%
Cœur des Bauges	6 000	5 850	-150	-3%
Combe de Savoie	2 800	2 750	-50	-2%
Hte. combe de Savoie et Belle Étoile	3 300	3 200	-100	-2%
Pays de Faverges	2 650	2 500	-150	-5%
Plateau de la Leyse	2 900	2 750	-150	-6%
Rive gauche du lac d'Annecy	2 100	1 950	-150	-8%
Total	26 350	25 350	-1 000	-4%

Carte 23 Evolution de la surface agricole dans le PNR-MB

Ensuite, l'opposition se retrouve dans l'utilisation de l'espace. L'aménagement des villages se fait selon de nouvelles exigences qui ne sont pas toujours en faveur de l'agriculture. Du coup, les flux agricoles (bétail, matériel, fumier, etc.) deviennent difficiles, rendant l'activité délicate à gérer. Enfin, le conflit est d'ordre sociologique. L'urbanisation conduit à un changement du type de population avec l'arrivée massive de nouveaux habitants d'origine externe. Pour les agriculteurs locaux, il s'agit de " *citadins à la campagne* " (Entretien Mont Revard). Ceux-ci apprécient certaines productions de l'agriculture (paysages champêtres,

En premier lieu, le conflit s'exprime au travers de l'implantation spatiale. La pression foncière est très forte : de nombreux producteurs laitiers voient leur espace de travail se rétrécir, s'émietter et s'éloigner d'années en années, pour permettre la construction d'habitations. L'agriculture est alors petit à petit repoussée vers les zones de pentes non mécanisables et / ou non urbanisables, ce qui réduit les surfaces des prairies de fauche et des parcs à vaches laitières. Ainsi, on remarque sur la Carte 23 que les communes des vallées du pourtour du Parc voient leur espace agricole diminuer considérablement.

¹¹⁴ Les transformateurs ont bien identifié bien le phénomène, mais ils sont plus préoccupés par les difficultés de

présence de cheptels...) mais refusent d'en supporter les conséquences (fumiers, tracteurs sur les routes...). Nous constatons un décalage dans la perception de l'espace rural : " espace naturel plus ou moins sauvage " pour les rurbains, " lieu de travail plus ou moins extensif " pour les exploitants¹¹⁵.

Dans le territoire étudié, l'opposition entre fonction agricole et résidentielle est centrale. Elle s'exprime plus ou moins fortement suivant les zones considérées : le pourtour du massif des Bauges est directement concerné (notamment par la proximité des grandes agglomérations) alors que le cœur l'est moins. Dans les zones les plus gravement touchées, l'urbanisation implique d'abord des adaptations qui sont mal acceptées par les producteurs. Elle introduit un travail de veille et de vigilance quant aux politiques de gestion de l'espace : il faut préserver des zones d'activité agricole. Ce travail que réalisent aujourd'hui le PNR-MB et l'INAO au côté des éleveurs est prenant et ingrat. En effet, la pression foncière implique des enjeux financiers aux proportions difficilement maîtrisables par des agriculteurs isolés et des structures sans moyens adaptés. Heureusement, le renforcement d'outils tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) a permis une prise de conscience chez certains acteurs non agricoles et surtout, a donné aux exploitants des moyens de s'exprimer. Ensuite, l'urbanisation intervient directement sur les pratiques agricoles en conduisant à plus d'intensification. En effet, en s'ajustant aux exigences de l'urbanisme, les systèmes se rapprochent petit à petit du " hors-sol " : les animaux restent de plus en plus souvent à l'étable ; les surfaces épandables diminuent, etc. (Delatre, Hauwuy, Perron, 2005). Ces nouvelles contraintes sont perçues par le secteur laitier comme " extérieures " et " non génératrices de valeur ajoutée ", l'opposé de celles des IG (Entretien Aillons). Elles sont fortement rejetées, d'autant qu'elles s'ajoutent aux difficultés préexistantes du milieu et des cahiers des charges AOC ou IGP. Il s'agit donc de contraintes supplémentaires pour un secteur laitier déjà en difficulté.

Les enjeux sur la filière laitière sont très importants : il en va de son maintien et de son évolution. Sans maîtrise de l'urbanisation¹¹⁶, les agriculteurs risquent de se " retrouver enfermés dans [leurs] étables " (Entretien St Offenge). Les exploitations entourées d'habitations n'auront pas de repreneurs au moment de la transmission. Le tissu agricole est donc menacé d'étouffement progressif ou de reconversion dans des productions non laitières

commercialisation que par les problèmes de l'amont de la filière. Ils n'ont donc aucune action à ce niveau.

¹¹⁵ Les remarques présentées ici se sont retrouvées de manière récurrente dans toutes les interviews que nous avons réalisées.

plus facilement compatibles avec la présence d'habitations. Par ailleurs, l'intensification imposée est souvent incompatible avec les pratiques prônées par les IG. Les conversions seront donc de plus en plus difficiles. Le maintien même des pratiques dans les conditions de productions prévues dans les cahiers des charges pourrait devenir problématique. Il est donc essentiel que les démarches territoriales laitières s'adaptent de manière à laisser des marges de manœuvre aux exploitants (Delatre, Hauwuy, Perron, 2005).

▪ **Les effets en termes de marché**

En parallèle des conséquences géographiques sur la filière laitière, le phénomène d'urbanisation a également un impact économique indéniable. Le développement des zones urbaines et de leurs couronnes périurbaines permet en effet la constitution d'un bassin de consommation non négligeable pour les produits laitiers produits dans les deux départements.

Les avis quant à la portée de ce marché sont différents. Pour certains, il s'agit d'une population aisée qui pourrait être portée sur les produits " haut de gamme ". Pour d'autres, ce sont des clients " comme partout " qui seront attirés par les bas prix et le fromage générique " de bas de frigo ". En tous cas, toutes les personnes interrogées ont reconnu que les habitudes de consommation locales s'alignent sur les grandes tendances régionales à mesure que la population locale se renouvelle avec l'urbanisation. Ainsi, le lien entre les Savoyards et leurs produits lactés traditionnels tend à s'effacer, mettant la filière laitière locale en concurrence avec celle du reste de la France et du monde. Malgré ces observations, le potentiel demeure, que ce soit en filière longue ou courte. Le développement des GMS constitue un point d'écoulement des produits très important en termes de volumes. Les FID peuvent y trouver des débouchés en parallèle de leurs ventes à des plateformes nationales. Les FIA y trouvent elles des opérateurs à leur échelle, parfois attachés à la notion de " produits locaux " ¹¹⁷.

Par ailleurs, on constate un retour en force de la vente directe chez les producteurs fermiers comme en crèmerie de fruitière. Ainsi, des responsables de la filière remarquent que malgré le manque de structuration de ce circuit, " *il y a des consommateurs*



¹¹⁶ Un travail collectif de lobbying pourrait être réalisé de manière plus importante auprès des collectivités locales.

¹¹⁷ Il ne s'agit cependant pas là d'un marché acquis d'avance puisque les FIA se trouvent là en concurrence avec les centrales d'achat. Ces dernières ont un marché important auprès des restaurateurs et ont des prix particulièrement avantageux.

qui sont prêts à venir ” (Entretien St Offenge).

Photographie 16 Une crèmerie de fruitière

L'ensemble des opérateurs économiques a bien repéré cette évolution. Chez certains, il s'agit d'un axe de développement central déjà bien entamé (les FIA, ainsi que St Ours et St Eustache) ; chez d'autres, c'est plus une petite opportunité qui a été saisie (le reste des FID). On remarquera que tous les acteurs de la filière sont concernés par l'impact économique de l'urbanisation, quelque soit le secteur du massif des Bauges (pourtour ou cœur). En effet, les consommateurs n'hésitent pas à prendre la voiture pour venir se fournir en zone de montagne, lors d'une activité de tourisme de week-end.

Les enjeux de l'urbanisation sont importants pour le marché laitier local. Les marchés semblent être à reconquérir et le lien “ produit local – consommateur local ” à recréer. Pour cela, le travail de communication de l'AFTALP sur les produits savoyards pourrait être renforcé, en jouant sur l'aspect traditionnel, mais également sur la dimension environnementale et “ naturelle ” de la production laitière savoyarde (biodiversité)¹¹⁸. Enfin, certains responsables de la filière pensent qu'en rapprochant les acheteurs du producteur sur les circuits courts, une action “ d'éducation au consommateur ” sur les rapports périurbanisation / agriculture pourrait être menée (prise en compte de la dimension sociale de l'activité agricole).

▪Un phénomène aux conséquences ambivalentes

Le rapport avantages / inconvénients de la proximité de la ville est particulièrement instable et penche sans cesse vers une menace pour l'économie laitière (plus précisément : pour l'amont agricole). Néanmoins, s'il est certain qu'il conduit à l'affaiblissement des systèmes classiques établis ces vingt dernières années, il ne semble pas constituer pour autant l'élément perturbateur principal. Il peut même former une source de recours à la pression du marché global laitier. Pour cela, les acteurs économiques agricoles doivent faire preuve de créativité et d'inventivité. Nous ferons remarquer que ce rapport ne s'exprime pas de la même manière suivant la zone du massif. Ainsi, le cœur peut bénéficier du phénomène au travers de la vente directe sans en subir entièrement les conséquences (moindre antagonisme agriculture / urbanisation). En revanche, le pourtour doit supporter la pression et chercher à valoriser ses impacts positifs en compensation. D'après ce constat, le cœur est plus avantagé que le pourtour pour faire face à l'urbanisation.

¹¹⁸ Cette orientation permettra de jouer sur la perception du consommateur d'un " espace naturel sauvage ".

2.2.4. Les effets des politiques sur l'économie laitière des Bauges

Au delà des effets du marché, du système social, territorial et de l'histoire des régions, les liens au territoire d'une économie laitière sont fortement dépendants de volonté politique. Ainsi, dans cette partie, nous allons donc nous attacher à analyser les effets que peuvent avoir les politiques, européennes et locales sur les rapports au territoire du secteur laitier.

- **L'effet des politiques laitières européennes sur le terrain**

Les décisions européennes sont prises à des échelles qui dépassent largement le contexte très restreint de l'économie laitière des Bauges. Cependant, elles ont un effet indiscutable, de par leur caractère global et réglementaire. Nous analyserons ici les deux grands types de politiques que l'Europe met en œuvre : celles dites de “ convergence ” et celles de “ divergence ”.

- **Les politiques de “ convergence ” et leur impact sur les marchés laitiers**

Jusque là, les politiques européennes ont relativement bien protégé le marché du lait en maintenant les prix à des niveaux plus élevés que les cours mondiaux. La compétition a été maîtrisée, notamment grâce à la mise en place des quotas. Cependant, les politiques sont devenues de plus en plus libérales et avec l'Agenda 2000, le choix semble avoir été fait de miser sur la compétitivité par les prix. Cette décision se décline aux différents niveaux de régulation de l'économie laitière et ses conséquences sur le territoire bauju sont à évaluer en termes prospectifs.

La réforme de la PAC aura certainement peu d'impact sur l'amont agricole. La disparition des exploitations “ hors normes ”¹¹⁹ a déjà eu lieu durant les années 1990, sauf pour la Combe de Savoie qui doit terminer son évolution (Entretien FDCL Savoie). Le reste du territoire est maintenant restructuré et ne devrait pas tomber sous l'effet réglementaire. Il lui faudra toutefois rester vigilant quand à son renouvellement (transmissibilité des exploitations). De même le secteur devra faire attention au dynamisme de ses organismes collectifs de développement (GVA, Syndicats de produits). En effet, avec la professionnalisation, la disponibilité des agriculteurs pour s'investir dans ces structures sera revue à la baisse alors même que la maîtrise de l'économie laitière locale dépend fortement de leur maintien (Entretien Aillons).

¹¹⁹ Normes sanitaires et de maîtrise de la pollution d'origine agricole.

L'évolution de l'OCM laitier et l'augmentation de la compétitivité des marchés devraient avoir plus d'effet sur les Bauges. Elle renforcera certainement chacune des filières dans leurs orientations. Ainsi, il leur faudra probablement être soit très compétitives (dans le cas des FE) ; soit être très fortement déconnectées du reste du marché (dans le cas des FIA) ; soit avoir trouvé des débouchés de masse suffisamment stables et différenciés pour protéger leurs volumes (dans le cas des FID). Les rapports au territoire devraient donc évoluer soit vers plus de détachement, soit vers un ancrage plus solide, soit vers un compromis de façade : des produits reposant sur l'image d'un espace, mais dont les liens au lieu se sont distendus (assise territoriale affaiblie). Dans tous les cas, il sera difficilement possible de faire l'économie d'un certain accroissement de la productivité.

En conclusion, un tournant est actuellement en train de se réaliser pour l'économie laitière locale. Aujourd'hui, *“ l'avenir du lait est plus conditionné par le marché que par les politiques laitières ”* (Entretien SLHS). Ainsi, la diminution du contrôle institutionnel des marchés devrait laisser place à de nouveaux acteurs qui organiseront le secteur laitier en fonction de leurs propres politiques. Nous pensons notamment aux acteurs ayant le plus de poids sur le marché : les GMS et les groupes industriels laitiers. A ce titre, nous ne pouvons oublier de rappeler l'arrivée d'un acteur majeur en Savoie : Lactalis, 1^{er} fromager européen et 7^{ème} groupe laitier mondial. Il contrôle maintenant 60% du lait des deux départements à travers son partenariat avec les Fermiers Savoyards. Il a pu infiltrer les démarches territoriales savoyardes comme il l'a fait pour le Roquefort et de nombreuses autres AOC. Il risque bien d'y introduire une logique de compétition destructrice. Sa stratégie est bien connue et crainte par l'ensemble des personnes interrogées. Elle est claire : briser l'économie laitière locale en jouant sur les prix, pour ensuite racheter tous ses concurrents affaiblis. Une épée de Damoclès ombre sur le territoire et ses filières devront s'en protéger fortement...

▪Les politiques de “ divergence ” et leur impact sur les filières laitières

Sous l'influence de la France et de son expérience en la matière, les politiques européennes ont créé un cadre juridique permettant la reconnaissance légale des Indications Géographiques. Néanmoins, l'acceptation de ces systèmes a été soumise à condition. En effet, les IG doivent aujourd'hui faire la preuve de leurs spécificités et de leur antériorité.

Pour pouvoir justifier sa dénomination d'origine, l'AOC doit renforcer son lien entre le produit fini et le lieu de production. La question de la traçabilité est donc fondamentale. Les

laits AOC sont bien différenciés des autres dans chacun des maillons de la chaîne d'opérateurs économiques. Ainsi, l'INAO, garant du sérieux des démarches d'IG, impose des contraintes réglementaires fortes sur l'ensemble de la filière. Dans le cas précis des Bauges : *“ L'atelier de fabrication de tome des Bauges ne peut recevoir que des laits conformes au cahier des charges de l'appellation. Les circuits de collecte du lait conforme au cahier des charges doivent être indépendants de tout autre circuit de collecte. Chaque producteur de lait, chaque atelier de transformation et chaque atelier d'affinage remplit une déclaration d'aptitude enregistrée par les services de l'INAO et permettant à ce dernier d'identifier tous les opérateurs. ”*¹²⁰. Cette compartimentation des circuits a de fortes conséquences sur : les flux de lait hors ou entre circuits AOC ; la configuration des bassins de collecte ; la rigidité de la production.

La question des flux de lait est particulièrement importante. Aucun transfert de lait ne peut s'effectuer d'une entreprise sans certificat d'aptitude vers des circuits de production AOC. En revanche, le flux inverse peut s'opérer. Il y a alors une “ dégradation ” du lait à un niveau de valorisation inférieur. Ce déclassement peut se faire d'une IG à un lait indifférencié mais également d'une IG à une autre. Cette dernière opération ne peut se faire que pour les régions où les zonages se recoupent. Le flux doit alors être effectué depuis le cahier des charges le plus strict vers celui le moins contraignant. Ainsi, un lait produit dans des conditions “ tome des Bauges ” est compatible avec une valorisation en abondance ou en IGP dans certaines communes de l'Albanais Haut Savoyard. En revanche, un lait IGP ne pourra être valorisé en abondance ou en tome que si les opérateurs s'alignent dans leurs conditions de production. Par ailleurs, on peut produire indifféremment de l'emmental ou de la tomme IGP avec le même lait, car les contraintes de productions sont similaires.

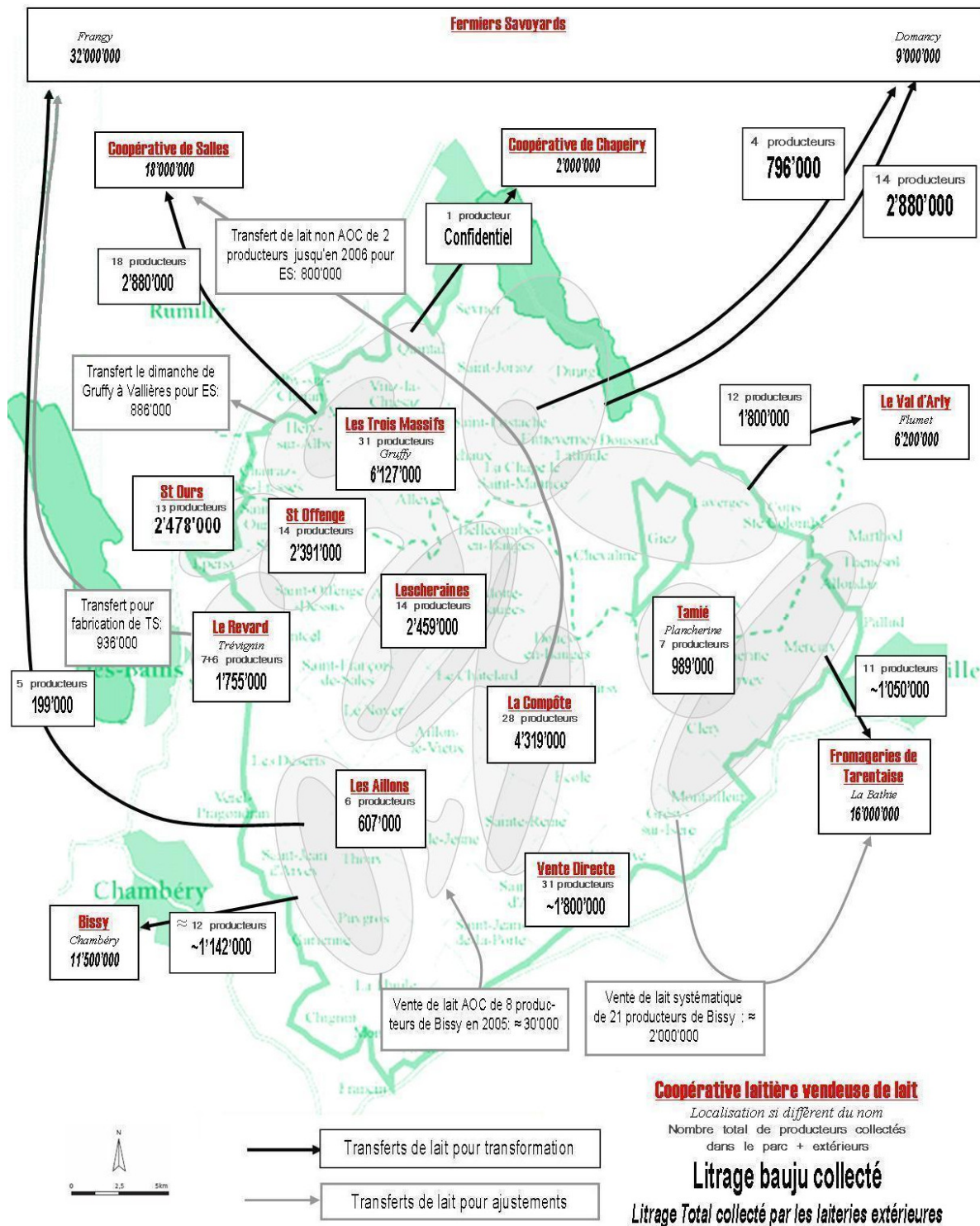
Les déclassements sont réalisés le moins souvent possible. Une IG est génératrice de valeur ajoutée et les opérateurs économiques lancés dans son exploitation ont tout intérêt à préserver ce potentiel pour en tirer leur part de revenu. Ils vont généralement “ coller au marché ” et transformer le lait en son produit le mieux valorisé, en fonction de la demande. Le reste sera déclassé en d'autres produits, généralement pour des questions de stocks en raison des temps d'affinage, ou pour mettre en place une politique de diversification (pour la vente directe). L'objectif général est de rentabiliser le lait AOC au maximum car il est plus cher à l'achat. Sur la tome des Bauges, on observe un déclassement de 34% des 11 millions de litres

¹²⁰ Informations issues du site Internet : http://www.inao.gouv.fr/public/produits/detailProduit.php?ID_PRODUIIT=3353

AOC. Sur ce volume 21% partent en produits locaux (gruyère gras, spécialités, etc.), 46% en abondance et le reste en IGP ou gruyère générique.

En conclusion, la compétition entre la valorisation optimale de l'origine du lait et son déclassement se fait très rarement au sein des opérateurs produisant des IG, sauf dans le cas des FIA qui se diversifient. Elle se fait surtout entre les transformateurs certifiés et ceux produisant des produits peu différenciés. Le producteur lui, préférera souvent recevoir une meilleure valeur ajoutée si les contraintes qui lui sont associées ne sont pas trop fortes. La combinaison économique des Modèles Productifs Laitiers est donc un phénomène dont l'ampleur est limitée.

Parallèlement à cette question des flux entre produits, les politiques de divergence ont conduit à fortement complexifier les bassins de collecte. En effet, le cloisonnement des circuits impose des collectes différenciées. Parfois, un lait va devoir être transporté sur de nombreux kilomètres avant de pouvoir être transformé dans une unité agréée pour le travailler. Sur les Bauges, deux producteurs de la Compôte n'ayant pas voulu se conformer au cahier des charges de la "tome des Bauges" ont dû être transférés tous les jours pendant plusieurs années jusqu'à Sales pour pouvoir être valorisés (Voir Carte 26). Des cas comme celui-ci sont de plus en plus nombreux en Savoie. Ils devraient encore se multiplier dans les années à venir avec l'apparition du nouveau zonage de l'AOC gruyère. Dans la continuité de cette observation, nous ferons remarquer que la réglementation sur les IG joue aussi sur l'économie laitière en renforçant la rigidité de la production. En effet, théoriquement, un agriculteur choisi individuellement en quel type de produit son lait devrait être renforcé. Cela est surtout vrai en Savoie où les producteurs sont bien engagés dans la filière lait. Or, le dernier fait nous prouve qu'un agriculteur bauju n'est pas tout à fait libre de ses choix. En effet, s'il fait partie d'une structure collective, il devra se soumettre aux choix individuels de la majorité des coopérateurs. Si ceux-ci décident de produire de l'AOC, il devra s'aligner sur cette décision ou devenir indépendant. Au final, la compartimentation de la collecte imposée par la législation européenne contribue fortement à complexifier les bassins de collecte et donc l'emboîtement géographique des MPL.



Réalisation : T Vaudaine Sources : FDCL Savoie et Haute Savoie

Carte 24 Récapitulatif des collectes et flux de lait sur le PNR-MB

Enfin, nous concluons en insistant sur l'influence que peut avoir le zonage réglementaire sur les logiques des chaînes économiques. En effet, celui-ci polarise complètement les stratégies de ces dernières en les attirant pour investir dans les zones

délimitées. Il s'agit là de la parfaite illustration de l'effet positif des AOC sur le développement local.

- **Les démarches du PNR-MB sur la filière lait**

En parallèle de l'action de l'Europe, les collectivités locales ont un rôle de plus en plus stratégique dans le domaine agricole. Nous avons étudié en détail l'influence du PNR du Massif des Bauges sur l'économie laitière de son territoire. Nous avons d'abord analysé sa position et ses choix politiques, puis décomposé les différentes actions qu'il a menées jusque là sur le terrain.

- **La position de la structure de développement face aux enjeux de la filière**

Pour bien comprendre la position qu'adopte la structure du Parc des Bauges sur la question laitière, il est important de connaître celle de son organisme de référence. Pour cela, nous avons repéré les points nous concernant dans le discours officiel de la Fédération Nationale des PNR¹²¹.

Selon le document étudié, un Parc *“ anime et coordonne les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; il soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines. ”*. Par ailleurs, à la question *“ Concrètement, quelles actions [un PNR] peut-il mener ? ”*, le discours officiel met en avant la Charte de chaque Parc (la réponse dépend des objectifs fixés dans chacune d'elle). Cependant, la Fédération présente également un exemple illustratif particulièrement explicite : *“ le soutien à l'agriculture durable et aux enjeux économiques spécifiques de son territoire ; appui à des produits, services et savoir-faire de qualité ”*. La *“ Qualité ”* est donc le maître mot qui est donné. Dans un tel contexte, les *“ structures Parc ”* joueront essentiellement un rôle d'animateur et de soutien des filières locales. Elles auront probablement tendance à privilégier et soutenir une production de qualité donc type *“ Agriculture Biologique ”* ou *“ Indication Géographique ”*.

Si nous regardons la position du Parc des Bauges, nous constatons qu'elle se situe dans la droite lignée des orientations données au niveau national. Dès sa création, le Parc a affiché l'ambition de créer un espace *“ de qualité ”* au cœur d'un espace en voie d'urbanisation. Son but est de valoriser les atouts du territoire et de coordonner les

¹²¹Le document utilisé pour l'analyse est : Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, *50 questions / réponses sur les Parcs*

dynamiques préexistantes pour réaliser une offre attrayante dans un territoire à l'image renforcée. Cette orientation peut se résumer dans l'énoncé d'un slogan : “ *Des produits de qualité dans un espace de qualité, pour le développement économique de l'agriculture* ” (PNR Bauges, 2000). Son travail va donc se traduire par l'appui aux fruitières valorisant le lait sur le territoire. Ainsi, la structure remplit son rôle en matière de développement local en maintenant l'emploi sur son territoire (fromageries) et en soutenant un tissu productif laitier dense (exploitations laitières).

La politique du Parc s'est traduite concrètement sur le terrain à travers deux orientations fortes. La première a été de soutenir très tôt la démarche de qualité “ tome des Bauges ”. Le Parc a choisi de considérer le SITOB comme le représentant principal de l'économie laitière baujue. Cela a permis de fédérer les filières locales et donc d'instituer un interlocuteur unique et privilégié. En revanche, l'attention de la collectivité locale s'est alors focalisée sur une partie seulement du secteur laitier (l'AOC concernée ne représente que 30% du lait bauju¹²²). Du coup, les fromageries non concernées par la démarche sont restées à l'écart des actions de la collectivité. Certaines laiteries font d'ailleurs systématiquement l'association entre la structure de développement et l'AOC. Elles n'imaginent pas que le PNR puisse s'intéresser à leur activité tant qu'elles resteront en dehors de la dynamique “ tome des Bauges ”. La seconde orientation du Parc est le soutien des filières courtes. Ainsi, la coopérative de St Eustache (qui n'est pas engagée dans la démarche tome des Bauges) a été aidée pour relancer son activité et maintenir son magasin de vente directe. Par contre, les unités de transformation travaillant sur des filières longues n'ont pas été contactées.

L'orientation du PNR-MB en faveur de la tome des Bauges se traduit par une action sur les FIA, certaines FID et le projet de Verrens Arvey. Ensuite son action sur les filières courtes concerne St Eustache, mais aussi et surtout les FIA. Au final, l'impact du Parc se restreint à quelques filières dont l'ancrage au territoire des Bauges est déjà plutôt élevé (valeur RT comprise entre 0,48 et 0,82). Son action sur les territoires où l'ancrage est faible est limitée. En effet, les projets de St Eustache, Verrens Arvey (7% du litrage bauju) nécessitent un important travail d'animation que le Parc ne semble pas avoir les moyens de fournir aujourd'hui (Entretien chargée de mission agriculture PNR-MB). De plus, les limites de son cadre d'intervention ne lui ont pas permis de considérer le cas du Mont Revard, filière

¹²² Ce chiffre concerne le lait AOC, lequel n'est pas forcément totalement transformé en tome.

non engagée dans la tome des Bauges¹²³. Ainsi, sans aide, un pan du secteur laitier bauju risque de se retrouver “ détaché ” de son territoire.

▪ **Les actions menées par le PNR-MB**

Les choix effectués par le Parc se traduisent sur le terrain par des programmes. Nous les avons identifiés en étudiant les rapports d’activités du Parc¹²⁴ et nous les avons triés suivant les trois modes d’intervention présentés plus haut : le “ faire ”, le “ faire faire ” et le “ faire faire mieux ” (voir 0.0.0.□). Par ailleurs, nous avons ajouté aux actions de la collectivité sur le secteur laitier, les impacts indirects qu’elle a sur lui. L’ensemble a été classé suivant les critères de Berriet-Sollic et Déprés (Voir le 9.512.5.□). Ces derniers sont inscrits dans le texte en italique et sont soulignés.

Le Parc peut agir sur l’économie laitière en réalisant lui même certaines actions, c’est-à-dire en étant maître d’œuvre (le “ faire ”). Dans ce cadre, il possède un rôle d’animation auprès des acteurs de la filière grâce à son “ chargé de mission agriculture ”, également animateur de l’Association des Agriculteurs du Parc. L’animation a représenté l’essentiel des activités du PNR sur l’économie laitière jusqu’à aujourd’hui. Elle s’est structurée autour de cinq axes : l’organisation de la filière ; les techniques de production ; la diversification des activités (pour une meilleure stabilité des exploitations) ; la sensibilisation des consommateurs sur la qualité des produits (voir le Tableau 17). Par ailleurs, le Parc est intervenu en investissant dans des infrastructures pour l’ensemble de la filière. Ces opérations se sont faites à tous les niveaux des chaînes économiques et ont eu pour objectif de renforcer les filières tout en suivant les politiques du Parc. A ce titre nous ferons remarquer par exemple les actions proposées dans la nouvelle charte en vue de revaloriser l’utilisation des alpages.

¹²³ La coopérative de Trévignin ne faisait pas partie de l’ancien périmètre du Parc. Elle n’était donc pas sensé recevoir d’aide de la collectivité. Pourtant cette fromagerie a systématiquement été mise en avant dans la communication du PNR comme faisant parti des laiteries baujues. Il y a donc là une ambiguïté entre l’image que donne le Parc de son secteur laitier et la manière dont il le reconnaît sur le terrain.

¹²⁴ PNR Bauges, 2000b, PNR Bauges, 2002, PNR Bauges, 2003, PNR Bauges, 2004 a, PNR Bauges, 2005

<u>Type d'intervention</u>		<u>Actions réalisés sur le terrain</u>
<u>Animation</u>	<p align="center">Organisation de la filière</p> <p align="center"><u><i>Circulation et échange d'informations</i></u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier du SITOB et de l'AOC tome des Bauges¹²⁵ - Organisation de journées - rencontre entre les coopératives - Mise en réseau des fruitières (à venir) - Mise en réseau des points de Vente Directe¹²⁵ - Rencontres entre agriculteurs ; voyages d'étude - Harmonisation de la signalétique des produits
	<p align="center">Sensibilisation de la filière sur des sujets techniques</p> <p align="center"><u><i>Valorisation d'actifs spécifiques</i></u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cofinancement du Parc pour un animateur technique sur la qualité du lait - Edition de guides techniques à l'adresse des producteurs de lait et des fabricants de tome
	<p align="center">Diversification des activités des exploitations productrices de lait</p> <p align="center"><u><i>Valorisation d'actifs spécifiques</i></u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'une marque Parc pour la viande (sous produit de l'activité laitière)
	<p align="center">Communication auprès des touristes, communes et habitants du Parc</p> <p align="center"><u><i>Restauration de confiance entre producteurs et consommateurs</i></u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquettes sur les produits agricoles du territoire - Promotion des produits (publicité radio et écrite) - Mise en place d'une dynamique patrimoniale avec la fête de la tome des Bauges¹²⁵.
<u>Investissement infrastructures</u>	<p align="center">Aides aux filières traditionnelles et promotion des alpages</p> <p align="center"><u><i>Valorisation d'actifs spécifiques</i></u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aide pour la mise aux normes d'ateliers de transformation (soutiens ponctuels aux coopératives) - Réalisation de muséographies pour les points de vente directe des fruitières - Amélioration de la desserte des alpages - Mise en conformité et amélioration du confort des chalets d'alpages

Tableau 17 Interventions du PNR-MB sur le secteur laitier bauju (en tant que maître d'oeuvre)

¹²⁵ Au travers ces actions, le Parc soutient l'utilisation d'outils de qualification informels rattachés au modèle "Q" (voir 2089943049.512.5.□)

Dans le cas où le Parc est maître d'ouvrage, il finance des actions menées par les partenaires de la structure ("faire faire"). Dans ce cadre-là, on peut trouver par exemple le futur soutien aux collectivités locales pour le montage d'opérations expérimentales d'accès au foncier et au bâti agricole (facilitation de l'installation). On peut également trouver l'accompagnement des projets de Verrens Arvey et de St Eustache. De même, une aide au développement de points de vente collectifs dans les villes – portes est envisagée¹²⁵. Tout cela s'inscrit toujours dans un objectif de structuration de la filière (*valorisation d'actifs spécifiques*). Ce type de mesures se décompose également en programmes d'animation et d'investissement

Dans d'autres cas, le Parc agit en mobilisant des programmes de développement agricole et en rendant possible leur application sur le territoire des Bauges ("faire faire mieux"). Il cherche ainsi des synergies avec des programmes promulgués à d'autres niveaux. Ainsi, il réalise alors l'instruction de dossiers ayant un impact plus général sur l'agriculture du territoire. Il s'agit généralement de programmes – types proposés par les financeurs publics nationaux ou régionaux pour mener à bien leurs politiques (Contrats Globaux de Développement ou Projet Intégré de Développement Agricole). Ils permettent la *mise en valeur des actifs spécifiques* des filières en lui donnant les moyens de se développer.

Par ailleurs, en parallèle de l'action directe que le Parc mène sur l'économie laitière, celui-ci possède également un impact indirect non négligeable sur le marché local du fromage et sur le système productif laitier.

La création du PNR a considérablement renforcé et amélioré l'image des Bauges auprès des citoyens des villes – portes et des touristes (Eureval-C3E, 2003). La communication de la collectivité met systématiquement en avant la présence de l'AOC tome des Bauges pour caractériser le territoire. La présence de ce produit agroalimentaire à l'image forte et spécifique sert de support essentiel au "marketing territorial". L'AOC "joue un rôle en terme d'image, de valorisation d'un espace et de la société qui y habite" (Delfosse, 2000). Les retombées positives sur la filière sont donc significatives car elles permettent de *restaurer la confiance entre les producteurs et les consommateurs*. De plus, la présence d'un Parc naturel a un effet très important sur la demande en fromages. En effet, sa création a permis le développement d'une activité touristique friande de produits typiques dits "de terroir".



Photographie 17 La fête de la tome des Bauges

Enfin, les opérations de la structure de développement étant transversales, le secteur laitier est parfois concerné par des actions menées en dehors du cadre de la politique agricole. Ainsi, un des “ chargé de mission patrimoine naturel ” s’occupe en particulier des programmes agro-environnementaux. Il intègre les producteurs laitiers sur des procédures Natura 2000 et met en place des contractualisations (Contrats Territoriaux d’Exploitation) pour réaliser l’entretien de pelouses sèches et de tourbières. Dans la même lignée, il intègre une dimension agricole et laitière dans des programmes d’aménagement du territoire (Plans Locaux de Gestion de l’Espace). De nombreux autres projets sont menés dans d’autres cadres comme les communications sur les produits locaux lors de la “ semaine du goût ” (patrimoine culturel), etc. Ce type de projet permet *d’internaliser des effets externes de production* en soutenant l’économie laitière pour l’action non rémunérée qu’elle opère sur le territoire (entretien d’espaces naturels, occupation de l’espace, production culturelle, etc.).

En conclusion, nous voyons que le PNR-MB s’investit en faveur de l’économie laitière. Ses opérations tiennent compte de l’ensemble de la chaîne économique laitière et travaillent sur ses dimensions environnementales et culturelles. De plus elles agissent sur chacun des trois critères de lien au territoire (la technique, la commercialisation et l’organisation) en influant pour la mise en place de caractéristiques du Modèle Productif Laitier “ Q ”. La politique du Parc conduit donc bien à renforcer le lien entre le secteur laitier et son territoire, même si elle laisse de côté les filières les moins liées aux Bauges.

Les limites des actions du Parc sur l'économie laitière

Le PNR réalise de nombreuses interventions sur l'économie laitière. Pourtant la collectivité n'est pas toujours comprise dans sa démarche et certains acteurs de l'économie laitière s'interrogent.

L'approche transversale et pluridisciplinaire qui est menée conduit à un impact diffus et difficile à évaluer quantitativement. Ainsi, de nombreuses personnes de la filière ont du mal à estimer ce que leur apporte la structure de développement : *“ C'est l'usine à gaz ”*, *“ Pour les actions économiques au sens strict, cela devient beaucoup plus compliqué. ”*. Un fossé semble s'être créé entre le Parc et certains acteurs de l'économie laitière. Ainsi, parmi ceux qui avaient soutenu sa création, certains regrettent son évolution : *“ Ils sont devenus une "grosse boîte" et on parle de moins en moins le même langage ”*.

Par ailleurs, on peut remarquer une certaine incompréhension sur le rôle que peut jouer la structure. Celle-ci est souvent considérée comme une *“ banque ”*, une *“ source de subventions ”*, ou un moyen d'obtenir des financements facilement. En effet, une importante partie des aides financières transite maintenant par le Parc. Pourtant, la collectivité doit justifier ses demandes auprès des financeurs. Les soutiens apportés devant répondre aux critères d'éligibilité, des financeurs et du Parc lui-même. Cela multiplie les contraintes, et les sollicitations ne peuvent donc pas toutes se voir acceptées. Du coup, les acteurs de la filière condamnent *“ des démarches administratives d'un autre siècle ”*, *“ des réponses évasives ”* et *“ beaucoup de discours pour peu d'actions concrètes ”*. Les chargés de mission du Parc regrettent eux-mêmes la *“ technocratisation des financements ”* qui leur est imposée. Celle-ci limite leur impact sur le terrain, en termes de temps et d'impact économique.

Enfin, une des difficultés de l'action du Parc vient de son mode de fonctionnement. En effet, les actions menées sont fortement dépendantes des acteurs politiques locaux et de leurs décisions. Cette caractéristique a d'importantes conséquences. D'une part, certains reprochent au PNR d'être *“ surtout axé sur la communication pour les élus ”*. Ainsi, certains discours maintiennent un flou sur les liens entre le PNR et l'AOC tome des Bauges¹²⁶. Ils instrumentalisent alors la démarche agricole en faveur d'objectifs politiques. D'autre part, la *“ commission agricole ”* est fréquemment traversée de conflits internes qui entraînent de

¹²⁶ L'adhésion au PNR permettrait l'obtention de l'AOC. Or les critères permettant la délimitation d'une Appellation d'Origine sont totalement indépendants des démarches Parc.

nombreux revirements au sein de l'organisation. Ainsi, les “ chargés de mission agriculture ” ont dû changer quatre fois en six ans, ce qui est considérable et limite la réalisation efficace de projets à long terme. L'action menée souffre alors de difficultés de cohérence et de suivi : “ *le Parc, c'est quand même un business dur à contrôler...* ”.

En conclusion, les actions du Parc présentent des limites en terme de moyens d'animation et de cadre d'intervention. De plus, le système dans lequel elles s'inscrivent devient de plus en plus administratif et dépendant des décisions politiques locales.

3. CONCLUSIONS ET BASES DE REFLEXION POUR LA REALISATION D'UNE THESE

Après avoir posé les bases théoriques de notre réflexion et exposé les résultats de notre étude de terrain, nous allons maintenant énoncer nos conclusions. Celles-ci se présentent sous la forme d'éléments de réflexions en vue de la réalisation d'une thèse. Nous reprendrons les interrogations centrales de notre recherche pour constituer le plan de ce chapitre. Nous traiterons dans une première partie de l'évolution des rapports au territoire de l'économie laitière, puis nous verrons le rôle que peuvent avoir les collectivités locales face à cette évolution. Enfin, nous concluons en réalisant une critique de notre méthode.

3.1. LES RAPPORTS AU TERRITOIRE DE L'ECONOMIE LAITIERE EN PLEINE MUTATION

Notre étude bibliographique nous a conduit au début de ce mémoire à mettre en évidence l'existence de deux Modèles Productifs Laitiers (MPL) aux rapports au territoire opposés. Nous avons distingué le modèle " Q " où l'économie laitière, fortement liée à son espace de production, cherche à renforcer son ancrage territorial. Celui-ci est alors considéré comme source de qualité et donc de compétitivité. Au contraire, le modèle " P " met en scène un secteur laitier cherchant à assouplir cet ancrage afin d'augmenter sa productivité. Cette dernière est considérée comme étant la source de sa compétitivité. La définition même de ces " idéaux-types " nous a permis à prendre conscience que ceux-ci pouvaient se combiner de différentes manières. Nous concluons donc d'abord sur la combinaison géographique des MPL avant de parler de leur combinaison stratégique et économique.

3.1.1.L'impact géographique des Modèles Productifs Laitiers

La grille d'analyse que nous avons élaborée dans ce mémoire a pour objectif de repérer des espaces fragiles face à la libéralisation des marchés laitiers. Ainsi, nos observations nous amènent à craindre pour l'avenir des territoires où l'économie laitière est totalement orientée vers le modèle " P ". En revanche, elles soulignent l'intérêt d'une *combinaison géographique* des modèles " P " et " Q " en un même territoire.

▪L'évolution des bassins de collectes des filières laitières

L'emprise géographique de l'économie laitière est en pleine évolution. Cela est dû aux différentes pressions que subissent les acteurs de l'amont et l'aval des filières.

L'évolution du prix du lait a tout d'abord de fortes conséquences sur la structuration de l'amont de la filière laitière. Ainsi, les exploitations s'agrandissent et se concentrent, nécessitant de plus en plus de main d'œuvre et de mécanisation¹²⁷. Il y a donc une certaine " marche forcée " vers l'augmentation de productivité, les producteurs ne pouvant pas suivre sont obligés de changer d'activité. Ensuite, sous la pression de la concurrence, les transformateurs laitiers cherchent à réduire leurs coûts pour gagner en compétitivité. Ils restructurent donc leurs espaces de collecte en limitant les superpositions avec d'autres laiteries et en fermant des unités de fabrication. Ils favorisent ainsi " *la concentration géographique des productions* " (Diry, 1987, p.287). Il est à noter que cette réorganisation de la voilure est possible aujourd'hui grâce à l'abondance de la matière première : " *le lait, ce n'est pas ce qui manque* " (Entretien Lescheraines). Au final, les bassins de collectes se simplifient, s'agrandissent et perdent en densité d'exploitations laitières¹²⁸. Dans de telles conditions, nous pouvons imaginer qu'à l'avenir, le bassin ne formera plus une surface continue, mais qu'il sera constitué d'un réseau d'exploitations éparses, reliées entre elles par une laiterie commune.

Le scénario que nous décrivons ici ne semble pas être inexorable. Ainsi, il concerne sur notre terrain d'étude les filières aux logiques de type " P " et engagées sur des marchés peu différenciés (Filières Externes et deux FID). Les autres chaînes économiques s'en sortent mieux, grâce à une forte intégration d'amont en aval, ainsi qu'à une différenciation de leurs

¹²⁷ Cela est un des facteurs explicatifs de l'augmentation du nombre d'exploitations possédant le statut de GAEC (Entretien Val d'Arly).

¹²⁸ A ce titre, On peut comparer les deux cartes de la France laitière proposées par l'Institut de l'Elevage. Certaines zones comme le Centre et la Bourgogne ont une production au km² faible et présentent des exploitations aux quotas très élevés. Il y a donc en ces lieux une forte concentration de la production laitière.

produits et de leurs marchés (FIA et trois FID). Elles conservent un réseau d'exploitations laitières dense et unifié¹²⁹. Par contre, les filières qui ont fait le choix d'Indications Géographiques doivent subir les contraintes onéreuses que cela implique au niveau de l'enchevêtrement des bassins laitiers. La diminution des coûts de collecte est en effet limitée à cause de l'obligation réglementaire de séparation des laits sous IG et laits autres (standard, agriculture biologique, etc.).

Face aux évolutions décrites ici, nous pouvons nous poser la question de l'impact territorial de l'économie laitière. Si le risque de disparition de la production n'est pas de mise dans tous les territoires, il reste cependant un risque de concentration de la production (Barjolle & Thévenod-Mottet, 2002). Ce phénomène aura certainement un fort impact au niveau de l'utilisation de l'espace, au niveau social¹³⁰, paysager et parfois environnemental¹³¹. Cette évolution de l'économie laitière se fera-t-elle en faveur d'autres filières agro-alimentaires aux impacts similaires sur le territoire ? Cela peut constituer une interrogation intéressante à développer dans le cadre d'une thèse. Nous en profiterons pour confirmer ou infirmer les conclusions présentées ici.

Le développement des filières complémentaires sur un même territoire

L'évolution de l'emprise spatiale de l'économie laitière n'est pas le seul élément intéressant à analyser au niveau géographique. Ainsi, on peut aussi étudier la question de la cohabitation de filières sur un même espace.

Dans notre cas d'étude, certaines zones conservent une importante superposition de bassins de collecte. Les filières concernées sont celles totalement engagées dans une logique de type " Q " (FIA) et celles combinant stratégiquement les Modèles Productifs " P " et " Q " (FID). Nous pourrions penser que leur cohabitation entraîne une certaine concurrence. Pourtant, la réalité dépasse cette conclusion hâtive. En effet, ces entités exploitent des circuits de distribution différents et donc des marchés différents : la vente directe pour les FIA et les filières longues pour les FID. La concurrence devient plutôt une complémentarité dans l'exploitation de la ressource laitière. La *combinaison géographique* de MPL semble donc présenter des intérêts bénéfiques pour le développement agricole. Ainsi, le marché du lait étant fortement concurrentiel, la diversification des débouchés de l'économie laitière d'un

¹²⁹ Ces bassins de productions sont toutefois touchés comme les autres par la diminution du nombre d'exploitations qui concerne l'ensemble du monde agricole (problèmes de pérennité des entreprises).

¹³⁰ On pense notamment au dynamisme des réseaux collectifs agricoles.

territoire lui assurerait une certaine sécurité pour son maintien. Notre cas d'étude montre même que l'association de ces deux types permet une émulation bénéfique à chacune.

Par ailleurs, outre son intérêt en terme de développement, la combinaison géographique des MPL semble avoir un avantage au niveau de l'utilisation de l'espace. Ainsi, les FID produisent pour des marchés aux volumes de distribution importants. Elles nécessitent donc une Surface Agricole Utile en proportion, de manière à produire suffisamment de lait. Les FIA en revanche sont centrées sur des marchés à faibles volumes. Elles nécessitent alors un espace moindre, malgré le caractère extensif de leurs méthodes de production. On peut donc penser qu'une économie laitière ne possédant que des débouchés locaux aurait une emprise spatiale faible sur le territoire. La combinaison géographique de filières aux MPL différents permettrait donc à l'économie laitière d'avoir un impact spatial plus étalé.

Les observations énoncées ici mériteraient d'être approfondies et vérifiées en d'autres terrains d'étude. Ce travail pourrait également constituer un axe intéressant pour une thèse.

3.1.2. La combinaison stratégique et économique des Modèles Productifs Laitiers

La combinaison stratégique des Modèles Productifs Laitiers consiste en l'association de "techniques de production" issues d'un modèle, avec des "méthodes de mobilisation d'éléments territoriaux" issues d'un autre modèle. Cette combinaison est parfois rejetée, parfois recherchée en fonction des caractéristiques des filières laitières concernées.

La combinaison stratégique comme source de compétitivité

Les filières combinant les Modèles Productifs peuvent faire le choix de diminuer progressivement leur "mobilisation d'éléments territoriaux". En faisant ce choix, elles se détacheraient de leur territoire pour se tourner vers un modèle de type "P".

Sur notre terrain d'étude, cette problématique concerne les FID. Celles-ci produisent à grande échelle des produits différenciés pour des marchés très concurrentiels. Elles se trouvent donc soumises à des impératifs en termes de prix et donc de productivité. Face à de telles contraintes, elles pourraient chercher à restructurer leur bassin de collecte. De même, elles pourraient allonger leur chaîne économique comme le font les filières engagées dans un modèle de type "P". Cependant en se faisant, elles perdraient leur assise territoriale justifiant leur différenciation. De plus, elles se trouveraient face à un risque d'implosion. En effet, avec

¹³¹ L'économie laitière permet en effet l'entretien d'espaces naturels grâce au pâturage des vaches laitières (Agreil, 2003).

l'allongement de la filière, les agriculteurs et les fromagers finiraient par voir leurs intérêts s'opposer de plus en plus. Le système même de gestion indirecte serait alors fortement remis en cause par l'amont agricole qui pourrait envisager de repasser en gestion directe (Entretien St Offenge).

Sur le terrain, une telle évolution vers un modèle " P " ne semble pas envisageable. De même, l'implosion de la filière et le retour à la gestion directe n'apparaît pas être un scénario réaliste. Cette opération délicate nécessiterait un plus fort engagement de la part d'un amont agricole qui ne semble pas en avoir la capacité. Aujourd'hui, la solution a été trouvée dans la mise en place de compromis permettant l'intégration des filières d'amont en aval¹³².

Au final, ces filières parient sur la combinaison stratégique des MPL. Leurs produits gardent une dimension territoriale productrice de valeur ajoutée, mais ils sont fabriqués selon des méthodes les plus performantes possible. Ce type d'orientation de filière présente des intérêts non négligeables : le litre de lait est mieux valorisé que la normale et d'importants volumes sont écoulés. Cependant, il nécessite une vigilance constante pour maintenir un équilibre et une cohérence au niveau de la différenciation. De plus, il suppose de s'assurer constamment de la pérennité des marchés " de niche " qui sont exploités (Entretien Fromageries Chabert).

Le rejet de la combinaison comme moyen de différenciation

Les filières à logique " Q " peuvent faire le choix d'adopter des " techniques de production " issues du modèle " P ". Elles quitteraient alors un " modèle pur " pour s'orienter vers une combinaison des MPL.

Sur notre terrain d'étude, c'est le cas des FIA. Elles sont concurrencées sur leur propre marché par des filières aux logiques " P " : " *Aujourd'hui de la qualité, tout le monde en fait* " (Entretien SLHS). La différenciation par une qualité minimum ne suffit plus pour créer de la valeur ajoutée ; elle permet seulement de conserver une clientèle fidèle¹³³. Certains agriculteurs considèrent donc qu'il n'est plus rentable de jouer sur ce point. Pour eux, les contraintes de l'AOC tome des Bauges sont trop fortes au vu de la valorisation qui en est faite. Ils demandent donc un allègement conséquent dans la réglementation sur les techniques de production (races et volume annuel limité) afin d'augmenter leur productivité. Néanmoins,

¹³² Arrangements que nous avons décrits dans la partie 2089943049.266.5.□.

¹³³ A condition toutefois d'être régulier, autre critère de production difficile à maîtriser (Entretien Lescheraines).

ce choix impliquerait de trouver des débouchés en rapport avec l'augmentation des volumes de lait (vente à une échelle plus importante). Les filières se trouveraient alors en concurrence avec des FID qui maîtrisent déjà bien ce segment de marché. De plus, une augmentation de productivité aurait certainement pour conséquence de diminuer la différenciation et donc de faire chuter les prix.

Au final, une telle évolution ne semble pas envisageable, ou alors dans une moindre mesure¹³⁴. En effet, il semble dangereux que les FIA utilisent les armes de leurs concurrentes pour se défendre. Leur échappatoire se situe probablement dans une différenciation plus poussée. Différenciation au niveau du produit et surtout au niveau des marchés (raccourcissement de la chaîne économique pour récupérer de la valeur ajoutée).

Il apparaît donc que le rejet de la *combinaison stratégique* des MPL soit un moyen de protéger les FIA de la libéralisation des marchés laitiers. Celles-ci pourront communiquer sur une qualité " très haut de gamme " pour augmenter leur différenciation. Les arguments ne manquent pas : la faible quantité de lait travaillé et la non automatisation des procédés permet la forte typicité d'un fromage à l'origine géographique bien identifiée. Enfin et surtout, la proximité entre l'amont et le centre de la filière favorise la production de matière première de qualité car les agriculteurs " voient ce que leur lait devient " (Entretien St Ours). Cette orientation vers plus de différenciation ne devrait pas poser de problème de rentabilité car elle ne ferait que valoriser des caractéristiques préexistantes sans ajouter de surcoûts.

▪ **La combinaison économique des MPL**

La *combinaison économique* n'est pas beaucoup utilisée sur notre territoire d'étude au niveau des transformateurs. Seules les FIA réalisent une telle opération. Pourtant, cette stratégie est particulièrement intéressante.

L'association d'AOC à des produits locaux (spécialités) évite aux filières de faire reposer leur compétitivité sur les seules Indications Géographiques. N'oublions pas que celles-ci présentent un avenir plus ou moins incertain au niveau réglementaire, notamment avec les négociations en cours à l'OMC (Frayssignes, 2005). Par ailleurs, la *combinaison économique* associée à une vente en circuit court permet la création de Biens Complexes Territorialisés. Ainsi, Hirczak et ses collaborateurs (Mars 2005) reconnaissent dans le cœur

¹³⁴ Certains demandent au moins " des marges de manœuvre pour s'adapter au marché " (Entretien de la Compôte).

des Bauges et la Combe de Savoie¹³⁵ un lieu de création d'un " panier de biens " (Pecqueur, 2000). Ce phénomène permet de relever le prix des produits ainsi commercialisés. De plus, il ancre plus profondément encore les filières en les liant à leur territoire.

Si cette combinaison peut permettre une certaine sécurité au niveau des marchés et assurer le maintien d'un prix élevé, ses effets bénéfiques ne sont cependant pas accessibles à tout type de filière. Ainsi, les FID et FE misant sur les IG distribuées en marchés nationaux ne peuvent prétendre à de tels effets (pas de filière courte). Chez eux, ce type de combinaison des MPL n'est envisagé qu'avec le lancement de produits génériques (Entretien SLHS). L'intérêt sera alors d'utiliser du lait sur des marchés non reliés au terme " Savoie " (lesquels sont déjà saturés). Les filières pourront écouler leurs volumes sur de nouveaux marchés sans nuire à la valorisation de leurs Indications Géographiques. Ce procédé aurait finalement pour conséquence de détacher plus encore l'économie laitière de son territoire.

Enfin, nous concluons par une remarque sur les producteurs fermiers des Hautes Bauges. Nous pouvons en effet considérer que ceux-ci réalisent une *combinaison économique* de MPL au niveau de l'exploitation laitière. En effet, ils commercialisent leur lait sur des filières à l'ancrage au territoire différent : fruitière FID, vente directe aux affineurs (filière longue), vente directe aux consommateurs (filière courte). Ce système leur permet probablement de diversifier leur revenu et donc d'assurer une stabilité à l'exploitation. Ce point devrait cependant faire l'objet d'analyses plus approfondies au niveau de l'entreprise agricole.

3.2. UN TOURNANT POUR LES DYNAMIQUES HUMAINES DE L'ECONOME LAITIERE

Notre étude nous a permis de découvrir l'incroyable dynamisme qui caractérise le secteur laitier. Les dynamiques humaines qui portent ce pan de l'agroalimentaire ne ménagent pas leur créativité et leur énergie pour pallier à la dégradation du lait au rang de matière première standard. Ainsi, de nombreux organismes portent des démarches de valorisation. Celles qui nous ont intéressés sont bien évidemment celles qui relient l'économie laitière à son territoire, comme les Indications Géographiques. Il nous semble qu'elles se trouvent aujourd'hui à un tournant de leur histoire. Il apparaît qu'elles aient besoin d'un certain renouveau, chose que pourrait probablement leur apporter les collectivités locales.

¹³⁵ N'oublions pas que ce territoire des Bauges est le lieu de production de vins AOC de Savoie.

3.2.1. L'essoufflement des actions collectives et le besoin de renouveau

Les savoyards ont été parmi les premiers à mettre en place des Appellations d'Origine Contrôlée dans le secteur laitier. Se faisant, ils ont créé un patrimoine riche en retombées positives tant pour le secteur laitier que pour le reste du territoire (tourisme, image globale). Beaucoup d'écrits ont encensé les Indications Géographiques savoyardes, les instituant comme des modèles à suivre pour de nombreux territoires. Pourtant aujourd'hui, de nombreuses craintes ressortent des entretiens que nous avons réalisés¹³⁶. La division traverse aujourd'hui l'interprofession laitière savoyarde et l'arrivée de Lactalis fait peur.

La division au sein de l'économie laitière savoyarde

D'une manière générale, il semble que les dynamiques humaines s'essouffent. La génération combative à l'origine des syndicats de produits et des démarches AOC part en retraite ; les nouveaux acteurs de l'économie laitière tenant pour acquise la valorisation durement gagnée ne semblent pas réaliser les efforts nécessaires à son maintien.

De nombreuses personnes déplorent un retour à l'individualisme. Ainsi, les bénéficiaires des Indications Géographiques trouvent parfois que le maintien des syndicats de produits coûte cher. De plus, ces derniers vieillissent et peinent à renouveler leurs leaders. La bonne valorisation du litre de lait est souvent accusée d'être responsable de ce renfermement. Malgré sa diminution continue, les savoyards ont réussi à maintenir une différence de plus de 1 FR / L avec le reste de la France (Entretien SLHS). En fait, l'économie laitière savoyarde n'est plus florissante, mais sa situation est loin d'être catastrophique. Cet état de fait retire donc aux dynamiques collectives un cheval de bataille flagrant et fédérateur : “ *Peut-être que cela va encore trop bien* ” (Entretien la Compôte).

Ce phénomène de désintérêt de la cause collective peut également s'expliquer par l'évolution des relations au sein des filières. Ainsi, lorsque le marché était florissant dans les années 1990, l'interprofession était prête à s'entendre pour se partager les bénéfices de l'essor fromager. Aujourd'hui, avec la relative morosité du marché, chaque maillon semble se replier sur lui-même. Ainsi, agriculteurs et industriels ont des relations de plus en plus tendues. Du coup, l'amont finit parfois par considérer que son engagement dans les syndicats bénéficie plus au transformateur qu'aux producteurs (Entretien Mont Revard). Le système de gestion indirecte aussi commence à présenter des difficultés. On assiste à une certaine démotivation

¹³⁶ Ces éléments concernent l'AOC tome des Bauges, mais aussi et surtout des remarques sur les autres IG savoyardes.

de la base agricole qui ne s'investit plus dans le fonctionnement des filières (Entretien St Offenge). Ce genre de réflexion abonde, témoignant d'un malaise ambiant.

Au final, nous constatons que la cohésion de l'interprofession est aujourd'hui fragilisée. On peut étendre cette observation par produit à l'échelle de l'économie laitière savoyarde toute entière. En effet, la création de multiples produits sous IG semble avoir "cloisonné" le secteur laitier des Savoie (Entretien Bissy). Cela a conduit à l'apparition de concurrence au sein même du marché des fromages de Savoie. La création de l'AFTALP a eu pour objectif de limiter cet effet pervers, voire de le retourner en effet positif d'émulation (entraide technique, communication sur l'assortiment des fromages savoyards, etc.). Néanmoins, son action ne semble pas réussir à s'opposer totalement au morcellement des stratégies entre les divers syndicats de produit.

▪ **Lactalis, ou "Le loup dans la bergerie"**

L'arrivée de Lactalis en Savoie conduit les acteurs rencontrés à envisager de sombres perspectives. Le danger est réel et des alertes se sont déjà faites ressentir lors de discussions en interprofession au niveau interdépartemental (Vachoux, mars 2005).

Nos entretiens nous ont conduits à faire état d'un secteur laitier divisé. Pourtant, l'approche collective n'a jamais été aussi indispensable qu'aujourd'hui. La lutte intestine entre PMI fromagères, entre amont et aval des filières, entre produits, au sein des syndicats, entre "gros producteurs" et "petits producteurs"; cette lutte fragilise chacun des acteurs locaux de l'économie laitière (Entretien Bissy). Or elle ne peut faire le jeu que de Lactalis qui pourrait finir par imposer sa loi à tout le monde. Sa force de frappe est considérable et ses ressources financières lui permettraient d'imposer une guerre par les prix durant plusieurs mois. Aucun acteur local ne pourrait lui résister et l'économie laitière savoyarde finirait alors par tomber entre ses mains. Le lien au territoire de cette dernière serait alors brisé. D'abord, la gouvernance serait contrôlée depuis Laval, au siège social de Lactalis, loin des montagnes savoyardes. Ensuite, la logique de "différenciation concurrentielle" risquerait d'être imposée par cet industriel qui semble répondre à une logique de "productivité" (Entretien SLHS).

Face à un scénario aussi alarmiste, nous nous devons de tempérer la menace.

Tout d'abord, les responsables des Fermiers Savoyards insistent sur les précautions qu'ils ont prises dans leur accord de partenariat avec le géant laitier. Ainsi, la part qu'ils

possèdent dans l'entreprise SLHS (34%) correspond à une " minorité de blocage " (Fermiers Savoyards, déc 2004). Ils possèdent donc un certain contrôle de l'orientation donnée par Lactalis¹³⁷. De plus, ils ont obtenu l'assurance d'une valorisation minimum du prix du lait avec un différentiel de 1 FR / L par rapport à la moyenne nationale (Entretien SLHS).

Ensuite, l'arrivée du premier fromager européen semble avoir remobilisé les esprits. Les acteurs locaux paraissent avoir pris conscience de leur division. Ainsi, ils n'ont pas hésité à nous en faire part. Par ailleurs, de nouvelles formes de coopérations voient petit à petit le jour : la mise en réseau des coopératives en gestion directe, quelques arrangements entre PMI privées locales et coopératives laitières, etc. Enfin, les collectivités locales interviennent de plus en plus sur le secteur, assurant l'arrivée d'un nouvel allié et renforçant l'assise territoriale du secteur.

3.2.2.L'intervention publique à échelle locale sur le secteur laitier

Le secteur laitier a longtemps été encadré par les instances nationales voire supranationales comme l'Europe. Pourtant aujourd'hui, ces institutions semblent délaissier le rôle qu'elles s'étaient fixées, fragilisant ainsi l'économie laitière. Leur retrait met alors les collectivités locales au premier plan pour intervenir dans ce domaine.

▪La fin de la régulation européenne des marchés laitiers

Avec la réforme de l'Agenda 2000, l'Europe modifie en profondeur son intervention sur le secteur laitier et semble se désengager de la régulation des marchés. Cette orientation répond plutôt à une logique libérale de " convergence ", prônant le détachement entre l'économie et le territoire (Pecqueur, Torre, Vandecandelaere, 2003).

Tout d'abord, l'institution européenne a choisi de maintenir ses subventions à un niveau équivalent à celui existant jusque-là. Cependant, elle a également décidé de les " verdir " en les soumettant à des conditions de sécurité sanitaires et environnementales. Ainsi, la communauté paraît jouer sur deux tableaux. D'une part elle calme les ardeurs d'une communauté internationale particulièrement revendicatrice envers la PAC, en faisant passer ses aides dans la " boîte verte " des interventions autorisées sur le marché. Ensuite, elle ne provoque pas de rupture brutale avec sa politique de soutien, ce qui permet d'éviter un éventuel soulèvement social agricole. Pourtant, sa décision aura un impact certain. Elle accélérera la professionnalisation et la spécialisation du secteur en écartant les exploitations

¹³⁷ Cette situation est durable car aucune augmentation de capital ne peut se faire sans l'accord des " Fermiers ".

qui ne pourront se mettre aux normes et suivre l'évolution laitière (Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts, Juillet 2004, Institut de l'Elevage, 2004 b). Il semble que l'on ait affaire à une sorte de “*plan social de licenciement*” d'une agriculture “*presque fonctionnaire*”.

Par ailleurs, en parallèle du levier d'action sur le secteur agricole, la diminution des prix d'intervention et l'augmentation des quotas permet de laisser la « main invisible » du marché restructurer naturellement (et en silence) la filière laitière. Au final, la fin de la régulation publique européenne laisse libre cours aux stratégies des grandes entreprises laitières. Les producteurs et transformateurs laitiers sont alors beaucoup plus liés aux évolutions des marchés (Entretien Lescheraines).

Le renforcement du soutien des collectivités locales

Le désengagement de l'Europe et de l'Etat dans la gestion de l'économie laitière laisse place à de nouveaux acteurs : les collectivités locales. Ces institutions ont un rôle fondamental aujourd'hui dans les actions de développement¹³⁸. Elles mènent des politiques à l'échelle locale et tentent par là même de concilier le développement de leur territoire avec les attentes de leurs citoyens. Aujourd'hui, ces attentes sont importantes en termes sociaux (création d'emploi, conditions de travail, etc.), économiques (création et répartition de richesse) et environnementaux (préservation de la biodiversité, des paysages, de la qualité de l'eau, etc.).

Aujourd'hui, la multifonctionnalité de l'agriculture est reconnue. Ainsi, on admet que cette dernière apporte de services collectifs socioéconomiques et environnementaux. De nombreuses institutions locales décident donc de la préserver afin qu'elle poursuive son action positive sur leur territoire. Par ailleurs, la production de biens de qualité étant fortement plébiscitée¹³⁹, le soutien des démarches de qualité fait parfois partie intégrante de la politique des acteurs publics locaux. Ainsi, les politiques de “*divergence*” mises en place par l'Europe (Indications Géographiques) sont alors soutenues par des collectivités locales (Berriet-Sollic et al, 2005).

Sur notre terrain d'étude nous avons pu observer les actions de Communautés de Communes (CdC) et d'un Parc naturel régional. Il apparaît très clairement que ces acteurs se

¹³⁸ Dans les années 1970, les méthodes de développement se basaient systématiquement sur l'intervention de l'Etat. Avec la diminution progressive des ressources du pouvoir central, ce rôle a été transféré aux collectivités locales lors des mouvements de décentralisation des années 1980 (Santamaria, 2002).

¹³⁹ Cette dernière assure une alimentation saine et permet de valoriser les territoires de production (Delfosse, 2000).

sentent investis d'une mission de préservation de leur agriculture, laquelle est très présente sur le territoire. La principale orientation agricole étant la production et la transformation de lait sous IG, c'est l'ensemble de l'économie laitière qui est visé par leurs actions de développement.

Le PNR-MB réalise de nombreuses opérations en vue de consolider les filières laitières de son territoire (animation, investissement en infrastructure). Il cherche à leur donner les moyens de valoriser leurs caractéristiques (actifs spécifiques), de les rapprocher des consommateurs potentiels, et de les soutenir pour leur impact territorial (entretiens d'espaces naturels, impact culturel, etc.). Les programmes du Parc se font systématiquement en faveur de filières engagées dans un Modèle Productif Laitier de type " Q " (fromages sous IG, filières courtes). Ce faisant, le PNR s'assure de fortes retombées en terme d'image, ce qui est favorable au développement du tourisme. De plus, il ancre fortement le secteur laitier sur son territoire et assure ainsi la durabilité de son développement.

De leur côté, les Communautés de Communes bénéficient de moins de moyens que le Parc naturel régional. Pourtant, elles aussi s'investissent à leur échelle dans l'économie laitière. Ainsi, la " CdC du Pays des bauges " située dans le cœur des Bauges a accordé il y a quelques années une subvention aux fruitières de sa circonscription. Ensuite, la " CdC du Canton d'Albens " située dans la plaine de l'Albanais a construit les bâtiments de la nouvelle fromagerie de St Ours avec l'aide de subventions départementales. La coopérative de vente de lait lui paie depuis un " loyer " permettant de rembourser les prêts effectués. Lorsque les échéances seront terminées, le bâtiment appartiendra aux coopérateurs. Ce système, basé sur le modèle des " pépinières d'entreprises " permet d'assurer la pérennité de la fruitière en allégeant ses charges¹⁴⁰. Ainsi, la Communauté de Commune peut ainsi installer une entreprise sur son territoire et donc créer des emplois, percevoir une taxe professionnelle, etc.

Au final, les collectivités agissent à petite, voire très petite échelle. Leurs actions sont réduites et présentent des limites en termes de moyens. De plus, elles sont fortement dépendantes des décisions politiques des acteurs locaux. Ainsi, leur action n'est pas en mesure de contrer les politiques de " convergence " de l'Europe. Néanmoins, elles apportent une action parfois cruciale dans le soutien de l'économie laitière, comme le prouve l'aide du PNR-MB à la mise en place de l'AOC tome des Bauges.

¹⁴⁰ Il ressemble d'ailleurs à l'engagement des élus locaux en faveur du projet de Verrens Arvey.

Les observations que nous présentons ici mériteraient d'être réalisées en d'autres terrains d'étude dans le cadre d'une thèse. Nous pensons ainsi au Vercors, lieu de production d'AOC mais également PNR. Nous pensons aussi au Parc naturel régional du Pilat, lieu de production du " pavé d'Affinois ", fromage industriel aux rapports au territoire ambigus et de l'AOC " rigotte de Condrieu ". D'autres lieux devraient également être trouvés en d'autres régions de la France, et avec d'autres types de collectivités locales. Enfin, l'étude pourrait s'étendre également à l'analyse de l'économie laitière caprine.

3.2.3. Une ouverture encore possible des démarches Qualité ?

Le secteur laitier savoyard se trouve aujourd'hui dans une situation délicate. Ainsi, sa stratégie basée sur les Indications Géographiques présente des signes de faiblesse alors que la libéralisation des marchés laitiers commence à se faire sentir.

Les démarches AOC ou IGP rendent un territoire plus solide face à la délocalisation en lui conférant des sources de valeur ajoutée non déplaçables. Pour autant, elles ne sont que des outils purement incitatifs qui influencent les acteurs économiques dans leur décision. Elles ne constituent en aucun cas des " lignes Maginot " retenant le lait dans un espace délimité (Entretien FDCL Savoie). Face à l'augmentation de la concurrence, l'objectif principal des Savoie est donc de maintenir les acquis pour ne pas subir une délocalisation de l'économie laitière vers des espaces plus compétitifs.

Il ressort de nos enquêtes de terrain que les relations entre l'économie laitière, les acteurs publics et les autres secteurs de l'économie sont encore quelque peu limitées. Les syndicats de produits entretiennent bien des relations avec les départements et avec les acteurs du tourisme au niveau départemental. Néanmoins, les filières elles-mêmes sont encore peu engagées dans ce type de démarche. Celles qui le font sont celles de faible dimension (les FIA sur notre terrain d'étude). Les autres se contentent de relations sectorielles.

On peut se demander si la " désectorialisation " des filières longues engagées dans la production d'AOC ne constitue pas une piste pour mieux les ancrer dans le territoire. Se faisant, elles pourraient y puiser des sources de compétitivité valorisables sur le marché national. Cette suggestion nécessiterait d'être approfondie dans le cadre d'une thèse. Il faudrait alors trouver le moyen de la réaliser sur le terrain par des actions concrètes et efficaces. Nous pensons par exemple à l'intégration d'acteurs d'autres secteurs dans la

définition des cahiers des charges ; à l'intégration d'une dimension paysagère dans les critères des Indications Géographiques ; à l'intégration d'une dimension sociale ; etc.

3.3. CRITIQUE DE LA METHODE EMPLOYEE

La grille d'analyse que nous avons mis en place semble fonctionner. Les résultats qui en sont issus sont en effet cohérents. Néanmoins, cette grille nécessite encore de nombreuses améliorations. Celles-ci pourront se faire dans le cadre du prolongement de ce Master 2 Recherche par une thèse. Ainsi, nous pouvons d'ores et déjà mettre en avant les axes de travail suivants.

Nous avons choisi dans nos hypothèses de nous centrer sur les produits. Nous avons en effet considéré “ *que les productions du secteur laitier synthétisaient en elles les rapports au territoire des acteurs de l'économie laitière* ”. Néanmoins, au cours de notre étude, nous nous sommes rendu compte qu'un même produit pouvait être réalisé par des filières aux modes de fonctionnement totalement opposés. Il pourrait être enrichissant de centrer notre étude d'abord sur les filières, puis sur les produits fabriqués.

L'intégration que nous avons faite du critère technique a été réalisée d'une manière quelque peu arbitraire. Nous avons pris pour hypothèse que seul le modèle “ Q ” des MPL ne pouvait pas subir d'intensification de la production. Cependant, ce choix est discutable et il s'avérerait intéressant de revenir plus en détail sur ce point.

La définition des critères faisant entrer chaque cas de figure dans tel ou tel cas du Tableau 3 Les Rapports Potentiels au Territoire des produits laitiers (indicateurs RPT) mérite d'être plus affinée et moins approximative. Il pourrait être judicieux de trouver des critères systématiques et faciles à collecter.

Pour terminer, notre grille ne prend en compte que des éléments internes à l'économie laitière (techniques de production, marchés laitiers, gouvernance). Pourtant, nous l'avons vu au travers de l'étude de l'impact de l'urbanisation, il existe d'autres éléments, plus territoriaux et non reliés à la filière, qui agissent sur elle. Il pourrait être intéressant de trouver un moyen de les intégrer de manière plus systématique à notre approche.

BIBLIOGRAPHIE

Agreil C., 2003, *Pâturage et conservation des milieux naturels* ; Thèse de doctorat, ss la direction de D Sauvant, Institut National Agronomique de Paris Grignon, 361 p.

Allaire G. & Sylvander B., 1997, *Qualité spécifique et innovation territoriale*, in Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales n°44, pp. 29-59.

Allagnat P. & Clavel M., 1980, *Renouveau de l'agriculture des Bauges (Le) ; quelles perspectives ?* Mémoire de 3^{ème} année - Isara Lyon, 114 p

Barjolle D. et Sylvander B., 2003, *Facteurs de succès des produits d'origine certifiée dans les filières agro-alimentaires en Europe : marché, ressources et institutions*, in Production Animales, n°16 p. 289-293

Barthélemy, D., Boinon, J.P., Wavresky P., 2000, *Droits à produire : des gestions nationales divergentes. L'exemple des quotas laitiers* in INRA Sciences Sociales, n° 6-99, 2000/04, pp 1-4

Berriet-Sollic M., Delorme H., Laurent C., Mouriaux MF., Mundler P., 2005, *Analyse comparée des soutiens régionaux à la multifonctionnalité agricole : une mise en perspective de la région Rhône-Alpes*, Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional", 10 p.

Berriet-Sollic M., Déprés C., 2004. *Quelle prise en compte des effets de proximité par les nouvelles formes de gestion publique de l'agriculture ?* IV^{ème} journées de la proximité. Marseille -17 – 18 Juin 2004.

Berrec M., Déprés C., Trouvé T. ; 2005, *La territorialisation de la politique agricole en France. Vers un renouvellement de l'intervention publique en agriculture ?*, INRA-ENESAD ; UMR CESAER, 14 p.

Bontron J.C., Delfosse C., 1990, *Le repli de l'agriculture, Ses conséquences sur les autres activités et la gestion de l'espace ; Rapport de terrain : Région des Bauges (Canton du Châtelard)*, SEGESA, Paris, 44 p.

Chatelier V., Delatre F. ; 2003 ; *La production laitière dans les montagnes françaises : une dynamique particulière pour les Alpes du Nord*, INRA Prod. Anim., 16p.

Chatelier V., Delatre F., Grosrey L. ; 2002, *Le secteur laitier dans les Alpes du nord : Implication de deux décennies de contingentement et situation des exploitations face à une éventuelle baisse des prix* Programme de Recherche et Développement Alpes du nord, Axe " Politiques publiques en agriculture : enjeux et marge de manoeuvre ", 68 p.

Delatre F., Hauwuy A., Perron L., 2005, *Les Appellations d'Origine Contrôlées fromagères des Savoie : dynamiques passées, acquis et risques de rupture face aux évolutions en cours 5PAC, urbanisation*), in Revue de géographie alpine, n°4 tome n°4, pp. 111-117

Delfosse C., 1993, *La France fromagère de 1800 à nos jours*, Thèse de doctorat, ss la direction de J.G. Gilbank, Université de Paris I, 346 p. + annexes 171 p.

Delfosse C., 1995 a, *L'émergence de deux conceptions de la qualité dans la production fromagère dans l'entre-deux guerres (10p.)* in dir. E. Valceshini et F. Nicolas, *La qualité dans l'agroalimentaire*, Paris, INRA/Economica, pp. 199-208

Delfosse C., 1995 b, *La notion de tradition en question : le fromage entre tradition et modernité en France*, in Voyage au cœur de l'alimentation, Paris, Association des Ruralistes Français, pp. 251-262

Delfosse C., 1996 a, *Qualité, liens au lieu et développement local*, in La qualité dans l'agroalimentaire : émergence d'un champ de recherches, Paris, INRA, pp. 34-41 et 144-147

Delfosse C., 1996 b, *Premiers éléments de réflexion sur l'exemple du fromage d'abondance, à partir des enquêtes de mai 1995*, Programme Ressource des Terroirs, 6p

Delfosse C., 1998, *Le statut du fromage chez les géographes alpins depuis 1920*, in Revue de géographie alpine, n°4, pp. 15-33

Delfosse C., 2000, *Quand l'économie partage les sociétés ; la frontière entre deux systèmes fromagers dans le département de la Haute-Marne*, in Limites floues – Frontières vives, Paris, MSH, pp. 41-68

Fillipi M., 2002, "Les sociétés coopératives agricoles entre ancrage territorial et intégration économique", Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, n°33, pp.79-94,

Fleury Ph, Hauwuy A, Delatre F, Peyrache-Gadeau V, Petit S, Roybin D, Perron L, Dorioz JM, 2005. *Evolution de l'agriculture des Alpes du nord : fromages AOC, urbanisation et recherches*. Symposium INRA PSDR, Territoires et enjeux de développement régional. 15 p.

Frayssignes J., 2005, *Les signes officiels de qualité dans les dynamiques de développement territorial. Étude géographique à partir de l'exemple des AOC fromagères françaises* ; in Colloque FAIRE CAMPAGNE, UMR 6590-ESO, p 47-65

Gilly J.P. & Pecqueur P., 1995, *La dimension locale de la régulation* in La théorie de la régulation : l'état des savoirs Boyer et Saillard Ed., pp 304-312

Hirczak M., Moalla M., Mollard A., Pecqueur B., Rambonilaza M., Vollet D., Mars 2005, *Du panier de biens à un modèle plus général des biens complexes territorialisés : concepts, grille d'analyse et questions*, Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional", 26 p.

Kephaliacos A., Nguyen G., Robin P., 2005, *Formes de coordination et politiques publiques : quelles articulations dans une perspective d'ancrage territorial de l'agriculture en Midi-Pyrénées ?* Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional", 21 p.

Letablier MT. & Delfosse C., 1994, *Qualité des produits et qualification des territoires*, in La lettre du Centre d'étude de l'emploi, n°32-1994, pp. 1-4

Millat D. & Bataini SH., Oct 2003, *Réseaux et maillages pour le développement des territoires : le cas des clusters*, in Territoire – Acteurs et mondialisation, Chambéry, 25 p.

Margetic C., 2005 a, *Discontinuités et agro-industries : de l'agrégation à la fracture spatiale*, Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional" Lyon, 13 p.

Margetic C., 2005 b, *Les agro-industries chez les géographes des campagnes*, UMR 6590-ESO, Colloque FAIRE CAMPAGNE, Rennes, 19 p.

Napoleone M., 2004, *Flexibilité des systèmes de production et coordination technique au sein d'un bassin de collecte laitière*, in "Transformation des pratiques techniques et flexibilité des systèmes d'élevage" Séminaire INRA SAD TRAPEUR, 10 p.

Palisse M., 2000, *Bauju ou non Bauju ? Histoire, territoire et revendications identitaires dans le massif des Bauges*, Mémoire de DEA, ss la direction de Cercllet D., Université Lyon II Lumière, 150 p.

Pecqueur B., 2000 : *Qualité et développement territorial. (II) l'hypothèse du panier de biens*, Actes du Symposium INRA-DADP "Recherches pour et sur le développement régional", Montpellier (FRA), 11-12 janvier 2000.- Grenoble : INRA-R&A, tome 1. pp 70-80

Pecqueur B., 2002, *Politiques publiques, action publique et spécificités territoriales*, in INRA/DADP Développement régional - Actes du séminaire de décembre 2002- tome 2, p. 451-462

Pecqueur B., 2005, *Quel "tournant territorial" de l'économie mondiale globalisée*, in 5èmes Rencontres interuniversitaires d'économies sociales et solidaires, 13p.

Pecqueur B., Roux E., Vollet D., 2004. *Les ressources font territoires, les institutions aussi : des produits aux territoires de l'Aubrac et des Baronnie*. In Les systèmes de production agricole : performances, évolutions, perspectives, Lille, novembre 2004. 11 p.

Pecqueur B., Torre A., Vandecandelaere E., 2003, *Acteurs de la sphère des échanges et territoires : des scénarios pour l'agro-alimentaire*, Etude pour la DATAR (Groupe prospective 10), 44 p.

Pilleboue J., 2000, *Les nouveaux bassins de production de la qualité agroalimentaire : clarification ou confusion territoriale ?* in Hommes et Terres du nord, n° 2000/4, Université des Sciences et Techniques de Lille, p. 200-216

Plet F., 1991. *Quotas et industrie laitière en France*, in Les exploitations agricoles et leur environnement, Brossier J. et Valeschini E. dir, Paris INRA, pp. 177-194.

Praly C., 2005, *Perspective de valorisation territoriale pour l'agriculture de la moyenne vallée du Rhône* Mémoire Master 2 Recherche Université Lyon & ISARA-Lyon, 148 p.

Raillet A. & Torre A., 2004 a, *La gouvernance locale, un retour à la proximité*, in Economie Rurale n°280, pp.77-95

Raillet A. & Torre A., 2004 b, *Proximité et localisation*, in Economie Rurale n°280, pp.24-41

Sainte Marie (de) C. & Chabert JP., Juillet 2004, *Contribution au débat du PNR des Bauges sur les liens entre produit et terroir dans le cadre de la révision de la charte*, INRA-SAD, Unité d'Eco développement d'Avignon, 8 p.

Santamaria F., 2002 *Quel est l'intérêt de la notion de territoire pour le développement régional ?* in Recherches pour et sur le développement régional. Actes du séminaire de Montpellier, 17-18 décembre 2002. tome I : Les conférences et les ateliers, Paris, Institut national de la recherche agronomique, 2003, pp. 19-40.

Scheffer S., 2002, *Qu'est-ce qu'un produit lié à une origine géographique ?* Thèse de Géographie, Université paris I – Panthéon – Sorbonne, 2002, 593 p.

Sylvander B., Allaire G., Belletti G., Marescotti A., Barjolle D., Thévenodmottet E., Tregear A., 2005, *Les dispositifs français et européens de protection de la qualité et de l'origine dans le contexte de l'OMC : justifications générales et contextes nationaux*, Communication pour le Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional", 22 p.

Sylvander B., Marty F., 2000, *Logiques sectorielles et territoriales dans les AOC fromagères : vers un compromis par le modèle industriel flexible ?* in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n 3 "Activités agricoles et agro-alimentaires et développement local", pp 501-518

Vachoux J., mars 2005 *Le lait est à vendre, pas les paysans !* in campagnes solidaires n°194, p20

Vaudois J., 2000, *Les dynamiques spatiales des productions légumières: l'évolution récente des bassins endiviers de nord - Picardie*, in Méditerranée, n° 3-4, p.65-74.

Agreste, Novembre 2005, *Le lait, première production agricole de la région*, in Coup d'œil sur Rhône-Alpes, 4 p.

AFTALP, 2005, *Les Fromages des Savoie sous signe de qualité AOC et IGP*, 39p.

Conseil Général du Génie Rural des eaux et forêts, Juillet 2004, *L'avenir de la filière laitière française*, 4 p.

Institut de l'Élevage, 2004 a, *Caractérisation des différentes démarches qualité applicables en élevage laitier ; éléments pour leur articulation / synthèse du document*, 4 p. http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/IMG/pdf/1164-Character_differ_demarches.pdf

Institut de l'Élevage, 2004 b, *Réforme de la PAC et production laitière : Scénarios d'évolution à l'horizon 2010/2012*, 72 p.

INSEE Rhône-Alpes, Mars 2004, *Portrait d'Espace Métropole Savoie*, 7 p. dernier accès le 30 décembre 2005, fiche PDF, URL http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/zoom/EspaceMetropoleSavoie.pdf

INSEE Rhône-Alpes, Août 2004, *Portrait d'Espace Bassin Annecien*, 7 p. dernier accès le 30 décembre 2005, fiche PDF, URL http://www.insee.fr/fr/insee_regions/rhone-alpes/zoom/BassinAnnecien.pdf

Eureval-C3E, Juillet 2003, *Evaluation de la Charte du Parc Naturel Régional du massif des Bauges ; Synthèse*, 8 p. dernier accès le 30 décembre 2005, fiche Word, URL <http://www.Parcdesbauges.com/Parc/pdf/Synthese.pdf>

Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, *50 questions / réponses sur les Parcs*, 45 p dernier accès le 30 décembre 2005, fiche PDF, URL http://www.Parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/grandes/argumentaire.pdf

Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, *Historique des Parcs*, 11 p. dernier accès le 30 décembre 2005, fiche PDF, URL http://www.Parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/grandes/Histoire-37%20ans-2004.pdf

Fermiers Savoyards, décembre 2004, *Assemblée générale annuelle*, 23 p.

PNR Bauges, *Résumé du projet de Charte constitutive*, 4 p. dernier accès le 30 décembre 2005, fiche Word, URL <http://www.Parcdesbauges.com/Parc/Charte.doc>

PNR Bauges, 2000 a, *L'agriculture du Parc Naturel Régional du massif des Bauges : des terroirs, des hommes, des produits*, Le Châtelard, 23 p.

PNR Bauges, 2000b, 1996-2000 ; *Rapport d'activité*, Le Châtelard, 53 p.

PNR Bauges, 2002, *Rapport d'activité*, Le Châtelard, 45 p.

PNR Bauges, 2003, *Rapport d'activité*, Le Châtelard, 45 p.

PNR Bauges, 2004 a, *Rapport d'activité*, Le Châtelard, 45 p.

PNR Bauges, 2004 b, *Atlas diagnostic*, Le Châtelard, 12 p.

PNR Bauges, 2005, *Rapport d'activité*, Le Châtelard, 45 p.

PNR Bauges, *Nouvelle Charte 2007/2017; Avant projet détaillé; Rapport d'orientations stratégiques*, 80 p., dernier accès le 30 décembre 2005, fiche Word, URL http://www.Parcdesbauges.com/Parc/doc/Rapport_orientations_strategiques.doc

PNR Bauges, *Nouvelle Charte 2007/2017; Avant projet détaillé; Rapport d'orientations opérationnelles*, 81p. dernier accès le 30 décembre 2005, fiche Word, URL http://www.Parcdesbauges.com/Parc/doc/Rapport_orientations_operationnelles.doc

PNR Bauges, Septembre 2004, *Le Massif des Bauges... Un territoire en mouvement - Atlas diagnostic*, dernier accès le 30 décembre 2005, fichiers PDF, URL <http://www.parcdesbauges.com/parc/revision4.htm>

SITOB, mars 2006, *Assemblée générale du Syndicat de la tome des Bauges*, 7 p.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 PROBLEMATIQUE	ET
METHODOLOGIE	5
1 LES EVOLUTIONS DES RAPPORTS AU TERRITOIRE DE L'ECONOMIE LAITIERE.....	5
1.1 Le territoire, son activité économique et les rapports qui les relie.....	5
1.1.1 Les différentes approches du territoire et de sa composante économique.....	5
• Une notion qui s'impose petit à petit.....	5
• Le territoire des géographes et des économistes.....	6
• Des approches qui se complètent et s'enrichissent.....	7
1.1.2 L'articulation entre le territoire et l'économie.....	7
• Les rapports entre l'activité productive et le contexte local.....	7
• Les modèles de gestion institutionnelle de la production.....	9
• Les rapports économie / territoire et l'articulation local / global.....	10
1.2 Les enjeux de l'économie laitière française dans le monde contemporain.....	11
1.2.1 Une filière importante mais fragile et des soutiens en pleine évolution.....	11
• L'organisation de la filière laitière française.....	11
• Les régulations institutionnelles.....	15
1.2.2 Les enjeux pour l'avenir de l'économie laitière française.....	17
• L'évolution des marchés laitiers vers des produits à faible valeur ajoutée.....	17
• Les perspectives des évolutions politiques sur la filière.....	19
1.3 Les " rapports au territoire " de l'économie laitière.....	21
1.3.1 La coexistence de Modèles Productifs aux rapports au territoire opposés.....	21
• Des approches géographiques et économiques qui se complètent.....	21
• Les concurrences et complémentarités existant entre les modèles.....	23
1.3.2 Les interrogations posées par la distinction de deux Modèles Productifs.....	24
• Quel MPL et donc quelle qualité pour quels rapports au territoire ?.....	25
• Les mutations institutionnelles peuvent-elle modifier les rapports au territoire de l'économie laitière ?.....	27
2 POSITIONNEMENT METHODOLOGIQUE.....	28
2.1 Les hypothèses de travail et le cadrage de la recherche.....	28
2.1.1 Le choix des objets d'étude et de la méthode utilisée.....	28
• Qu'est-ce que " l'économie laitière " ?.....	28
• Comment évaluer les liens entre le secteur laitier et le territoire ?.....	30
2.1.2 Comment collecter les informations nécessaires à l'étude ?.....	31
• Le choix du lieu et de l'acteur public étudié.....	31
• Les personnes interrogées et les méthodes de collecte d'information.....	31
2.2 La quantification des " rapports au territoire " de l'économie laitière.....	32

2.2.1	Les Modèles Productifs Laitiers et leur expression au travers des produits	32
	• Les acteurs, les produits et les actions des Modèles Productifs Laitiers	33
	• La stratégie commerciale comme grille de lecture	33
	• La coordination entre acteurs comme grille de lecture	34
	• Les produits laitiers et leurs Rapports Potentiels au Territoire (RPT)	35
2.2.2	L'économie laitière et ses rapports à un territoire étudié	38
	• Le secteur laitier et son Rapport à une Zone Etudiée (RZE)	38
	• Le rapport entre acteurs économiques laitiers, produits et territoire d'étude	39
	• La quantification des Rapports au Territoire (RT) de l'économie laitière	41
2.3	La collectivité locale étudiée et les " rapports au territoire " du secteur laitier	42
2.3.1	Les rapports au territoire de l'économie laitière : Approche qualitative	42
	• Les composantes techniques des stratégies développées	42
	• Les composantes commerciales des stratégies mises en place	43
	• Les composantes organisationnelles des stratégies laitières	44
	• Replacer l'économie laitière dans son évolution : le passé et l'avenir	45
2.3.2	L'influence d'une collectivité locale sur les rapports au territoire de l'économie laitière	45
	• Le travail de préparation pour connaître le PNR-MB	46
	• La stratégie de la structure quant au secteur laitier	46
	• Les actions menées sur l'économie laitière	46
CHAPITRE 2 ETUDE DE CAS : LE MASSIF DES BAUGES		
48		
1	LE TERRITOIRE, LA COLLECTIVITE LOCALE & L'ECONOMIE LAITIERE	48
1.1	Le massif des Bauges : le territoire et son environnement	48
1.1.1	Le contexte régional et départemental	48
	• Un territoire Rhône Alpin au cœur des deux Savoie	48
	• La grille de lecture du " Sillon alpin "	50
1.1.2	Des montagnes moyennes aux espaces naturels préservés	52
	• Un massif de pré-Alpes	52
	• Des espaces naturels sensibles, mais préservés	54
1.1.3	Un territoire rural entouré d'agglomérations urbaines	55
	• Le tiraillement entre villes et campagnes	56
	• Des activités économiques entre tourisme et activités rurales traditionnelles	58
1.2	La structure du Parc naturel régional du Massif des Bauges	60
1.2.1	Le PNR, une collectivité locale particulière	60
	• La création d'un Parc naturel sur le territoire du massif	60
	• L'organisation générale de la structure " Parc "	61
	• Les objectifs et la Charte Constitutive	62
1.2.2	Les actions du PNR comme structure de développement	63
	• Les opérations menées par le Parc jusqu'à aujourd'hui	63
	• Les actions du Parc demain	64

1.3	L'Économie laitière baujue.....	65
1.3.1	L'importance du secteur laitier dans le PNR-MB.....	65
	• La place de la production laitière bovine dans l'agriculture des Bauges 65	
	• Les caractéristiques des filières laitières bovines	68
1.3.2	Les acteurs de l'économie laitière baujue	71
	• Les acteurs de la production et leur rapports aux transformateurs	71
	• Les acteurs de la transformation (hors gestion directe).....	74
	• Les acteurs institutionnels du secteur laitier bauju.....	74
1.3.3	Des produits laitiers misant sur la qualité liée à l'origine	75
	• Les différents produits et leurs Rapports Potentiels au Territoire.....	75
	• La localisation d'Indications Géographiques en Bauges et ses enjeux	80
2	LES DYNAMIQUES A L'ŒUVRE AU SEIN DU TERRITOIRE ET DES FILIERES	84
2.1	La chronique des filières laitières des Bauges	84
2.1.1	L'histoire fromagère du massif des Bauges.....	84
	• L'âge d'Or des fruitières et son déclin (1872 – 1970)	85
	• Une issue au déclin bauju : les démarches de qualité d'origine (1970 – 2002).....	87
2.1.2	L'évolution des différents territoires laitiers.....	89
	• Le coeur des Bauges : la restructuration et les démarches qualité.....	89
	• Le nord ouest du Parc : la restructuration et l'intensification.....	91
	• Le sud et l'est du Parc : la perte de vitesse et la fragilisation	93
2.2	Les différents types de filières baujues et leur fonctionnement	94
2.2.1	Les Filières Internes en bord de " Détachement du territoire ".....	94
	• Des filières de taille moyenne jouant sur un marché national.....	95
	• Des rapports fromagers / coopérateurs sous la pression du marché....	97
	• Les particularités de St Ours	98
2.2.2	Les Filières Internes qui renforcent leur " Ancrage au territoire ".....	99
	• Des filières de petites tailles pour des circuits courts.....	99
	• Stratégies collectives et individuelles pour un marché différencié localement.....	102
	• Le cas particulier de l'Abbaye de Tamié	104
2.2.3	Les Filières Externes.....	105
	• Des filières à la voilure importante pour des marchés régionaux à nationaux.....	105
	• Des filières guidées principalement par les orientations du marché global	107
	• L'exception de la coopérative du Val d'Arly	108
2.2.4	La situation actuelle au regard des dynamiques passées.....	108
	• Une adaptation maîtrisée de la structuration laitière.....	108
	• Un développement toujours géré de l'intérieur.....	110
	• Une activité touristique en faveur du secteur laitier.....	112
2.3	Les dynamiques des territoires et les enjeux de demain	113
2.3.1	Le pourtour entre ancrage et détachement de l'économie laitière... 113	
	• Les effets de la restructuration laitière sur les territoires laitiers.....	113
	• Les stratégies employées pour maintenir les filières	114
	• Les possibilités d'internalisation de certaines Filières Externes	116

2.3.2	L'émulation entre Filières AOC tome des Bauges pour un meilleur développement.....	118
•	L'hostilité des acteurs du coeur des Bauges envers l'extérieur.....	119
•	Les complémentarités et compétitions entre FID et FIA.....	120
•	Les liens entre production fermière et production en fruitière.....	121
2.3.3	Le secteur laitier sous la pression de l'urbanisation.....	123
•	Les impacts sur la structure de la chaîne économique laitière.....	123
•	Les effets en termes de marché.....	126
•	Un phénomène aux conséquences ambivalentes.....	127
2.4	Les effets des politiques sur l'économie laitière des Bauges.....	129
2.4.1	L'effet des politiques laitières européennes sur le terrain.....	129
•	Les politiques de " convergence " et leur impact sur les marchés laitiers	129
•	Les politiques de " divergence " et leur impact sur les filières laitières	130
2.4.2	Les démarches du PNR-MB sur la filière lait.....	134
•	La position de la structure de développement face aux enjeux de la filière.....	134
•	Les actions menées par le PNR-MB.....	136
•	Les limites des actions du Parc sur l'économie laitière.....	140
CHAPITRE 3 CONCLUSIONS ET BASES DE REFLEXION POUR LA REALISATION D'UNE THESE.....		142
1	LES RAPPORTS AU TERRITOIRE DE L'ECONOMIE LAITIERE EN PLEINE MUTATION.....	142
1.1	L'impact géographique des Modèles Productifs Laitiers.....	143
•	L'évolution des bassins de collectes des filières laitières.....	143
•	Le développement des filières complémentaires sur un même territoire	144
1.2	La combinaison stratégique et économique des Modèles Productifs Laitiers.....	145
•	La combinaison stratégique comme source de compétitivité.....	145
•	Le rejet de la combinaison comme moyen de différenciation.....	146
•	La combinaison économique des MPL.....	147
2	UN TOURNANT POUR LES DYNAMIQUES HUMAINES DE L'ECONOME LAITIERE.....	148
2.1	L'essoufflement des actions collectives et le besoin de renouveau.....	149
•	La division au sein de l'économie laitière savoyarde.....	149
•	Lactalis, ou " <i>Le loup dans la bergerie</i> ".....	150
2.2	L'intervention publique à échelle locale sur le secteur laitier.....	151
•	La fin de la régulation européenne des marchés laitiers.....	151
•	Le renforcement du soutien des collectivités locales.....	152
2.3	Une ouverture encore possible des démarches Qualité ?.....	154
3	CRITIQUE DE LA METHODE EMPLOYEE.....	155
BIBLIOGRAPHIE.....		156
TABLE DES MATIERES.....		162
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX.....		165
ANNEXES.....		168

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET TABLEAUX

Liste des cartes présentes dans le texte

Carte 1 Densité de quota laitier (litres/km ²) par petite région agricole	12
Carte 2 Répartition régionale des entreprises de l'industrie laitière en 2002 (en%) ...	13
Carte 3 Prévision de diminution du nombre d'exploitations laitières à l'horizon 2010 – 2012 (Scénario bas)	20
Carte 4 Carte de répartition des PNR des France	49
Carte 5 Positionnement régional du PNR des Bauges	49
Carte 6 La topologie du Parc naturel régional du Massif des Bauges	53
Carte 7 Les unités bio – géographiques du territoire	54
Carte 8 Communes et territoires de l'espace étudié	55
Carte 9 Espace urbain, rural & pôles de services en Bauges	56
Carte 10 Evolution de la population sur le massif des bauges entre 1975 et 1999 ...	58
Carte 11 Le tourisme en Bauges	59
Carte 12 Les exploitations agricoles du PNR-MB	66
Carte 13 L'orientation agricole des communes du PNR-MB	68
Carte 14 Représentation géographique des bassins de collecte laitiers sur le PNR-MB	73
Carte 15 Aire de l'AOC abondance	78
Carte 16 Aire de l'AOC tome des Bauges	78
Carte 17 Aire de l'AOC reblochon	78
Carte 18 Zonage des AOC présentes sur le PNR-MB	81
Carte 19 Les petites régions agricoles	89
Carte 20 Les filières, produits et marchés du secteur laitier bauju	110
Carte 21 Carte des Indices des Rapports au Territoire et des superpositions géographiques des MPL	111
Carte 22 les sorties et entrées de lait possibles à l'avenir sur le territoire du PNR-MB	117
Carte 23 Evolution de la surface agricole dans le PNR-MB	124

Liste des tableaux présents dans le texte

Tableau 1 Les deux Modèles Productifs Laitiers types (Pecqueur, 2005)	22
Tableau 2 Outils de qualification utilisés pour valoriser les produits agroalimentaires	26
Tableau 3 Les Rapports Potentiels au Territoire des produits laitiers (indicateurs RPT)	36
Tableau 4 Les Rapports de l'économie laitière au Territoire considéré (Indicateurs RT)	40
Tableau 5 Critères techniques déterminant les logiques " P " ou " Q " dans les productions fromagères	43
Tableau 6 Critères commerciaux déterminant les logiques " P " ou " Q " dans les productions fromagères	44
Tableau 7 Le secteur laitier en France, Rhône-Alpes et départements savoyards (Agreste, 2005)	50
Tableau 8 Les coopératives de vente de lait baujues et leurs fromagers	72
Tableau 9 Caractéristiques de production de la tomme de Savoie et de l'emmental de Savoie	76
Tableau 10 Caractéristiques de production de l'abondance	76

Tableau 11 Caractéristiques de production du reblochon	77
Tableau 12 Caractéristiques de production de la tome des Bauges	77
Tableau 13 Les Rapports Potentiels au Territoire des produits fabriqués en Bauges	79
Tableau 14 Données sur les produits laitiers fabriqués avec du lait bauju en 2006 ...	83
Tableau 15 La production de fromages en Savoie au début du XX ^e siècle	86
Tableau 16 L'évolution de La production laitière des Bauges de 1988 à 2000 et 2006	109
Tableau 17 Interventions du PNR-MB sur le secteur laitier bauju (en tant que maître d'oeuvre).....	137
Tableau 18 Les outils de qualification et leur Rapports Potentiels au Territoire	174

Liste des figures présentes dans le texte

Figure 1 Parts de marchés de la distribution en valeur (2003)	14
Figure 2 Nombre d'actes d'achat par acheteur et par an (2003)	18
Figure 3 Part de marché du produit phare de chaque famille (2003)	18
Figure 4 Schéma d'une Filière Laitière	29
Figure 5 Schéma illustrant les Rapports des filières laitières à une Zone de Travail	39
Figure 6 Situation du Sillon alpin.....	51
Figure 7 Evolution des surfaces d'occupation du sol du PNR-MB	58
Figure 8 Impact de l'urbanisation sur les surfaces agricoles.....	58
Figure 9 Système participatif dans le fonctionnement d'un Parc naturel régional	62
Figure 10 Les structures de développement et de suivi agricole.....	67
Figure 11 La production du lait du coeur des Bauges en 2006.....	90
Figure 12 La production de lait de l'Albanais en 2006	92
Figure 13 La production de lait du Pays de Faverges et du Laudon en 2006.....	93
Figure 14 Dossier pédagogique pour la visite de fruitière	101
Figure 15 La mobilisation d'éléments territoriaux pour la vente de produits locaux .	102

Liste des photographies présentes dans le texte

Photographie 1 les bâtiments d'une unité de transformation baujue.....	69
Photographie 2 La vie villageoise de la fin des années 1800	85
Photographie 3 Les contreforts du Revard et la plaine de l'Albanais.....	91
Photographie 4 L'urbanisation à St Jorioz.....	93
Photographie 5 Panneau d'accueil de fruitière moderne.....	95
Photographie 6 La fruitière et son magasin	96
Photographie 7 tomme de Savoie commercialisée sous la MDD " terroir " de Carrefour.....	98
Photographie 8 Fruitière adaptée pour les visites de touristes: exposition / vente / animations	100
Photographie 9 Le troupeau source de polémiques.....	103
Photographie 10 Usine de transformation laitière	105
Photographie 11 Des produits frais pour une marque locale	106
Photographie 12 Le Bauges : un espace rural au patrimoine naturel riche.....	113
Photographie 13 L'alliance entre fromager, coopérateurs et distribution.....	115
Photographie 14 La nouvelle fruitière de Gruffy	116
Photographie 15 La production fermière est-elle toujours aussi artisanale que sur les clichés anciens ?.....	122
Photographie 16 Une crèmerie de fruitière	127

Photographie 17 La fête de la tome des Bauges	139
---	-----

ANNEXES

ANNEXE 1 Guide d'entretien utilisé durant nos interviews des laiteries.....	169
ANNEXE 2 : Liste des personnes contactées au cours de l'étude	173
ANNEXE 3 Classement des qualifications de produits suivant leurs rapports potentiels au territoire.....	174
ANNEXE 4 Tableaux de synthèse sur la typologie des filières baujues	175
ANNEXE 5 : Règlement relatif à l'AOC Tome des Bauges.....	179

ANNEXE 1 Guide d'entretien utilisé durant nos interviews des laiteries

Je vais diviser cette interview en deux parties. Dans un premier temps, je vous propose de noter des données générales sur votre entreprise (fiche d'identité). Je vous demanderai ensuite plus de détails sur vos activités laitières en me basant sur vos " circuits de collecte ". Cette première partie me permettra de réaliser une fiche technique de synthèse sur votre entreprise. Après cette étape, on enchaînera sur le second temps de l'interview, avec des questions plus générales de gestion de l'entreprise laitière.

LES INFORMATIONS GENERALES SUR L'ENTREPRISE

Tout d'abord, pouvez vous me fournir quelques données et informations générales sur votre entreprise ?

Les données générales sur l'entreprise :

Bref historique de la structure (son orientation) pour en arriver à la situation actuelle

Nombre d'employés / Nombre de sociétaires et leur origine (sont – ils issus des Bauges ?)

Chiffre d'Affaire annuel (partie transformation uniquement si vente directe: à part)

Volume total moyen annuel de lait traité (avec chiffres des 2 dernières années)

Le statut précis de l'entreprise (coopérative, quelle gestion ? SICA ? etc. ?)

Quelques données générales sur les produits réalisés (par produit) :

Leur nom

Le prix payé au litre payé au producteur (+ sa variation si variation il y a).

Le volume de lait annuel transformé en ce type de produit (avec chiffres des deux dernières années) et le coefficient technique de transformation

Maintenant que nous avons pu dresser la carte d'identité de votre entreprise, serait-il possible d'étudier avec vous votre place dans le secteur laitier de la région ?

Quelques données sur les rapports à la production (se baser sur une carte) :

Tracer sur une carte les circuits de collecte et repérer par une croix l'emplacement des fournisseurs. Identifier les variantes spatiales existants sur ce circuit l'été et l'hiver. (Existe-t-il des difficultés de collecte l'hiver ?)

Les fournisseurs de lait : les noms sont inutiles mais il me faut le volume moyen annuel de lait collecté par personne. Si possible, savoir si les producteurs se sont : “ mis aux normes ” ; “ va le faire ” ; “ compte arrêter l'activité de production de lait ”.

Dans le cas où un fournisseur est extérieur au Parc, quelle est l'orientation de son lait dans la transformation ? Y a t il un traitement différencié des laits ?

Quelques données sur les rapports à la distribution (se baser sur une carte) :

Repérer sur une carte les clients distributeurs de l'entreprise par une croix.

Quelle est leur spécialité (supermarché ou magasins spécialisés) et leur aire de distribution (à peu près) ?

Quelle part de votre Chiffre d'Affaire représentent-ils ?

Quel est leur produit favori ? (volumes vendus)

Dans le cas d'une vente directe :

Quel est le Chiffre d'Affaire annuel dégagé de cette activité ? est-ce que cette activité est importante pour l'entreprise et pourquoi ?

Comment cette activité se traduit sur le terrain ? (magasin d'entreprise, vente aux restaurateurs, etc.)

Quel sont les consommateurs qui viennent s'y fournir et quels sont les produits qu'ils achètent généralement ? (ou quelle association de produits)

SUR LA GESTION DE L'ENTREPRISE LAITIÈRE

Tout d'abord, quelques petites questions techniques : Pourriez vous me présenter quelques caractéristiques pour chacun de vos produits ?

Quelles sont les contraintes existantes :

Au niveau de la matière première / de la transformation ?

Au niveau de la chronologie (problèmes de saisonnalité de la production de lait) ?

Quelles sont les stratégies que vous mettez en place pour contourner ces difficultés ?

(Quelles utilisations du lait à quel moment, quels arrangements avec les éleveurs ? un coût différencié du lait en fonction de la période ?).

Pourriez –vous me décrire la stratégie de votre entreprise ?

Quel est pour votre entreprise le plus important pour le développement de son activité ?

P : La diminution des coûts de fabrication et des coûts de collecte ou

Q : Le renforcement de la différenciation de vos produits ?

Si vous pratiquez les deux stratégies, quelle a été la première à avoir été lancée ?

Comment se traduisent chacune de ces stratégies sur le terrain ?

P : Standardisation de la matière première ? Diminution des coûts de la matière première ?
Mécanisation / modernisation des process ? Autres ?

Q : Recherche de labellisation ? Action de communication, lesquelles et avec quels messages ? Quel segment de consommateurs visez vous ?

Si votre entreprise doit se développer quelle stratégie utilisera-t-elle :

P : Une augmentation des volumes de lait collectés et traités ?

Q : Une diversification plus importante ou une différenciation plus marquée ?

LE CONTEXTE DE L'ENTREPRISE

Pourriez-vous me présenter le contexte dans lequel évolue votre entreprise ?

Quelles relations entretenez-vous avec :

Les éleveurs qui vous fournissent en lait ?

Vos distributeurs ?

Les institutionnels de la production laitière ? (CA, DDAF, ONILAIT, INAO, etc....)

Les acteurs économiques d'autres secteurs? Tourisme & commercialisation (Office de
Tourisme, gîte, restaurant, alimentation) Autres secteurs sans lien direct (Viticole,
bois, etc.)

Les acteurs publics (communes, communautés de communes, et surtout, le PNR) ?

Dans quel cadre les rencontrez vous ?

Avez vous des relations de collaboration, d'échange d'informations, de coordination ?

Faites vous parti d'un syndicat interprofessionnel ?

Quel y est votre action ?

Pensez-vous que votre adhésion apporte quelque chose à votre entreprise ?

Pensez-vous que vos relations sont importantes pour entreprise ?

Vous aident-elles au niveau technique (innovation) ?

Vous aident-elles au niveau stratégique ?

D'une manière plus générale, que pensez-vous des Bauges en ce qui concerne l'activité laitière ?

Y a t il un potentiel intéressant pour la structuration de la filière laitière ?

Y a t il un potentiel intéressant pour la différenciation des produits laitiers sur le marché ?

Y a t il un potentiel intéressant par rapport à la commercialisation / potentiel de vente ?

(Pour ce qui touche aux résidents locaux ; aux touristes et aux périurbains)

Selon vous, quels sont les enjeux actuels du secteur laitier dans les Bauges ?

Comment voyez-vous la filière laitière en Bauges dans une dizaine d'années ? Plus particulièrement pour les marchés laitiers sur lesquels vous travaillez.

Comment pensez vous que votre entreprise devra s'adapter aux futures évolutions ?

(Future AOP gruyère, création de futures entreprises de transformations, perspective d'une fin des quotas...)

Comment voyez vous l'avenir de votre stratégie ? Sur quel point faudra-t-il plus insister ?

CONCLUSION

ANNEXE 2 : Liste des personnes contactées au cours de l'étude

<u>Acteur</u>	<u>Personne rencontrée</u>	<u>Type d'entretien réalisé</u>
Association des Fromages Traditionnels des ALPES savoyardes (AFTALP)	Animateur	Rencontre et entretien semi directif
Association des Agriculteurs du Bassin Albertvillois (AABA)	Président	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative de Bissy	Gestionnaire de l'entreprise	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative de la Compôte	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative de Lescheraines	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative du Mont Revard	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative de St Eustache	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative de St Offenge	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative de St Ours	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative des Trois Massifs	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Coopérative du Val d'Arly	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
Entreprise Schmidhauser	Gestionnaire de l'entreprise	Rencontre et entretien semi directif
FDCL et GIE Savoie	Animateur	Rencontre et entretien semi directif
FDCL Haute Savoie	Animateur	Entretien semi directif par téléphone
Fromageries Chabert	Responsable des relations extérieures	Rencontre et entretien semi directif
Fromageries Masson	X	N'ont pas désiré nous rencontrer
Fromageries Verdannet	X	N'ont pas désiré nous rencontrer
Fromageries de Tarentaise	Gestionnaire de l'entreprise	Rencontre et entretien semi directif
INAO Chambéry	Animateur	Rencontre et entretien semi directif
Parc naturel régional du Massif des Bauges & Association des Agriculteurs du Parc	Chargé de mission agriculture & animateur	Rencontre et entretien semi directif
SAS Tamié	Gestionnaire de l'entreprise	Questionnaire écrit
SICA des Aillons	Président de coopérative	Rencontre et entretien semi directif
SICA des Fermiers Savoyards & SLHS	Président et Vice Président de coopérative & Co-gestionnaire de l'entreprise	Rencontre et entretien semi directif
Syndicat Interprofessionnel de la Tome des Bauges (SITOB)	Animateur	Rencontre et entretien semi directif
Syndicat des alpagistes, " fruits communs " & vendeurs directs de Savoie	Animateur	Rencontre et entretien semi directif

ANNEXE 3 Classement des qualifications de produits suivant leurs rapports potentiels au territoire

Le “ Tableau 3 Les Rapports Potentiels au Territoire des produits laitiers (indicateurs RPT) ” (p.36) classe des produits laitiers dans leurs rapports au territoire en fonction des “ techniques de production ” et de “ la mobilisation d’éléments territoriaux ”. Il s’agit là de *l’emboîtement stratégique* entre les MPL.

Ce tableau peut cependant être complété en remplaçant les indications sur “ la mobilisation d’éléments territoriaux ” par des modes de qualification de produits. On reprend pour cela des éléments du Tableau 2 p22 (Outils de qualification utilisés pour valoriser les produits agroalimentaires), et on obtient ainsi le Tableau 18.

<u>Le mode de coordination entre acteurs</u>				
		<u>Marchand</u>	<u>Sectoriel</u>	<u>Intégré</u>
<u>La stratégie commerciale</u>	<u>Concurrence globale</u>	“ le sain, loyal et marchand ”	ISO 22000 et autres démarches privées sans rapports avec le territoire	Future ISO 26000 ? (responsabilité sociétale des entreprises)
	<u>Différentiation concurrentielle</u>	Marques commerciales privées	MDD “ terroir ” IGP / CCP / AB AOC “ industrielles ” aux techniques automatisées sans BCT	Label Rouge AOC “ industrielles ” et automatisées sans BCT mais où la filière a des relations avec les autres acteurs du territoire
	<u>Différenciation locale</u>	Vente directe	AOC sans BCT pouvant avoir des techniques automatisées Magasins collectifs de vente directe	Dynamique patrimoniale AOC intégrant des BCT Marque PNR

Tableau 18 Les outils de qualification et leur Rapports Potentiels au Territoire

Il est entendu que cette grille est à utiliser avec beaucoup de précaution. En effet, on ne peut l’appliquer sans adaptation à tout type de contexte. Il faut prendre en compte les particularités existantes en chaque situation. Néanmoins, elle présente l’avantage d’apporter un complément au Tableau 3.

ANNEXE 4 Tableaux de synthèse sur la typologie des filières baujues

<u>FID – Filières Internes en bord de Détachement du territoire</u>		
St Ours, St Offenge, le Mont Revard, les Trois Massifs et la Compôte (coopératives en gestion indirectes)		
<u>Synthèse des données</u>		
Place dans l'économie laitière baujue	18,1 millions de litres, soit 49% du lait bauju	92 exploitations, soit 46% des producteurs laitiers
Inscription territoriale	Relations sectorielles	
Produits réalisés	IGP : 47% et gruyère générique : 9% AOC tome des Bauges et abondance : 44%	
Caractéristiques des maillons de la filière et stratégies utilisées	Production laitière intensive à 181'000 L de moyenne	Techniques de production laitière de type " P "
	Transformation gérée par des PMI régionales aux bassins de collecte de surface moyenne	Techniques de production fromagère de type " P " pour les IGP et produits génériques / de type " Q " pour les AOC
	Distribution par des centrales d'achat et GMS nationales (filières longues essentiellement)	Outils de qualification de type " P " pour les IGP et produits génériques / de type " Q " pour les AOC
Difficultés principales	Concurrence des marchés ciblés et baisse des prix du fromage Risques de restructuration du bassin laitier et d'allongement de la filière Risques de tensions dans les relations coopérateurs / fromagers Influence grandissante des GMS sur les filières	
<u>Combinaison des Modèles Productifs Laitiers</u>		
Combinaison stratégique	Techniques de production de type " P " essentiellement et argumentaire de lien au lieu de type " P " ou " Q " suivant les produits	
Combinaison économique	Production d'un même type de produit au sein des unités de transformation. La combinaison quasiment nulle	
Combinaison géographique	Filières situées sur le pourtour ouest (Albanais) et dans le cœur des Bauges où elles se combinent avec les FIA	
Valeur moyenne de	0,45 = Ancrage moyen au territoire	

Rapport au Territoire	
-----------------------	--

<u>FIA - Filières Internes renforçant leur Ancrage au territoire</u>		
Coopératives en gestion directe (fruitières des Aillons et Lescheraines) et productions fermières		
<u>Synthèse des données</u>		
Place dans l'économie laitière baujue	4,9 millions de litres (dont 3 millions en <i>fruitières</i>), soit 14% du lait bauju	52 exploitations, soit 24% des producteurs laitiers
Inscription territoriale	Relations territoriales (<i>avec un bémol pour les fermiers</i>)	
Produits réalisés	<i>Fruitières & Fermiers :</i> AOC tome des Bauges : 62% & 80% Spécialités dont gruyère gras : 38% & 20%	
Caractéristiques des maillons de la filière et stratégies utilisées	Production laitière relativement extensive <i>pour les fruitières</i> avec 153'000 L de moyenne ; <i>producteurs fermiers</i> aux exploitations calibrées pour 200'000 L	Techniques de production laitières de type " Q " pour les <i>fruitières</i> et " P " pour les <i>fermiers</i>
	Transformation gérée par un fromager employé des coopérateurs <i>pour les fruitières</i> ou par les agriculteurs <i>pour les fermiers</i>	Techniques de production fromagères de type " Q "
	Distribution en vente directe surtout puis en filières longues (affineurs, grossistes) avec une importance de la filière longue pour les <i>fermiers</i>	Outils de qualification de type " Q " (AOC, Vente directe, Biens Complexes territorialisés)
Difficultés principales	Problèmes politiques autour de l'orientation à donner à l'AOC tome des Bauges (cahier des charges strict ou contraintes à assouplir ?) et discordes sur l'importance à donner à la filière longue pour ce marché	
<u>Combinaison des Modèles Productifs Laitiers</u>		
Combinaison stratégique	Techniques de production de type " Q " essentiellement et argumentaire de lien au lieu de type " Q "	
Combinaison économique	Production d'AOC et spécialités au sein même des unités de transformation. Si les liens au lieu de ces deux types de produits sont différents, la logique reste globalement de type " Q " et la combinaison est peu importante	
Combinaison géographique	Filières situées dans le cœur des Bauges uniquement où elles se superposent avec les FID	
Valeur moyenne de Rapport au Territoire	<i>Fruitières</i> : 0,82 = Ancrage fort au territoire <i>Fermiers</i> : 0,48 = Ancrage moyen au territoire	

FE – Filières Externes

L'entreprise privée des Fromageries de Tarentaise, les gestions indirectes des Fermiers Savoyards, de Sales et Chapeiry, la gestion directe de Bissy

Synthèse des données

Place dans l'économie laitière baujue	10,7 millions de litres, soit 29% du lait bauju ; Le lait des Bauges ne représentent qu'un faible pourcentage des volumes traités par ces entreprises	78 exploitations, soit 36% des producteurs laitiers
Inscription territoriale	Relations sectorielles	
Produits réalisés	IGP : 27% & AOC reblochon : 34% produits génériques (gruyère, raclette, produits frais) : 39%	
Caractéristiques des maillons de la filière et stratégies utilisées	Production laitière avec 230'000 L à 110'000 L de moyenne	Techniques de production laitières de type " P "
	Transformation gérée par des PMI régionales et de grands groupes laitiers. Bassins de collecte de surface importante et dépassant largement le territoire des Bauges	Techniques de production fromagères de type " P "
	Distribution par des centrales d'achat et GMS nationales	Outils de qualification de type " P " pour les IGP et produits génériques / de type " Q " pour les AOC
Difficultés principales	Concurrence des marchés et baisse des prix du fromage Restructuration du bassin laitier et allongement de la filière Pas de stratégie commune et d'intégration au sein des filières Perte de typicité par l'automatisation des procédés	

Combinaison des Modèles Productifs Laitiers

Combinaison stratégique	Techniques de production de type " P " essentiellement et argumentaire de lien au lieu principalement de type " P "
Combinaison économique	Production d'un même type de produit au sein des laiteries : orientation principale de type " P "
Combinaison géographique	Filières situées sur le pourtour nord est et sud du Parc. Il existe une superposition avec les FID dans l'Albanais
Valeur moyenne de Rapport au Territoire	0,08 = Faible ancrage au territoire

ANNEXE 5 : Règlement relatif à l'AOC Tome des Bauges

Source : Site Internet de l'INAO :
http://www.inao.gouv.fr/public/produits/showTexte.php?ID_TEXTE_CONSOLIDE=864

Décret du 12 novembre 2002 relatif à l'appellation d'origine contrôlée “ Tome des Bauges ” - J.O n° 266 du 15 novembre 2002 page 18899 Modifié par : Décret du 24 mars 2006 modifiant le décret du 12 novembre 2002 relatif à l'appellation d'origine contrôlée “ Tome des Bauges ” - J.O n° 74 du 28 mars 2006 page 4660 texte n° 19

Article 1 - Type et description

La tome des Bauges est un fromage au lait de vache cru, entier ou partiellement écrémé, à pâte pressée, salée, à croûte fleurie. Elle se présente sous forme d'un cylindre d'un diamètre de 18 à 20 centimètres, d'une hauteur de 3 à 5 centimètres et d'un poids de 1,1 à 1,4 kilogramme en fin d'affinage. Sa croûte est dite “ tourmentée ”, c'est-à-dire qu'elle présente des reliefs et des irrégularités. Son épaisseur est de 2 à 3 millimètres. Elle est de couleur grise sur laquelle peuvent se développer naturellement des “ fleurs ” présentant une pigmentation allant du jaune au brun. Sa pâte est légèrement ferme à souple, de couleur jaune ou ivoire et peut présenter de petites ouvertures. Elle contient au minimum 45 grammes de matière grasse pour 100 grammes de fromage après complète dessiccation et son poids total de matière sèche ne doit pas être inférieur à 50 grammes pour 100 grammes de fromage. Un règlement d'application homologué par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et du ministre chargé de l'économie, pris sur proposition du comité national des produits laitiers, précise les modalités d'application du présent décret.

Article 2 - Aire géographique de production *(Modifié D. 24 mars 2006)*

La production de lait, la fabrication et l'affinage des fromages sont effectués dans l'aire géographique qui s'étend au territoire des communes suivantes: Département de la Haute-Savoie : Communes comprises dans l'aire en totalité : Allèves, Chapelle-Saint-Maurice (La), Chevaline, Cons-Sainte-Colombe, Entrevernes, Gruffy, Leschaux, Quintal, Saint-Eustache, Seythenex, Viuz-la-Chiésaz. Communes comprises dans l'aire en partie : Cusy, Doussard, Duingt, Faverges, Giez, Lathuile, Marlens, Saint-Jorioz. Département de la Savoie : Communes comprises dans l'aire en totalité : Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Allondaz, Arith, Bellecombe-en-Bauges, Châtelard (Le), Cléry, Compote (La), Curienne, Déserts (Les), Doucy-en-Bauges, Ecole, Jarsy, Lescheraines, Mercury, Montcel (Le), Motte-en-Bauges (La),

Noyer (Le), Pallud, Plancherine, Puygros, Saint-François-de-Sales, Saint-Offenge-Dessus, Saint-Offenge-Dessous, Sainte-Reine, Thoiry, Thuile (La), Trévignin, Verrens-Arvey. Communes comprises dans l'aire en partie : Marthod, Montaille, Pugny-Chatenod, Saint-Jean-d'Arvey, Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Pierre-d'Albigny, Thénesol. Pour les communes incluses en partie, les plans cadastraux sont déposés en mairie.

Article 3 - Races

Les troupeaux laitiers des exploitations produisant du lait destiné à la fabrication de la tome des Bauges sont constitués de vaches laitières appartenant aux races pures abondance, tarine et montbéliarde. Toutefois, les vaches de races laitières autres sont tolérées jusqu'au 31 décembre 2006. A partir du 1er janvier 2012, chaque troupeau est constitué d'au minimum 50 % de vaches laitières de race Tarine, Abondance. Un échéancier de mise en conformité est mis en place. Ses modalités d'application sont définies au règlement d'application.

Article 4 - Alimentation et système d'exploitation

La ration de base du troupeau est constituée d'herbe pâturée durant la période estivale, pendant au moins 120 jours, et de foin distribué à volonté durant la période hivernale. L'apport de fourrages secs produits à l'extérieur de l'aire géographique définie pour l'appellation d'origine contrôlée est autorisé en appoint des ressources locales et sans dépasser 30 % des besoins annuels de l'exploitation pour l'ensemble du troupeau. L'appoint en fourrage sec provenant de l'extérieur de l'aire géographique peut contenir de la luzerne déshydratée en bouchon. Toutefois, la distribution de ce fourrage ne peut excéder 3 kilogrammes par vache et par jour. Les besoins sont exprimés en poids brut. Les fourrages ayant été conservés par les techniques de l'ensilage, de l'enrubannage ou un autre processus comportant une phase de fermentation sont interdits pendant toute l'année sur les exploitations produisant du lait destiné à la transformation en tome des Bauges. Seuls les aliments complémentaires décrits au règlement d'application sont utilisés dans l'alimentation des troupeaux laitiers produisant du lait destiné à la fabrication de tome des Bauges. Les modalités d'utilisation des aliments complémentaires sont décrites au règlement d'application. Ils ne devront contenir ni urée ni molécule aromatisante.

Article 5 - Le lait

Le lait mis en oeuvre doit provenir de troupeaux dont la moyenne de production est au maximum de 5 500 kilogrammes par vache laitière en lactation et par an. Le lait est mis en

oeuvre une fois par jour. Toutefois, exceptionnellement, en raison de conditions climatiques telles que la chaleur ou l'orage, la fabrication peut être effectuée deux fois par jour dans le cadre de fabrication sans ferments. Sous réserve du bénéfice des dérogations prévues à l'article 9 de l'arrêté du 18 mars 1994 modifié relatif à l'hygiène de la production et de la collecte du lait, la mise en fabrication intervient dans un délai minimum de 12 heures après la traite la plus ancienne en cas de conservation du lait à une température supérieure à 10 °C, de 28 heures maximum en cas de refroidissement du lait entre 6 °C et 10 °C. Dans ce cas, le lait ne peut être issu de plus de deux traites consécutives. Les dispositions concernant la traite sont fixées au règlement d'application.

Article 6 - La fabrication

Seuls les laits conformes aux conditions de production du présent décret peuvent être introduits dans l'atelier de fabrication de tome des Bauges. Ces laits doivent être collectés séparément de tout autre lait. Les circuits de collecte du lait conforme au présent décret doivent être indépendants de tout autre circuit de collecte. L'atelier de fabrication de tome des Bauges et ses dépendances doivent disposer d'un équipement conforme au règlement d'application et ne doivent détenir aucun système ou installation susceptible de chauffer en un temps très court le lait avant emprésurage à une température supérieure à 40 °C. L'usage des matériaux traditionnels, cuivre et bois, doit se faire conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Les levains utilisés dans la fabrication de la tome des Bauges sont issus des méthodes de cultures traditionnelles décrites au règlement d'application. En cas d'utilisation de ferments en ensemencement direct, ceux-ci ne peuvent intervenir qu'en appoint de ces méthodes. Sur le lait ayant fait l'objet d'une maturation, le retrait partiel de matière grasse ne peut se faire que par écrémage à la pelle de la couche de crème qui recouvre la surface du lait. Cette opération est appelée " crémage à la pèche ", la " pèche " étant un instrument traditionnel en forme de pelle. Toute addition de protéines ou de matières grasses est interdite. Le lait mis en oeuvre ne doit subir aucun traitement physique ou chimique visant à modifier sa composition initiale à l'exception du " crémage à la pèche " et d'une filtration destinée à éliminer les impuretés macroscopiques. Les seuls auxiliaires de fabrication ou additifs autorisés sont la présure préparée à partir de caillette de veau, les ferments lactiques selon les modalités prévues au règlement d'application et le sel. L'emprésurage intervient à une température comprise entre 32 et 35 °C. La fabrication est réalisée en cuve de cuivre ouverte d'une capacité maximale de 3 000 litres. A l'issue du décaillage, la taille du grain de caillé atteint celle d'un grain de maïs. Ce caillé sera ensuite chauffé à une température de 35 à

40 °C. Le dé lactosage ainsi que l'addition d'eau sont interdits. Les modalités de moulage sont décrites au règlement d'application. Le soutirage par pompe à caillé est interdit. L'utilisation des moules microperforés est interdite. Les caractéristiques des moules utilisés sont fixées au règlement d'application. Le pressage des fromages est réalisé par l'empilement des tomes, dans les moules, les unes sur les autres, par trois ou par quatre, pendant 7 heures au minimum. Les retournements sont au minimum au nombre de quatre durant la phase de pressage. L'acidité du fromage au démoulage est définie au règlement d'application. Le salage doit être effectué manuellement à sec. Toutefois, le salage en saumure saturée peut être utilisé dans les ateliers mettant en oeuvre des laits de mélange. Dans ce cas, le passage en saumure est effectué le lendemain de la fabrication pendant deux à trois heures.

Article 7 - Affinage

La durée d'affinage de la tome des Bauges est de cinq semaines minimum, selon les modalités définies au règlement d'application. Toute pratique de conservation ou de report du produit par le froid à une température inférieure à 4 °C est interdite dans toutes les étapes de l'élaboration de la tome des Bauges.

Article 8 - Agrément.

Pour bénéficier de l'appellation d'origine contrôlée " Tome des Bauges ", les fromages doivent avoir satisfait aux dispositions prévues par le décret du 15 novembre 1993 susvisé et par son arrêté d'application.

Article 9 - Production fermière

Conformément à la réglementation en vigueur, la mention " fabrication fermière " ou " fromage fermier " ou toute autre indication laissant entendre une origine fermière du fromage est réservée aux producteurs transformant le lait d'un seul troupeau sur leur exploitation. L'utilisation de la mention susvisée sur la tome des Bauges est réservée aux ateliers transformant un volume de lait inférieur à 300 000 kilogrammes de lait par an.

Article 10 - Production laitière

La collecte totale de toute entreprise fabriquant de la tome des Bauges ne doit pas excéder 5000'000 de kilogrammes de lait par an. L'aire de collecte de chaque fromagerie doit être constituée d'exploitations dont le siège ne peut être éloigné du site de fabrication de plus de 15 kilomètres par la route.

Article 11 – Identification (Modifié D. 24 mars 2006)

Lors de la fabrication, une plaque d'identification est apposée sur le fromage. Les plaques d'identification sont distribuées par l'organisme agréé au sens de l'article R. 641-9 du code rural à tout fabricant ayant présenté une déclaration d'aptitude auprès de l'Institut national des appellations d'origine. Elles sont retirées au fabricant en cas d'invalidation de sa déclaration d'aptitude notifiée par l'Institut national des appellations d'origine. La "Tome des Bauges peut être commercialisée sous forme de portions, à condition notamment de conserver la croûte sur chacune des trois faces de la portion. La forme et la couleur de la plaque d'identification sont définies au règlement d'application visé à l'article 1er du présent décret.

Article 12 - Etiquetage

Indépendamment des mentions réglementaires applicables à tous les fromages et de celles prévues à l'article 9 du présent décret, l'étiquetage des fromages comporte le nom de l'appellation d'origine contrôlée inscrit en caractères de dimensions au moins égales aux deux tiers de celles des caractères les plus grands figurant sur l'étiquetage et la mention " appellation d'origine contrôlée ". L'apposition du logo comportant le sigle INAO, la mention " appellation d'origine contrôlée " et le nom de l'appellation est obligatoire dans l'étiquetage des fromages bénéficiant de l'appellation d'origine contrôlée " Tome des Bauges ". L'emploi de la mention " fromage fermier " ou de toute autre indication laissant entendre une origine fermière du fromage est autorisé dans l'étiquetage, la publicité, les factures ou papiers de commerce dans les conditions précisées par le présent décret et le règlement d'application.

Article 13 - Suivi des produits

Chaque opérateur tient à la disposition des autorités compétentes tout document nécessaire au contrôle de l'origine, de la qualité et des conditions de production du lait et des fromages.

Article 14

Par dérogation aux dispositions de l'article 2, les entreprises situées en dehors de l'aire géographique de l'appellation et ayant affiné et commercialisé des fromages sous le nom de " Tome des Bauges " de façon continue peuvent affiner les fromages et utiliser le nom " Tome des Bauges " avec la mention " appellation d'origine contrôlée " sur ces dits fromages,

pendant une période de cinq ans à compter de la publication du présent décret à condition que les fromages affinés répondent aux autres conditions de production du présent décret. La liste de ces entreprises est fixée par arrêté conjoint du ministre de l'agriculture et du ministre chargé de la consommation.

Article 15

L'emploi de toute indication ou de tout signe susceptible de faire croire à l'acheteur qu'un fromage a droit à l'appellation d'origine contrôlée " Tome des Bauges ", alors qu'il ne répond pas à toutes les conditions fixées par le présent décret, est poursuivi conformément à la législation en vigueur sur la répression des fraudes et sur la protection des appellations d'origine.

Article 16

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales et le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.